

# CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

## FRANCE

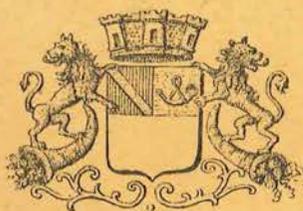
---

### COMPTE RENDU

DE LA

### NEUVIÈME SESSION. — LONS-LE-SAUNIER

### 1913



PARIS

BUREAUX DE LA *SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE*

250, RUE SAINT-JACQUES, 250

—  
1914

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

---

NEUVIÈME SESSION

1913

\*



# CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

# FRANCE

---

## COMPTE RENDU

DE LA

### NEUVIÈME SESSION. — LONS-LE-SAUNIER

### 1913



PARIS

BUREAUX DE LA *SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE*

250, RUE SAINT-JACQUES. 250

—  
1914



## INTRODUCTION

---

*Les HUIT premières SESSIONS des CONGRÈS PRÉHISTORIQUES DE FRANCE, ayant eu un succès qui, désormais, ne fait de doute pour personne, le nombre des adhérents et surtout l'intérêt des travaux présentés ayant pleinement justifié les prévisions des promoteurs de ces Assises nationales, la SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE crut de son devoir de préparer et de faire un Neuvième Congrès en 1913.*

*Aussi, conformément à l'Article du Règlement de ces Congrès, constitua-t-elle, dès le 24 Octobre 1912, le Comité d'Organisation.*

*D'accord avec la Société préhistorique et avec la Municipalité de Lons-le-Saunier, ce Comité décida de choisir, pour siège de la neuvième Session, le Département du JURA et la Ville de Lons-le-Saunier, siège d'une Société Savante importante et Centre préhistorique exceptionnel, grâce à l'abondance des Tumulus, Grottes et Stations lacustres dans cette région de l'Est de la France.*

*Il élit comme Président M. Léon COUTIL, Ancien Président de la SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE, dont les travaux sur la Préhistoire et l'Archéologie artistique de nos Provinces, et en particulier de la Normandie, sont connus de tous les Savants.*

*M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOIN, promoteur initial de ces Congrès et Secrétaire général de tous les Congrès précédents,*

fut nommé, comme tous les ans, Secrétaire Général et M. E. TATÉ, Trésorier.

\*  
\*\*

On trouvera, ci-après, toutes les Circulaires qui furent, à cette occasion, successivement adressées aux Préhistoriens de France et de l'Étranger, la liste des Membres du Comité d'Organisation, celle des Membres du Congrès, etc., etc.

Toutes les INNOVATIONS du Congrès de Tours (1910) furent maintenues en 1913, vu les superbes résultats qu'elles avaient donnés de 1910 à 1912 : Inauguration des Travaux le dimanche soir, au lieu du lundi matin, pour gagner une séance de Communications et une Soirée de Conférences publiques avec Projections lumineuses, etc., etc.

\*  
\*\*

Le succès de cette Neuvième Session a été aussi grand que celui des Années précédentes. La Séance d'Inauguration, ainsi que la Conférence de Vulgarisation, faite au théâtre, par M. le Président, l'heureux fouilleur de divers Tumulus et Grottes du Jura, ont été suivies avec un empressement exceptionnel par la population de Lons-le-Saunier.

Quant aux Excursions, en raison de leur importance scientifique, elles ont enthousiasmé tous les Adhérents, malgré leur rapidité obligatoire et leur complexité réelle.

Les Travaux présentés, grâce au grand nombre de Membres présents à Lons-le-Saunier, ont été l'occasion de discussions intéressantes et sont en réalité aussi nombreux que d'ordinaire.

On en trouvera, une fois de plus, la preuve, dans ce volume, qui renferme le Compte rendu in-extenso de toutes les Opérations du Congrès préhistorique de Lons-le-Saunier.



## CIRCULAIRE I

---

### CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

—  
NEUVIÈME CONGRÈS  
—

Lons-le-Saunier, 1913.

### PREMIER AVIS

Paris, le 15 Janvier 1913.

Monsieur,

Les huit premières sessions du *Congrès préhistorique de France*, tenues à Périgueux (1905), Vannes (1906), Autun (1907), Chambéry (1908), Beauvais (1909), Tours (1910), Nîmes (1911), Angoulême (1912), ont eu un incontestable succès. Le nombre des adhérents, l'importance des travaux présentés, le résultat des excursions, continuent à justifier pleinement les prévisions des promoteurs de ces assises scientifiques nationales.

D'accord avec la *Société préhistorique Française* et avec la Municipalité de LONS-LE-SAUNIER, le Comité d'Organisation a décidé de choisir, cette année, pour la neuvième session, la ville de LONS-LE-SAUNIER (Jura), qui est le siège d'une Société savante importante et un centre préhistorique très intéressant, grâce à l'abondance des Tumulus, des Grottes et des Stations Lacustres, dans la région.

Vous trouverez, ci-contre, la liste des membres du Comité d'Organisation, tel qu'il a été constitué, dans la réunion du 24 octobre 1912, sous la présidence de M. le Président de la *Société préhistorique Française* pour l'année 1912.

Les assises du Congrès se tiendront du Dimanche 27 Juillet au Samedi 2 août 1913, inclusivement. — La SÉANCE D'INAUGURATION aura lieu le Dimanche 27 Juillet, à 4 heures du soir, au Théâtre de Lons-le-Saunier. — Les trois premières journées (28, 29, 30 Juillet), à la Salle des Fêtes de Lons-le-Saunier seront consacrées aux présentations, communications et discussions scientifiques, ainsi qu'à des visites archéologiques locales (*Musées ; Collections particulières ; Monuments de la ville et des environs ; Les Salines (antiques et modernes) : Le Camp de Montmorot (fouilles du vallum) ; Donjon de la reine Clotilde (reconstruit au XII<sup>e</sup> siècle, etc.)*).

Les autres journées (31 Juillet au 2 Août) seront réservées à des Excursions scientifiques dans le *Département du Jura*; et notamment aux suivantes

1<sup>re</sup> EXCURSION. — ARLAY ET BAUME-LES-MESSIEURS. — *Grottes magdaléniennes d'Arlay (St-Vincent, Fouilles)*. — *Baume-les-Messieurs [Abbaye] (DÉJEUNER)*. — *Grotte à stalactites*. — *Village de l'Epoque du Bronze*

(Larnaudien). — *Camp néolithique de Sermu*. — *Fouilles des Tumulus de Crançot (Hallstatt), Age du Fer*.

2<sup>o</sup> EXCURSION. — LES LACS DU JURA (*Treize Lacs*). — *Les lacs de Clairvaux et de Chalain*. — CLAIRVAUX (DÉJEUNER A BONLIEU). — *Région d'Ilay, du Hérisson ; Saut Girard*. — *Fouilles de Palafittes Néolithiques*.

3<sup>o</sup> EXCURSION — SALINS. — *Les Tumulus de la Forêt de Moisdons, Parençot et Ivory (Fouilles)*. — SALINS (DÉJEUNER). — *Camp néolithique de Cernans*. — *Nans sous St<sup>e</sup> Anne ; Grotte Sarrazine ; Puits Billard ; Source du Lison, etc.*

Parmi les QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR, figurent les suivantes, particulièrement intéressantes pour la région où se tiendra le Congrès :

- 1<sup>o</sup> LES PALAFITTES NÉOLITHIQUES DU JURA.
- 2<sup>o</sup> LES CACHETTES DE L'ÉPOQUE DU BRONZE DU JURA.
- 3<sup>o</sup> L'AGE DES TUMULUS DU JURA.

Le Congrès comprend des *membres titulaires* et des *membres adhérents*.

Les *membres titulaires* paient une cotisation de 12 francs ; seuls, ils ont droit au volume des Comptes rendus de la Session.

Les *membres adhérents* paient une cotisation de 6 francs ; ils peuvent assister aux réceptions, réunions et excursions.

Ne sont admises comme *membres adhérents* que les personnes faisant partie de la famille des *membres titulaires*.

Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien faire partie du NEUVIÈME CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, session de LONS-LE-SAUNIER ; nous vous prions de nous adresser, le plus prochainement possible, votre adhésion de *membre titulaire*, et celle des personnes de votre famille, qui voudraient, au titre de *membres adhérents*, participer avec vous aux réceptions, visites et excursions du Congrès.

Nous vous serons également très reconnaissants de vouloir bien recruter, dans vos relations, le plus grand nombre possible d'adhésions à ce Congrès.

Veillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité d'Organisation :

*Le Secrétaire général,*  
D<sup>r</sup> MARCEL BAUDOUIN.

*Le Président,*  
LÉON COUTIL,

Ancien Président de la Société Préhistorique Française.

Toutes les communications, ou demandes de renseignements, doivent être adressées à M. le D<sup>r</sup> MARCEL BAUDOUIN, Secrétaire général du Comité d'Organisation, à Paris, rue Linné, 21.

Les **Adhésions et Cotisations** sont reçues, dès maintenant, chez M. E. TATÉ, Trésorier du Comité d'Organisation, 9 bis, rue Michel-Ange, Paris.

---

## COMITÉ D'ORGANISATION

---

### Président.

M. COUTIL (Léon) (de l'Eure). — Ancien Président de la *Société Pré-historique Française*.

### Vice-Présidents.

M. MORTILLET (Paul de) (Paris). — Vice-Président de la *Société Pré-historique Française*.

M. MICHEL (de Besançon). — Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, Conservateur du Musée Archéologique de Besançon.

### Secrétaire général.

M. BAUDOIN (le Dr Marcel). — Secrétaire général de la *Société Pré-historique Française*, Fondateur des *Congrès Préhistoriques de France*.

### Secrétaire général adjoint.

M. SCHLEICHER (Charles) (Paris). — Secrétaire général adjoint du *VIII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France*.

### Secrétaires.

M. SAINT-PÉRIER (le Dr R. de) (Paris) membre de la *Société Préhistorique Française*.

M. GÉNEAU (Charles) (Paris). — *Préparateur à la Sorbonne*, Secrétaire du *VIII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France*. — *Trésorier-adjoint*.

### Trésorier.

M. TATÉ (E.) (Paris). — Ancien Vice-Président des *Congrès Préhistoriques de France* et de la *Société Préhistorique Française*.

### MEMBRES D'HONNEUR

MM.

Les Sénateurs, Députés, le Président du Conseil général, le Préfet du Département du Jura.

Le Maire de Lons le-Saunier.

Le Président de la *Commission des Monuments Préhistoriques* au Ministère de l'Instruction publique.

Le Président de la *Société d'Anthropologie de Paris*.

Le Directeur de l'*Ecole d'Anthropologie de Paris*.

Le Président de la *XI<sup>e</sup> SECTION* de l'A. F. A. S. (*Anthropologie*).

Le Directeur de l'*Institut international de Paléontologie humaine*.

- Le Président de l'*Institut français d'Anthropologie* (Paris).  
Le Président de la *Société Nationale des Antiquaires de France* (Paris).  
RIVIÈRE (Emile). — Directeur de Laboratoire au Collège de France,  
Président-Fondateur de la *Société Préhistorique Française*, Prési-  
dent du I<sup>er</sup> Congrès Préhistorique de France.  
MORTILLET (Adrien de). — Professeur à l'École d'Anthropologie, Ancien  
Rédacteur en chef de l'*Homme préhistorique*, Président d'honneur  
de la *Société Préhistorique Française*, Président du II<sup>e</sup> Congrès  
*Préhistorique de France*.  
GUÉBHARD (le Dr Adrien). — Professeur agrégé à la Faculté de méde-  
cine de Paris, Président du III<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France,  
ancien Président de la *Société Préhistorique Française*.  
CHERVIN (le Dr). — Président du IV<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France,  
ancien Président de la *Société d'Anthropologie de Paris*.  
BAUDON (le Dr). — Ancien Député, ancien Président de la *Société Pré-  
historique Française*, Président du V<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de  
*France*.  
BALLET (le Dr). — Ancien Médecin militaire, ancien Président de la  
*Société Préhistorique Française*, Président du VI<sup>e</sup> Congrès Préhis-  
torique de France.  
VIRÉ (Armand). — Docteur ès-sciences, Président du VII<sup>e</sup> Congrès Pré-  
historique de France, ancien Président de la *Société Préhistorique  
Française*.  
MARTIN (le Dr Henri). — Ancien Président de la *Société Préhistorique  
Française*, Président du VIII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France.  
BAYE (le baron J. de). — Ancien Président de la *Société des Antiquaires  
de France*, chargé de missions en Russie et en Sibérie, Correspon-  
dant du Ministère de l'Instruction Publique, à Paris.  
BOULE (Marcellin). — Professeur de Paléontologie au Muséum d'His-  
toire Naturelle de Paris, Rédacteur en chef de l'*Anthropologie*,  
à Paris.  
DÉCHELETTE (J.). — Correspondant de l'Institut, Conservateur du  
Musée de Roanne (Loire).  
BONAPARTE (le prince Roland). — Membre de l'Institut de France, Mem-  
bre de la Commission Centrale de la *Société de Géographie de  
Paris*, Membre de la *Société d'Anthropologie de Paris*.  
GUIMET (Emile). — Fondateur du *Musée Guimet*, à Paris.  
DELONCLE. — Conseiller d'Etat, à Paris.  
HANOTAUX (Gabriel). — Membre de l'Académie Française, ancien  
Ministre, à Paris.  
HARLÉ. — Paléontologiste, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées,  
à Bordeaux.  
JULLIAN (C.). — Professeur au Collège de France, Membre de l'Institut  
à Paris.  
LIARD. — Membre de l'Institut, Vice-Recteur de l'Académie de Paris.  
MARTEL. — Rédacteur en chef du Journal *La Nature*, Président de la  
Commission centrale de la *Société de Géographie de Paris*, à Paris.  
MEUNIER (Stanislas). — Professeur au Muséum d'Histoire naturelle,  
à Paris.

REINACH (Salomon). — Membre de l'Institut, Conservateur du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, Professeur à l'Ecole du Louvre, à Paris.

#### MEMBRES DU COMITÉ

MM.

- ATGIER (le Dr). — Ancien Vice-Président de la *Société Préhistorique Française*, Livry (Seine-et-Oise).
- CHAPELET. — Ancien Vice-Président de la *Société Préhistorique Française*, Paris.
- COURTY (Georges). — Géologue attaché au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, Professeur à l'Ecole des Travaux Publics, Paris.
- CROVA (M<sup>me</sup>). — Palethnologue, Cherbourg (Manche).
- DESAILLY. — Ingénieur des Mines, Paris.
- DOIGNEAU (Albert). — Ancien Secrétaire Général adjoint des *Congrès Préhistoriques de France*, Conservateur du Musée, Fontainebleau.
- FLORANCE. — Président de la *Société des Sciences Naturelles du Loir-et-Cher* Blois.
- FOUJU. — Ancien Vice-Président de la *Société Préhistorique Française* et de la *Société des Excursions scientifiques*, Paris.
- FOURNIER. — Professeur de Géologie à la Faculté des Sciences de l'Université, Besançon (Doubs).
- GILLET (Maurice), Trésorier de la *Société Préhistorique Française*, Suresnes (Seine).
- GIRAUX L. — Ancien Trésorier de la *Société Préhistorique Française*, et des *Congrès Préhistoriques de France*, Saint-Mandé (Seine).
- GIVENCHY (P. de). — Secrétaire de la *Société Préhistorique Française*, Paris.
- GOBY (Paul). — Membre de la Commission d'études des Enceintes préhistoriques et de la *Société Préhistorique Française*, Grasse (A.-M.).
- HUE (Edmond). — Président de la *Société Préhistorique Française*, ancien Secrétaire général adjoint des *Congrès Préhistoriques*, Paris.
- IMBERT (Martial). — Ancien Vice-Président de la *Société Préhistorique Française*, Diplômé de l'Ecole du Louvre, Paris.
- LEBEL. — Palethnologue, Paris.
- MULLER (H.). Conservateur du Musée Dauphinois, Grenoble (Isère).
- MARIGNAN (le Dr). — Ancien Président de la XI<sup>e</sup> section de l'A. F. A. S., Marsillargues (Hérault).
- MORIN-JEAN. — Archéologue, Diplômé de l'Ecole du Louvre, Paris.
- PAGES-ALLARY. — Ancien Vice-Président de la *Société Préhistorique Française*, Murat.
- RAMOND-GONTAUD. — Assistant de Géologie au Muséum d'Histoire Naturelle, Paris.
- SCHMIDT (O). — Archéologue, Paris.
- SAINT-VENANT (J. de). — Ancien Inspecteur des Eaux et Forêts, Ancien Vice-Président des *Congrès*, Bourges (Cher).
- SCHAUDEL (L.). — Membre de l'Académie de Stanislas, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
-

## CIRCULAIRE II

---

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

—  
NEUVIÈME CONGRES

—  
Lons-le-Saunier, 1913.

## RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER. — Conformément à la décision prise par la *Société préhistorique de France*, dans sa séance du 1<sup>er</sup> juin 1905, un Congrès préhistorique national, est fondé, sous le titre de **Congrès préhistorique de France**. — Le Comité d'Organisation de chaque Congrès sera constitué par les soins du Conseil d'Administration de la *Société préhistorique Française*.

ART. 2. — Les sessions auront lieu, sauf modifications nécessitées par les circonstances, autant que possible pendant les grandes vacances, ou pendant les vacances de Pâques.

ART. 3. — Le Comité d'Organisation est chargé de la préparation du Congrès. — Son Bureau comprend : un Président, deux Vice Présidents, un Secrétaire général, un Secrétaire général adjoint, deux Secrétaires et un Trésorier.

ART. 4. — A ce Comité doit s'ajoinde, quatre mois avant l'ouverture du Congrès, un Comité local, composé : 1<sup>o</sup> des principales autorités et notabilités du Département et de la Ville où le Congrès aura lieu; 2<sup>o</sup> des Maires des localités où des excursions scientifiques seront organisées; 3<sup>o</sup> des membres du Bureau de la ou des Sociétés savantes de ce Département; 4<sup>o</sup> du Conservateur du ou des Musées dudit Département; 5<sup>o</sup> des représentants de la Presse.

ART. 5. — Le Congrès comprend des *membres titulaires* et des *membres adhérents*.

ART. 6. — Les *membres titulaires* paient une cotisation de *douze francs*; seuls, ils ont le droit au compte rendu de la session.

ART. 7. — Sont seules admises comme *membres adhérents* les personnes faisant partie de la famille des membres titulaires.

ART. 8. — Les *membres adhérents* paient une cotisation de *six francs*; ils peuvent assister aux réunions, aux réceptions, et aux excursions scientifiques. — Ils n'ont pas voix délibérative et n'ont pas droit au compte rendu de la session.

ART. 9. — Toute personne, faisant partie du *Congrès préhistorique de France* comme *membre titulaire* ou comme *membre adhérent*, doit faire connaître son adhésion *deux mois* au moins avant l'ouverture du Congrès. Cette adhésion, ainsi que la cotisation, doivent être adressées au Trésorier du Comité, qui délivrera en échange la Carte de membre titulaire ou adhérent. Cette carte, strictement personnelle, confère les droits inscrits aux articles 6 et 8, ci-dessus, et permet de profiter des réductions de prix consenties par les Compagnies de transport (Chemin de fer et autres, pour le Congrès).

ART. 10. — Le bureau du Comité d'Organisation fera procéder, chaque année, dès l'ouverture de la première séance du Congrès, à l'élection du Bureau définitif, lequel sera chargé de la direction de la session.

ART. 11. — La Session du Congrès comprend :

- a) Une séance publique d'inauguration, présidée par le Président du Comité d'Organisation;
- b) Des séances ordinaires de travaux et discussions ;
- c) Des visites aux Musées, ainsi qu'aux principales curiosités de la ville où se tient le Congrès.

ART. 12. — Les *membres titulaires* du Congrès, désireux de faire des présentations ou des communications sur une question préhistorique quelconque, sont priés d'en faire connaître le titre au Secrétaire général, *deux mois* au moins avant l'ouverture du Congrès, en vue de la préparation du programme des sujets qui seront traités pendant le cours de la session.

ART. 13. — Un compte rendu du Congrès sera publié le plus rapidement possible par les soins du Bureau.

ART. 14. — Aucune présentation, communication ou autre, ne devra excéder la durée de *dix minutes*, à moins que l'Assemblée, consultée, n'en décide autrement.

ART. 15. — Tout *membre titulaire* du Congrès, qui aura pris la parole dans une séance, devra, dans les vingt-quatre heures, remettre aux Secrétaires des séances un Résumé de sa communication, pour la rédaction des procès-verbaux.

ART. 16. — Tout mémoire manuscrit, qui n'aura pas été remis en séance, devra parvenir au Secrétaire général du Congrès dans le mois qui suivra la séance de clôture de la session.

ART. 17. — Le Bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident non prévu par le Règlement.

---

## CONSEILS AUX MEMBRES DU CONGRÈS.

---

### I. — RENSEIGNEMENTS D'ORDRE SCIENTIFIQUE.

#### 1° Impression des Comptes rendus du Congrès.

1° **Etat des Manuscrits.** — MM. les auteurs de Communications sont instamment priés de remettre leurs manuscrits, au complet, *avec indication de l'emplacement des Figures*, le plus tôt possible. — Ils devront y joindre, *bien isolés du texte*, tous les documents pour l'illustration (photographies, dessins à l'encre de chine sur bristol ; ou zincs), en ayant soin d'inscrire **au dos de chacun** de ces documents :

1° Les nom et prénom de l'auteur, très lisiblement écrits ; 2° le titre de la communication à laquelle se rapporte la figure ; 3° le texte de la légende, qui doit figurer dans le compte rendu, et qui doit être *répété* à sa place dans le manuscrit (*ce qu'on oublie toujours de faire*) ; 4° le numéro d'ordre de la figure, correspondant aux indications du manuscrit. — N.-B. Pour **chaque** manuscrit, la première figure dans le texte portera le numéro **1**. Les planches hors texte seront numérotées également à partir de **I**.

2° **Texte.** — Quant au texte des manuscrits, on évitera bien des *erreurs*, en écrivant toujours, très *lisiblement*, de préférence en MAJUSCULES D'IMPRIMERIE, les noms des Lieux dits, qu'il faut faire suivre toujours de celui de la Commune dont ils dépendent.

3° **Remise des Manuscrits.** — AVANT LE CONGRÈS, tous les manuscrits et tous les documents concernant l'illustration (photographies, dessins, clichés), doivent être **exclusivement** adressés au Secrétaire général du Comité d'organisation du Congrès : M. le Dr Marcel BAUDOIN, 21, rue Linné, à Paris (5<sup>e</sup>), chargé de leur concentration.

PENDANT ET APRÈS LE CONGRÈS, tous les manuscrits et tous les documents concernant l'illustration, non remis en séance, **DEVONT** être **exclusivement** adressés, **sous pli recommandé**, au Secrétaire général adjoint du Comité d'Organisation du Congrès, chargé de leur concentration : M. Charles SCHLEICHER, 34 bis, rue Molitor, PARIS.

Aucun manuscrit, dessin, photographie, cliché-zinc, etc., ne sera admis après le PREMIER NOVEMBRE.

4° **Discussion.** — MM. les Congressistes, prenant part aux DISCUSSIONS, reçoivent, après chaque séance, le texte des notes prises par MM. les Secrétaires, relativement à leurs observations. — Ces notes doivent être revues par les auteurs, et rendues le jour même aux Secrétaires des séances.

## 2° Illustrations des Communications scientifiques.

Nous recommandons à tous ceux de nos membres, qui nous enverront des Mémoires, de n'y joindre que des *dessins* susceptibles d'être *reproduits*. Il faut, pour les exécuter : 1° employer une *encre bien noire*, sur du papier *bien blanc*, sans trace de crayon, si ce n'est de crayon bleu; 2° de faire des écritures assez grosses et assez grasses pour que les plus petits caractères, réduits 3 ou 4 fois, aient encore au moins un millimètre; 3° mettre toujours le *Nord* en haut, et l'*Echelle* sous forme de ligne graduée, non de fraction numérique. Le tout encadré ou non, mais condensé dans l'espace le plus juste possible. — Grâce à cela, nous pourrions plus facilement faire exécuter les clichés, qui, après avoir illustré le VOLUME DU CONGRÈS, demeurent à la disposition des auteurs pour publications ultérieures.

## II. — RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

**Officiers et Militaires.** — Les MILITAIRES, qui le désirent sont, sous les réserves d'usage, autorisés à assister et à prendre part aux Congrès organisés par la *Société préhistorique Française* [Extrait du *Bulletin Officiel du Ministère de la Guerre*, part. suppl., p. 486, mai 1910].

---

### CIRCULAIRE III

---

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

—  
NEUVIÈME CONGRÈS

—  
Lons-le-Saunier, 1913.

### Renseignements généraux

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ COLLÈGUE,

Nous sommes heureux de vous annoncer que le Comité d'Organisation du IX<sup>e</sup> CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, qui doit avoir lieu à LONS-LE-SAUNIER, du 27 Juillet au 2 Août 1913, a déjà reçu un certain nombre d'adhésions, venant des différentes parties de la France, et même de l'Étranger (Amérique, Angleterre, Belgique, Portugal, Italie, Russie, Suisse, etc.).

Aussi le Comité vous serait-il reconnaissant de vouloir bien faire de suite, auprès des personnes susceptibles de s'intéresser aux Sciences préhistoriques, des démarches pressantes pour les inviter à nous adresser, sans plus tarder, leur ADHÉSION; et, s'il y a lieu, le TITRE DE LA COMMUNICATION qu'elles seraient disposées à faire à ce Congrès.

Nous espérons que vous voudrez bien faire partie du IX<sup>e</sup> Congrès

*préhistorique de France et vous y faire inscrire de suite, ne fût-ce que pour vous assurer, au prix de souscription, son importante publication, lors même que vous ne pourriez y assister en personne.*

Les Compagnies de Chemins de fer français ont accordé, suivant l'usage, aux membres, qui se rendront à Lons-le-Saunier, pour assister au Congrès, une réduction de 50 % sur les prix des places du tarif général.

Cette réduction sera appliquée, au moyen de LETTRES D'INVITATIONS SPÉCIALES, qui seront établies par le Secrétariat général du Congrès et adressées en temps voulu à toutes les personnes qui auront versé le montant de la cotisation, entre les mains du Trésorier, **avant le 25 juin 1913, dernier délai.**

Cette réduction sera applicable, également, aux *Excursions en Groupe*, s'il y en a par voie ferrée, à l'issue du Congrès, avec retour obligatoire à Lons-le-Saunier.

La ville de Lons-le-Saunier et le Conseil général du Jura, les Sociétés scientifiques locales, ont bien voulu témoigner au Congrès le vif intérêt qu'ils lui portent, en votant des subventions très importantes, ou en préparant à cette session un accueil particulièrement sympathique. — Forte ainsi de l'appui de tous, l'organisation matérielle de cette réunion est désormais aussi bien assurée que les précédentes ; et son succès scientifique est partant absolument certain.

Un **Comité local**, dont on trouvera ci-inclus la composition, a été formé à Lons-le-Saunier sous la Présidence d'honneur de M. Abel-Louis GIRARDOT, le géologue et préhistorien jurassien, et la Présidence effective de M. Emile MONOT, Professeur de Première au Lycée, ancien Président de la *Société d'Emulation du Jura*.

Ce Comité fonctionne régulièrement depuis Mars 1913, et s'occupe dès maintenant d'organiser les *Réceptions*, qui pourront avoir lieu pendant la session.

M. LEJAY, Fondé de pouvoirs à la Recette générale du Jura, Trésorier du Comité *local*, est autorisé à recevoir les cotisations des membres qui habitent la ville de Lons-le-Saunier et le Département du Jura.

Ces cotisations sont fixées à **Douze Francs** pour les membres titulaires, et à **Six Francs** pour les membres adhérents. Mais ne sont admis comme *Membres adhérents* que les personnes de la famille même d'un membre titulaire.

Plusieurs questions importantes, concernant la Préhistoire de la contrée, ont été mises à l'ordre du jour, en particulier l'étude des PALA-FITTES et des TUMULUS du JURA, qui ont fourni, comme on le sait, des vestiges importants de l'HOMME NÉOLITHIQUE et de l'HOMME des MÉTAUX. — Le Congrès visitera les lieux de trouvailles et assistera à des *Fouilles*.

Aussi nous permettrons-nous d'inviter, en particulier, tous les Préhistoriens de la région, tous les amis du Folklore local et des Traditions

populaires, ainsi que nos confrères, les Savants étrangers, à prendre part aux discussions qui auront lieu à cette occasion.

Le Comité serait reconnaissant aux membres titulaires du Congrès de vouloir bien lui communiquer, le plus tôt possible, les titres des sujets qui les intéressent le plus spécialement, et sur lesquels ils se proposent de prendre la parole, de façon à pouvoir provoquer un véritable mouvement d'idées autour d'eux, pour le grand profit de la Science préhistorique.

En dehors des questions qui s'imposaient en l'occurrence, le Comité a déjà reçu l'annonce d'un certain nombre de Communications, qui seront faites dans les diverses séances, et dont nous publierons ultérieurement la liste, avec les titres qui nous auront été adressés à temps.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité d'Organisation :

<i>Le Secrétaire général fondateur,</i>	<i>Le Président,</i>
D <sup>r</sup> MARCEL BAUDOUIN (de Paris),	LÉON COUTIL (de l'Eure),
Secrétaire général de la	Ancien Président de la
<i>Société préhistorique Française,</i>	<i>Société préhistorique Française.</i>
Rédacteur en chef de <i>l'Homme Préhistorique.</i>	

Toutes communications ou demandes de renseignements doivent être adressées à M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN, Secrétaire général du Comité, à Paris, rue Linné, 21.

### AVIS AUX CONGRESSISTES

MM. les membres du Congrès, qui ont des communications à faire aux séances, sont instamment priés d'en informer M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN, Secrétaire général, 21, rue Linné, Paris V<sup>e</sup>.

Ils sont également priés de vouloir bien rédiger leurs communications définitivement, afin de pouvoir remettre les textes et les documents pour l'illustration, prêts à être imprimés, à la fin de chaque séance du Congrès, aux secrétaires des séances. — Ceci afin d'éviter tout retard dans la publication du Compte Rendu.

### RAPPEL DES COTISATIONS

Les **Adhésions** et **Cotisations** sont reçues, dès maintenant, chez M. E. TATÉ, Trésorier du Comité d'organisation, 9 bis, rue Michel-Ange, Paris (Seine).



## COMITÉ LOCAL.

---

### PRÉSIDENTS ET MEMBRES D'HONNEUR.

M. GUILLEMAUT, Préfet du Jura. — M. Georges TROUILLOT, Sénateur, ancien Ministre, Président du Conseil général du Jura. — M. Louis LEGRAND, Maire de Lons-le-Saunier et Conseiller d'arrondissement. — Les *Sénateurs du Jura* : M. Stéphen PICHON, ancien Ministre, Vice-Président du Conseil général, Maire; — M. MOLLARD (de Dôle). — Les *Députés du Jura* : MM. le D<sup>r</sup> CHAPUIS, Conseiller général du Canton de Lons-le-Saunier, ancien Maire de cette ville; — Ch. DUMONT; — G. PONSOT; — Aimé BERTHOD. — MM. les Membres de la Commission départementale du Conseil général du Jura. — M. le Président du Tribunal civil, à Lons-le-Saunier. — M. le Général BERTIN, Commandant la 25<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie, à Lons-le-Saunier. — M. JEANPERRIN, Inspecteur d'Académie, à Lons-le-Saunier. — M. BAZAILLES, Conservateur de la 13<sup>e</sup> Conservation des Forêts, à Lons-le-Saunier. — M. SARRAIL, Trésorier-payeur général du Jura, à Lons-le-Saunier. — MM. les Maires de Baume-les-Messieurs; Chaux-du Dombief (Illy); Arbois et Salins.

### BUREAU DU COMITÉ.

#### Président d'Honneur.

M. Louis-Abel GIRARDOT, Professeur honoraire du Lycée, Conservateur du Musée, ancien Secrétaire général du Congrès des Sociétés savantes Franc-Comtoises, Membre et Délégué pour le Jura de la S. P. F., 28, rue des Salines, à Lons-le-Saunier.

#### Président.

M. Emile MONOT, Professeur de Première au Lycée Rouget-de-Lisle, Ancien Président de la *Société d'Émulation du Jura*, Directeur du *Vieux Lons*, 10, place Perraud, à Lons-le-Saunier.

#### Vice-Présidents.

M. Julien FEUVRIER, Professeur honoraire du Collège de l'Arc, Conservateur du Musée de la Ville, ancien Président du Congrès des Sociétés savantes Franc-Comtoises, membre de la S. P. F., à Dôle (Jura).

M. Maurice PERROD (l'Abbé), Président de la *Société d'Émulation du Jura*, ancien Président du Congrès des Sociétés savantes Franc Comtoises, Aumônier des lycées, 26, rue Rouget-de-Lisle, à Lons-le-Saunier.

**Secrétaire Général.**

M. Maurice PIROUTET, Licencié ès-sciences naturelles, membre de la S. P. F., à Salins (Jura).

**Secrétaire Général-adjoint.**

M. Louis LEBRUN, Professeur adjoint au Lycée Rouget-de-Lisle, Licencié ès-sciences naturelles, 9, rue Saint-Lazare, à Lons-le-Saunier.

**Secrétaire.**

M. Honoré CARREZ, Secrétaire de la *Société d'Émulation du Jura*, 77, rue de Courbouzon, à Lons-le-Saunier.

**Trésorier.**

M. A. LEJEY, Chef de service à la Trésorerie générale du Jura, 9, rue Sébile, à Lons-le-Saunier.

**MEMBRES DU COMITÉ.**

M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Jura. — MM. les Conseillers de Préfecture. — MM. les Chefs de bureaux de Division de la Préfecture. — MM. les Adjoints au Maire de Lons-le-Saunier. — MM. les Membres des Bureaux des Sociétés savantes du Département du Jura. — MM. les Membres de la Presse de Lons-le-Saunier et du Jura. — MM. les Conservateurs des Musées du Département (Arlay, Champagnole, Morez, Poligny, Saint-Claude, Salins, Dôle et Lons-le-Saunier). — M. le Président du *Syndicat général d'Initiative* du Jura français, à Paris. — M. le Président du *Syndicat d'Initiative* de l'arrondissement de Dôle (Jura). — MM. les Architectes des Monuments historiques du Jura. — MM. les Inspecteurs primaires, Lons-le-Saunier. — M. l'Architecte départemental, Lons-le-Saunier. — M. le Proviseur du Lycée, Lons-le-Saunier. — Madame la Directrice du Lycée de Jeunes filles. — M. le Directeur de l'École Normale des Instituteurs. — Madame la Directrice de l'École Normale des Institutrices. — M. le Professeur d'Agriculture du Jura.

**MM.**

ARENBERG (le Prince Ernest d'), Vice-Président du Syndicat Le Jura Français, 75, avenue Marceau, Paris; et Arlay (Jura).

BARBET (Jules), Président du S. G. I. J. F., Chevalier de la Légion d'honneur.

BARRAND, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, Paris.

BLAISE, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Lons-le-Saunier.

BOILLEY (E.), Ancien Receveur des finances, de Pontarlier (Doubs), ancien Conseiller général et ancien Maire d'Arbois, Domaine de Grange-Perrey, par Arbois (Jura).

BOURGEAT (Le Chanoine E.), Docteur ès-sciences naturelles, ancien Professeur de Géologie et Doyen de la Faculté Catholique des Sciences de Lille, ancien Vice-Président de la Société Géologique de France, Dôle (Jura).

- BRUNE (Abbé Paul), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Conservateur des Antiquités du Jura, Mont-sous-Vaudrey (Jura).
- BUCHIN (Dr Marcel), Membre de la S. P. F., 78, Boulevard Sébastopol, Paris; et Courbouzon (Jura) (En été).
- CHALAIN (Louis de), Commandant d'Artillerie en retraite, Château de Chalain, Doucier (Jura).
- CHALAIN (Maurice de), Maire de Fontenu, Château de Chalain, Doucier (Jura).
- CHAUDEY, Inspecteur des Forêts, Lons-le-Saunier.
- CHEVAUX (Henri) (du Jura), Ingénieur des Ponts et Chaussées, Tunis (Tunisie).
- CHEVROT (Dr), ancien Conseiller général, Maire de Bletterans, Président de la Section de Lons-le-Saunier du Club Alpin, Bletterans (Jura).
- CHIVRÉ (Le Vicomte Urbain de), Arlay (Jura).
- COMPAGNON (Dr J.), Montmirey-le-Château (Jura).
- FUMEY, Licencié ès-sciences, Conservateur du Musée, Arbois (Jura).
- GAGNEUR (D.), Avoué, Dôle (Jura).
- GAURICHON (Capitaine) (du Jura), Tours (Indre-et-Loire); et Domaine de La Chaux-Denis, près Pont d'Hery (Jura).
- GROSJEAN (Henri), Clairvaux (Jura).
- HETIER (François), Botaniste, Arbois (Jura).
- HUGON (Edouard), Instituteur, Savigna, par Arinthod (Jura).
- JOBETZ (Henri), Ingénieur des Mines, ancien Député, Morez (Jura).
- KOPP, Agent voyer en chef du Département du Jura.
- Küss, Pharmacien, Lons-le-Saunier.
- LIBOIS, Archiviste du Département, Lons-le-Saunier.
- MIDON (Louis), Directeur de la Caisse d'Épargne, Conservateur du Musée, Champagnolle (Jura).
- Le MIRE (Paul-Noël), Château de Mirevent, par Pont-de-Poitte (Jura), Maire de cette commune, et 39, avenue de Breteuil, Paris.
- PERRON (abbé P.), Curé-doyen, Bletterans (Jura).
- POIFFAUT (Th.), Chaussin (Jura).
- POTARD, Instituteur en retraite, Doucier (Jura).
- PROST (Camille), Conseiller d'arrondissement, Maire, Champagnolle (Jura).
- PROST (Henri), Banquier, Délégué départemental du Touring-Club pour le Jura, Lons-le-Saunier.
- PROST (Maurice), Banquier, Lons-le-Saunier.
- RAFFOUR (Dr Louis), Secrétaire du *Syndicat général d'Initiative du Jura*, Délégué du T. C. F., Dôle.
- RICHERATTEAU, Conseiller général, Clairvaux.
- VILLARD (Honoré de), Commandant d'artillerie de réserve, Château de Mireval, près Lons-le-Saunier (Jura).
- VUILLAUME (Fernand), Secrétaire Général du *Syndicat général d'Initiative du Jura*, 1, rue Gossec, Paris-XII.



## CIRCULAIRE IV

### CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

NEUVIÈME SESSION

Lous-le-Saunier, 1913.

### PROGRAMME GÉNÉRAL.

Le *Neuvième Congrès Préhistorique de France* s'ouvrira, à LONS-LE-SAUNIER, le Dimanche 27 Juillet 1913, jour de la grande *Fête locale*, sous la Présidence de M. Léon COUTIL (de l'Eure), ancien Président de la *Société Préhistorique Française*, et se clôturera le Samedi 2 Août, au soir.

#### A. — SÉANCES ET EXCURSIONS LOCALES.

**Dimanche soir, 27 Juillet.** — Séance publique d'Inauguration du Congrès, à 4 heures du soir, au GRAND THÉÂTRE, Place de la Liberté. [Musique militaire].

Le soir, à 8 h. 1/2, RÉCEPTION, par la Municipalité, au FOYER DU GRAND THÉÂTRE, Place de la Liberté.

**Lundi 28 Juillet.** — A 9 heures, première séance des Travaux, à la grande SALLE DES FÊTES. [Promenade de la Petite Chevalerie]. Correspondance. — Nomination du Bureau définitif. — Communications et discussions scientifiques.

A 2 heures (Après-midi). — Séance pour la continuation des communications et discussions scientifiques.

A 4 heures. — Photographie d'ensemble du Congrès, devant le Grand Théâtre, par M. DEMAY, photographe.

4 heures 1/2, Visite du MUSÉE à l'HOTEL DE VILLE [Musée: Conservateur, M. Girardot. Préhistoire. Néolithique: Objets lacustres du lac de Clairvaux et pirogue du lac de Chalain; os travaillés; pierre; étoffes; faune. Objets de l'âge du Bronze, des Tumulus du 1<sup>er</sup> Age du Fer; de l'époque gallo-romaine et de l'époque franque. — Carte en relief du Jura. — Fossiles et Minéralogie du Jura].

A 5 h. 1/2, visite du MUSÉE DES BEAUX-ARTS [Peintures. Gravures de Gaillard. Sculptures de Perraud], à l'Hôtel de ville.

Le soir, à 9 heures, **Conférence de Vulgarisation**, publique, au GRAND THÉÂTRE, avec nombreuses Projections lumineuses (environ 80) sur LES TUMULUS DE L'EST DE LA FRANCE et LE PREMIER AGE DU FER DANS L'EUROPE CENTRALE, par M. Léon Coutil, Président du Comité d'Organisation du Congrès.

**Mardi, 29 Juillet.** — Le matin (9 heures) et l'après-midi (2 heures) : Séances pour la continuation des communications et discussions scientifiques.

Le soir, à 4 h. 1/4 : VISITE, à pied, sous la direction de M. E. MONOT, Président du *Comité local*, et de M. l'Abbé PERROD, Président de la *Société d'Émulation du Jura*, des MONUMENTS DE LA VILLE : Eglise des Cordeliers (xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles). Caveau des de Chalon-Arlay, prince d'Orange. Hôtel de Ville (xviii<sup>e</sup>), à l'emplacement du Château des de Chalon. — Eglise Saint-Désiré, construite sur une très ancienne crypte romane. — Hôpital (xviii<sup>e</sup>) : grille, laboratoire, pharmacie, cuisines du xviii<sup>e</sup>, table Louis XIV. Buste de Xavier Bichat (dans la cour). — Palais de Justice. — Statue de Rouget de Lisle, par Bartholdi. — Tour de l'Horloge (xviii<sup>e</sup>). — Statue du général Lecourbe, par Etex. — Rue du Commerce avec ses anciennes arcades. — Buste du sculpteur Perraud, par M. Claudet, devant l'Hôtel de Ville. — Casino. Etablissement de bains salins, dans un parc de sept hectares, etc.

Le soir, à 8 h. 1/2, CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES, avec PROJECTIONS LUMINEUSES, à la grande SALLE DES FÊTES [*Programme spécial*].

**Mercredi, 30 Juillet.** — Le matin (9 heures) et l'après-midi (2 h.), séances de travaux : Continuation et fin des communications, discussions scientifiques. — *Séance de Clôture du Congrès* : 3 h. 15 du soir.

Après-midi, à 3 h. 1/2, EXCURSION GÉNÉRALE, en *Automobiles*, aux STATIONS DE L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE ET DE L'ÂGE DES MÉTAUX AUX ENVIRONS DE LONS-LE-SAUNIER [*Programme spécial*]. — **Prix : 3 Francs.**

1<sup>o</sup> LE Puits SALÉ (LONS-le-Saunier). — 2<sup>o</sup> Les SALINES DE MONTMOROT [exploitées dès l'époque gallo-romaine] (couche de sel de 30 mètres, située à 120 et 130 mètres de profondeur). — 3<sup>o</sup> Le CAMP, sur le monticule, de MONTMOROT [Poteries néolithiques et du bronze : Tranchées de M. Girardot]. — *Donjon de la Reine Clotilde*, reconstruit au XII<sup>e</sup> siècle. — 4<sup>o</sup> Le Plateau de MONTCIEL : *Tumulus* fouillés par M. Girardot.

Le soir, à 7 h. 1/2 : BANQUET officiel du CONGRÈS (HOTEL DE GENÈVE ET PARIS). — **Prix : 5 Fr. 50.**

Les séances des travaux du Congrès se tiendront, chaque jour (28, 29 et 30 Juillet), à la Grande SALLE DES FÊTES, derrière le *Théâtre* [Entrée sur la Promenade de La Petite Chevalerie]. — Le Secrétariat du Congrès y sera installé. — Il sera ouvert, dès le Dimanche matin, 27 Juillet, chaque jour : le matin de 9 à 11 heures ; dans l'après-midi, de 2 à 4 heures.

---

## B. — EXCURSIONS GÉNÉRALES DU CONGRÈS.

(Programme spécial, détaillé, pour chacune d'elles).

**Toutes les Excursions auront lieu en Automobiles.**

Etant donné LE NOMBRE LIMITÉ DES PLACES DISPONIBLES [*Une centaine seulement*], ON EST PRIÉ DE S'INSCRIRE FERME, SI POSSIBLE, A L'AVANCE, POUR S'ASSURER D'UNE PLACE (1).

### I. — PREMIÈRE GRANDE EXCURSION.

**Jeudi 30 Juillet (70 K<sup>m</sup>).** — **Les Grottes d'Arlay et Baume-les-Messieurs** (2). — LARNAUD [Cachette du Bronze (Musée de Saint-Germain). Conférence : A. de Mortillet]. — BLETTERANS. — ARLAY. — *Pierre Levée* [Mégalthé à étudier. — *Châteaux* du XI<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, au Prince d'Arenberg; Maison féodale du XVI<sup>e</sup> siècle. — Grotte de Saint-Vincent (*Magdalénien*) : fouilles Guérin, Berthelet et Passier, Girardot, etc. — VOITEUR (*Tumulus* ; ruines de Château Chalon ; la Baume-au-Guerrier ; grotte-refuge). — *Rochers de Gibga* : Cascade rocheuse très pittoresque, donnant accès à la vallée de Baume. Nombreuses excavations dans les falaises. — ABBAYE DE BAUME [constructions du VI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> siècles : tombeaux, stalles, retable très remarquable du XVI<sup>e</sup> siècle] (Conférence de M. l'Abbé Brune).

DÉJEUNER : Hôtel des Grottes [BAUME-LES-MESSIEURS]. — Visite des *Grottes paléolithiques* [Eclairage électrique; longueur : 2 kilomètres]. — Source du Dard. — A côté, *Village Larnaudien*, fouillé par Clos (1865 à 1870). A. Viré (1895-1896). Couil (1913) — Fouille de la *Grotte des Romains*. — LES ECHELLES DE CRANÇOT. — LE CAMP DE SERMU [Eperon barré néolithique]. — LES TUMULUS de Crançot (fouilles) : Groupes de Champenet et la Pérouse ; Crans [Villa G. r.; légende de ville détruite]. — Retour à Lons-le-Saunier à 7 heures du soir. — **Prix : 17 Fr.**

### II. — GRANDE EXCURSION DE DEUX JOURS (3).

**Vendredi 1<sup>er</sup> Août (100 K<sup>m</sup>).** — Les treize **Lacs du Jura Lédonien** [Clairvaux; Chalain; Bonlieu; Ilay, Le Hérisson; etc.], — CONLIÈGE. — REVIGNY. — PONT DE POITTE : Château de Mirevent [Fouilles de M. Le Mire. Visite de la Collection Le Mire]. —

(1) Dès que le nombre des places dont il pourra être disposé sera atteint, AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA PLUS ÊTRE ACCEPTÉE.

(2) Les Congressistes, *guides* habituels des Voitures, sont priés de se munir de *Cartes d'Etat-major*, au 1/50.000, vu la *complexité* et la *difficulté* des itinéraires.

(3) Cette Excursion ne peut pas être scindée.

SAUT DE L'AIN [MARMITES]. — BOISSIA : *Glacière*. CLAIRVAUX [Vieux château; église et stalles du xv<sup>e</sup> siècle] : Grand lac 1400 × 400 × 700; petit lac 700 × 500. Fouilles spéciales pour le Congrès, par M. Grosjean, près de la Motte aux Magnins. Conférence de A. Girardot. — Pépinière de Saugeot. — Bonlieu.

DÉJEUNER à BONLIEU (Hôtel du Lac), l'Interlaken du Jura [Lac de Bonlieu]. — Cascades du Hérisson (Niagara jurassien, 55 mètres). — Saut Girard. — Pic du Grand Bec (1.006 mètres). — Lacs de la Motte, du Grand et Petit Maclus, de Narlay, de Fiogey, du Val et de Chambly. — Ménétrux-en-Joux. — LAC DE CHALAIN [Fouilles par Girardot (1904-1906), H. Chevaux, Feuvrier, etc. : 4 pirogues (Musées de Lons-le-Saunier, Dôle, Saint-Claude); os travaillés; pierres; étoffes; faune déterminée par M. Hue; bronze très rare]. — CHAMPAGNOLE (Fouilles Girardot: Camps, etc. — Conférence par M. Girardot].

ARBOIS. — Statue de Pasteur; allocution par le D<sup>r</sup> H. Martin; maisons en arcades; ancien couvent des Minimes; tour Vellefaux; église Saint-Just (xv<sup>e</sup> siècle); vieux château (xv<sup>e</sup> siècle); église Notre-Dame (1384); clocher (xviii<sup>e</sup> siècle); hôpital (1681). — *Grotte des Planches*, à 5 kilomètres [Fouilles A. Viré: poterie et éclats de silex; à l'intérieur, au-delà d'un lac, mur avec charbons, grands vases ornés, squelettes humains avec collier]. — DINER et COUCHER.

**Samedi 2 Août (110 K<sup>m</sup>).** — Les **Tumulus de Salins et Nansous-Sainte-Anne**. — CAMP DE MESNAY : Rempart calciné du Bronze I et II, avec tumulus autour. En face, sur la hauteur, tumulus de Parençot, de Champ Peupin (20<sup>m</sup> de diamètre et 2<sup>m</sup> de hauteur): premier groupe de la forêt de Moidons-Papillard; hochäcker [cultures contemporaines de l'âge des tumulus d'Ivory]; tumulus de l'âge du fer. Explications sur place des fouilles exécutées par M. Piroutet. — DOMAINE DE GRANGE PERREY. [Fouilles de tumulus par E. Boilley et A. de Mortillet. Visite de la collection. Fouilles spéciales pour le Congrès par M. Boilley, visite de ses collections. — Route de Salins. — *Station Tardenoisienne de Morno*.

VISITE DE SALINS. — MUSÉE. — Collections Claudet [ancienne collection Germain (bronze), de M. Pernet-Lebrun (Hôtel du Balcon) (gallo-romain)]; et Rouget (néolithique et bronze). — Maison Lacroix, construite au xvi<sup>e</sup> siècle par des banquiers lombards. Place d'armes; statue du général Clerc, par Perraud; hôtel de ville du xviii<sup>e</sup> siècle; chapelle de Notre-Dame Libératrice du xvii<sup>e</sup> siècle; fontaine Desvosges (1720). [Sources salées [dans de vastes souterrains construits au xi<sup>e</sup> siècle]. Etablissements de

bains salins. Statue du Vigneron, par M. Claudet; église Saint-Anatoile (mon. hist. des xi<sup>e</sup>, xiii<sup>e</sup>, xvi<sup>e</sup> siècles : pierres tombales, stalles du xv<sup>e</sup> siècle); Fort Belin (474 marches pour y accéder); ancien couvent de Carmélites; ruines d'un château fort où naquit saint Claude, et de l'ermitage où saint Anatoile, patron de la ville, finit ses jours. — Sur la hauteur, tilleul des Granges Sauvaget (18 mètres de diamètre). Voie romaine de Bligny.

DÉJEUNER à SALINS : Hôtel des Messageries.

CERNANS [à 15 minutes du pays : Camp néolithique de *Grand-champ*; station préhistorique, découverte par A. Fardet]. — DOURNAN [forêt de sapins; voie romaine pavée, à gauche]. — SAINTE-ANNE. — *Glaciaire* (Wurmien). — Le PONT DU DIABLE [L'arche est à 23 mètres du fond du ravin d'un côté, et de l'autre à 75 mètres, au-dessus d'un torrent descendant en cascades]. — CROUZAT [ruines du Château de *Sainte-Anne*, démantelé au xvii<sup>e</sup> siècle]. — Maisons de *Migette*: ruines d'une abbaye de Dames urbanistes (xiv<sup>e</sup> siècle). — Nombreux lacets. — NANS-SOUS-SAINTE-ANNE, dominée par les hauteurs de SAINTE-ANNE. Montricharde, Montmahoux. Nombreux tumulus (Piroutet). Château de *Sophie de Monnier* [qui a inspiré à Mirabeau ses *Lettres d'amour* à la prison de Vincennes]. — *Source du Verneau*. — *Grotte Sarrazine*, abritée par le Manteau de Saint-Christophe (traversée du *Lison*; escalade des rochers; on passe dans une crevasse). — En face le moulin, sentier conduisant au *Puits Billard*, cascade contre la paroi. [Grotte fouillée par A. Viré] Conférence. — A droite, plateaux d'Alaise et Amancey, célèbres par leurs tumulus (Musée de Besançon). — SAIZENAY. — Le *Mont Poupet* (853 mètres; monument aux combattants de 1871, sous un saule)

SALINS. — Retour par Pagnoz (*Glaciaire* : Rissien) et Mouchard (1). — POLIGNY [Source de l'Orain; vieilles maisons dans la Grande Rue; Hôtel de Ville (xvii<sup>e</sup> siècle); et Musée avec le squelette de *Dimodosaurus Poligniënsis*, saurien triasique trouvé près de Saint-Lothain; couvent des Jacobins; halle; statue du général Travot par Maindron (réplique à la Roche-sur-Yon). Eglise Saint-Hippolite (1429); tour de la Sergenterie; saline aux environs]. — BUVILLY [station de pointes de flèches en silex]. — Retour à LONS-LE-SAUNIER. — **Prix : 44 Fr. 50.**

(1) Les Congrëssistes, VOYAGEANT A PLEIN TARIF, qui voudraient partir directement pour PARIS, pourront prendre, ce soir là, un train au passage à Mouchard.

III. — TROISIÈME GRANDE EXCURSION.

*Excursion organisée spécialement par M. le Président du Congrès*  
[Pas de programme].

**Dimanche 3 Août.** — *Saint-Claude et ses environs* [Trajet : 140 Kilomètres]. — LONS. — Départ : 8 h. du matin. — REVIGNY. LA BIFURCATION. CLAIRVAUX. CHATEL DE VAUX. ETIVAL. LES CROZETS. SAINT-LUPICIN. PONT-DU-LISON. — SAINT-CLAUDE [arrivée à 11 heures]. — Route de Septmoncel : Moulin de Montépilé; *Roche percée*. — Retour à SAINT-CLAUDE.

DÉJEUNER à l'HOTEL DE FRANCE [midi]. — A 1 heure 15 : Visite de la Cathédrale [*Stalles*] et des promenades. — MUSÉE. — Visite des fabriques de pipes, de celluloid, taillerie de pierres fines, etc.

DÉPART de Saint-Claude [3 heures]. — Retour par LAVANS, VILLARDS D'HÉRIA (*Pont des Arches*), MOIRANS, BRILLAT, ORGELET, SAINT-MAUR, MONTAIGU. — LONS [Arrivée à 6 heures 30]. — DISLOCATION DU CONGRÈS. — **Prix : 23 Francs.**

C. — EXCURSIONS HORS CONGRÈS.

VILLE DE DOLE. — Les Congressistes visiteront avec le plus grand intérêt la ville de Dôle. — MUSÉE (M. FEUVRIER, conservateur). — Monuments et très nombreuses Maisons des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Eglise N.-D. Hôtel de Ville et tour de Vergy ; maisons de la Grande-Rue ; fontaine de l'Enfant ; ancienne Université ; maison de Jean Boyvin ; Palais de Justice ; fontaine de C. F. Attiret ; hôtel de Balay avec ses grilles ; couvent des Ursulines ; collège de l'Arc ; Hôtel-Dieu ; Hôtel de Vurry ; statues de Pasteur, de Grévy, etc.

---

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.

1<sup>o</sup> CARTES.

LONS-LE-SAUNIER. — *Plan de la Ville de Lons-le-Saunier.* — Chez tous les Libraires de Lons-le-Saunier.

JURA. — *Carte du Département du Jura.* — Chez les Libraires de Lons-le-Saunier. — Paris : Hachette ; Barrère.

Cartes de l'Etat-Major au 1/50.000 : Feuille de Lons-le-Saunier (n<sup>o</sup> 138) (N.-O.) ; Feuille de Lons-le-Saunier (n<sup>o</sup> 138) (N.-E.) ; Feuille de Lons-le-Saunier (n<sup>o</sup> 138) (S.-O.) ; Feuille de Lons-le-Saunier (n<sup>o</sup> 138) (S.-E.) ; Feuille de Besançon (n<sup>o</sup> 126) (S.-E.).

*Cartes du Service vicinal* (Ministère de l'Intérieur) au 1/100.000 [Librairie Hachette, Paris].

*Carte géologique du Service des Mines* au 180.000 [Feuille de Lons-le-Saunier : n<sup>o</sup> 138].

2° GUIDES.

Bourgogne, Morvan, Jura, etc. (Collection du Guide Joanne); par E. FLORENCE et PAILLAN (1912) (mis au courant pour 1913). — Librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, 1911. — 49 cartes et 27 plans. — Edition 1911. — Prix: 7 fr. 50.

SOCIÉTÉ DU JURA PITTORESQUE. — Lons-le-Saunier-les-Bains (Jura) et ses environs pittoresques. — 32 p.; nombreuses illustrations.

SOCIÉTÉS DES EAUX MINÉRALES DE LONS-LE-SAUNIER. — Carnet guide des hôtels et villas à louer dans le département du Jura.

3° PRINCIPALES COLLECTIONS PRÉHISTORIQUES DU JURA.

*Collection de M. Le Mire*: Château de Mirevent, par Pont-de-Poitte [Palafites du lac de Clairvaux]. — *Collection de Mlle Guérin* [Grotte d'Arlay], acquise par M. le Prince d'Arenberg, à Arlay. — *Collection de M. H Grosjean*: Clairvaux. — *Collection E. Boilley* [Grange Perrey, près Arbois] [Tumulus du premier âge du fer]. — *Collection G. Claudet* (anc. col. Germain: âge du bronze), Salins. — *Collection M. Rouget* [néolithique et bronze], Salins.

4° CARTES POSTALES ILLUSTRÉES.

Collections de Cartes postales: Monuments préhistoriques et historiques de la région; sites pittoresques [Lons-le-Saunier, Arlay, Baume, Ilay, Poligny, Salins].

5° MUSÉES DE LONS-LE-SAUNIER.

1° Musée d'ARCHÉOLOGIE à l'HOTEL DE VILLE. — 2° MUSÉE DES BEAUX-ARTS, à l'Hôtel de Ville.

6° SOCIÉTÉS SAVANTES DU JURA

SOCIÉTÉ D'EMULATION DU JURA [Salle des Sociétés, à l'Hôtel de Ville].

7° HOTELS DE LONS-LE-SAUNIER

Noms des Hôtels	Petit déjeuner	Déjeuner	Dîner	Chambre
Hôtel de Genève.....	1 fr. 50	2 fr.	3 fr. 50	depuis 3 fr.
Hôtel du Jura.....	1 »	3 »	3 »	depuis 2 fr.
Hôtel du Cheval-Rouge.....	0 50	2 50	2 50	2 fr.
Hôtel de la Croix-Blanche..	0 50	2 50	2 50	2 fr.
Hôtel des Messageries.....	0 50	1 50	2 50	2 fr.
Hôtel Blanchard.....	0 50	2 »	2 »	depuis 2 fr.
Hôtel Doubey.....	0 50	2 »	2 »	2 fr. »
Hôtel Lamy.....	0 50	2 »	2 50	depuis 2 fr.
Hôtel de la Poste.....	0 50	2 »	2 »	2 fr.
Hôtel Langue..	0 50	2 »	2 »	2 fr.
Hôtel de la Couronne.....	0 50	2 »	2 »	2 fr.

**Avis très important.** — Il est indispensable que les *Hôtels* soient fixés au plus tard le 1<sup>er</sup> **Juillet** sur le nombre des voyageurs à recevoir; passé cette date, ils ne sauraient prendre d'engagement, vu la réelle affluence de Touristes et Voyageurs de Commerce, à Lons-le-Saunier du 25 au 28 Juillet [*Grande Fête locale et Foire*]. — Les Congressistes retiendront, eux-mêmes, et directement, leurs chambres et pensions à Lons-le-Saunier.

#### 8° LOGEMENT AU LYCÉE DE LONS-LE-SAUNIER.

Par autorisation de M. le Recteur de l'Académie de Besançon et par suite de l'acceptation de M. le Proviseur du Lycée de Lons-le-Saunier, l'un des DORTOIRS de cet Etablissement sera mis, pendant la durée du Congrès, c'est-à-dire du 27 Juillet au 2 Août, à la disposition de MM. les Congressistes, qui voudraient bien accepter l'hospitalité qu'offre si aimablement l'Université.

Une rétribution de 1 franc, par personne ET PAR JOUR, sera demandée pour couvrir les frais de service et de blanchissage. — Elle devra être versée par le Président, élu, du Dortoir, entre les mains de M. l'Econome, dès le lundi 29 Juillet.

#### 9° RENSEIGNEMENTS DIVERS.

**Postes et télégraphes.** — Avenue Gambetta.

**Cafés principaux :** *Café de l'Hôtel de Genève.* — *Balcon.* — *La Perle*, etc.

#### 10° Addenda et Rectifications à la Circulaire III

[Comité Local].

1° **Comité local.** — *Membre d'honneur :* M. le Président de la Chambre de Commerce. — *Membre :* M. le D<sup>r</sup> VAGNIOT, à Lons-le-Saunier. — M. RÉGAD, Président du Syndicat d'initiative de Saint-Claude.



## CIRCULAIRE V.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

NEUVIÈME CONGRÈS.

Lons-le-Saunier, 1913.

## COMMUNICATIONS ANNONCÉES

(AU 15 JUILLET 1913).

### Liste Définitive (1).

#### I. — PALÉOLITHIQUE.

- L. COUTIL (Eure). — *La Grotte de Roche, dite des Romains, près Baume-les-Mes-sieurs* [Fouilles d'avril 1913 : Faune à *Elephas* et *Machairodus*].
- JOUSSET DE BELLESME (Eure-et-Loir). — *Le Préchelléen dans la région du Perche*.
- BÉROUD (Abbé). — *Paléolithique inférieur de l'Ain*.
- Dr GOBILLOT (La Trimouille, Vienne). — *L'Acheuléen dans la Vienne*.
- Henri MARTIN (Paris). — 1<sup>o</sup> *Contribution à l'étude anatomique du Crâne néanderthalien de La Quina (Charente)*. — 2<sup>o</sup> *Diapositifs inédits du Crâne de La Quina* [10 Projections lumineuses].
- H.-J. LAMBERT (Beaune, Côte-d'Or). — *Ossements humains, probablement Aurignaciens, de la Grotte de Joux (Commune de Bouilland, Côte-d'Or)*.
- COMMONT (Amiens, Somme). — *Nouvelles études sur l'industrie quaternaire aux environs d'Amiens*.
- REYGASSE (Tébessa, Algérie). — *Observations sur l'industrie paléolithique de l'Escargotière de Cheria, commune mixte de Tébessa (Constantine)*.
- SAINT-PÉRIER (Comte DE) (Paris). — *Lampe de l'époque magdalénienne, provenant de la Grotte des Harpons, à Lespugne (Haute-Garonne)*.
- GIRARDOT (L.-A.) (Jura). — *Le Quaternaire dans le Jura* [Grotte d'Arlay, etc.].
- Jean MARTIN (Tournus, S.-et-L.). — *Fouilles de la Grotte du Four-de-la-Baume, à Brancion (Canton de Tournus, S.-et-L.)*.
- Marcel BAUDOIN (Paris). — *Les Eléphants quaternaires de Vendée*.
- Edmond HUE (Paris). — *Contribution à l'étude des Equidés quaternaires*.
- GUY (A.) (Bordeaux). — *Le Déluge et La Bible* [Hiatus de la fin du Quaternaire].
- Ch. BOYARD (Côte-d'Or). — *Stations préhistoriques des Grottes et Abris sous roche de la Côte-d'Or*.

#### II. — NÉOLITHIQUE.

- DORANLO (Mathieu, Calvados). — *La vallée de la Mue préhistorique*.
- G. MAERTENS (Gand, Belgique). — *Découverte d'objets en corne de cerf à la station de Wichelen-Escaut (Flandre Orientale)*.

(1) Une PREMIÈRE LISTE, incomplète, avait été publiée le 1<sup>er</sup> Juin 1913 et envoyée à tous les Membres souscripteurs du Congrès de Lons-le-Saunier.

- BIDAULT DE GRÉSIGNY (Le Boulay, par Beaudrière, Haute-Saône). — *Les Silex taillés de l'île de Pâques*.
- A. TERRADE (Ercheu, Pas-de-Calais). — *L'Industrie pré-tardenoisienne de la station du « Bois du Brule », Ercheu (Somme)* [Une dizaine de planches].
- A. LEJAY (Lons-le-Saunier, J.). — *Station néolithique nouvelle à Lons-le-Saunier*.
- A.-L. GIRARDOT (Lons-le-Saunier). — *Préhistoire des Sources salées du Jura. Leur exploitation à l'époque néolithique. — La Piroque de Chalain*.
- BAUDOIN (Marcel) (Paris). — *Comment s'expliquent les dépôts de Cendres de Lons-le-Saunier (Jura). Augelles à Evaporation du Sel des Cendres de Nalliers (Vendée)* [Projections lumineuses].
- F. ZELTNER (Paris). — *Les Hématites polies du Soudan français*.
- D<sup>r</sup> GOBILLOT (La Trimouille, Vienne). — *Pointes de flèches à barbelures et amygdaloïdes de la station de Chambon, commune de Jounet (Vienne)*.
- SORGUES (Félix), ancien instituteur (Vitry-en-Charollais, par Paray-le-Monial, S.-et-L.). — *Un dernier mot sur les Flèches du Charollais* (EXPOSITION SPÉCIALE DES FLÈCHES DES DIVERS GISEMENTS).
- BELLUCCI (Pérouse, Italie). — *Sur la fracture intentionnelle des Pointes de Flèches en Pierre taillée*.
- PAGÈS-ALLARY (Murat, Cantal). — *Haches polies et Tranchets*.
- BELLUCCI (Pérouse, Italie). — *Les Pierres de Foudre en Italie* [Projections lumineuses].
- GROVA (M<sup>me</sup>) (Cherbourg). — *Utilisation des Haches polies en pierre de Mauritanie*.
- BELLUCCI (Pérouse, Italie). — *Sur les disques en pierre et sur leur fracture intentionnelle*.
- HUE (Paris). — *Enquête sur le Grand-Pressigny*.
- P. DE GIVENCHY (Paris). — *Présentation d'un lisseur à poignée*.
- COSTA DE BEAUREGARD (Sainte-Foy, près Longueville, Seine-Inférieure). — *Présentation d'objets provenant des lacs de Chalain et de Clairvaux*.
- FEUVRIER (Dôle, Jura). — *Comment on peut trouver de la Poterie néolithique dans un milieu paléolithique*.
- J. GAURICHON (Tours). — *Tombs énéolithiques des Alluets (Aube)*.
- D<sup>r</sup> BOUCHET (Gray, Haute-Saône). — *Présentation de Crânes trouvés dans un milieu néolithique aux Grottes de Courchapon (Doubs)*.
- AMBAYRAC (Nice). — *L'industrie néolithique chez les Canaques (haches, sagaies, pierres de fronde, casse-têtes, habitations, tannage des écorces, peinture, dessins, sculpture)*.
- AYMAR et D<sup>r</sup> CHARVILHAT. — *Outils néolithiques*.
- H. MULLER (Grenoble). — *Le Feu et l'Homme* [Programme ayant pour but de fixer et de développer les connaissances acquises sur ce problème].

### III. — ÉPOQUE MÉGALITHIQUE.

- A. VIRÉ (Lacave, Lot). — *Pierres à gravures et Pierres à légendes dans le Lot et le Tarn-et-Garonne*.
- Marcel BAUDOIN (Paris). — *Le Pas de la Vierge, Commequiers (Vendée). — Le Pas de la Vierge, à Pitié (Deux-Sèvres)*.
- E. BOISMOREAU (Saint-Mesmin-le-Vieux, V.). — *Les Sculptures pédiformes de la région de Menomblet (Vendée)*.
- J. GAURICHON (Tours). — *Idéographie des Cavités pédiformes*.
- ATGIER (Livry, S.-et-O.). — *Etude de quelques Gravures des Vaux, en Saint-Aubin-de-Baubigné (D.-S.)*.
- H.-J. LAMBERT. — *Nouveau Mégalithe robenhausien, à Volnay (Côte-d'Or)*.

- Dr Marcel BAUDOIN. — *L'Allée couverte de la Planche à Puare, à l'Île d'Yeu (Vendée)*. [Découverte d'un Menhir satellite Nord-Ouest et Date de construction].
- Dr GOBILLOT (La Trimouille, Vienne). — *Le Dolmen de la Pierre Soupèze, commune de La Trimouille (Vienne)*.
- F. KESSLER (Colmar, Alsace). — *Les Talayots des Baléares* [Projections lumineuses].
- BAUDOIN (Marcel). — *Les Mégalithes submergés des côtes de Bretagne et Vendée [Dolmens, Menhirs, Cromlechs]* [15 Projections lumineuses].
- V. BERTHIER (Autun). — *Une pierre gravée*.

#### IV. — AGE DES MÉTAUX.

- TATÉ (E.) (Paris). — *Haches plates de Cuivre* [Coll. personnelle].
- L. COUTIL (Eure). — *La Cachette de Briod et la Cachette de Larnaud (Jura)*.
- COSTA DE BEAUREGARD (Sainte-Foy, près Longueville, Seine-Inférieure). — *Présentation d'objets de Briod (Jura)*.
- BELLUCCI (Pérouse, Italie). — *Pointes de flèches en bronze, en Italie*.
- L. COUTIL (Eure). — *Nouvelles fouilles à la Station Larnaudienne et Halstattienne des abris et des tufs de Baume (Cascade du Dard) (Jura)*.
- Henry COROT (Savoisy, Côte-d'Or). — *Fouille d'un Tumulus à incinération dans le Chatillonnais* [Projections lumineuses].
- L. COUTIL (Eure). — *Les Tumulus de Champenet, à Crançot (Jura)* [Fouilles de 1913].
- E. SOCLEY (Dijon, Côte-d'Or). — *Epingle hallstattienne à pendeloques du Tumulus des Roches, près de Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or)*.
- A. DE MOLIN (Lausanne). — *Les fouilles de Saint-Sulpice, près Lausanne [La Tène I]*.
- REYGASSE (Tébessa, Algérie). — *Les tumuli de Gastel, commune mixte de Maratt (Constantine)*.
- DUPUIS (J.), instituteur (Hauviné, Ardennes), par Bétheniville (Marne). — *Les Cimetières hallstattiens des Crayères et de Saint-Clément, à Hauviné (Ardennes)*.
- L. COUTIL (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure). — *Les Tumulus de l'Est de la France et les Tumulus du premier âge du fer de l'Europe centrale* (Conférence, avec 80 projections).
- H. MULLER (Grenoble). — *Un vase râpe Crétois, le plus ancien document connu sur la question des vases râpes*.
- A. L. LEWIS (Angleterre). — *Les Puits à Chambre, ou Dene holes, de la Tamise (Angleterre)*.
- H. MULLER (Grenoble). — *Les fers de chevaux, de mulets et de bœufs dans l'Antiquité* (Origines, évolution ; projets d'enquête).
- A. VIRÉ (Lacave, Lot). — *Des services que peut rendre la Baguette dite divinatoire dans la prospection des gisements préhistoriques de l'âge des métaux*.
- W. SCHMIDT (de Copenhague, Danemark). — *Nouvelles Découvertes en Danemark*.
- Elie BOROSDINE (Dr). — *Aperçu général sur les résultats fournis par les archéologues préhistoriques en Russie en ces dernières années*.
- T. WELTER (Metz). — *Statuette antique*.
- COTTE (Perthuis, V.). — *Les vases en chloritoschistes granitiformes en Provence*.

#### V. — CAMPS, ENCEINTES ET REFUGES.

- FEUVRIER (Dôle, Jura). — *Les Enceintes et Défenses préhistoriques et anhistoriques de la région de Dôle (Jura)*.

- A. GUÉBHARD (Saint-Vallier-de-Thiery, A.-M.). — *Dernières découvertes de Castelars dans les Alpes-Maritimes.*
- M. HUGON, instituteur (Savigna, par Arinthod, Jura). — 1° *Vestiges de constructions préhistoriques de la forêt communale de La Boissière (Jura).* — 2° *Enceinte préhistorique de Merlia* [Commune d'Orgelet, Jura].
- Fr. KESSLER (Horboung-Colmar, A.). — *Les Murs dils payens de l'Alsace.*
- A. VIRÉ (Lacave, Lot). — *Le Mur gaulois de l'Oppidum de l'Inpernal, à Luzech (Lot).*
- FLORANCE (Blois, Loir-et-Cher). — *Le Souterrain-refuge du Prieuré de Saint-Jean-en-Grève, à Blois (Loir-et-Cher).*
- O. DESMAZIERES (Segré, M.-et-L.). — *Inventaire (suite) des Enceintes de Maine-et-Loire.*
- D<sup>r</sup> DORANLO (Calvados). — *Les Enceintes du Calvados.*
- A. VIRÉ (Paris). — *Rapport sur le fonctionnement de la Commission des Enceintes anhistoriques en 1912.*
- M. PIROUTET (Salins, Jura). — *Sur la coexistence en Franche-Comté de Populations différentes aux temps préhistoriques.*

---

### Séance spéciale pour les Communications avec Projections lumineuses.

Mardi soir : 29 JUILLET 1913 (SALLE DES FÊTES) [8 h. 1/2-10 h. 1/2].

- COROT (Henry) (Savoisy, C.-d'O.). — *Fouilles d'un Tumulus à incinération* [10 projections lumineuses] ..... [8 h. 1/2-8 h. 45].
- MARTIN (Henri) (Paris). — *Le Crâne de La Quina (Charente)* [Dix Diapositives inédits]..... 8 h. 45-9 h.].
- Fritz KESSLER (Colmar, Alsace). — *La Préhistoire des Iles Baléares* [Avec projections lumineuses]..... [9 h.-9 h. 15].
- Professeur BELLUCCI (Pérouse, Italie). — *Les pierres de foudre en Italie* (Projections lumineuses)..... [9 h. 15-9 h. 40].
- BAUDOIN (Marcel) (Paris). — *Les Mégalithes submergés des Côtes de l'ATLANTIQUE* (Bretagne et Vendée).— *Les Cendres de Nalliers* [20 projections lumineuses]. [9 h. 40-10 h.].
- PERROD (Abbé) (Lons-le-Saunier). — *Les Sites préhistoriques du Jura* [Très nombreuses projections de M. l'Abbé Perron (Bletterans, J.)]. [10 h.-10 h. 30].

---

### CONFÉRENCE DE VULGARISATION :

Lundi soir, 28 JUILLET 1913, au Grand Théâtre ;

par M. Léon COUTIL (de l'Eure), Président du Congrès.

Quatre-vingt Projections photographiques, dont plusieurs en couleurs, reproduisant les diverses phases de l'AGE DU FER et les principaux TUMULUS DU JURA.

---

# LISTE

DES

## Membres titulaires et des Membres adhérents <sup>(1)</sup>

---

ALIGNY (Baron d'), Conseiller général, Château de Montmiray, par Moissev (Jura). T.

AMBAYRAC (Jean-Hippolyte), Professeur en retraite, 6, Place Garibaldi, à Nice (Alpes-Maritimes). T.

ANGERARD, à Louviers (Eure). T.

ARENBERG (Prince d'), La Chapelle-d'Angillon (Cher). T.

ATGIER, D. M., 20, rue de Paris, à Livry (Seine-et-Oise). T.

AVENEAU DE LA GRANCIÈRE (le Vicomte), Correspondant du Ministre de l'Instruction publique, Château de Kergouan (Baden, Morbihan). T.

AYMAR (Alphonse), avenue Croix-Morel, 15, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). T.

BAILLÉ (le Commandant), 123, rue d'Elbeuf, à Rouen (Seine-Inférieure). T.

BALLET (D<sup>r</sup>), 20, rue Bonaparte, à Paris. T.

BAR (E. de), Membre de la *Société d'Anthropologie de Paris*, 43, rue Boissière, à Paris. T.

BARBIER (Paul), 1, rue Pavée, à Vitry-le-François (Marne). T.

BARDIÉ (Armand), 49, cours de Tourny, à Bordeaux (Gironde). T.

BARRAUD (F.), Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, 4, Avenue Mercédès, à Paris. T.

BAUDON (D<sup>r</sup>), 20, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris. T.

BAUDOIN (D<sup>r</sup> Marcel), Homme de Lettres, Secrétaire général de la *Société Préhistorique Française*, 21, rue Linné, à Paris. T.

BAUFLE (Paul), à Gray (Haute-Saône), T.

BAURAIN, propriétaire, 10, rue des Boucheries, à Compiègne (Oise). T.

BEGOUEN (Comte), Les Espas, par Saint-Girons (Ariège). T.

BELLENOT (Gustave), 15, rue Evole, Neuchâtel (Suisse). T.

(1) T, membre titulaire ; A, adhérent.

- BELLUCCI (Joseph), Professeur à l'Université, 9, Via Cavour, à Perugia (Italie). T.
- BEROUD (l'Abbé J.-M.), à Mionnay (Ain). T.
- BERTHIER (Victor), Président de la *Société d'Histoire Naturelle*, 37, rue de l'Arbalète, à Autun (Saône-et-Loire). T.
- BERTHIER (M<sup>me</sup> V.), 37, rue de l'Arbalète à Autun. A.
- BERTHOD (Aimé), Député du Jura, à Lons-le-Saunier (Jura). T.
- BERTHOUD (Léon), pharmacien de l'Hospice de Bicêtre, Kremlin-Bicêtre (Seine). T.
- BERTIN (le Général), Commandant la 25<sup>me</sup> Brigade d'Infanterie, à Lons-le-Saunier (Jura). T.
- BEZZENBERGER (D<sup>r</sup> A.), Strend Wallstr. 1/2. Königsberg (Prusse). T.
- BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE, à Strasbourg (Alsace) (D<sup>r</sup> G. Wolfram, Directeur). T.
- BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ, à Tubingen (Wurtemberg). T.
- BIDAULT DE GRÉSIGNY, Château de Boulay, par Baudrières (Saône-et-Loire). T.
- BLAISE, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Lons-le-Saunier (Jura). T.
- BLANC (Baron Albert), Villa Fontanella di Borghèse, à Rome (Italie). T.
- BOILEY (E.), Ancien Receveur des Finances, à Arbois (Jura). T.
- BOISMOREAU (D<sup>r</sup>), Saint-Mesmin-le-Vieux (Vendée). T.
- BOISSY D'ANGLAS, Ancien Sénateur, 45, boul. Berthier, à Paris. T.
- BORCHGRAVE (Baron de), 25, rue de Berlin, à Bruxelles (Belgique). T.
- BOSSAVY, Inspecteur des P. T. T., 12, Avenue de Paris, à Versailles (Seine-et-Oise). T.
- BOUCHERON, D. M., 13, rue Pasquier, à Paris. T.
- BOUCHET, D. M., 93, rue Vanoise, à Gray (Haute-Saône). T.
- BOUILLET (D<sup>r</sup>), 17, rue de l'Annonciation, à Paris. T.
- BOULANGER (C.), Conservateur honoraire du Musée, 1, rue des Chanoines, à Péronne (Somme). T.
- BOULE (Pierre), à Pauillac (Gironde). T.
- BOULET (Paul), à Fleurines, par Pont-Sainte-Maxence (Oise). T.
- BOURGEOT (le Chanoine), à Dôle (Jura). A.
- BOURRILLY (J.), Juge de Paix, à Marguerittes (Gard). T.
- BOURRINET (Pierre), Instituteur, à Teyjat, par Javerlhac (Dordogne). T.
- BOUTANQUOI (Olivier), Instituteur, à Nampcel (Oise). T.
- BOYARD (Charles), Instituteur à Nan-sous-Thil, par Précy-sous-Thil (Côte-d'Or). T.
- BRETON (Miss Adela), F. R. A. I., 15, Camden Crescent, à Bath (Angleterre). T.

- BREUIL (Abbé), 110, rue Demours, à Paris. T.  
BROCHET, 210, Boulevard de la Villette, à Paris. T.  
BRULARD (D<sup>r</sup> René), à Montréal (Yonne). T.  
BRULEY-MOSLE, rue de la Gare, à Estissac (Aube). T.  
BRUNE (Abbé), à Mont-sous-Vaudrey (Jura). T.  
BUCHIN (Marcel), D. M., 78, Boulevard de Sébastopol, à Paris, T.  
BUGGENOMS (L. de), Avocat, 40, rue Courtois, Liège (Belgique). T.
- CAILLARD (Alphonse), rue Ancienne-Prison, à Châtellerault (Vienne). T.  
CAILLARD (Georges), Notaire, à Châtellerault (Vienne). A.  
CAILLARD (M<sup>me</sup>), à Châtellerault (Vienne). A.  
CAMPS (M<sup>me</sup> Pauline), 62, rue Cortambert, à Paris. T.  
CARREZ (D<sup>r</sup>), 54, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon (Rhône). T.  
CARTAILHAC (Emile), Correspondant de l'Institut, Professeur de Préhistoire à la Faculté des Lettres, 5, rue de la Chaîne, à Toulouse (Haute-Garonne). T.  
CARTIER (Alfred), Directeur général du Musée d'Art et d'Histoire, à Genève (Suisse). T.  
CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), 18, rue des Etuves, à Montpellier (Hérault). T.  
CAZENAVE (Commandant), à Bois-Colombes (Seine). T.  
CERRALBO (Marquis de), 2, Ventura Rodriguez, à Madrid (Espagne). T.  
CERVINKA (J.-L.), à Kojetin (Autriche). T.  
CHAMPEIL, D. M., à la Compagnie des Mines, à Grand-Combes (Gard). T.  
CHAMPOU (Clément), Maire de Salins (Jura).  
CHAPELET (H.), 25, rue du Petit-Musc, à Paris. T.  
CHAPOUILLY (Louis), Sous-inspecteur des domaines en retraite, 10, rue Saint-Réal, à Chambéry (Savoie). T.  
CHAPUIS (D<sup>r</sup>), Député, Boulevard de la Gare, à Lons-le-Saunier (Jura). T.  
CHARVILHAT (G.), D. M., 4, rue Blatin, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). T.  
CHASTAING (l'Abbé), à Bourniquel, par Lalinde (Dordogne). T.  
CHAUVET (Gustave), notaire, à Ruffec (Charente). T.  
CHERVIN, D. M., 82, avenue Victor-Hugo, à Paris. T.  
CHEVAUX (Henri), Ingénieur des Ponts et Chaussées, 38, rue de Patras, à Tunis (Tunisie). T.  
CHEVROT D.-M., à Bletterans (Jura).  
CHIVRÉ (Vicomte Urbain de), à Arlay (Jura). T.  
CLASTRIER (Stanislas), 20, rue Saint-Sépulcre, à Marseille (Bouches-du-Rhône). T.

- CLÉMENT (Paul), Instituteur, à Artins, par Couture (Loir-et-Cher). T.
- COMMENT (V.), 7, avenue d'Edimbourg, à Amiens (Somme). T.
- COMPAGNON (Jules), D. M. à Montmirey-le-Château (Jura). T.
- COROT (Henry), Archéologue, à Savoisy (Côte-d'Or). T.
- COSTA DE BEAUREGARD (Le Comte), Sainte-Foy, par Longueville (Seine-Inférieure). T.
- COTTE (Charles), Notaire, à Pertuis (Vaucluse). T.
- COURCELLES-SENEUIL, à Ascain (Basses-Pyrénées). T.
- COURTY (G.), Géologue, 11, rue Pétel, à Paris. T.
- COUSSET (ARTHUR), Commis des Contributions indirectes, à Etaules (Charente-Inférieure). T.
- COUTIL (L.), Archéologue, à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure). T.
- CROVA (B.), Capitaine de Frégate, 27, rue Asselin, à Cherbourg (Manche). A.
- CROVA (M<sup>me</sup>), 27, rue Asselin, à Cherbourg (Manche). T.
- DALEAU (F.), à Bourg-sur-Gironde (Gironde). T.
- DAUPHIN (L.-C.), Pharmacien-naturaliste, Grande-Rue, à Carcès (Var). T.
- DECHELETTE (Joseph), Conservateur du Musée, à Roanne (Loire). T.
- DEGLATIGNY, 11, rue Blaise-Pascal, à Rouen (Seine-Inférieure). T.
- DELAGE (F.), Professeur, 22, avenue Saint-Surin, à Limoges (Haute-Vienne). T.
- DELAPORTE, avoué à Chateaulin (Finistère).
- DELIGNY-TATÉ (M<sup>me</sup>), 12, rue d'Auteuil (Paris). A.
- DÉLUGIN (Antoine), 26, rue de la Boétie, à Périgueux (Dordogne). T.
- DENOYELLE (L.), 3, rue d'Amiens, à Beauvais (Oise). T.
- DERVIEU (Le Lieutenant-Colonel), 4, rue du Doyen, à Bourges (Cher). T.
- DESAILLY, Ingénieur Civil des Mines, 134, rue de Rennes, à Paris. T.
- DESFARGES (Pierre), Maison-Carrée, route de Lyon, à Périgueux (Dordogne). T.
- DESMAZIÈRES (Olivier), Receveur particulier des Finances, à Segré (Maine-et-Loire). T.
- DEYDIER (Marc), Ancien Notaire, à Cucuron (Vaucluse). T.
- DHARVENT (Isaïe), 42, rue du Faubourg Saint-Pry, à Béthune (Pas-de-Calais). T.
- DIDON (Louis), place du 4-Septembre, à Périgueux (Dordogne). T.
- DOGNÉE (Eugène), 18, rue de la Besace, à Bruxelles (Belgique). T.
- DOIGNEAU (A.), 45, Boulevard Thiers, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). T.
- DORANLO (D<sup>r</sup> Raoul), à Mathieu (Calvados). T.

DRAMARD (Léon), 9, rue Saint-Vincent, à Fontenay-sous-Bois (Seine). T.

DRUHER (Léon), à Voray, canton de Rioz (Haute-Saône). T.

DUCOURTIOUX, 14, rue François-Miron, à Paris. T.

DUCREST (François), Secrétaire de la *Société d'Histoire du Canton de Fribourg*, 26, rue Grimoux, à Fribourg (Suisse). T.

DUPUIS (Z.), Instituteur, à Hauviné, par Bétheniville (Marne). T.

DUVAUX (L.), Professeur, rue du Pont, à Bonneville (Haute-Savoie). T.

*École d'Anthropologie de Paris*, 15, rue de l'École-de-Médecine, à Paris. T.

ENGERRAND (Jorge), Directeur de l'École internationale d'Ethnographie et d'Archéologie, à Atzacapotzalco (Mexique). T.

EPERY (René), D. M., à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). T.

EVARD (Charles), Notaire, à Varennes-en-Argonne (Meuse). T.

EXSTEENS (Louis), 21, rue de Loxum, à Bruxelles (Belgique). T.

FEUVRIER (Julien), Archiviste municipal, 8, rue des Romains, à Dôle (Jura). T.

FINOT (Emmanuel), 43, rue Traversière, à Asnières (Seine). T.

FLORANCE, Président de la *Société d'Histoire naturelle du Loir-et-Cher*, 16, boul. Eugène-Riffault, à Blois (Loir-et-Cher). T.

FLORANCE (M<sup>me</sup> E.), 16, boulevard Eugène-Riffault, à Blois (Loir-et-Cher). A.

FORBES (H. O.), D. M., 4, Emperor's Gate, à Londres, S.W. (Angleterre). T.

FOUCART (Paul), Vice-président du Tribunal, 1, rue de Landrecies, Avesnes (Nord). T.

FOUCAULT (Eugène), 50, rue de Messei, à Flers (Orne). T.

FOUJU (Gustave), 33, rue de Rivoli, à Paris. T.

FOURNIER, au Laboratoire de la Faculté des Sciences, à Besançon (Doubs). T.

FRANQUELIN (Jules), Percepteur en retraite, 29, rue des Rapporteurs, à Abbeville (Somme). T.

FUMEY (Paul), Professeur, 16, Grande-rue, à Arbois (Jura). T.

GAILLARD (Alphonse), Les Brauchoux (Jura). T.

GAMBER, Libraire, 7, rue Dañton, à Paris. T.

GARRISSON (Eugène), 19, rue des Augustins, à Montauban (Tarn-et-Garonne). T.

GATRICHON (Joseph-Louis-Charles), Capitaine commandant la 9<sup>e</sup> section d'Administration militaire, 58, rue de la Fuye, à Tours (Indre-et-Loire). T.

- GAZIER (Georges), Conservateur de la Bibliothèque de Besançon, membre de l'Académie de Besançon, Secrétaire décennal de la *Société d'Emulation du Doubs*, 1, rue Gambetta, à Besançon (Doubs). T.
- GÉNEAU, Préparateur à la Faculté des Sciences, 8, rue de l'Abbé-de-l'Épée, à Paris. T.
- GENNEVAUX, Conservateur de la *Société Archéologique de Montpellier*, 5, rue Saint-Paul, à Montpellier (Hérault). T.
- GIDON (F.), D. M., rue de l'Arquette, à Caen (Calvados). T.
- GILLET (Maurice), 30, rue Gardenat-Lapostol, à Suresnes, Seine. T.
- GIRARDOT (L.-A.), Conservateur du Musée de Lons-le-Saunier (Jura). T.
- GIRAUX (Henri), 22, rue Saint-Blaise, à Paris. T.
- GIRAUX (Louis), 11, rue Eugénie, à Saint-Mandé (Seine). T.
- GIVENCHY (P. de), 84, rue de Rennes, à Paris. T.
- GOBILLOT (D<sup>r</sup> Louis), 1, rue du faubourg Saint-Jean, à La Trimoille (Vienne). T.
- GOBY (Paul), 5, boul. Victor-Hugo, Grasse (Alpes-Maritimes). T.
- GOUIN (Pierre-Paul), 29, rue d'Alleray, Paris. T.
- GOURY (Georges), Conservateur du Musée historique lorrain, 5, rue des Tiercelins, Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- GOYOT (Félix), Instituteur, à Prizy, par Saint-Julien-de-Civry (Saône-et-Loire). T.
- GROSJEAN (Henri), à Clairvaux (Jura). T.
- GROSJEAN (M<sup>lle</sup>), à Saint-Claude (Jura). A.
- GUÉBHARD (D<sup>r</sup> A.), à Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes). T.
- GUIGNABER (A.), Pharmacien, 29, rue Richelieu, à Pauillac (Gironde). T.
- GUIGNABER (M<sup>me</sup>), 29, rue Richelieu, à Pauillac (Gironde). A.
- GUILLAUME (Léon-Édouard), D. M., 63, Boulevard de la République, à Reims (Marne). T.
- GUILLOT (l'Abbé), Curé de Solutré (Saône-et-Loire). T.
- GUY (Alfred), Ingénieur, 6, rue Levieux à Bordeaux (Gironde). T.
- GUYOCHIN, D. M., à Héricy-sur-Seine (Seine-et-Marne). T.
- GUYOCHIN (Madame), à Héricy-sur-Seine (Seine-et-Marne). A.
- HAAKE, D. M., 7, Frédéric-Wilhelm Strasse, à Brunswick (Allemagne). T.
- HAMBURY (Lady), La Mortola, Vintimiglia (Italie). T.
- HÉCART (M<sup>lle</sup> Henriette), Professeur de Sciences, Lycée de Jeunes filles, Guéret (Creuse). T.
- HELLIET (l'Abbé), Recteur de Tréméven, par Lanvollon (Côtes-du-Nord). T.

HENRIOT, 183, boulevard Voltaire, à Paris. T.  
HENROTIN (Léopold), Ingénieur à Nebida, Sardaigne (Italie). T.  
HENRY (M<sup>lle</sup> Jeanne d'), à Héricy-sur-Seine (Seine-et-Marne). A.  
HERMANN, libraire, 6, rue de la Sorbonne, à Paris. T.  
HÉTIER (François), Villa Saint-Roch, à Arbois (Jura). T.  
HEUZÉ (Henri), 8, avenue Daumesnil, à Vincennes (Seine). T.  
HIGGINS (Henry), 9, Rolleston Drive, à Wallasey (Cheshire, Angleterre). T.  
HOURDEQUIN (A.), 19, quai des Grands-Augustins, à Paris. T.  
HUBERT (Henri), 9, rue Nouvelle-Stanislas, à Paris. T.  
HUE (Ed.), 60, rue de la Pompe, à Paris. T.  
HUE (M<sup>me</sup>), 60, rue de la Pompe, à Paris. T.  
HUGON (Ed.), Instituteur à Savigna, par Arinthod (Jura). T.  
HUTTEAU (Léonce), 3, rue St-Jacques, à Étampes (Seine-et-Oise). T.  
HYTIER (Emile), Architecte, 18, rue du Collège, à Saint-Claude (Jura), T.

*Institut Archéologique Liégeois*, à Liège (Belgique). T.

JAVEL (Jules), à Champignole (Jura). T.  
JOBETZ, Ingénieur des mines, ancien député du Jura, à Morez (Jura). T.  
JOUSSET DE BELLESME, château Saint-Jean, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). T.

KESSLER (Fritz), à Horbourg, près Colmar (Alsace). T.  
KUNGL VITTERHETS HISTORIE OCH ANTIKVITETS AKADEMIEN, à Stockholm (Suède). T.  
KUNZ (Georges-Frédéric), Conservateur honoraire des pierres précieuses au Musée national de New-York, 401, Fifth Avenue, à New-York (Etats-Unis d'Amérique). T.  
KUSS, Pharmacien, à Lons-le-Saunier (Jura). T.

LABLOTIER (Anatole), à Bourogne (Haut-Rhin). T.  
LACHENAL, Entrepreneur, Faubourg Nazin, Chambéry (Savoie). T.  
LAMBERT (L.-J.), Membre de la S. P. F. et de la Société d'histoire naturelle d'Autun, à Beaune (Côte-d'Or). T.  
LANGLASSÉ (René), 52, quai National, à Puteaux (Seine). T.  
LANGLASSÉ (Robert), 52, quai National, à Puteaux (Seine). A.  
LARMIGNY A., Industriel, à Château-Porcien (Ardennes). T.  
LARMIGNY (M<sup>me</sup>), à Château-Porcien (Ardennes). A.  
LEBRUN (Louis), Professeur au Lycée, 9, rue Saint-Lazare, Lons-le-Saunier (Jura). T.

- LEHMANN-NITSCHÉ (D<sup>r</sup> Robert), Professeur à l'Université, Conservateur du *Museo Nacional*, à La Plata (République Argentine). T.
- LEJAY (Albert), 12, rue Richebourg, à Lons-le-Saunier (Jura). T.
- LE MIRE (Paul-Noël), Château de Mirevent, à Pont-de-Poitte (Jura), et 39, avenue de Breteuil, à Paris. T.
- LE PILEUR (D<sup>r</sup>), 15, rue de l'Arcade, à Paris. T.
- LEROUZI, Principal du Collège Pasteur, à Arbois (Jura). T.
- LEROY, 1, square Lagarde, Paris. T.
- LEROY (M<sup>me</sup>), 1, square Lagarde, Paris. A.
- LETAILLEUR, à Baigts, par Montfort-en-Chalosse (Landes). T.
- LÉTIENNE, D. M., 8, rue des Creux, à Louveciennes (Seine-et-Oise). T.
- LEWIS (A. L.), 35, Beddington Gardens, Wallington, Surrey (Angleterre). T.
- LIBERT (D<sup>r</sup> Lucien), 13, Avenue de Saint-Mandé, à Paris. T.
- LOÉ (Baron Alfred de), Conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, Président de la *Société d'Anthropologie de Bruxelles*, 82, boulevard d'Anderghem, à Bruxelles (Belgique). T.
- LORRIN (Victor), boulevard Saint-Pierre, à Dax (Landes). T.
- LUQUET (Georges), Professeur au Lycée, 8, Grand'Rue, à Montpellier (Hérault). T.
- MAC CURDY (Georges Grant), 237, Church Street, New-Haven (Connecticut), Etats-Unis. T.
- MAERTENS (Joseph), Conservateur du Cabinet d'Archéologie de l'Université, 66, rue d'Ypres, à Gand (Belgique). T.
- MALATRAY (Antoine), à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais). T.
- MALAUSSÈNE (Joseph-Etienne), Juge au Tribunal Civil, à Carpentras (Vaucluse). T.
- MARAUX (l'abbé André), à Courtefontaine (Jura), par Bryans (Doubs). T.
- MARIGNAN, D. M., à Marsillargues (Hérault). T.
- MARLOT (H.), Villa Bellevue, à Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire). T.
- MARTIN (Jean-B<sup>te</sup>), Curé, au Montellier, par Meximieux (Ain). T.
- MARTIN (Jean), Conservateur du Musée de Tournus, Place Carnot, à Tournus (Saône-et-Loire). T.
- MARTIN (Henri), D. M., 50, rue Singer, à Paris. T.
- MARTIN (Bernard-Henri), 50, rue Singer, à Paris. T.
- MARTZ (René), Président de la Cour d'Appel de Nancy (M.-et-M<sup>lle</sup>). T.
- MATTHIS (Charles), à Niederbronn (Alsace). T.
- MAUDEMAIN (J.), 118, Boulevard Voltaire, à Paris. T.

- MAZAURIC (Félix), Conservateur du Musée Archéologique, à Nîmes (Gard). T.
- MENAND (Emile), Avoué, 24, rue Saint-Saulge, à Autun (Saône-et-Loire). T.
- MERCIER (J. B.), Libraire, 3, rue de la Préfecture, à Dijon (Côte-d'Or). T.
- MÉRIOT Vice-Président de la Société d'Emulation de Montbéliard, à Allonjoie, par Feaches-le-Châtel (Doubs) T.
- MEUNIER (Henri), 21, rue de Versailles, à Bougival (S.-et-O.). T.
- MICHEL (Henri), Conservateur du Musée Archéologique, 14, rue Fontaine-Ecu, à Besançon (Doubs). T.
- MIODON (Louis), Musée de Champignole (Jura). T.
- MOENS (Jean), Avocat, à Lède (Belgique). T.
- MOLIN (A. de), Professeur d'archéologie et d'histoire de l'art, à l'Université de Lausanne (Suisse). T.
- MOLLANDIN (Henri), Capitaine au 5<sup>e</sup> Escadron du train, à Sétif (Algérie). T.
- MONNET, à Saint-Claude (Jura). T.
- MONNIER (André), Château de Baudin, par Sellières (Jura), et 5, rue de Suresne, à Paris. T.
- MONNOYER (Charles), Imprimeur, 12, place des Jacobins, Le Mans (Sarthe). T.
- MONOT (Emile), 10, place Perraud, Lons-le-Saunier (Jura). T.
- MONTANDON (Raoul), 46, rue du Stand, à Genève (Suisse). T.
- MONTÉLIUS (P<sup>r</sup> Oscar), Musée national, 11, rue Sault-Panhgaten, Stockholm (Suède). T.
- MORIN (Jean), 33 bis, boulevard de Clichy, à Paris. T.
- MOUAZÉ (Gaston), 7, rue Danton, à Paris. A.
- MULLER (H.), Bibliothécaire de l'Ecole de Médecine, Conservateur du Musée Dauphinois, à Grenoble (Isère). T.
- MULLER (D<sup>r</sup> C.), Professeur, 9, rue Vieux-Châtel, à Neufchâtel (Suisse). T.
- Musée Archéologique de Besançon (Doubs). T.
- Musée Archéologique de Genève (Suisse). T.
- Muséo de Historia Natural, à Montevideo (Uruguay). T.
- Musée National Suisse (Doct<sup>r</sup> Viollier, directeur), à Zurich (Suisse). T.
- Musée National du Danemark, Prinsens Palais, à Copenhague (Danemark) (Sophus Muller, Directeur). T.
- Museum d'Histoire Naturelle, à Lyon (Rhône). T.
- NACHON (Louis), Maire et Conseiller d'arrondissement, à Conliège (Jura). T.
- NOURRY, Receveur des Finances, à Louhans (Saône-et-Loire). T.

- OBERMAIER (Prof. D<sup>r</sup> Hugo), 195, rue Saint-Jacques, à Paris. T.  
OBLED (Alfred), 40, Boulevard d'Artois, à Béthune (Pas-de-Calais). A.  
OLIVIER (Ernest), Correspondant du Muséum de Paris, 10, Cours de la Préfecture, à Moulins (Allier). T.  
OUDOT (Alphonse), 14, place de la Bonneterie, à Troyes (Aube). T.  
OUDOT (Robert), 14, place de la Bonneterie, à Troyes (Aube). A.  
OUTES (Félix-F.), Professeur au Musée d'Histoire Naturelle, Buenos-Ayres (République Argentine). T.
- PAGÈS-ALLARY, Industriel, à Murat (Cantal). T.  
PARIS, D. M., à Luxeuil (Haute-Saône). T.  
PARIS (M<sup>me</sup>), à Luxeuil (Haute-Saône). A.  
PAS (Comte Edm. de), villa Marguerite, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise). T.  
PATHÉ, Président du Tribunal Civil, à Lons-le-Saunier (Jura). T.  
PATTE (Etienne), 79, rue du Connétable, à Chantilly (Oise). T.  
PAUL (M<sup>me</sup> Adrien), 5, rue Justin-Paul, à Etain (Meuse). T.  
PEABODY MUSEUM Library, Harvard University, à Cambridge, Mass. (Etats-Unis). T.  
PELLETIER (J.), 1, Avenue de la République, à Saint-Georges (Seine-et-Oise). T.  
PERRENET (Pierre), Docteur en droit, 83, rue Denfert-Rochereau, à Paris. T.  
PERROD (L'Abbé Maurice), Président de la *Société d'Emulation du Jura*, 26, rue Rouget-de-l'Isle, Lons-le-Saunier (Jura). T.  
PEYRONY, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne). T.  
PHILIPPE (Eugène), rue du Faubourg Saint-André, 45, à Beauvais (Oise). T.  
PICARD (Auguste), Libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, à Paris. T.  
PIERREDON (M<sup>lle</sup> Henriette de), au château de Puisseguin, à Puisseguin (Gironde). T.  
PIERREPONT (Edouard de), Président de la *Société Archéologique de Namur*, à Rivière, par Lustin (Belgique). T.  
PINCHON, D. M., Médecin-major au 29<sup>e</sup> Dragons, à Provins (Seine-et-Marne). T.  
PIROUTET (Maurice), à Salins (Jura). T.  
PISTAT (Louis), 171, rue du Barbâtre, à Reims (Marne). T.  
PITTARD (Prof. Eug.), 72, Florissant, à Genève (Suisse). T.  
PLAINCHAMP (Maurice), 1, rue St-Georges, à St-Ouen (Seine). T.  
POCHAT-BARON, Directeur du Collège Saint-Joseph, Thônes (Haute-Savoie). T.  
POILS (Jean), Archéologue, 59, rue de la Source, à Bruxelles (Belgique). T.

- POKROVSKY (Alexandre), Professeur agrégé à l'Université de Kharkov, rue Technologuitcheskaja, à Kharkov (Russie). T.
- POTTIER (Joseph), les Brulins, à Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng (Seine-Inférieure). T.
- POTTIER (M<sup>me</sup>), les Brulins, à Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng (Seine-Inférieure). A.
- POUTIATIN (Prince Paul Arsenievitch), Perspective Gresgue, 6, à Saint-Pétersbourg (Russie). T.
- PRADELLES (M<sup>lle</sup> Parfait), 14, rue Lafontaine, Paris XVI<sup>e</sup>. T.
- PROST (Maurice), Banquier à Lons-le-Saunier (Jura). T.
- PUTNAM (F. W.), Professeur, Peabody Museum, Harvard University, Cambridge (Mass.) (Etats-Unis). T.
- PUYDT (M. de), 116, boulevard de la Sauvenière, à Liège (Belgique). T.
- QUÉNEL (Clément), 19, rue des Goguenettes, Compiègne (Oise). T.
- RAFFOUR (D<sup>r</sup> Louis), 35, Grand-Rue, à Dôle (Jura). T.
- RAMOND-GONTAUD (G.), 18, rue Louis-Philippe, à Neuilly-sur-Seine (Seine). T.
- RAU (le Général), à La Frecheuse, par Sedan (Ardennes). T.
- RAY (J.), 6, Quai du Nord, à Tournus (Saône-et-Loire). T.
- RAYNAUD (G.), 24, rue Pasteur, à Sceaux (Seine). T.
- REISS (Eugène), 112, Linden Strasse, à Berlin (Prusse). T.
- RENAULT (Georges), 109, rue du faubourg Chartrain, à Vendôme (Loir-et-Cher). T.
- RENAULT (M<sup>me</sup> G.), 109, rue du faubourg Chartrain, à Vendôme (Loir-et-Cher). A.
- REYGASSE (Maurice), Administrateur adjoint, à Tébessa (Algérie). T.
- RIFFAUD (M<sup>lle</sup>), Professeur au Lycée, à Guéret (Creuse). A.
- RIVIÈRE (Emile), Directeur à l'École des Hautes Etudes au Collège de France, 97, rue du Cherche-Midi, à Paris. T.
- ROBERT, Administrateur principal de la Commune mixte de Bordj bou Arreridj (Algérie). T.
- ROLLET (H.), Président de l'Association des Naturalistes, 62, rue Voltaire, à Levallois-Perret (Seine), T.
- ROSSEL (F.), Président de la *Société d'Emulation de Montbéliard* (Doubs). T.
- ROUSSEAU (Lucien), à Cheffois, par La Chataigneraie (Vendée). T.
- ROUSSILON (Georges), Sous-Préfet à Poligny (Jura). T.
- RUTOT (A. L.), membre de l'*Académie royale de Belgique*, 189, rue de la Loi, à Bruxelles (Belgique). T.
- ROUXEL (Georges), 58, quai Alexandre-III, Cherbourg (Manche). T.

- SADI-CARNOT, à Larocheport (Côte-d'Or). T.  
SADI-CARNOT, à Syam (Jura). T.  
SAINT-PÉRIER (R. de), D. M., 24, rue du Bac, Paris. T.  
SAINT-VENANT (J. de), 11, rue de la Petite-Armée, à Bourges (Cher). T.  
SANDARS (Horace), 10 H. Queen Anne's Mansions, Westminster, à Londres, S. W. (Angleterre). T.  
SARAUW (Georg.), Conservateur du Musée, 21, A. Nordenskiöldsgatan, à Gothenbourg (Suède). T.  
SARRAIL (F.), Trésorier-payeur général, à Lons-le-Saunier (Jura). T.  
SARTORIUS (F.), Membre de la *Société suisse de préhistoire*, à Arlesheim, près Bâle (Suisse). T.  
SCHAUDEL, Receveur principal des douanes, 43, rue Jeanne-d'Arc, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.  
SCHLEICHER (Charles), 34 bis, rue Molitor, à Paris. T.  
SCHMIDT (F.), Ingén. des Mines, 17, boulev. Haussmann, Paris. T.  
SCHMIDT (Dr Valdemar), Musée national, 12, Frederiksholm Canal, à Copenhague, K (Danemark). T.  
SCHMIDT (O.), 86, rue de Grenelle, à Paris. T.  
SCHMIT (Emile), Archéologue, 24, rue Saint-Jacques, à Châlons-sur-Marne (Marne). T.  
SERGI (Professeur), à Rome (Italie). T.  
SIFFRE, D. M., 97, Boulevard Saint-Michel, à Paris. T.  
SIFFRE (M<sup>me</sup>), 97, Boulevard Saint-Michel, à Paris. A.  
SMITH (Réginald A.), British Museum, à Londres (Angleterre). T.  
*Sociédade de Géographica de Lisboa*, rue de Santo Antoa, à Lisbonne (Portugal). T.  
*Société Géologique de Normandie* (M. Cahen, trésorier, 19, rue du Bastion), Le Havre (Seine-Inférieure). T.  
*Société d'Histoire Naturelle de Colmar* (Alsace). T.  
*Société Industrielle de Mulhouse*, à Mulhouse (Alsace). T.  
*Société Ouralienne des Amis des Sciences Naturelles*, à Ekatherinebourg (Russie). T.  
SOCLEY (Emile), 17, quai Gauthier, à Dijon (Côte-d'Or). T.  
SORGUES (Félix), Ex-instituteur, à Vitry-en-Charollais, par Paray-le-Monial (Saône-et-Loire). T.  
SOUBEYRAN, D. M., Andeville (Oise). T.  
STURGE (Allen), D. M., Icklingham Hall, Mildenhall (Suffolk, Angleterre). T.  
TARBÉ DES SABLONS, 34, rue Montholon, à Paris. T.  
TATARINOFF (Prof.), à Soleure (Suisse). T.  
TATÉ, 9 bis, rue Michel-Ange, à Paris. T.

- TATÉ (Claude), 9 *bis*, rue Michel-Ange, à Paris. T.  
TATÉ (M<sup>me</sup>), 9 *bis*, rue Michel-Ange, à Paris. A.  
TERRADE (Albert), Conducteur de Travaux, à Ercheu (Somme). T.  
THÉOLEYRE, 52, rue du Roi-de-Sicile, à Paris. T.  
THÉOLEYRE (M<sup>me</sup>), 52, rue du Roi-de-Sicile, à Paris. T.  
THÉVENET, D. M., 22 *bis*, rue Saint-Lazare, à Lons-le-Saunier (Jura). T.  
THIOT, 8, route de Clermont, à Marissel (Oise). T.  
TOURNIER (Georges), au château d'Arlay (Jura). T.
- URPAR D. M., 28, rue des Arènes, à Arles (Bouches-du-Rhône). T.  
URECH (Frédéric), Frondsbergerstrasse, à Tübingen (Wurtemberg, Allemagne). T.
- VAGNIOT D. M., route de Montaigne, à Lons-le-Saunier (Jura). T.  
VARALDI (René), La Bocca, à Cannes (Alpes-Maritimes). T.  
VARIGNY (Henri de), D. S., Chroniqueur scientifique, 18, rue Lalo, Paris. T.  
VAREILLES (Léon), 5, rue Bonneterie, à Avignon (Vaucluse). T.  
VASSY (Albert), Route de Lyon, à Vienne (Isère). T.  
VEBER (René), 20, rue Rotrou, à Dreux (Eure-et-Loir). T.  
VERGNES, D. M., Médecin-major au 12<sup>e</sup> Hussards, à Gray (Haute-Saône). T.  
VÉSIGNÉ (Louis), 2, rue de Dun, à Bourges (Cher). T.  
VIDAL (Louis-Mariano), 292, rue Deputacion, à Barcelone (Espagne). T.  
VILLARD (De), Château de Mireval, près Lons-le-Saunier (Jura). T.  
VILLEMEREUIL (A. de), 52 *bis*, Boulevard Saint-Jacques, à Paris. T.  
VIRÉ (Armand), 8, rue Lagarde, à Paris. T.  
VUILLERMET, Directeur de la *Revue Viticole*, à Poligny (Jura). T.
- WEISE (M<sup>me</sup> Emma), 58 *bis*, rue d'Assas, à Paris. T.  
WELTER (Timothée), Notaire, à Metz (Alsace). T.  
WELTER (Pierre), Etudiant, à Strasbourg, (Alsace). A.  
WILSON (J. Howard), Ph. D., à Castine Maine (Etats-Unis d'Amérique). T.
- ZELTNER (Franz de), 27, rue de Tocqueville, Paris. T.



## BUREAU DÉFINITIF DU NEUVIÈME CONGRES

---

### Présidents d'Honneur.

#### A. — NATIONS ÉTRANGÈRES.

- M. Valdemar SCHMIDT, délégué de la *Société Royale du Danemark*.  
M. J. MAERTENS, délégué officiel du Gouvernement Belge.  
M. le Baron Alfred DE LOE, Conservateur des *Musées Royaux du Cinquantième*, délégué de la *Société d'Anthropologie de Bruxelles*.  
M. le Professeur Giuseppe BELLUCCI, de l'Université de Pérouse, délégué de la *Società romana di Antropologia*, de Rome de la *Società Italiana d'Antropologia e Etnologia*, de Florence.  
M. VIOLLIER, délégué du *Musée National Suisse*, de Zurich (Suisse).  
M. le Dr HAACKE, délégué du Musée de Brunswick (Allemagne).  
M. FR. KESSLER (de Horbourg, Alsace), délégué de la *Société Industrielle de Mulhouse et de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace*, à Strasbourg (Alsace).

#### B. — FRANCE.

- M. le Dr BALLET, ancien Président de la *Société Préhistorique Française et des Congrès préhistoriques*.  
M. Louis-Abel GIRARDOT, Conservateur du Musée de Lons-le-Saunier, Président d'honneur du Comité local.

**Bureau.**

**PRÉSIDENT.**

M. LÉON COUTIL (de l'Eure), Ancien Président de la *Société Préhistorique Française*.

**VICE-PRÉSIDENTS.**

M. ED. HUE (de Paris), Président de la *Société Préhistorique Française*.

M. HENRI MICHEL, Conservateur du Musée Archéologique de Besançon (Doubs).

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.**

M. le D<sup>r</sup> MARCEL BAUDOIN (de Paris), Secrétaire général de la *Société Préhistorique Française*, Fondateur des *Congrès Préhistoriques de France*, Rédacteur en chef de l'*Homme préhistorique*.

**SECRÉTAIRES DES SÉANCES.**

M. PAUL DE GIVENCHY (de Paris), Secrétaire de la *Société Préhistorique Française* (en remplacement de M. CHARLES SCHLEICHER, Secrétaire général adjoint du *VIII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France*, empêché, au dernier moment, d'assister au Congrès).

**SECRÉTAIRES DES SÉANCES.**

M. CHARLES GÉNEAU (de Paris), Secrétaire du *VIII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France*.

M. le D<sup>r</sup> RENÉ DE SAINT-PÉRIER (de Paris), membre de la *S. P. F.*

**TRÉSORIER.**

M. EMILE TATÉ (de Paris), ancien Vice-président de la *Société Préhistorique Française* et du *Congrès Préhistorique de France*.

---

# DÉLÉGUÉS DES GOUVERNEMENTS

ET

## DES SOCIÉTÉS SAVANTES

---

### I. — ETRANGER.

*Délégué du Gouvernement du Danemark* : M. le P<sup>r</sup> Valdemar SCHMIDT.

*Institut archéologique liégeois* : M. DE BUGGEMONS.

*Délégué du Gouvernement de Belgique* : M. J. MAERTENS.

*Délégué des Musées de Bruxelles* : M. le Baron Alfred DE LOE.

*Délégué de la Société d'Archéologie de Bruxelles* : M. Welher.

*Société Industrielle de Mulhouse* : M. Fritz KESSLER.

*Société d'Histoire et d'Archéologie d'Haguenau (Alsace)* :  
M. C. MATTHIS.

*Musée de Brunswick (Allemagne)* : M. le D<sup>r</sup> HAACKE.

*Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace  
à Strasbourg* : M. Fritz KESSLER.

*Musée National de Zurich* : M. VIOLLIER.

*Société Royale du Danemark* : M. le P<sup>r</sup> Valdemar SCHMIDT.

*Società italiana d'Antropologia e etnologia* : M. le P<sup>r</sup> Giuseppe BELLUCCI.

*Società romana d'Antropologia* : M. le P<sup>r</sup> Giuseppe BELLUCCI.

*Société Royale d'Archéologie de Bruxelles* : M. WELTER.

### II. — FRANCE.

*Société Préhistorique Française* : M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOIN,  
Secrétaire général.

*Société des Excursions Scientifiques* : M. CHAPELET.

*Société d'Etudes de Draguignan* : M. DAUPHIN (Carcès, Var).

*Société d'Agriculture, Sciences, etc. d'Indre-et-Loire* : M. le Capitaine GAURICHON.

*Société linéenne de Bordeaux* : M. Armand BARDIÉ.

*Société Odontologique de France* : M. le D<sup>r</sup> SIFFRE.

*Société d'Histoire naturelle d'Autun* : M. Victor BERTHIER.

---

## PREMIÈRE JOURNÉE

---

### SÉANCE D'INAUGURATION.

**Dimanche 27 Juillet 1913.**

(4 HEURES DU SOIR).

La séance solennelle d'ouverture du *Neuvième Congrès Préhistorique de France* a eu lieu le dimanche 27 juillet 1913, à 4 heures du soir, dans la salle du Théâtre de Lons-le-Saunier.

Dès 3 heures, la salle du Théâtre fut occupée par une assistance, très nombreuse, d'habitants de Lons-le-Saunier, et par tous les Congressistes, arrivés depuis la veille dans le chef-lieu du Jura.

La musique du 44<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, sous la direction du regretté M. L. WELTZ (1), son distingué chef de musique, prêtait son concours à cette fête scientifique et fit entendre les plus beaux morceaux de son répertoire.

A 4 heures précises, les Membres du Comité d'organisation et du Comité local, accompagnés des autorités de la ville et du département, font leur entrée sur la scène du théâtre, aux accents de la *Marseillaise*, que toute l'assistance écoute debout.

Au premier rang prennent place : M. LÉON COUTIL, Président du Congrès ; M. LOUIS LEGRAND, maire de Lons-le-Saunier ; M. le Dr MAGNIN, professeur honoraire de la Faculté des Sciences de Besançon, Délégué officiel de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts ; M. GUILLEMANT, Préfet du Jura ; M. le Commandant de gendarmerie, représentant le GÉNÉRAL BERGE ; M. le Président du Tribunal Civil ; M. JEANPERRIN, Inspecteur d'Académie ; M. Louis-Abel GIRARDOT, Président d'honneur du Comité local du Congrès, Conservateur du Musée de Lons-le-Saunier ; M. Ed. HUE, Président de la *Société Préhistorique Française* ; M. Emile MONOT, Président du Comité local ; M. Julien FEUVRIER, Conservateur du Musée de Dôle, et M. l'abbé Maurice PERROD, Président de la

(1) Cet artiste a succombé subitement à Lons-le-Saunier pendant le Congrès.

*Société d'Emulation du Jura*, vice-présidents du Comité local du IX<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France; M. M. PIROUTET, secrétaire général du Comité local; M. L. LEBRUN, secrétaire général adjoint; MM. CARREZ, secrétaire et M. LEJAY, trésorier du Comité local; M. H. MICHEL, conservateur du Musée archéologique de Besançon, vice-président du Congrès.

Les Délégués des gouvernements étrangers prennent également place sur la scène: M. Valdemar SCHMIDT (*Danemark*); M. J. MAERTENS et M. le Baron A. DE LOE (*Belgique*); M. le P<sup>r</sup> G. BELLUCCI (*Italie*); M. VIOLLIER (*Suisse*); M. le D<sup>r</sup> HAACKE (*Allemagne*); M. Fr. KESSLER (*Alsace*), ainsi que les Membres du Comité d'organisation: M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN, Secrétaire général du Congrès et de la *Société Préhistorique Française*; M. E. TATÉ, trésorier; M. Paul de GIVENCHY, secrétaire général adjoint; MM. CH. GÉNEAU et DE SAINT-PÉRIER, secrétaires du Congrès Préhistorique.

Une table spéciale est réservée aux Membres de la Presse locale.

M. le MAIRE DE LONS-LE-SAUNIER prend le premier la parole.

Il souhaite en termes heureux la bienvenue aux Congressistes de la part de la ville de Lons-le-Saunier, fière de les recevoir.

Par un sentiment plein de délicatesse, il a exprimé le plaisir qu'il avait de revoir en cette circonstance M. le D<sup>r</sup> Magnin, son ancien professeur, et lui a rappelé, avec une pointe d'émotion, les excursions botaniques qu'il avait faites sous sa direction dans les montagnes du Doubs.

De frénétiques applaudissements saluent le discours de M. le Maire de Lons-le-Saunier et M. le D<sup>r</sup> MAGNIN, professeur honoraire de l'Université de Besançon, ancien Doyen de la Faculté des Sciences, Délégué officiel du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se lève à son tour et prononce le discours suivant.

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président,  
Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Délégué par M. le Président du Conseil, Ministre de l'Instruction publique, pour le représenter au IX<sup>e</sup> Congrès préhistorique qui commence aujourd'hui ses travaux, je dois d'abord donner à ses organisateurs, aux membres dévoués du Comité local, au Bureau et aux membres de la Société Préhistorique française, à MM. les Délégués étrangers, l'assurance du vif intérêt que M. le Ministre porte à leurs recherches.

Le Gouvernement de la République ne saurait, du reste, se désinté-

resser d'études qui ont pour objet une des périodes les plus instructives de l'histoire de l'humanité; en nous faisant mieux connaître ses origines et ses premiers essais de civilisation, vos travaux nous expliquent certaines particularités de son état actuel; ils peuvent même nous faire entrevoir dans quelle direction se fera son évolution, hypothèses hardies que les découvertes de la science moderne justifient pour certaines de ses branches et qu'il n'est pas déraisonnable de tenter pour les sciences anthropologiques; et ces vues générales sur le développement de l'humanité, les connaissances de plus en plus parfaites des diverses étapes par lesquelles elle a passé, nous amènent à comprendre la nécessité, à notre époque actuelle, des mesures de protection et de conservation sociales dont tous les esprits soucieux de l'avenir de la race se préoccupent de plus en plus: les lois déjà votées, celles en préparation, concernant l'enfance, l'hygiène, la lutte contre les maladies, la réglementation du travail, constituent une des œuvres les plus utiles des Ministères et des Chambres qui ont coopéré à leur élaboration. Et c'est là, actuellement, le dernier paragraphe de cette histoire de l'homme, dont la Préhistoire, objet de vos recherches, est le premier chapitre.

Après avoir rempli mon mandat officiel, permettez-moi maintenant de vous dire combien je suis, à la fois, honoré et heureux de cette mission. J'en suis heureux à divers titres: d'abord parce que tout ce qui touche à l'étude scientifique du Jura intéresse un Jurassien, qui aime et étudie sa petite patrie; j'en suis heureux encore à cause des relations amicales que des études communes m'ont fait nouer avec la plupart des naturalistes de votre région: j'ai plaisir à citer MM. L.-A. Girardot, Hétier, Piroutet, Lebrun, Bourgeat, Michel, Le Mire; ces noms vous rappellent, du reste, avec ceux de MM. Feuvrier, Hugon et plusieurs autres savants francs-comtois, les auteurs d'intéressantes recherches préhistoriques. Je n'oublierai pas de remercier mon excellent ami, le Maire de Lons-le-Saunier, de l'affectueux souvenir de nos herborisations de 1890 et 1891, qu'il a bien voulu rappeler.

S'il nous appartient à nous, jurassiens, qui connaissons bien, qui aimons mieux encore nos montagnes si pittoresques, si riches en documents scientifiques, d'en vanter les beautés et l'intérêt, il est aussi de notre devoir de ne pas en faire notre domaine exclusif. Nous devons l'ouvrir aux savants étrangers et les appeler à collaborer à nos recherches; en échange, nous profiterons de leur expérience, des observations qu'ils ont faites dans d'autres régions, et, de la comparaison de ces données d'origine diverse, jailliront des vues nouvelles, qui pourront éclairer beaucoup de problèmes encore obscurs de l'histoire de nos ancêtres.

Et c'est pourquoi nous nous réjouissons de voir accourir, à l'appel des organisateurs de ce Congrès, de nombreux adeptes des recherches préhistoriques; ils y apportent le concours de leurs connaissances spéciales; ils vous encourageront à continuer les recherches déjà commencées, à en provoquer de nouvelles dans les nombreux gisements du Jura, incomplètement étudiés ou encore inexplorés.

De cette fructueuse collaboration, il résultera un essor nouveau de l'étude de la Préhistoire dans notre contrée et c'est avec cette certitude que j'ai l'honneur, au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique, de souhaiter, mieux encore de prédire dès maintenant, un plein succès au IX<sup>e</sup> Congrès préhistorique qui s'ouvre aujourd'hui.

Ce discours est accueilli par une salve d'applaudissements et la musique du 44<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie joue l'un des morceaux de son programme.

M. LÉON COUTIL, Président du Congrès Préhistorique, se lève alors et prononce le discours d'usage.

Monsieur le Délégué du Ministre,  
Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs.

Lorsque l'an dernier, notre Secrétaire général, fondateur de nos Congrès préhistoriques, le Dr M. Baudouin, me pria d'étudier la possibilité d'un Congrès dans l'Est de la France, je dois avouer que tout d'abord je fus ému à bien des titres; les noms de mes prédécesseurs à la Présidence, MM. Rivière, A. de Mortillet, le Dr Chervin, le Dr Baudon, A. Guébard, le Dr Ballet et A. Viré étaient encore présents à ma mémoire.

Le Congrès d'Angoulême n'avait pas encore eu lieu; mais je connaissais les très riches gisements de la Charente, et, parmi eux, celui de La Quina, célèbre dans le monde scientifique, grâce à la récente découverte de la jeune femme moustérienne, due à mon sympathique prédécesseur, le Dr H. Martin; je me demandai alors comment on pourrait intéresser à nouveau les Congressistes après des attractions si variées!

Je n'osai refuser cette proposition, puisque j'avais eu également l'honneur de succéder au Dr H. Martin, à la présidence de la Société préhistorique française, alors qu'il venait d'obtenir sa reconnaissance d'utilité publique, et de combattre si vaillamment le projet de loi contre la liberté des fouilles destiné à entraver l'initiative privée de tous nos collègues de province.

Escomptant le concours de tous mes amis du Conseil et de mes nombreux collègues, j'envisageai l'avenir avec plus de confiance.

Quatre villes s'offraient comme siège du futur congrès : Nancy, Dijon, Besançon et Lons-le-Saunier. Nos collègues de la Meurthe-et-Moselle et de la Côte-d'Or nous montrèrent l'impossibilité de nous rendre dans leurs départements; le Congrès de l'A. F. A. S. venait de se tenir à Dijon deux ans auparavant; la ville de Besançon, après avoir accepté, modifia sa première réponse, si bien que je chargeai notre délégué et collègue du Jura, M. L. A. Girardot, de pressentir la municipalité de Lons-le-Saunier; et j'appris aussitôt que notre demande serait agréée. En effet, cinq jours après, M. le maire de Lons-le-Saunier m'adressait une dépêche à Bologne, où je me trouvais au retour du Congrès international de Rome;

il m'annonçait que l'Administration municipale nous avait voté une subvention de 1.200 fr. En rentrant en France, je m'empressai de m'arrêter à Lons-le-Saunier et d'aller remercier M. Legrand. Je tiens à lui renouveler aujourd'hui toute notre gratitude, ainsi qu'à l'Administration municipale de Lons-le-Saunier, de nous avoir offert son très beau théâtre pour notre inauguration d'aujourd'hui, la vaste et très luxueuse salle des fêtes pour les séances du Congrès et nos conférences publiques du soir.

En avril dernier, M. le Préfet du Jura, et M. le Président du Conseil général ont obtenu pour nous de l'Assemblée départementale une subvention de mille francs. Nous tenons à adresser à nouveau l'expression de notre gratitude à M. le Préfet et à M. le Président du Conseil général.

Comme les années précédentes, M. le Ministre de l'Instruction publique nous a fait l'honneur de nommer un Délégué officiel et il a choisi M. le Dr Magnin, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Besançon; nous sommes on ne peut plus flattés de ce choix, M. le Dr Magnin étant le savant le plus estimé de la Franche-Comté et de l'Est de la France; nous le prions de transmettre à M. le Ministre l'assurance de notre respectueuse gratitude.

Nous ne pouvons oublier M. le Président de la Chambre de Commerce de Lons-le-Saunier, qui nous a alloué 200 francs; et nous tenons à le remercier bien sincèrement, ainsi que M. le Président et M. le Secrétaire général du Syndicat d'initiative du Jura français, qui nous a recruté des membres et a organisé pour nous une séance cinématographique sur les sites pittoresques du Jura.

M. le général commandant la 25<sup>e</sup> brigade, a bien voulu nous prêter le concours de la musique d'un de ses régiments de ligne, qui vient de nous faire entendre l'hymne national, composé par le grand patriote jurassien, Rouget de Lisle; nous ne lui ménagerons pas notre bien sincère reconnaissance pour avoir fait vibrer dans nos cœurs le frisson patriotique, surtout dans les circonstances actuelles.

Un mot encore aux Membres de la Presse de Lons-le-Saunier et du département du Jura, qui nous ont consacré des articles très élogieux; ils ont contribué, eux aussi, à notre succès; nous les remercions bien sincèrement.

A des concours aussi précieux sont venus s'adjoindre ceux de nos collègues du Jura: M. L.-A. Girardot, conservateur du musée de Lons-le-Saunier, délégué de notre Société, auquel nous devons de précieux renseignements; il était tout désigné pour la présidence d'honneur du Comité local; n'est-il pas le doyen et un des préhistoriens militants du Jura avec Le Mire, Clos, Z. Robert, H. Chevaux, D. Monnier, Berlier, Fardet, Toubin, Boilley, Viré et Piroutet, qui ont tant fait pour notre science. Notre Président, M. Monot, l'historien lédonien, nous a prêté son précieux concours; il nous fera connaître mardi le passé historique et monumental de sa belle ville natale. Notre vice-président et collègue, M. Feuvrier, conservateur du musée de Dôle et organisateur des Congrès franc-comtois, nous a fait connaître de nombreux collaborateurs et nous a recruté des adhérents; M. l'abbé Perrod, président de la Société d'émulation du Jura, doit nous commenter les richesses archéologiques

et pittoresques de la région; notre collègue, M. Piroutet, Secrétaire général du Comité, un des meilleurs et des plus heureux fouilleurs de tumulus et de camps, nous documentera au cours de notre excursion aux environs de Salins; notre secrétaire, M. Lebrun, a trouvé le moyen de faire d'excellentes recherches à Clairvaux, sans négliger son professorat (c'est à lui que vous devrez vos logements, à une époque de l'année où ils sont impossibles à trouver ici); M. Carrez nous a aussi apporté son concours, ainsi que M. Lejay, un de nos rares collègues de la Société dans le Jura, et qui a bien voulu accepter les fonctions de trésorier, qu'il a remplies avec la compétence qu'on lui connaît. Je ne puis d'ailleurs citer tous nos collaborateurs du Comité local; mais je ne puis oublier M. Le Mire, et M. le Prince d'Arenberg, qui nous recevront dans leurs belles propriétés et nous feront admirer leurs collections; enfin, M. l'abbé Perron, qui nous prêtera son très précieux concours et ses accessoires pour commenter nos conférences. Je tiens à les remercier collectivement au nom de tous les Congressistes.

Je serais ingrat d'oublier le Comité parisien, bien que je craigne de gêner la modestie de mes amis: ne dois-je pas citer tout d'abord le Dr Baudouin et son entrain inlassable, son esprit toujours en éveil; comme un excellent pilote, il dirige la barque depuis neuf ans à travers les écueils. Son énergie surprend parfois; mais il est indispensable qu'une main ferme et qu'une seule direction préside à tout, sache faire respecter les programmes et les traités contractés; il faut avoir présidé un Congrès pour voir la tâche et les responsabilités qui lui incombent, ainsi qu'au Trésorier, M. Taté, et au Secrétaire-général-adjoint, M. Schleicher, pour l'envoi de nos douze circulaires et des billets de chemin de fer; je regrette l'absence de ce dernier pour le remercier, lui aussi, de la peine que nous lui donnons tous les ans.

M. Giraux a dû abandonner ses anciennes fonctions de Trésorier, qu'il remplissait si bien depuis huit ans; et nous avons dû faire appel au dévouement de M. Taté, qui a été tour à tour Vice Président de la Société et du Congrès; car, avec ses occupations professionnelles, il faut lui savoir gré de ce véritable effort; aussi, j'insiste pour dire que deux trésoriers sont nécessaires pour le Congrès et la Société; il arrivera un jour où nous devons rétribuer ce service, vraiment trop absorbant. MM. de Saint-Périer et Géneau ont bien voulu encore nous prêter leur concours comme Secrétaires des séances, recueillir les manuscrits ou les discussions scientifiques et permettre ainsi l'impression plus rapide des comptes rendus, travail que dirige si bien, et par surcroît, l'infatigable Dr Baudouin.

Tant de bonnes volontés, de dévouements, méritaient une récompense, et vous la constatez par les 350 adhésions reçues, malgré l'éloignement du Congrès, et je dois dire le nombre restreint de préhistoriens dans l'Est, qui réclame d'ardents pionniers pour explorer ses riches tumulus du bronze et du fer.

\*  
\*\*

Jusqu'ici, les Congrès se sont tenus dans les centres privilégiés de la préhistoire; la Dordogne, la Charente, le Morbihan, la Saône-et-Loire,

DÉPARTEMENT  
DE  
LOIR-ET-CHER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE VENDÔME

Le 4 août 1914

COMMUNE

D'ARTINS

OBJET :

Le Maire d'Artins à Monsieur  
Le Receveur, Couture.

J vous prierais de vouloir  
bien m'adresser par retour des courriers  
les relevés des contributions payés par les  
familles :

Croust Chereau /  
Requier Cocheau /  
Chiquet Huri / Delamotte ?  
Boutard Nouveau /

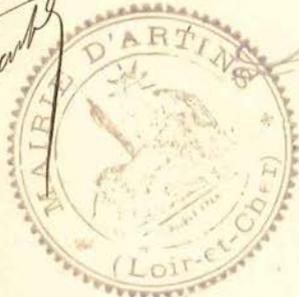
pour le dossier d'une demande d'allocation  
journalière -

S'il vous en dit quelque chose vous le

redonnez lors de leur paiement

Sellano,

Boutard



*Sablat*  
*Le mariage*  
*aucun parents*  
*pour cette raison*

*Mant*

l'Indre et l'Oise; la Savoie nous a permis d'étudier la riche station lacustre du Bourget, plus complètement explorée que celles des lacs de Clairvaux et de Chalain, et plus riche en bronze, mais non plus intéressante, car les recherches de M. Le Mire, dès 1870, celles de MM. Lebrun, Feuvrier, Grosjean, et les dernières de M. Girardot, prouvent que si elles avaient été continuées avec persévérance et des budgets suffisants, on aurait actuellement pour le Jura d'aussi belles séries qu'en Suisse; le musée de Lons-le-Saunier est là pour le prouver.

Nous devons rappeler que, dès 1826, la Société d'émulation du Jura publiait une note du Dr Dumont sur la *Découverte d'un squelette humain et d'un couteau de bronze à Arbois*; en 1835, Capitan (dont le nom rappelle celui du professeur de l'École d'anthropologie de Paris) décrivait la fouille d'un *tumulus ouvert près de la ville d'Orgelet, lieu dit l'Étang de l'École*; en 1837, M. Le Mire commençait à fouiller les *tumulus de la Combe d'Ain*. La Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny a publié aussi quelques travaux de préhistoire.

C'est donc surtout dans ces recueils qu'il est possible de se documenter.

L'*industrie paléolithique* est peu connue dans le Jura, où les affleurements d'alluvions sont rares; toutefois, puisqu'on a trouvé la faune à *Elephas* à *Rhinoceros* et même à *Machairodus* dans les alluvions sableuses à galets de la grotte de Roche, à Baume-les-Messieurs, où j'ai fait des coupes pour vous montrer toute la stratification, il est donc permis de supposer que l'homme contemporain de ces animaux a dû abandonner ses armes acheuléennes dans ces alluvions, provenant très probablement d'un dépôt d'alluvions situé sur le plateau de Sermu. Nous ne pouvons citer que quatre coups-de-poing trouvés isolément: l'un près de *Vermontois*, au musée de Lons; un second trouvé par M. Lebrun, près de *Conliège*, dans le lehm, sur une moraine; un troisième près de *Dôle*, en 1898, par M. Fevret; et un quatrième au musée de *Salins*.

Le *Magdalénien* est représenté au *Trou de la Vieille Grand Mère*, situé entre Mesnay et Arbois, fouillé par MM. de Mortillet et Boilley, avec silex et os travaillés, faune quaternaire avec rhinocéros, cheval et renne (nous l'apercevrons, en montant la côte d'Arbois, le samedi matin).

La *Grotte Saint-Vincent à Arlay*, que nous visiterons, ainsi que les objets recueillis, appartiennent au Prince d'Arenberg; elle a été fouillée par Guérin, Berthelet, Passier et L.-A. Girardot; elle a donné des os travaillés et ornés, dont un en forme de poisson.

La *grotte de la Balme d'Epy*, fouillée par l'Abbé Bérout vers 1888, lui a donné des silex de type magdalénien avec os de marmottes.

Le *début du Néolithique, le Tardenoisien*, est bien représenté aux *Egoulirons ou Morno*, point culminant, situé à gauche de la route qui nous conduira à Salins.

Le *Néolithique* est d'ailleurs assez abondant dans le Jura, surtout dans les parties cultivées en vignes et sur le premier plateau.

La *Palafitte de Clairvaux*, fouillée par MM. Le Mire, Girardot, Chevaux, Lebrun et Grosjean; celle de *Chalain*, par MM. Girardot, Che-

vaux et Feuvrier démontrent la prospérité de ces régions à la fin du néolithique et aux débuts de l'âge du bronze.

*Les Camps néolithiques* sont de faible étendue; on a utilisé les à pic ou les pentes rapides; généralement, un petit talus protège l'autre côté, et c'est contre la face interne de ce talus que se trouvent les foyers et détritiques de cuisine; le vallum a pu être surélevé par une palissade pour augmenter la défense. Nous citerons le *camp de Montmorot*, exploré par M. A. L. Girardot, les objets sont au musée de Lons, et nous visiterons des tranchées faites pour le Congrès. Le *camp de Granchamp*, commune de Cernans, auprès duquel nous passerons, en partant de Salins, possède un vallum en arc de cercle de 70 à 80 mètres de long; l'épaisseur des foyers est de 1<sup>m</sup>50, il a été fouillé par Fardet et Bousson.

Le *camp de Cornabeuf* à Clucy a été fouillé par Fardet et Toubin; en 1880, ils y ont trouvé beaucoup de pointes de flèches; Toubin a publié une note et des planches. Le *camp de Saint-André*, avec vallum peu accusé de 60 mètres de long, a été fouillé avec soin par notre collègue M. Piroutet, vers 1899; il a observé la même industrie, au *camp de Mesnay* près Arbois, au *Fort Belin*, au *Château de Poupet*, aux *Arelles à Clucy*, remarquable station par ses nombreuses pointes de flèches.

La partie basse du Jura, qui devait être marécageuse pendant la période néolithique a fourni peu de documents. Près de *Dôle*, MM. Feuvrier et Févret ont découvert une station au *Mont Guérin*, à Montmirey-la-Ville, qui a donné, en plus de l'outillage habituel, des fusaïoles en terre cuite; les fouilles faites contre le rempart par M. Piroutet lui ont montré que l'occupation avait eu lieu de la fin du néolithique aux débuts du bronze. Le *camp d'Orchamps* a été aussi occupé pendant le néolithique, d'après les recherches faites par MM. Feuvrier et Févret.

*Pour les sépultures néolithiques*, la *grotte de Gigny* a été signalée par Chantre: nous citerons les sépultures sous tumulus des *camp de Cornabeuf* et de *Grand Camp* (Jura), de *Clucy*, à la *Côte Verte*, et du *bois de Roide* (Jura), voisins de ceux de *Pugey* et d'*Alaise* (Doubs).

Deux phases semblent avoir existé pendant le néolithique, dans le Jura Salinois et le Sud du département du Doubs; la couche profonde contiendrait peu de haches polies en aphanite, peu de meules en grès, de pics et de tranchets et beaucoup de pointes en os: la couche supérieure, au contraire, contient beaucoup de haches en aphanite et de meules en grès vosgien, de longs grattoirs à bords retouchés complètement associés à d'autres variétés et même nucléiformes, des poinçons et poignards en os poli, des bois de cerfs travaillés, de rares grains de collier en terre cuite, des poteries parfois ornées en creux de dents de loup, de lignes, des points; nombreuses variétés de flèches, y compris la forme losange.

Les *monuments mégalithiques* sont très rares; on ne peut citer que les petits menhirs de 1<sup>m</sup>50 à 2 mètres au plus, du *Stand* et de la *Pierre Lithé*, près de Champagnole, cités par M. Girardot; et peut-être la *Pierre Leyée* ou *Pierre Fée* près d'Arlay, que nous étudierons jeudi prochain.

*L'âge du Bronze* est abondant dans le Jura; mais il convient de différencier les gisements.

*Le bronze I et II* (période cébennienne) est représenté dans la palafitte de *Clairvaux* par cinq objets : le *camp de Mesnay* avec son rempart à noyau de chaux a donné du néolithique et du bronze, un four à poteries tapissé de glaise adossé au rempart ; le *camp de Grandcamp*, près de Salins, le *camp de Montmorot* et le tumulus néolithique de *Clucy* ont donné aussi du bronze, ainsi que les tumulus voisins du *Monchau Paillou* à Cernans, fouillé par Bousson, celui de *l'Epine* ; les tombelles de *Menétrux en Joux*, fouillées par M. L. A. Girardot, peuvent se rattacher à cette période, ainsi que son tumulus de *Montciel*.

*Pour le bronze III et IV* (Rhodanien et Mœringien), le Jura est le mieux partagé ; on peut citer des découvertes isolées, deux stations importantes, une grotte sépulcrale et des tumulus. La *station de la Reculée de Ney*, en face le rocher de la *Grande Châtelaine*, décrite par M. Girardot ; le *Trou de la Baume*, à 500 mètres de Poligny, fouillé par MM. Feuvrier et Vuillermet, en 1894 ; la moitié des poteries étaient grossières et ressemblaient à celles de Ney ; la *station de Baume-les-Messieurs*, au pied de la source du Dard, fouillée par Clos vers 1868, par Viré en 1898, et par nous pour le Congrès ; au pied des falaises de la Châtelaine, la *grotte des Planches*, ou de la grande source près Arbois, d'où sort également une source, la Cuisance, renfermait quatre sépultures dans une galerie murée. Nous citerons aussi des sépultures sous tumulus au hameau de la *Chaux sur Cresille* entre Salins et Clucy ; ceux du *bois de Sery*, à dimensions variées ; le groupe de *Clucy*, le tumulus de *Lamarre* près de Poligny.

La cachette de *Grozan*, près de Poligny, en 1755, comprenant près de 80 objets, dont plusieurs en or ; celle de *Publy*, en 1863, près de Conliège, renfermait des spirales semblables à celles de la forêt de Hagenau ; celle de Larnaud en 1866, a fourni 1.815 objets pesant 66 kilogs 500 gr.

Nous pourrions citer encore d'autres cachettes moins importantes qui ont été découvertes à *Rhonny*, près de Baume-les-Messieurs ; à *Charbonnay*, dans le Val de Mèges à *Equevillon*, près de Champagnole ; à la *Chapelle-sur-Furieuse* ; à *Clucy*, deux cachettes, l'une signalée par D. Monnier, et l'autre au *Tsernot*, près Cernans ; au pied du *Poupet*, à la Noirie, près de Salins ; à *Montorgier*, près Orgelet ; à *Saint-André* ; *Geraize* ; *Thesy* ; au *camp de Grandchamp*, près Cernans ; à *Montigny-les-Arsures* ; à *Mesnay* ; *Pupillin*, la *Chaux-sur-Champagny* et *Saint-Germain-Montagne*, et celle de Briod, en 1892, comprenant 256 faucilles.

*Hallstattien*. — Le premier âge du fer est merveilleusement représenté dans le Jura par des milliers de tumulus se reliant à ceux du Doubs ; les plus gros donnent généralement plus de documents, et renfermant de une à trente sépultures ; les inhumations sont plus fréquentes que les exhumations ; on ne trouve parfois que des tessons de poterie ou même rien près des corps, ou des incinérations ; *ce sont les sépultures de femmes, qui paraissent avoir le plus d'objets près d'elles*.

Le mode de construction et surtout l'étude sur place des objets, lors de ses fouilles, ont permis à M. Piroutet de distinguer deux groupes

distincts dans le Jura et le Doubs ; l'un d'eux, le *type de la forêt des Moidons*, est caractérisé par de nombreuses pendeloques, des rouelles, des sortes de grelots, crotales ou disques suspendus, parures de poitrine découpées, auxquelles sont suspendues des pendeloques très à la mode à cette époque ; des disques avec partie ajourée et entourée de quatre à cinq cercles plats et concentriques, ornés de chevrons que l'on croit être des parures abdominales ; bracelets de jambes plats, en dedans ; brassards minces ; nombreuses agrafes ; les armes sont rares et consistent en une courte lame de poignard en bronze munie de rivets ; les bracelets sont au nombre de trois à chaque bras, en plus du brassard.

Le *type d'Alaise* est caractérisé par des plaques de ceinturon estampées, en bronze mince ; des anneaux creux, placés au-dessus de chaque genou ; des fibules ; des brassards de jayet, ou encore sept à huit bracelets minces de bronze au même bras, ou deux, quand ils sont volumineux ; on y voit quelques épées de fer à lame courte et à antennes, mais seulement à Alaise et à Sarraz (Doubs). Les *Tombelles des Moidons* n'ont donné que des fibules pré-étrusques, du type de Golosecca inférieur, tandis qu'elles sont nombreuses et indigènes dans celles d'Alaise. Nous reviendrons sur ces détails dans notre conférence de demain, car la transition du bronze à l'industrie du fer est plus difficile à élucider que les industries paléolithiques, parce qu'on trouve rarement une stratigraphie pour limiter chaque phase.

M. Piroutet a recueilli de la poterie grecque *importée* au camp de Château, près de Salins ; et nos fouilles récentes sur les tufs de la cascade du Dard, à Baume-les-Messieurs, nous ont donné des spécimens de poteries à décors géométriques très finement gravées ; une autre exemplaire d'écuille gravée et rehaussée de peintures jaune, rouge et noire, à l'intérieur seulement, de fabrication probablement indigène, rappelant un peu celle du cimetière de Villement, à Saint-Aoustrille (Indre) associée à des épées de bronze du début du Hallstatt ; à celles du tumulus du bois de Langres (Haute-Marne) ; et surtout aux écuilles fragmentées de la palafitte de Châtillon (lac du Bourget) au musée de Chambéry ; de Corcelet (lac de Neuchatel), au musée de Lausanne ; au vase de Diarville (Meurthe-et Moselle), à l'écuille de Dorflingen (Suisse) ; aux vases des tumulus des lacs d'Ammer et Staffel (Bavière), des musées de Karlsruhe, Stuttgart et de Munich, *documents qui nous reportent au X<sup>e</sup> siècle ou au début du IX<sup>e</sup> av. J.-C.*

Je m'excuse d'avoir abusé aussi longuement de votre attention ; mais je tenais à vous rappeler brièvement les richesses préhistoriques du Jura et à montrer que le choix du Conseil était pleinement justifié ; d'ailleurs, votre présence et les nombreuses adhésions l'ont sanctionné.

J'aperçois aussi dans la salle nos délégués étrangers qui nous font l'honneur d'assister chaque année à nos Congrès : et leur doyen, M. Valdemar Schmidt, Directeur du musée national de Copenhague, professeur à l'Université, auquel le gouvernement français a accordé, dès 1875, la rosette d'officier de l'instruction publique et, en 1878, la croix de la Légion d'honneur ; c'est le plus actif de nos membres, et avant de venir de Copenhague jusqu'à nous, il est allé rendre visite à ses collègues,

les conservateurs des musées de Londres, de Bruxelles et de Genève. Nous avons l'honneur de posséder un autre doyen de la préhistoire, fondateur aussi des grands Congrès internationaux d'archéologie préhistorique, avec Gabriel de Mortillet, le professeur Joseph Bellucci, de l'Université de Pérouse et délégué de la Société d'anthropologie de Rome et de la Société d'anthropologie et d'ethnologie de Florence; il nous apporte d'intéressants et nombreux documents; il nous fera mardi une conférence des plus attrayantes.

Nos collègues de Belgique, M. Maertens, délégué du Gouvernement Belge et M. de Loë, conservateur du Musée de Bruxelles, nous reviennent aussi comme délégués: M. Viollier, conservateur du musée de Zurich, représente ce musée et la Société préhistorique Suisse; M. Lewis, la Société préhistorique de Londres; M. Kessler, délégué de la Société industrielle de Mulhouse et de la Société d'histoire naturelle de Colmar; M. Welter, de Metz, délégué de la Société royale d'archéologie de Bruxelles.

Au nom du Comité d'organisation, nous leur adressons nos souhaits de cordiale bienvenue, ainsi qu'à tous nos Collègues du Congrès.

Vous êtes venus de tous les points de l'Etranger et de la France, attirés par le souvenir des Congrès antérieurs, par la franche confraternité scientifique que notre Secrétaire général a su leur imprimer, c'est aussi notre principale préoccupation; vous êtes venus pour admirer les richesses préhistoriques, et les beaux sites du Jura, assurés que vous alliez trouver partout un excellent accueil, dont vous garderez un ineffaçable souvenir.

Mesdames et Messieurs, j'ai l'honneur de déclarer ouverte la IX<sup>e</sup> session du Congrès préhistorique de France.

M. Emile MONOT, ancien Président de la *Société d'Emulation du Jura*, Directeur du *Vieux Lons* et président du Comité local du *Congrès Préhistorique*, prononce à son tour le discours suivant :

Monsieur le représentant du Ministre de l'Instruction publique,  
Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,

Au temps jadis, à Lons-le-Saunier, il y avait deux hommes également notoires dans leur petite ville: l'un écrivait des romans et des nouvelles; l'autre recueillait des médailles et des cailloux; le premier était conservateur de la Bibliothèque, le second conservateur du Musée: ils s'appelaient, celui-ci Zéphirin Robert, celui-là François Guillermet. Ils exerçaient tous deux leurs fonctions municipales au premier étage de l'Hôtel de Ville. Même, ils étaient voisins, et une simple porte séparait leurs domaines. Mais cette porte avait une clef, et le bibliothécaire seul pouvait l'ouvrir: le conservateur du Musée n'avait pas ce pouvoir.

n'ayant point cette clef. Le dimanche, après-midi, quand tout était tranquille dans la grande salle des livres, et que, dans le silence presque religieux, on n'entendait, de temps en temps, que le faible bruit d'un feuillet qu'on tourne, tout à coup retentissait le tumulte d'une porte qu'on secoue et qui résiste : c'était la porte mitoyenne, que, du Musée, on essayait d'ouvrir. Alors François Guillermet accourait sur ses jambes inégales, et, d'une voix furieuse, il interpellait le malavisé : la plupart du temps, ces accents irrités suffisaient à le mettre en fuite ; et on l'entendait s'éloigner d'un pas timide. Mais parfois l'importun s'obstinait : alors Guillermet tournait sa clef privilégiée, et l'on voyait apparaître, les joues gonflées, le binocle au bout du nez, Zéphirin Robert. Mal reçu par son confrère, mais n'en prenant point d'ombrage, il venait consulter quelque Manuel de Numismatique... Que de fois, familier de la Bibliothèque dès ma jeunesse, n'ai-je pas assisté à cette scène amusante ! Que de fois Guillermet, ami de mon grand-père et qui avait pour moi beaucoup d'affection, n'a-t-il pas maugréé devant moi contre le numismate entêté qui venait troubler le silence de son sanctuaire !

Tous ces souvenirs, Messieurs, me revinrent à la mémoire lorsque le successeur de Zéphirin Robert m'offrit cette présidence. Quand le savant géologue et préhistorien M. Girardot vint frapper à la porte du professeur de lettres, ce fut un peu comme quand Zéphirin Robert l'archéologue venait faire visite à François Guillermet. Mais notre rencontre n'eut rien de farouche, et je ne me hérissai point : je n'éprouvai que de la surprise. Car qu'y avait-il de commun entre la préhistoire et moi ? M. Girardot ignorait certainement que, jadis, j'avais été un explorateur de Montmorot. Mais quelles fouilles, Messieurs ! J'avais quinze ans... Chères ruines ! je les considérais un peu comme ma propriété. Quand, après une dangereuse escalade du grand mur, je m'étais assis sur une des banquettes de la fenêtre, près de la colonnette qui accostait la cheminée détruite, ma jeune imagination, excitée par la lecture de W. Scott et la beauté du paysage, ressuscitait à son gré, parmi ces débris, des scènes de la vie féodale. Puis, redescendant, je faisais le tour du donjon carré jusqu'à l'entrée d'une cave dont je ne manquais point de faire une oubliette, et j'y déterrais des ossements qui me faisaient imaginer d'horribles vengeances et des crimes mystérieux. Enfin suivant le chemin hanté des vipères qui me ramenait au château Nicolas, je recueillais à fleur de sol ou dans des fouilles fiévreuses des débris de poteries très anciennes, que je rapportais à la maison avec l'orgueil d'un triomphateur. Où sont aujourd'hui les tessons qui eussent témoigné du goût de ma prime jeunesse pour la préhistoire ? Des fouilles d'enfant, une collection évanouie aussi complètement que mes jeunes années, c'est tout ce que ma bonne volonté pouvait offrir à M. Girardot : c'était de quoi me rendre parfaitement ridicule auprès de vous, si mon confrère et ami n'eût fait appel à mon amour du sol natal. Lédonien et fils de Lédoniens, s'il suffisait de ces titres de famille et de cet amour pour mériter l'honneur de cette présidence, j'acceptais volontiers sa proposition. Il me restait à recevoir l'investiture : Messieurs les membres

du Comité d'organisation voulurent bien me l'accorder; MM. Coutil et Baudouin m'installèrent avec une bonne grâce dont je suis encore confus et dont je leur témoigne publiquement ma reconnaissance; et c'est ainsi, Messieurs, qu'un professeur de lettres qui, de sa petite patrie ne connaît que l'histoire, harangue aujourd'hui, avec une incompétence qui ne lui échappe point, le plus savant auditoire de préhistoriens.

Messieurs,

La tradition de vos Congrès appelle le président du Comité local à exposer devant vous le progrès de la Préhistoire dans le département où vous vous réunissez. Ainsi, de région en région, de chef lieu en chef-lieu, d'année en année, se dessine sous vos yeux un tableau que nul de nous ne verra s'achever. Les uns après les autres, des savants de province apparaissent en pleine lumière, et l'éclatant hommage que ces modestes reçoivent les révèle souvent à leurs propres compatriotes. Je suis très fier, Messieurs, du rôle qui me revient, — bien moins pour la satisfaction personnelle de haranguer de tels auditeurs, que pour l'honneur très grand de louer devant eux les laborieux serviteurs de la Préhistoire dans le département du Jura.

\* \* \*

Le premier par la date est aussi celui qui a donné à l'étude du passé dans notre région l'impulsion la plus forte et la plus durable, Désiré Monnier. Pendant cinquante ans, de 1819 à 1868, soit dans le vallon de Baume, soit au château d'Arlay, chez le prince Pierre d'Arenberg, soit à Domblans, dans le village cher à son cœur, D. Monnier écrit son *Essai sur la Séquanie, ses Traditions populaires comparées*, et les vingt-trois volumes de l'*Annuaire du Jura*. Par une coïncidence qui pourra déjà vous intéresser à lui, né la même année que le grand initiateur Boucher de Perthes, il meurt la même année que lui. Mais ne lui demandez pas de connaître l'Homme préhistorique : le Celte est, pour lui, le plus ancien représentant de l'humanité. Du moins a-t-il eu le mérite et l'honneur d'avoir essayé le premier d'éclairer l'histoire par l'archéologie et par les traditions, et d'avoir compris de quelle utilité pouvaient être, pour la science, ces débris informes, mangés de rouille, que réclamait jusqu'alors la hotte du brocanteur. Passez-lui ses étymologies celtiques, son druidisme, ses analogies forcées, ses inductions téméraires : quel amour pour tout ce passé ! Quelle sollicitude pour toutes les choses d'autrefois que déterreraient la charrue ou la bêche du paysan jurassien !

Parfois le laboureur, sur le sillon courbé,  
Trouve un noir javelot qu'il croit des cioux tombé,  
Puis heurte pêle-mêle, au fond du sol qu'il fouille,  
Casques vides, vieux dards qu'amalgame la rouille (1).

Ouvrez la suite des *Annuaire du Jura* : est-il une antiquité qui, dès sa découverte, n'y soit représentée et expliquée, haches de pierre et de

(1) V. HUGO. — *Les Rayons et les Ombres*, VIII, fin.

bronze, fibules et anneaux, débris de poterie, tumulus ? Sans doute la naïveté des dessins schématiques vous fera sourire ; et le commentaire vous paraîtra parfois hasardeux ou faux ; mais vous avez là une précieuse contribution à la préhistoire du Jura : le bon ouvrier à qui nous la devons méritait bien d'être honoré aujourd'hui.

\* \*

Tous ces monuments de notre plus lointain passé, dont D. Monnier nous conservait ainsi la mémoire, étaient généralement trouvés au hasard des travaux des champs :

Les paysans, piquant les bœufs de l'aiguillon,  
Ont ouvert un sépulcre en creusant un sillon (1).

Les premières fouilles préhistoriques exécutées avec méthode datent de 1837 : elles furent l'œuvre d'un archéologue qui portait un nom bien connu ici et justement respecté, M. Noël-Jules Le Mire, et de son beau-frère, le président Clerc. Vendredi prochain, Messieurs, lorsque vous aurez franchi, au col de la Doye de Nogna, la grande côte de l'Eute que domine la fière ruine de Beauregard, vous arriverez dans une belle vallée au fond de laquelle l'Ain serpente capricieusement. Après le plateau sauvage et un peu triste, vous croirez entrer dans la lumière : cette Combe-d'Ain est une des gloires naturelles de notre Jura : c'est aussi un des lieux sacrés de la préhistoire, par Clairvaux et par Châlain. Mais les deux lacs n'avaient pas encore révélé leurs richesses : seuls, des tumulus apparaissaient par groupes dans la vallée. MM. Le Mire et Clerc en firent ouvrir un grand nombre et y découvrirent des objets en bronze et en fer, et, entre autres, une magnifique épée : vous les verrez dans les collections de Mirevent.

\* \*

Ces premiers explorateurs attendirent trente ans des disciples. Dans l'intervalle paraissait, de 1853 à 1858, ce *Dictionnaire du Jura*, œuvre vraiment remarquable, où Rousset avait fait l'histoire de nos communes avec une exactitude dont mes modestes recherches d'archives m'ont tant de fois donné la preuve. En tête de chaque notice sont consignées les découvertes faites sur le sol de la commune ; et ce *Dictionnaire* forme par là comme une « Somme » de la préhistoire jurassienne dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

\* \*

Quelques années après, la Société d'Emulation du Jura, longtemps endormie, se réveillait, et, presque aussitôt, encourageait votre science, Messieurs, subventionnait vos prédécesseurs et imprimait leurs travaux. Qui veut se rendre compte des progrès de la préhistoire chez nous n'a

(1) V. Hugo. — *Les Rayons et les Ombres*, VIII, fin.

presque qu'à lire les Mémoires annuels de cette Société, de 1864 à nos jours. Mais c'est justice de joindre à son activité celle de l'ancien conservateur du Musée, de ce Zéphirin Robert, dont je vous parlais tout à l'heure. Je le vois encore, vif, un peu brusque même dans ses gestes, donnant d'un ton définitif ses consultations aux apprentis archéologues. Nul ne sait mieux que son savant successeur, M. Girardot, combien d'objets il a sauvés, qui, sans lui, eussent été négligés ou détruits, et comme il savait exciter le zèle de nos plus humbles compatriotes pour tous les monuments de notre passé. Il furetait partout, toujours en éveil, toujours à l'affût des trouvailles qui pouvaient enrichir ses collections archéologiques. Puis, rentré dans son petit cabinet du Musée, les poches gonflées et lourdes, il ajustait les tessons informes qu'il avait rapportés et les recollait d'une main amoureuse ; ou bien, sur d'inoffensifs pieds de bois tournés à Saint-Claude, il dressait de redoutables scramasax.... Lorsqu'en visitant le Musée demain, vous verrez, sur des étiquettes couvertes d'une encre jaunie, quelques lignes d'une grosse écriture ronde, suivies parfois de la double initiale Z. R., pensez à Zéphirin Robert qui fut un serviteur singulièrement dévoué de la préhistoire.

Le premier service qu'il lui rendit fut de sauver les débris de l'âge du bronze trouvés en 1862 sur le territoire de Publy. D'autres villages du Jura avaient déjà fourni des objets de cette période, Clucy, Equevillon, Grozon, Mournans, Saint-Aubin : mais la découverte de Publy est la première de celles qui devaient rendre notre département célèbre dans l'histoire de l'âge du bronze.

Celle de Larnaud suivit de près. A la renommée toute régionale que lui avait faite la méchante langue de nos pères (Larnaud était la Béotie de ces Hellènes présomptueux) allait se substituer une renommée universelle et de meilleur aloi. « Le 10 mars 1865, lisons-nous dans les *Mémoires de la Soc. d'Emul.* (1867), un paysan du village de Larnaud binait « un champ de pommes de terre, lorsque son outil, résonnant tout à « coup sur du métal, lui fit ramener avec la dent de la houe un mor- « ceau de bronze vert... Ce métal excitant la curiosité des travailleurs, « on fouilla au-dessous ; et l'on trouva, entassés et empilés, dans un « espace d'un mètre carré environ, une quantité d'objets du même « métal, qui furent mis dans des hottes qui se trouvaient là. Tous ces « objets furent recueillis dans l'espace d'une heure. Beaucoup de per- « sonnes qui arrivèrent sur les lieux pendant cette extraction emportè- « rent par curiosité un ou plusieurs de ces objets... Le lendemain, le « père de famille Joseph Brenot alla trouver à Lons-le-Saunier, avec « un échantillon, un chaudronnier de sa connaissance, le sieur Clavez, « qui lui dit que c'était du bronze valant 70 centimes la livre, et l'adressa « à M. Zéphirin Robert, qui achetait ces vieilleries. Celui-ci, sur la vue « du métal, revint avec Brenot, dans la voiture d'un carrieleur de Lons- « le-Saunier. Arrivés à Larnaud, le contenu des hottes fut exhibé à « M. Robert, qui acheta aussitôt le tout en bloc en payant le prix « convenu. Le métal pesé à la bascule du sieur Jacques-Marie Brenot, « aubergiste, parent éloigné des vendeurs, donna un poids de cinquante-

« sept kilogrammes et demi, qui fut chargé sur la voiture du carrio-  
leur. » Ah ! Messieurs, lorsque, dans mon enfance, j'allais voir mon  
vieux voisin Clavez taper sur ses chaudrons, je ne me doutais guère  
que l'excellent homme à lunettes, qui me faisait bon accueil et me  
laissait fourbir des morceaux de cuivre près de sa fenêtre enfumée,  
avait, quelques années plus tôt, contribué au progrès de la préhistoire.  
C'est pourtant ainsi, Messieurs, par la collaboration imprévue d'un  
arracheur de pommes de terre, d'un chaudronnier, et d'un amateur de  
« vieilleries », que Larnaud est entré dans la gloire.

C'est en sauvant le dépôt de Publy que Z. Robert avait commencé sa  
carrière de préhistorien ; il l'avait continuée en sauvant le riche dépôt  
de Larnaud ; c'est en conservant au Musée celui de Briod qu'il la ter-  
mina, en 1892. Son nom restera donc attaché aux trois cachettes impor-  
tantes de fondeurs qui ont rendu la région de Lons célèbre parmi vous.

..

Peu d'années après, Clairvaux en partageait la célébrité mondiale. Le  
27 juin 1870, le lac de Clairvaux étant extraordinairement bas à la suite  
d'une sécheresse de trois mois, M. Jules Le Mire se promenait à la  
*Motte-aux-Magnins*, sur la craie blanche récemment abandonnée par  
les eaux, lorsque son pied rencontra un obstacle à peine saillant. Il  
l'attaqua du bout de sa canne, et s'aperçut que c'était l'extrémité d'un  
gros piquet en bois de chêne. Il remarqua alors aux alentours un  
nombre considérable de mamelons, où il reconnut l'extrémité d'autres  
piquets de bois. Il n'y avait plus à douter : c'étaient des pilotis. M. Le  
Mire venait de découvrir une station lacustre, et la France n'avait plus  
rien à envier à la Suisse. Il fit commencer immédiatement des fouilles ;  
elles durèrent jusque dans les premiers jours du mois d'août. Août 1870 !  
Je n'ai pas besoin de vous dire quels douloureux événements arrêtaient  
les travaux... Ils furent repris trente ans après par MM. Girardot,  
Grosjean et Lebrun, et, tout récemment, par M. de Chivré. Vendredi  
prochain, M. Le Mire vous fera visiter sa magnifique collection de Mire-  
vent, et M. Grosjean sera pour vous, sur les lieux mêmes, un guide  
expérimenté et sûr.

..

En 1864, Louis Cloz avait commencé ses fouilles de Baume. Louis  
Cloz, encore un nom qu'il faut honorer, Messieurs. Cet excellent homme  
qui s'en allait dans nos rues d'une allure modeste, la tête un peu dans  
les épaules, à droit, lui aussi, à toute votre reconnaissance. Il était  
peintre et fut professeur de dessin. Auteur de la carte en relief de notre  
département, véritable chef-d'œuvre dont notre Musée possède un  
exemplaire, c'est à lui que sont dus tous ces dessins autographiques et  
lithographiques qui, pendant une vingtaine d'années, ont illustré avec  
tant de vérité, et même de mérite artistique, les Mémoires archéolo-  
giques des membres de la Société d'Emulation du Jura.

Les premières fouilles scientifiques de Baume sont donc son œuvre.  
Il les continua en 1866, 1868 et 1869 avec des subventions de cette

Société et du ministre Duruy. Effectuées près de la source du Dard et dans la grotte supérieure qui s'ouvre à l'extrémité de la vallée, entre cette source et les Echelles de Crançot, elles lui fournirent des objets de bronze et des débris de poteries plus ou moins grossières. M. Viré devait les reprendre une trentaine d'années plus tard et découvrir, avec de nombreuses poteries, des bracelets, des épingles, des lances et une hache en bronze. Jeudi, Messieurs, vous visiterez ce site merveilleux, que nous appelons *Les Roches de Baume*, ou, plus simplement, *Les Roches* : vous monterez à la grotte où vous attendent les tranchées de fouilles préparées par les soins de notre éminent président, M. Coutil. Mais, parmi les hôtels et les autos, les écriteaux et les fils électriques, vous aurez quelque peine, Messieurs, à vous figurer l'homme des cavernes (sans électricité) errant sur ces pentes et dans ces éboulis. Jadis, l'imagination avait moins à faire quand la seule habitation de ce fond sauvage était le vieux moulin de la mère Camus, avec son fief chantant, son pont branlant, et sa roue moussue....

Après Baume, Louis Cloz explora les deux camps de Saint-Etienne-de-Coldres (1876) et de Sermu (1880). Vous verrez Sermu, étroit éperon rocheux qui isole à l'Ouest la profonde vallée de Baume. Grâce à l'aide pécuniaire de la Société d'Emulation, Louis Cloz y ouvrit un chantier de fouilles : elles révélèrent l'existence d'un rempart qui barrait le promontoire dans sa seule partie accessible et assurait à l'homme néolithique un refuge imprenable. — Mais vous ne monterez pas à Coldres : je le regrette, Messieurs, non pour la préhistoire — car vous n'auriez trouvé aucun enseignement dans la vue du rempart semi-circulaire que la Société d'Emulation fit ouvrir, et qui date des temps historiques — mais pour le spectacle magnifique que vous auriez contemplé du haut de la falaise.

♦♦

Pendant la durée des travaux de L. Cloz — car je n'ai pas voulu, Messieurs, suivre avec une scrupuleuse fidélité l'ordre chronologique; vous me pardonnerez si j'évite par là une dispersion où n'eût point apparu le mérite des savants dont je rappelle les travaux. — Donc, pendant la durée des fouilles de L. Cloz, Edouard Toubin en commençait d'autres dans la forêt des Moidons, célèbre par l'armée innombrable de ses tumulus. Frère de Charles, l'auteur des *Champs sacrés de la Gaule*, qui fut professeur de lettres à Alger, Edouard Toubin enseigna les mathématiques au Collège, puis au Lycée de Lons. Il nous intéressait à l'histoire et à la préhistoire de notre pays, et je me rappelle qu'un beau jeudi de l'an 79, enflammé par son récit des découvertes de Coldres, je partis tout seul pour explorer le camp retranché et voir de près, à l'intérieur du rempart, le double mur que nous avait signalé notre maître. Tel il s'en allait dans les rues de Lons, la tête relevée, le chapeau haute forme en arrière du crâne, la main droite traçant dans l'air des figures de géométrie, avec son pantalon trop court et son éternelle jaquette grise toujours frottée de craie, tel il devait être par les chemins et dans ses chantiers des Moidons. Dans quatre campagnes de fouilles,

de 1870 à 1874, il ouvrit de nombreux tumulus dans cette forêt, et, en 1879, explora une station préhistorique à Cernans et à Clucy, sur le plateau qui domine Salins au Sud. Clucy était déjà connu des archéologues par des objets de silex et de bronze découverts en 1850. M. Fardet y avait fait ensuite de nombreuses et fécondes recherches, et il les continua après Edouard Toubin. Samedi prochain, Messieurs, vous visiterez cette station : deux ans de moins, et Toubin eût pu vous y conduire lui-même, et recevoir de MM. Coutil et Baudouin les éloges dont toute une vie de labeur scientifique le rendait si parfaitement digne. Du moins aurez-vous le plus autorisé des guides dans la personne de notre très savant collègue M. Maurice Piroutet. Il m'a prié d'excuser, vu l'état de sa santé, son absence aux premières séances de ce Congrès ; mais, du moins, il vous fera visiter cette région de Salins où il est doublement chez lui, par son origine et par ses travaux, dont vous savez bien mieux que moi, Messieurs, la haute valeur scientifique.

Dans cette même forêt des Moidons où Edouard Toubin ouvrait des tumulus entre 1869 et 1874, et où M. Piroutet a trouvé naguère un terrain fécond à son activité, un jeune savant, qu'attendait une brillante carrière, fit aussi des fouilles en 1881 : je veux parler de M. Jacques de Morgan, qui fut mon condisciple pendant un an au lycée de Lons, et qui, depuis, fit en Perse les magnifiques découvertes que vous connaissez. Sa vocation s'éveilla peut-être dans notre Jura.

Quelques années avant, en 1875, entre Courbouzon et Gevingey, M. le Dr Marcel Buchin trouvait dans un tumulus de l'âge du fer, un crâne, malheureusement incomplet des os de la face, mais intéressant par un trou de trépanation fait sur le vif (il est conservé au Musée de Lons). La découverte du Dr Buchin attira l'attention des savants sur la nécropole de Gevingey. MM. Chantre et Anoutchine, en 1878, puis L. Cloz et Z. Robert en 1882, y firent des fouilles fructueuses, qui mirent à la lumière des bracelets et un collier en bronze, ainsi qu'un rasoir en forme de croissant, fait du même métal.

En 1886, à Conliège, en un lieu qui porte un nom significatif *La Croix des Monceaux*, des tumulus fouillés par M. Henri Chevaux restituaient, — avec une épée en fer, des ornements en bronze et une fibule en bronze et en or, — des débris d'un magnifique vase en bronze martelé. Restauré à l'atelier de moulage du Musée de Saint-Germain, ce vase est un des objets les plus précieux de notre Musée.

En 1888, M. Gustave Berlier, de Châtillon-sur-l'Ain, reprenait les fouilles commencées un demi-siècle auparavant dans la Combe-d'Ain par MM. Le Mire et Clerc, et découvrait, au territoire de Villard, deux belles épées en bronze, que possède aujourd'hui le Musée de Saint-Germain.

Jusqu'alors, le Paléolithique n'avait pas encore apparu dans le Jura. Il se montra pour la première fois en 1889, tout au Sud du département, à La Balme-d'Epy, où M. l'abbé Bérout découvrit, dans une grotte, des silex du type magdalénien.

En 1887, M. Boilley commençait, dans son domaine des Granges-Perrey, sur l'étroit plateau très riche en tumulus, qui s'étend entre Arbois et Salins, des fouilles d'abord peu fructueuses, mais bientôt plus fécondes. Avec M. A. de Mortillet, il ouvrit de vastes tumulus, où il rencontra souvent plusieurs couches superposées de corps, l'emplacement des pieds et celui de la tête étant d'ordinaire marqués par une pierre debout. Le mobilier, parfois très abondant, était de bronze et de fer, fibules, plaques de ceinturons, bracelets, épingles, etc. Dans cette riche collection, qui sera mise sous vos yeux samedi, vous verrez un cercle de serpents peut-être unique. De nouvelles fouilles ont été aussi préparées pour vous par les soins de M. Boilley.

\* \*

Mais, depuis une quinzaine d'années, un jeune instituteur, qui instruisait l'enfance dans un petit village du deuxième plateau, portait dans l'histoire, la préhistoire et la géologie de notre pays, une vive curiosité et une infatigable ardeur d'étude et de découverte. Il sera superflu d'ajouter, Messieurs, quel savant se préparait entre les murs de la modeste école de Châtelneuf, quand je vous aurai dit que, vers 1875, l'instituteur était M. Abel Girardot.

M. Girardot explora, de 1877 à 1879, les rochers de Ney, près de Champagnole, et découvrit, dans un abri-sous roche, de nombreux objets appartenant à la fin du néolithique et au début de l'âge du bronze : après celles de Baume et de Clairvaux, c'était la troisième station préhistorique trouvée dans le Jura. Le mémoire où M. Girardot a raconté ses fouilles de Ney et commenté ses découvertes est la première de ses grandes études : il me paraît être un modèle de netteté scientifique et de précision.

La géologie devint ensuite sa principale occupation. En 1888, elle le ramena à la préhistoire, en lui faisant rencontrer, au-dessus du lac du Val, à Ménétrux-en-Joux, un groupe de tumulus de l'âge du bronze : il en fouilla deux, qui, à la différence de ceux de la Combe-d'Ain, se présentèrent comme des tombelles à incinération.

Cinq ans après, M. Girardot faisait une de ses plus belles explorations, celle de la grotte d'Arlay. Il voulut bien m'associer une journée à ses recherches ; et j'ai encore bien présent à la mémoire notre travail souterrain, à peine éclairé par deux bougies, et où nous allions si lentement à la découverte des os gravés et de l'outillage magdalénien. La collection des objets trouvés dans la grotte de M. Guérin a été tout récemment acquise par M. le prince d'Arenberg, qui, avec le domaine des Chalon, a hérité l'estime et le respect qui entouraient jadis cette illustre famille de chez nous. Vous verrez jeudi, dans cette collection, les magnifiques objets qu'ont amenés à la lumière les fouilles de M. Girardot.

En 1902, notre savant collègue attirait l'attention de la Société d'Emulation du Jura sur une station du premier âge du bronze, qu'il venait de découvrir près des ruines de Montmorot. Avec l'aide pécuniaire de cette Société, qu'on retrouve partout où il faut favoriser

le progrès de la science, et que son président actuel, M. l'abbé Perrod, représente ici avec une si légitime autorité, — M. Girardot poursuivait, dans cette station, des fouilles fructueuses dont s'enrichissait notre Musée. Votre première excursion, Messieurs, vous conduira à cette station. Vous y entendrez son premier explorateur vous commenter ses travaux, et vous monterez jusqu'aux ruines, que la Société d'Emulation a fait classer et qu'elle veut essayer de préserver d'une destruction totale. Puisse cet auditoire si éclairé s'intéresser à nos pieux efforts...

C'est en 1904 que M. Girardot fit sa plus remarquable découverte. Grâce à lui, Chalain est devenu, avec Larnaud et Clairvaux, un nom célèbre parmi vous. Avec la collaboration de M. Chevaux, aujourd'hui ingénieur à Tunis, et l'appui très actif de M. le député Chapuis, il explora, le premier, ces importantes palafittes et y découvrit la plus longue des barques monoxyles aujourd'hui connues. Mais ne croyez pas, Messieurs les congressistes, que les palafittes de Chalain soient seulement une matière à des études spéciales, l'objet de mémoires techniques accessibles aux seuls initiés. M. de Mortillet, M. Déchelette peuvent bien les réclamer pour la science; le Lédonien le plus profane en sait l'intérêt, et la collection du Musée n'a plus de secrets pour lui; il connaît les outils et les armes de pierre, les bois de cerf, les restes de tissus, les bobines chargées de fil, les reliefs des cuisines néolithiques, et la pirogue flotte en pleine popularité. D'autres s'en fussent offusqués, comme d'une diminution. M. Girardot s'en réjouit, car il sait qu'un musée est une école; et la suprême joie d'un maître, c'est l'enthousiasme des élèves pour l'enseignement qui leur est donné.

Enfin, de 1906 à 1909, M. Girardot transportait son infatigable activité du lac de Chalain (où il faisait une deuxième série de fouilles) à la région des lacs de Narlay, d'Ilay et du Frânois (où il explorait des tumulus et des fonds de cabanes), puis aux environs de Champagnole (où il découvrait deux enceintes avec fonds de cabanes, et trouvait, dans le tumulus de Louaitaux, trois sépultures superposées du bronze I et du bronze II), et enfin à Montciel (où il fouillait des tumulus que vous visiterez mercredi). Ses découvertes de Montciel et de Montmorot l'amenaient à étudier la préhistoire de la région lédonienne; et *Le Vieux Lons* a eu l'honneur de publier les deux premières parties de cette étude.

Je suis ici un historien, non un panégyriste; mais, devant une telle carrière, je ne trouve — vous ne trouverez, Messieurs, — que des paroles d'admiration et de respect.

\* \*

Outre M. Girardot, l'Université a donné à la préhistoire jurassienne, depuis une trentaine d'années, de savants collaborateurs, MM. Feuvrier, Piroutet, Lebrun, Hugon, Févret, Delort.

M. Feuvrier a fait surtout de la région de Dôle le champ de ses études préhistoriques. Il a exploré de nombreuses enceintes, a reconnu l'origine néolithique de certaines, qu'on donnait pour des camps romains, et lui-même vous dira, dans une des séances de ce Congrès, quel a été le résultat de ses études sur cette intéressante question. Il a recherché

les mardelles et en a repéré un nombre assez considérable. Il a découvert des tumulus dans les friches et dans les bois et il en a fouillé de néolithiques et d'halstattiens. Dans la partie basse de la région doloise, que l'on considérait avant lui comme inhabitée aux temps néolithiques, il a trouvé un certain nombre de stations palustres et il a fait des fouilles à Chalain et à Clairvaux. Sa découverte la plus importante est celle de la station magdalénienne du *Trou de la Mère Clochette*, à Rochefort. Tous les objets qu'il a recueillis, sauf ceux de cette station, dont il n'a pas achevé l'étude, sont conservés au Musée archéologique de Dôle, qui est son œuvre. Mais une partie de ce labeur (où il reste bien de l'inédit) est connue de vous, Messieurs, car M. Feuvrier est un familier de vos Congrès : il est l'âme des nôtres, de ceux de l'Association franc-comtoise, et chacun se fait par avance une fête d'y retrouver et d'y entendre cet homme affable et spirituel, cet érudit à la science encyclopédique, mais souriante, qui, avec son éminent ami, M. l'abbé Brune, est pour nous un guide si sûr à travers l'histoire et l'archéologie de la Comté.

Le domaine de M. Piroutet est plutôt la région de Salins. Il s'y délassa de ses voyages dans la lointaine Calédonie, d'où il a rapporté les matériaux d'une importante thèse de doctorat. Mesnay, Ivory, Pretin, Bracon, Cernans, Clucy, Alaise-du-Doubs, le Poupet, Arelles, la Côte-du-Château, la Côte-Saint-André jalonnent le cercle magique qu'ont tracé autour de Salins ses fouilles, et où plus rien ne surgit du passé que par son ordre et à son coup de pioche. Il y explore les tumulus de Clucy et ceux de Parancot, au Nord de cette forêt des Moidons déjà connue par les fouilles de Toubin et de M. de Morgan. Il fouille les stations des Engoulirons et d'Arelles, les camps du Mont-de-Mesnay, de Saint-André, et de Château-sur-Salins. Dans cet ensemble de travaux poursuivis sans fatigue, sans bruit et sans façon, il faut noter quelques faits et aperçus culminants. Dans l'oppidum de Château-sur-Salins, qui remonte à la 3<sup>e</sup> phase de l'époque de Hallstatt, il trouve des vases grecs à figures noires du VI<sup>e</sup> siècle, en stratification régulière au-dessous de vases grecs à figures rouges du V<sup>e</sup>, et il en tire des conséquences fort importantes sur le synchronisme des diverses phases de l'âge du fer en territoire celtique. — D'autre part, l'étude de la construction et du mobilier des tumulus l'amène à des inductions ethnologiques non moins importantes : il distingue, dans la région de Salins, deux groupes différents de tribus : celui des Moidons, qui apparaît dès le bronze, et celui d'Alaise, plus tard venu, et qui coexiste avec lui jusqu'aux débuts de la Tène. — Enfin, par une étude rigoureusement conduite, il réclame pour l'archéologie préhistorique tous les vestiges d'habitation et de défense, toutes les tombelles que les derniers partisans d'Alésia-Alaise attribuaient à l'époque historique et aux contemporains de César.

M. Louis Lebrun, dès son arrivée à Lons en 1906, se montrait un des membres les plus actifs de la Société d'Emulation du Jura. Déjà, en 1905, il avait fait à Clairvaux des fouilles intéressantes : il les reprit l'année suivante et trouva, outre les premiers restes humains qu'ait

livrés cette station, un beau poignard en bronze, qui lui permit de conclure avec certitude que les palafittes de Clairvaux avaient subsisté jusqu'au bronze I. En 1908, il faisait une découverte d'une haute importance, à la fois pour la préhistoire de la région lédonienne, et, à un autre point de vue, pour l'étude des glaciations : je veux parler de ce coup-de-poing chelléen, qu'il trouva près de la falaise qui domine Conliège. — Le plus récent service que M. Lebrun ait rendu à la préhistoire, c'est, comme secrétaire général adjoint de notre Comité local, d'avoir été pour nous le plus dévoué des collaborateurs.

M. Hugon a étudié les environs du village de Savigna (canton d'Arinthod), où il est instituteur. En même temps qu'il écrivait cette *Histoire de la Seigneurie de Marigna*, à laquelle la Société d'Emulation du Jura a décerné le premier prix dans son concours de 1910, M. Hugon étudiait de curieux vestiges d'habitations en partie creusées dans le roc, et entourées par des remparts partiels et une enceinte générale. Puis, dans la même région, il fouillait des tumulus hallstatiens, et, tout récemment, découvrait à Savigna une station, que M. Girardot estime antérieure au Magdalénien.

Professeur au collège de Saint-Claude, M. Delort a exploré, de 1896 à 1900, des tumulus à Lavans, à Vaux et à Vouglans ; il y a trouvé divers objets de bronze, tête de lance, rasoir, bracelets, brassards, et deux jolies épingles, dont le Musée de Saint-Germain lui a demandé l'étude et le dessin.

Si je signale les travaux du conservateur du Musée de Dôle, M. Fevret, soit seul, soit comme collaborateur de M. Feuvrier, les fouilles de M. Vuillermet au *Trou de la Baumé* sur le territoire de Poligny, et enfin les recherches de M. Grosjean à Clairvaux, recherches intéressantes et fort bien conduites, dont les résultats heureux ont enrichi le Musée de Lons, j'aurai nommé (je crois) tous les hommes, qui, depuis un siècle, soit en enregistrant, soit en suscitant les découvertes, soit en mettant eux-mêmes la main à l'œuvre, ont, de façon différente, mais avec une bonne volonté égale, fait progresser la préhistoire.

\*

J'ai fini, Messieurs. En faisant cette revue des études préhistoriques dans notre département, je n'ai pas eu la sottise prétention d'honorer des savants qui, vivants ou morts, sont assez loués par leurs œuvres et qui n'avaient pas besoin de mes éloges ; c'est moi au contraire qui m'estime singulièrement honoré d'avoir rappelé devant vous leurs noms et leurs travaux. Mais si, dans cette commémoration, je n'ai été qu'un officiant très humble, il me plaît, Lédonien attaché aux traditions de ma ville natale, de l'avoir faite en ce jour anniversaire de notre vieux patron gallo-romain, et que vous tous, savants venus de tous les coins de notre France et des lointains pays, vous soyez, aujourd'hui, associés à la *Fête de saint Désiré*.

Bientôt, Messieurs, vous irez sur nos routes et par nos sentiers ; vous monterez sur nos coteaux couverts de vignes et sur nos montagnes couronnées de sapins et de chênes ; vous suivrez nos vallées ; vous res-

pirerez l'air pur qui souffre là-haut ; vous visiterez les lieux célèbres dans les annales de votre science ; vous ouvrirez des tumulus et vous tiendrez dans vos mains de vénérables reliques, une arme, un outil brisé, un de ces débris de poteries grossières qui ont comme gardé pour vous, depuis des millénaires, l'empreinte émouvante du pouce du potier. Je vous demande d'ouvrir aussi vos yeux. Remplissez-les du spectacle que vous donneront, sur nos plaines, nos plateaux et nos combes, Montmorot, Montciel, Salins, Saint-Claude. Parmi ces petites patries, où vos Congrès vous promènent d'année en année, il en est sans doute de plus intéressantes au point de vue de la préhistoire ; je ne sais s'il en est beaucoup de plus pittoresquement variées. Je voudrais pouvoir espérer que le Congrès de Lons, avec le souvenir des savantes lectures que vous allez entendre, vous laissera celui d'une ville de bon accueil et d'un beau pays.

Aussitôt après, M. l'abbé Maurice PERROD, Président de la Société d'*Emulation du Jura*, vice-président du Comité local du Congrès préhistorique, salue, en ces termes, les Congressistes, au nom de la Société qu'il préside.

Mesdames, Messieurs,

Lorsqu'elle eut appris, par les journaux, que la *Société préhistorique de France* avait choisi Lons-le-Saunier pour y tenir son IX<sup>e</sup> Congrès annuel, la *Société d'Emulation du Jura* s'émut : il faut le lui pardonner ; c'est une vieille personne, en réalité, puisqu'elle est presque centenaire, et il lui semblait qu'elle aurait fort à faire pour recevoir dignement ceux qui seraient un peu ses hôtes, savants français et étrangers, et, parmi leurs noms, qu'on lui citait, quelques-uns d'illustres l'inquiétaient un peu.

Puis, tandis qu'on parlait beaucoup autour d'elle de la réunion prochaine, quantité de souvenirs revenaient à sa mémoire ; des espérances montaient à son cœur !

Il y a bien longtemps déjà, vers 1818, les premiers de ses membres mettaient la pioche dans le sol du Jura, et, avant même qu'on parlât sérieusement de *Science préhistorique*, exhumaient, pour les conserver pieusement, les comparer entre eux, leur arracher, à force de curiosité parfois indiscreète et trop pressée, leurs secrets millénaires, les ossements, les parures, les armes, les outils de nos lointains aïeux des âges dont le souvenir même est perdu.

Et dès lors, dans chaque génération nouvelle, ils ont trouvé des héritiers et, ce qui vaut mieux, des continuateurs.

M. Monot, qui a été plusieurs fois notre Président, qui le redeviendra bientôt, et qui reste, en attendant, notre historien qualifié, vous l'a dit tout à l'heure. Je ne pourrais rien ajouter à ses paroles. Il me pardonnera pourtant si j'use de ma prérogative pour joindre l'expression de mes sentiments et de ceux de notre Société à ceux qu'il exprimait si bien au nom de la Science, et si je profite avec empressement de cette

occasion pour dire à M. GIRARDOT qu'il est notre honneur devant nos hôtes, et pour lui offrir le juste tribut, non plus seulement de notre gratitude, mais surtout de notre affection.

J'ajoutai que la *Société d'Emulation* est heureuse de voir se réunir ici le Congrès préhistorique, car il lui apporte des enseignements avec des espoirs.

En effet, nos collègues pourront, en comparant leurs travaux et leurs méthodes avec les vôtres, Messieurs, profiter de votre expérience. Mieux encore, au contact de votre enthousiasme, car vous en avez, Messieurs, il vous en faut d'ailleurs pour venir, parfois de si loin, dans un pays qui a par trop la réputation d'être une région de montagnes âpres de toutes façons; il vous en a fallu pour fouiller, ces jours-ci, sous la *pluie* et dans la *bise*, les *Tumuli* du plateau de Crançot... ! Au contact donc de votre enthousiasme, le leur s'avivera encore; il apprendra même à ne pas s'éteindre au vent des déceptions; et nos séances seront pleines, désormais, du bruit de rapports et de discussions, échos des savants rapports que nous allons écouter cette semaine.

Enfin, vous nous avez montré comment on organisait un Congrès. Nous en avons tenu, jusqu'à maintenant, *et depuis quatorze ans*; ils réunissent dans les diverses villes de la Province, tour à tour, les Sociétés savantes de nos trois départements. Timides d'abord, nous nous sommes affermis dans le succès; nous groupons aujourd'hui, et très facilement, deux cents membres adhérents et cent-vingt-cinq à cent-cinquante membres effectifs; nous avons la joie de voir se joindre à nous les Membres de l'Institut, les Professeurs, les Officiers, qui sont la fierté de notre pays et sa parure d'esprit; mais nous n'avions encore ni votre remarquable organisation, ni l'art souple et fort avec lequel vous faites un faisceau de toutes les bonnes volontés et les menez en rang à la victoire jusqu'au grand Théâtre de Lons-le-Saunier, que nous n'avons pas encore osé aborder, et les promenez ensuite, en triomphe, à travers le pays, en des excursions magnifiques.

Dans trois ou quatre ans, notre *Société d'Emulation du Jura* célébrera le centenaire de sa naissance. Elle le fera ici, avec, j'en suis sûr, le concours des pouvoirs publics de tous ordres, qui lui ont toujours été si sympathiques, et qui auront à leur tête M. le Préfet Guillemaut, notre érudit et disert Président d'honneur, que je salue en ce moment avec une particulière déférence.

Nous élèverons alors un monument, le seul qui manque encore vraiment à l'instruction des générations qui montent à la vie dans notre ville. Et je ne trahis pas un secret, pas plus que je ne cours le risque d'être importun ou maladroit, en disant tout haut ce qui est la pensée de tous les lédoniens : nous dresserons, dans la cour de notre Lycée, l'effigie de celui qui en a été le brillant élève, qui est devenu par la suite le disciple, presque l'émule de notre grand Pasteur, je veux dire de Chamberland; et le prestige de son œuvre scientifique, dont rien ne mélange ni ne ternit l'éclat, ralliera autour de sa mémoire, pour l'acclamer, tous les suffrages.

Enfin, nous travaillerons, dans la lumière et la paix, pour ajouter

encore, s'il nous est possible, un rayon, si faible soit-il, au flambeau de Vérité que la France lève inlassablement sur le monde, pour asseoir aussi parmi nous, cette divinité si difficile à fixer : la Fraternité.

Nous vous devons en partie, Messieurs, nos forces rajeunies et nos esprits fortifiés, je vous l'ai dit déjà et je vous ai fait entendre comment. Nous vous devons un peu de nos succès futurs.

Pour tant de raisons, au nom de la *Société d'Emulation du Jura*, je souhaite la bienvenue au Congrès préhistorique de France et à ses membres illustres : MM. de Mortillet, Reinach, Déchelette, Boule, dont il nous a été si souvent parlé ces temps-ci, et à tous ceux ici, que leur modestie ne permet pas de nommer en ce moment. Les uns et les autres peuvent être assurés de notre respect et de notre reconnaissance.

Les applaudissements de l'assistance entière saluent les discours précédents. — Puis M. le Pr Valdemar SCHMIDT (de Copenhague), le doyen des Préhistoriens étrangers, prononce la fine allocution suivante :

Monsieur le Président, Messieurs les membres du Comité,  
Mesdames, Messieurs et chers confrères.

J'espère que vous voulez bien me permettre d'exprimer mes sentiments, en ce moment que nous sommes réunis pour ce IX<sup>e</sup> Congrès des Sciences préhistoriques. Je suis extrêmement heureux, en me trouvant au milieu de tant d'amis des Sciences préhistoriques, qui ont contribué et qui contribueront certainement encore fortement au progrès de nos sciences. Je regrette seulement d'être, paraît-il, presque seul, pour représenter les Préhistoriens du Nord Scandinave; et, cependant, je puis vous assurer que personne n'apprécie mieux les travaux du Congrès Préhistorique de France que justement les travailleurs Scandinaves. Les gros volumes de Compte rendus des travaux des Congrès Préhistoriques sont en grand honneur, partout, en Scandinavie; et on les consulte à chaque instant. En constatant l'absence, cette année, de mes compatriotes, j'ai, en revanche, le grand plaisir de voir le Midi et le Centre de l'Europe bien représentés par des membres de premier ordre; et en même temps j'observe que toutes les régions de la France sont représentées aussi bien par des membres bien méritants dans les Annales — nous pouvons déjà parler des Annales — de l'histoire des sciences préhistoriques, auxquelles collaborent de nouveaux adeptes de grande espérance. Nous pouvons donc être sûrs, et moi, j'en suis persuadé, que ce Congrès, qui vient de s'ouvrir dans la capitale du département du Jura, aura un grand succès, et que les résultats obtenus seront appréciés généralement par nos successeurs sur les champs du travail préhistorique.

\*  
\* \*

Après que la musique militaire eut fait entendre une *Fantaisie* de Verdi, M. le Docteur Marcel BAUDOUIN, le dévoué et infatigable

Secrétaire général de la Société Préhistorique Française et des Congrès Préhistoriques, prend la parole et sa voix forte emplit la salle. Son intéressant et documenté discours est fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assistance.

Mesdames, Messieurs,

Je viens, suivant l'usage, vous rendre compte des travaux, auxquels se sont livrés, pendant l'année qui vient pour nous de se clore, d'abord le Bureau du *Congrès d'Angoulême*; puis le Comité d'Organisation du *Congrès de Lons-le-Saunier*. Je terminerai, également selon la coutume, par quelques renseignements, d'ordre technique, sur la façon dont ont été organisées les Excursions, que nous ferons, dans quelques jours, à travers tout le Jura.

I.

Comme vous le savez, pendant nos intersessions, le Bureau du Congrès précédent n'a qu'à assurer la publication des *Comptes rendus* de notre Assemblée provinciale annuelle.

Quoique cela semble besogne aisée, il n'en faut pas moins de nombreux mois pour la mener à bien. On ne peut guère, en effet, remettre le manuscrit complet à l'Imprimerie qu'en Décembre, tellement sont nombreuses les causes de retards; tellement parfois nous avons de peine à obtenir les mémoires promis, et surtout ceux qui ont une réelle importance! Qui plus est, pour des raisons diverses, la mise en train du travail ne va jamais très vite; et l'imprimeur trouve toujours un prétexte, une excuse, plus ou moins valable, pour expliquer sa lenteur!

Une publication aussi volumineuse et aussi importante, répète-t-il, exige de multiples tirés à part. Et cela prend un temps si considérable qu'en réalité il nous faut près d'une année, ou tout au moins plus de huit mois, pour en finir avec l'impression. C'est ce qui vous explique pourquoi, cette année encore, vous n'avez reçu notre gros volume de 1912 qu'assez récemment. En revanche, si vous avez failli... attendre, vous en avez été récompensés, car ces Comptes rendus comprennent des travaux de tout à fait premier ordre, parmi lesquels vous me pardonneriez de citer au moins celui du Président actuel de la S. P. F., mon excellent et savant ami Edmond Hue, dont le travail sur *l'Ours des Cavernes* fera date; celui du Président du Congrès d'Angoulême, M. le Dr Henri Martin, dans lequel sont résumées ses admirables recherches sur le Moustérien de La Quina; et enfin ceux de MM. Commont et Terrade, les actifs préhistoriens du Nord de la France; Paul de Mortillet, A. Viré, Ch. Peabody, L. Giroux, de Fayollé, Florance, et tant d'autres.

Vous remarquerez aussi que les préhistoriens locaux, et en particulier l'actif M. A. Cousset, M. Chauvet, M. Favraud, M. Gobillot, etc., nous ont fourni d'importantes contributions à la Paéthnologie de la Charente et des pays limitrophes.

Il serait à souhaiter que cette partie spéciale, c'est-à-dire l'étude scien-

tifique de la région où le Congrès tient ses assises, soit la plus développée possible. Mais ce desideratum n'est pas toujours aisé à réaliser !

Il est des départements, en effet, où la Géologie et la Préhistoire ne sont pas encore très en honneur et où l'Archéologie pure a toutes les sympathies des travailleurs.

Nous espérons cependant que notre exemple suscitera ici des initiatives nombreuses et fera même naître des vocations nouvelles et qu'en particulier, dans le Jura, cette région si riche et si favorable à nos études, notre réunion sera suivie d'un réel enthousiasme pour la Science, si hygiénique et si passionnante, qui occupe nos loisirs.

En dehors de nos travaux et excursions, le Congrès d'Angoulême a eu un résultat matériel, tout à fait tangible et très utile. Il a permis le sauvetage d'un Mégalithe, le *Dolmen de Sèchebec*, qui était destiné à être détruit, et qu'au moment même de notre passage nous avons pu faire donner à la ville de Cognac par ses généreux propriétaires. Souhaitons que chaque année nous puissions réussir semblable besogne !

Certes, pour de telles œuvres, il est nécessaire d'user de la Diplomatie; mais encore faut-il trouver des Citoyens susceptibles de se laisser convaincre.... — Et, à Angoulême même, vous le savez, nous avons été bien moins heureux que dans la belle sous-préfecture de la Charente.

\*  
\* \*

D'ordinaire, nous ne pouvons pas donner, un an à l'avance, le nom de la Ville où se tiendra la session suivante de notre Assemblée générale.

Par exception, cette fois-ci, j'ai la joie de vous annoncer qu'en 1914 le *Congrès préhistorique de France* se réunira à Aurillac. En effet, cette ville a déjà voté la subvention d'usage; et nous sommes convaincu que le Conseil général du Cantal suivra l'exemple de ceux des Départements du Jura et de la Charente, etc. Nous devons cette bonne fortune à l'un des anciens Vice-Présidents de la S. P. F., un habitué de nos séances provinciales, que vous connaissez tous ici: M. Pagès-Allary, fouilleur heureux, chercheur infatigable et préhistorien convaincu. Je profite de cette occasion solennelle pour le féliciter de ce brillant et rapide succès et pour le prier de dire à ses compatriotes combien nous sommes heureux de voir les villes de France, comprenant l'importance de nos démonstrations, solliciter ainsi notre venue.

Notre œuvre est, d'ailleurs, une manifestation scientifique, qui n'a que deux buts: *Vulgariser* et *Décentraliser*, chaque été, la Science, qui, chaque hiver, s'est élaborée dans les Laboratoires et les Sociétés spécialisées d'Europe; nous permettre d'apprendre et de nous instruire nous-mêmes, en voyant de nos yeux les découvertes successivement réalisées dans les diverses contrées de France. C'est donc une pensée, provinciale au premier chef, qui nous dirige constamment. Mais il est toujours agréable d'être compris; et c'est pour cela qu'aujourd'hui j'envoie, en votre nom à tous, à la cité d'Aurillac, par l'intermédiaire de notre représentant et délégué dans le Cantal, le témoignage ému de notre réelle reconnaissance.

II

Le fondateur des Congrès préhistoriques de France est aujourd'hui très fier d'avoir à remercier les Autorités locales et départementales de l'aide, si efficace, qu'elles ont apportée à l'organisation de la session de Lons-le-Saunier.

Notre Président, M. L. Coutil, ayant fait, avant mon arrivée sur les lieux, la complète conquête de M. le Maire de cette ville, j'ai été particulièrement ravi de trouver en M. le Préfet du Jura et en M. le Président du Conseil général, M. le sénateur Trouillot, deux éminentes personnalités, qui ont apprécié de suite la portée de notre entreprise et ont bien voulu être nos éloquents interprètes auprès de l'Assemblée départementale. Ma plus profonde reconnaissance de savant et de citoyen français leur est acquise pour cette marque de haut estime et de confiance absolue.

La Chambre de Commerce de Lons-le-Saunier a bien voulu prendre en considération notre demande de subvention. Je la remercie très vivement de cet encouragement si précieux. — Je n'oublie pas de quel appui nous a été le Bureau du Syndicat général d'Initiative Le Jura français, à Paris; M. le Dr Chapuis, député de Lons-le-Saunier; et tant d'autres membres du Comité local. Au nom du Congrès, merci à tous ceux qui nous ont permis de mener à bien notre neuvième réunion.

Comme organisateur général du Congrès, j'ai des remerciements très personnels à adresser à mon éminent confrère, M. A.-L. Girardot, Délégué de la S. P. F. pour le Jura. Grâce à lui, j'ai pu mettre sur pied tous nos programmes et les agrémenter de notions scientifiques, aussi sûres qu'indispensables! Si le choix de nos excursions est dû tout entier, chaque fois, à notre dévoué Président du Comité d'organisation, le soin d'en régler les détails matériels et d'éviter toute perte de temps — cette cause d'ennuis si remarquable de tant de réunions similaires à la nôtre! — m'incombe particulièrement chaque année. Mais, comme je ne puis être universel, j'ai besoin de l'aide efficace et prompte d'un collaborateur scientifique et technique de premier ordre. En M. Girardot, j'ai trouvé le coadjuteur, précis et impeccable, de mes rêves. Je lui suis profondément reconnaissant de son infatigable collaboration. Aussi ai-je été très heureux de pouvoir lui faire remettre, à cette occasion, le grand Diplôme d'honneur de la S. P. F. Au demeurant, le Congrès de Lons-le-Saunier ne peut pas être autre chose que le très juste couronnement de la belle carrière de Géologue et de Préhistorien de M. Girardot!

A Paris même, j'ai trouvé, auprès du Bureau du Syndicat général d'Initiative Le Jura français, et plus particulièrement auprès de son Président et de son Secrétaire général, l'accueil le plus empressé. Je suis heureux de pouvoir dire hautement combien cette puissante Association nous a été utile, en me permettant, lors d'une de ses Assemblées générales, place du Théâtre-Français, d'exposer notre programme et le but, spécialement touristique, de notre Œuvre de Décentralisation provinciale.

J'ai le devoir, en outre, de constater que la Presse de Lons-le-Saunier a défendu nos projets avec la conviction que nous sommes accoutumés de rencontrer sur tout le sol de France. Dans les divers bureaux de rédaction des journaux de cette ville, on m'a reçu avec toute la bienveillance possible. J'ose croire que MM. les directeurs de ces journaux voudront bien continuer à s'intéresser à nous, assister à nos séances, et faire acte de présence à nos fêtes. Nous comptons sur eux, comme d'ordinaire, pour rendre compte, à l'usage du grand public, de nos travaux, signaler nos vœux et donner un aperçu de nos grandes excursions dans tout le département.

A la réunion plénière du Comité local, qui a eu lieu au mois d'avril dernier, j'ai pu voir que notre tentative intéressait réellement les représentants de la ville et du département, les personnalités les plus marquantes de cette cité. Je les remercie à nouveau d'avoir assisté à cette séance, d'avoir ainsi montré que nos efforts étaient appréciés et d'avoir assuré, par leur présence, le succès de nos démarches antérieures.

M. le Président du Comité d'organisation a mis en relief le rôle des membres du Bureau de ce Comité local, dont nous avons si grand besoin, au cours de la période de préparation de notre Congrès. Je n'ai pas ici à faire l'éloge du dévouement de M. Emile Monot et de ses collaborateurs; mais qu'il me permette cependant de lui redire combien j'ai été personnellement flatté, en écoutant la très littéraire allocution qu'il a bien voulu, à notre intention, prononcer à notre réunion d'avril. Cette attention, qui m'a paru charmante, a été très goûtée — qu'il le sache — par les Délégués, venus de Paris. Ils ont vu là une marque de haute considération et une preuve de cordiale sympathie.

### III.

Le rôle de votre Secrétaire général, chargé surtout de vous exposer ce qui a été fait à Lons pour notre Congrès, n'est, malheureusement, ni de traiter une question scientifique à l'ordre du jour, mission qui incombe à notre Président seul, ni de vous résumer la Préhistoire du pays qui nous offre l'hospitalité. — Je dois simplement commenter notre programme.

Permettez-moi, toutefois, de faire une petite remarque, sans insister.

Il serait bon, je crois, qu'à l'occasion de chacune de nos réunions, l'un des nôtres puisse glisser quelques conseils d'ordre technique, résultats de notre propre expérience, aux aimables collègues qui nous écoutent. C'est ainsi que, cette année, si le temps me l'avait permis, j'aurais voulu devant vous justifier certain aphorisme, qui m'est cher et que je puis résumer ainsi : « Toute fouille, fructueuse ou non, préhistorique ou archéologique, doit être *publiée* » ! Mais, si je ne puis développer comme il le faudrait cette réflexion que j'ai faite souvent, permettez-moi au moins de dire qu'en disparaissant, sans avoir fait connaître les actes qu'ils ont accomplis, nombre des nôtres commettent une action, très comparable à celle du propriétaire d'un Dolmen, qui le détruit pour un motif quelconque, sans en aviser personne ! — Combien de Collectionneurs pourtant qui fouillent et qui ne disent jamais ce qu'ils font ?

Il faut être moins égoïste que cela et ne pas vouloir travailler que pour soi seul. Qu'on me pardonne cette conclusion simpliste : De cette manière de faire au vandalisme pur et simple, il n'y a pas très loin, au moins en Préhistoire, quoiqu'on puisse en penser !

Mais personne ne m'a prié ici de philosopher ; et je reviens de suite à des faits plus terre à terre.

\* \*

Je vous rappelle donc que nos visites commenceront, bien entendu, par celles des curiosités de la Ville, qui nous reçoit si magnifiquement.

Comme bien on pense, nous débiterons par le Musée, dont vous connaissez tous les trésors. Puis nous verrons et nous apprécierons, dans Lons-le-Saunier, grâce à des guides à l'esprit très alerte et d'une érudition impeccable, de nombreux *Monuments*, très dignes de l'attention de ceux d'entre nous — et ils sont légion — qui s'intéressent à l'Archéologie du moyen âge et de la Renaissance autant qu'à la Préhistoire.

Nous contemplerons aussi d'assez nombreuses effigies de Lédoniens célèbres. Mais il en est une que j'ai été, je l'avoue, un peu surpris de ne pas découvrir, au cours de mes allées et venues dans cette ville, au mois d'avril dernier. C'est le buste du regretté Dr Georges Camuset, cette incarnation du véritable humour français, né à Lons le 29 juin 1840. Je suis sûr que celui qui nous montrera Rouget de l'Isle en bronze serait heureux de pouvoir nous conduire aussi devant la bonne figure de ce Jurassien, devenu le Parisien le plus parisien et le plus spirituel de la rive gauche, que tous les Médecins français aiment tant à citer et dont la bonne humeur fut si appréciée jadis dans notre cher vieux Quartier latin. — G. Camuset, quoique habile dessinateur et poète, était d'ailleurs un botaniste, un médecin très érudit et un folkloriste, par conséquent l'un des nôtres. Je n'en veux pour preuves que son charmant sonnet sur les *Gaudes*, le plat national de la Franche-Comté !

Les habitants de la jolie ville comtoise, où Camuset venait passer ses vacances, n'auraient pas compris qu'un Médecin homme de lettres, appelé à prendre chez eux la parole un jour comme celui-ci, sur un sujet vraiment un peu trop spécial, n'eut pas rappelé au moins le nom d'un de ses confrères, dont il a d'ailleurs été un des premiers à vanter la valeur, l'esprit et la gaiété ! Votre éminent compatriote, le Dr Georges Camuset, praticien érudit, écrivain et poète, mais artiste avant tout, est d'ailleurs un de ceux qui montrent que la Science, à l'inverse du Journalisme, ne mène à rien, même quand on en sort.... Et c'est là un vrai titre de gloire !

G. Camuset, en effet, dans sa jeunesse, fut reçu à quatre concours à la fois : *Ecole polytechnique*, *Ecole des Mines*, *Ecole centrale* et *Ecole des Beaux-Arts* ! Ayant dû être ingénieur, il devint Médecin, pour n'être en réalité qu'un pur Artiste. — Ce n'est pas en vain qu'on écrit, comme lui, des partitions à l'âge de Mozart....

Messieurs nos hôtes, il ne vous reste donc plus qu'à élever, sur une des places de votre ville, un monument, digne d'un savant désintéressé

et d'un penseur, à G. Camuset, qui fut mon maître, quand moi aussi — que ce temps est loin! — j'écrivais en vers... — A mes vieilles oreilles tintent et résonnent encore les échos affaiblis des douces rimes des sonnets, et des vigoureux propos, de l'Ophtalmologiste Dijonnais, contemporain de Murger.

Non, ma jeunesse n'est pas morte...  
Il n'est pas mort ton souvenir

#### IV.

Nous aurions bien voulu, Messieurs, dans un département comme le Jura, où les *formations glaciaires* ont été importantes, vous montrer des contacts probants entre ces dépôts et des restes humains *paléolithiques*, pour vous faire toucher du doigt la façon dont on peut utiliser ces notions pour la Chronologie préhistorique. Malheureusement, les stations de cette époque aujourd'hui connues sont très rares et d'ailleurs les pièces typiques n'étant plus en place (le *coup-de-poing chelléen* de Conliège est au Musée de Lons), il serait difficile de constater les conditions stratigraphiques dans lesquelles elles se trouvaient placées. Nous n'avons pas, d'ailleurs, des renseignements plus précis sur les pièces chelliennes et moustériennes des Musées de Lons, Dôle et Salins.

Mais, nous profiterons de notre passage, au voisinage de quelques-uns de ces dépôts glaciaires, pour vous les présenter. Et, en particulier, sur la route de Clairvaux, après Pont-de-Poitte, vous verrez une sablière, particulièrement intéressante, parce que l'étude de ce glacier permet de vérifier que le coup-de-poing de Conliège, qui est très *petit* et de la fin du Chelléen, *pourrait être postérieur à l'époque de la plus grande extension des Glaces*, comme l'a dit M. Girardot.

D'après notre savant collègue, cette grande extension correspondrait à la *Glaciation du Riss* du Professeur Albrecht Penck. Or, s'il en était ainsi, le *Chelléen* devrait être placé dans l'INTERGLACIAIRE RISS-WURM.

C'est d'ailleurs là la théorie de la majorité des Paléontologistes français, MM. Penck et Rutot plaçant au contraire le Chelléen dans l'INTERGLACIAIRE MINDEL-RISS. — On voit, par suite, quelle importance théorique aurait le gisement de Conliège, si l'on pouvait y retrouver en place des silex taillés du type chelléen! — Malheureusement, cela est impossible à l'heure actuelle.

Grâce aux indications de M. Piroutet, nous pourrions vous montrer en place un lambeau de *Rissien*, sur le bord d'une route, à Pagnoz, entre Salins et Mouchard, où il a trouvé le *Rhododendron Pontium*.

Notre collègue de Salins nous a signalé aussi un gisement de *Wurmien*, entre Dournon et Sainte-Anne, que vous examinerez avec intérêt, car vous pourrez trouver là, au milieu de la boue glaciaire, les *galets striés* si caractéristiques.

Comme le répète M. Girardot, il est indiscutable que l'étude du Glacier du Jura est de capitale importance au point de vue de la période paléolithique. Mais les recherches sur ce sujet ne sont pas encore assez

avancées, pour nous permettre d'en profiter et d'en tirer aujourd'hui des conclusions précises et certaines.

Nos excursions dans le Jura vous permettront de vous rendre compte de la justesse des vues générales émises depuis longtemps par le savant Délégué, à Lons-le-Saunier, de la S. P. F. — Il est indiscutable que cette région, très spéciale, surtout dans sa partie médiane et méridionale, a joué, pendant le Paléolithique, le rôle d'une barrière Nord-Sud, sinon extrêmement efficace, du moins réelle, entre la France et la Suisse et que ce barrage a dû avoir surtout son importance à l'époque des premières transactions à longue distance, c'est-à-dire pendant l'Ere Néolithique. Nous ne pourrons pas, certes, visiter, les rares points où la traversée de la chaîne jurassique était alors possible et assez facile ; mais nous irons voir au moins l'un d'eux, la coupure de *Champagnolle*.

D'ailleurs, les Néolithiques s'y établirent sûrement, puisque nous connaissons, sur ce chemin, la *Pierre Lite* à l'Ouest et le *Menhir du Champ Sarrazin*, que malheureusement le temps nous empêchera d'aller examiner, quoique les *Mégalithes* soient très rares dans le Jura ! Le point continua, d'ailleurs, à être occupé au bronze, puisque M. Girardot y a découvert une très belle sépulture de la première époque de cet âge.

Après la disparition des Glaciers du Jura, il est évident que de multiples *lacs* apparurent, et bien plus nombreux encore qu'à l'époque actuelle ! Ce fut la constatation de leur existence par les peuplades Néolithiques de l'Ouest de la Chaîne jurassique, qui les fixèrent en cette contrée et furent l'origine des riches Palafittes de Clairvaux, Chalain, etc. Et toute la région fut très habitée par la suite, surtout à la fin du Bronze et pendant l'âge du Fer.

Une autre cause du développement de la civilisation dans ce département est la présence d'abondantes *Sources salées*, centres jurassiens d'attraction depuis une époque très reculée, comme le soutient très justement M. Girardot. Cela explique les stations néolithiques de Lons et de Montmorot, que nous verrons ; celles de Grozon, près Poligny ; celles de Salins et d'autres encore.

A Lons, l'occupation néolithique est prouvée par une énorme accumulation de *Cendres noires*, résultant de la fabrication du sel (qui s'est poursuivie jusqu'au moyen âge) et par la présence, dans la partie inférieure de ces dépôts, de vestiges de l'âge de la Pierre polie. Ces constatations, sur lesquelles M. Girardot a, avec raison, attiré mon attention, m'ont rappelé le fameux gisement de cendres du Golfe du Poitou, connu sous le nom de *Cendres de Nalliers*, et qui a tant intrigué jadis les archéologues de mon pays.

Il semble bien, — puisqu'en Vendée, comme dans le Jura et même comme en Bretagne en certains points, on a découvert aussi dans ces milieux de la poterie post-néolithique, — que l'on est là en présence de restes d'une occupation intensive, en rapport avec l'exploitation du Sel de mine (dans le Jura) et de la Mer (sur les côtes Océaniques). — Et,

ce qui justifie tous ces rapprochements, ce sont les trouvailles, au moins sur nos côtes, de petits vases spéciaux, appelés *Augettes*, que je suppose avoir été jadis utilisés pour l'évaporation des eaux salées. A la séance de mardi soir, je vous projeterai d'ailleurs ces curieux ustensiles, qui sont peut-être *post-néolithiques*, d'ailleurs.

Dans cette ville même de Lons, nous irons donc jeter un coup d'œil à la RUE DU Puits-SALÉ, qui traverse le centre de l'amas de cendres noires de cette station, et qui se trouve au nord-est de l'Hôtel de Ville, près de la station Néolithique correspondant au Lons-le-Saunier Néolithique et Gallo-romain [quartier dit de Richebourg]. C'est par là que débutera la *petite Excursion*, préparatoire à nos grandes randonnées dans le Jura ; et, ce sera justice, car, immédiatement après, nous irons voir ce qu'est devenue, à l'époque actuelle, cette même exploitation, aux salines de Montmorot [Vous savez qu'à Angoulême, l'an dernier, nous avions la rue *Montmoreau* !], connues de vous tous. Ce pieux pèlerinage sera un sincère hommage de reconnaissance des *mangeurs de Sel* de nos jours envers leurs ancêtres jurassiens, qui inventèrent sans doute cette capitale et nécessaire industrie.

Nous irons ensuite, conformément à l'un de nos programmes imprimés, étudier, sur les hauteurs même de Montmorot, la station néolithique et du bronze qu'a si bien mise en valeur M. Girardot. Cette première tournée en automobiles se terminera par l'ascension du Plateau de Montciel, où nous verrons nos premiers tumulus du Jura !

## V

Notre première grande randonnée aura lieu dans la région Nord et Nord-Est des environs de Lons-le-Saunier. Nous ferons d'abord une courte visite au petit village, désormais connu du monde entier, qui a donné, grâce au maître Gabriel de Mortillet, son nom à une époque de l'âge du bronze, appelée *Le Larnaudien*.

Après avoir entendu, dans le champ même de la trouvaille, une conférence circonstanciée du fils de ce maître admiré, Adrien de Mortillet, notre cher Président d'honneur, nous gagnerons Arlay, pour voir, de nos yeux, le premier gisement de l'âge de la *Pierre taillée*, découvert dans votre pays. Cette grotte de Saint-Vincent, qui, nous en sommes sûr désormais, va être sauvée à tout jamais, grâce à l'intervention d'un Mécène, ami de notre science, — j'ai nommé M. le Prince d'Arenberg, — fouillée à différentes reprises, n'a guère été étudiée scientifiquement que par notre confrère M. A.-L. Girardot ; nous souhaitons qu'un jour ou l'autre il puisse enfin nous donner l'exposé complet de ses remarques.

L'après-midi de cette première journée se passera dans cette splendide Gorge de Baume-les-Messieurs, dont chacun de nous a entendu vanter l'impressionnant aspect. Vous y verrez une Grotte merveilleuse, pourvue de tout le confort moderne et de tous les perfectionnements pratiques ; et, à côté, des choses plus intéressantes encore : d'excellentes tranchées

de fouilles, préparées avec soin par notre dévoué Président à votre particulière intention. L'exemple du Dr H. Martin à Angoulême devient contagieux ! Souhaitons qu'un tel zèle puisse se manifester ainsi chaque année et d'une façon aussi brillante. Je n'insiste pas. Je veux laisser à M. Coutil la joie de vous dire sur place ce qu'il a découvert. Je me borne à ajouter qu'il a récidivé au sommet du plateau de Crançot et qu'il vous réserve là une nouvelle surprise. Vous le constaterez une fois de plus (*Bis repetita placent* !), au milieu des *Tumulus* qu'il a fouillés.

La rentrée, à Lons, aura lieu par une *Station romaine*, qui porte le nom de *Cran* ou de *Lan*, et qui, dans la légende, correspond à une ville détruite. Or, il existe, dans la Vienne, un hameau, appelé également le *Lan*; et c'est aussi une *Ville engloutie* !

Il est vraiment curieux de retrouver, sur le sol français, à plus de 600 kilomètres de distance, la même légende et la même dénomination populaire ! Nous sommes donc là en face d'un radical ancien, probablement *gaulois*. C'est une trouvaille que nous avons faite en chronométrant l'excursion, grâce à M. Bariod, l'instituteur de Crançot.

.\*.

Le lendemain, nous partirons pour une grande randonnée de deux jours dans la région des Lacs lédoniens, en passant par Clairvaux et Chalain, localités aussi célèbres désormais que Larnaud.

Si les fouilleurs des lacs du Jura s'étaient mis plutôt en campagne; s'ils avaient, au lieu de les suivre, précédé ceux qui ont exploré les lacs voisins de la Suisse, ce serait Clairvaux qui aurait donné son nom à la grande Civilisation du milieu de l'Age de la Pierre polie; et celle-ci s'appellerait aujourd'hui Période de Clairvaux, au lieu de *Robenhausien* !

Mais le petit village de Larnaud, malgré sa réputation de... lenteur cérébrale, a su pourtant arriver à temps; et cela doit consoler le Jura d'avoir perdu le *Clairvausien* !

Après un déjeuner champêtre sur les bords du joli lac de Bonlieu, nous gagnerons Champagnole, c'est-à-dire la montagne, par la pittoresque route de la vallée de Ney. Nous verrons en passant le Saut-Girard, les Cascades du Hérisson. Permettez-moi de vous rappeler, à ce propos, que, dans les Deux-Sèvres, nous avons aussi la *Merveille de Hérisson*; et il est probable que ce terme a un rapport quelconque avec de gros *rochers*, puisqu'en Poitou ce nom correspond à un magnifique chaos granitique et en particulier à une pierre branlante, voisine d'une rivière, tout à fait remarquable. — Sur les hauteurs de Ney, guidé par M. Girardot, qui est chez lui depuis le lac de Chalain, qu'il a si fructueusement exploré, nous aurons une idée très complète de cette région du Jura, si différente de celle de la Plaine et des environs de Lons.

Puis nous irons dîner et coucher à Arbois, petite ville forte intéressante, que vous aurez le temps de parcourir pendant que vos fourriers prépareront votre gîte et le reste.

Nous aurions été très désireux de conduire ce soir-là le Congrès à Dôle, ville natale de Pasteur, pour plusieurs raisons : la première pour remercier notre très sympathique Vice-Président du Comité local,

M. Feuvrier, un adepte très dévoué de la Science préhistorique, l'un de nos plus fidèles assistants de nos Congrès antérieurs et l'un des plus anciens Membres de la S. P. F. De plus, la ville de Dôle, ancienne capitale de la région, est fort curieuse pour les Archéologues. Son Musée, nouvellement agrandi (1901), méritait vraiment une visite. Mais il nous a été littéralement impossible de pousser cette pointe vers le Nord, après la grande randonnée des lacs; et nous avons dû nous décider à passer la nuit à Arbois, où Pasteur fit ses études. — Cela, pour l'excursion du lendemain, nous fera gagner d'ailleurs un temps très précieux.

..

Le samedi 2 août, aura lieu l'excursion de Salins et de Nans-sous-Sainte-Anne. — Pendant la matinée, on vous montrera un camp, très bien étudié par notre savant collègue, secrétaire général du Comité local, M. Piroutet (de Salins), et de nombreux tumulus, que M. Boiley a bien voulu spécialement fouiller pour le Congrès. Après cette visite, vous connaîtrez l'indispensable, en matière d'Age du Fer, d'autant plus que vous aurez, quelques jours auparavant, assisté à la substantielle Conférence sur cette époque préhistorique qu'aura faite au Théâtre notre infatigable Président.

Après le déjeuner à Salins, grande tournée pittoresque dans la fameuse vallée de Nans-sous-Sainte-Anne, connue de tous les touristes, et retour rapide à Lons, par Mouchard et Poligny.

Enfin, notre quatrième excursion permettra à tous les Congressistes de se faire une idée exacte de ce qu'est la Montagne du Jura, celle de la région vraiment incomparable, qui environne Saint Claude! — Nous savons qu'on nous y attend en grand nombre et que notre présence, dans ce coin si précieux et trop inconnu encore de notre belle France, comblera les vœux et remplira d'aise tous ceux de nos amis Lédoniens qui nous ont permis de mener notre entreprise à bon port. Nous souhaitons donc que nos collègues reviennent de Salins assez dispos pour pouvoir encore nous accompagner dans le Sud du département!

Au retour aura lieu la Dislocation du Congrès. Et notre mission sera terminée.

## VI

Messieurs, le Congrès de Lons-le-Saunier a réuni près de 350 adhésions; et il a provoqué la venue parmi nous d'un certain nombre de Délégués étrangers, représentant les principales Sociétés Savantes d'Europe. Permettez-moi, avant de terminer, de vous citer le nom de ces maîtres, que les fatigues d'un très long voyage n'ont pas arrêtés pour la plupart.

Ce sont MM. :

Le Baron de BOREHGRAVE, délégué de l'*Académie Royale des Sciences, Lettres et Beaux Arts de Bruxelles.*

Le Baron Alfred de LOE, délégué de la *Société royale d'Archéologie de Bruxelles.*

M. J. MAERTENS (de Gand), délégué de la Belgique.

M. de BUGGEMONS (de Liège), délégué de l'*Institut Archéologique Liégeois*.

Le Pr BELLUCCI (de Pérouse), délégué de l'*Université libre de Pérouse* (Italie).

A.-L. LEWIS, du *Royal Anthropological Institute* de Londres.

VIOLLIER, délégué de la *Société préhistorique Suisse* et du *Musée cantonal de Zurich*.

Fritz KESSLER (de Colmar), délégué de la *Société industrielle de Mulhouse*, de la *Société des Monuments historiques d'Alsace* et de la *Société d'Histoire naturelle* de Colmar.

Timothée WELTHER (de Metz), délégué de la *Société royale d'Archéologie de Bruxelles*.

Enfin notre doyen, M. Valdemar SCHMIDT, délégué de la *Société royale du Danemark*.

M. Rutot, membre de l'Académie des Sciences de Belgique, s'est excusé par lettre spéciale de ne pouvoir être des nôtres, cette année ; nous regrettons tous l'absence de cet éminent géologue et préhistorien, l'un de nos plus fidèles amis, parmi les savants étrangers.

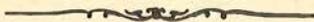
\*  
\*  
\*

Dès demain matin, nous nous mettrons à l'œuvre. Je vous donne donc rendez-vous à la Salle des Fêtes à 9 heures et vous convie à suivre nos travaux. — Notre programme est le même que les années passées ; et nous avons, comme précédemment, réservé la soirée de *Mardi* pour les Communications à projections photographiques lumineuses.

Je rappelle enfin, que toutes nos séances sont PUBLIQUES, comme la grande *Conférence de Vulgarisation*, qui sera faite demain soir, ici même, au Théâtre, par notre Président. Je prie les personnalités de la ville, qui s'intéressent au passé de leur pays, de vouloir bien y assister, ainsi qu'à nos Séances. Elles pourront dès lors apprécier la Science nouvelle, qui nous passionne et qui sait toujours, le cas échéant, nous consoler des pires misères humaines.

De nombreuses communications de Savants éminents, qui suivent très fidèlement nos réunions, sont annoncées. Nous connaissons la valeur et l'intérêt de leurs recherches. Nous sommes donc certain, à l'avance, que notre Session de 1913 sera, comme les précédentes, un succès du meilleur aloi. Nous avons tenu nos promesses à la Ville de Lons et au Département du Jura. — Vivent donc, le plus longtemps possible, les *Congrès nationaux de Préhistoire française* et la *Société préhistorique de France*, qui les a fondés !

A 6 h. 15, après l'exécution de la *Marche russe* de Ganne, la séance d'inauguration prenait fin et tous les Congressistes se donnaient rendez-vous pour la fête organisée par la Municipalité en l'honneur du IX<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France.

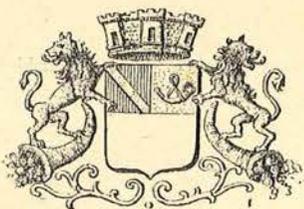


## RÉCEPTION PAR LA MUNICIPALITÉ.

---

A 9 heures du soir, après un brillant feu d'artifice tiré en ville, M. Legrand, Maire de Lons-le-Saunier, entouré des Membres du Conseil Municipal, recevait les Congressistes et les notabilités de la ville dans la Salle des Fêtes.

Un immense buffet attendait les invités et l'*Harmonie Municipale*, sous l'habile direction de son chef, M. Neuville, a fait de cette fête un véritable Concert, fort goûté de l'auditoire.



En un charmant discours, M. LE MAIRE de Lons-le-Saunier a souhaité à nouveau la bienvenue aux hôtes français et étrangers et remercié les dames congressistes, d'être venues aussi nombreuses.

M. Léon COUTIL, Président du Congrès, a remercié la Municipalité de cette belle fête, donnée en l'honneur de la réunion scientifique qu'il présidait et il s'est fait l'interprète de tous les assistants, en exprimant à M. le Maire la reconnaissance des Membres du IX<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France.

Cette fête, admirablement réussie, se termina fort tard.



## PREMIÈRE SÉANCE.

---

LUNDI MATIN, 28 JUILLET 1913 (NEUF HEURES).

---

Présidence de M. Léon COUTIL.

---

### SÉANCE ADMINISTRATIVE.

Cette assemblée, comme les suivantes, a eu lieu dans la grande Salle des Fêtes, mise à la disposition du Congrès.

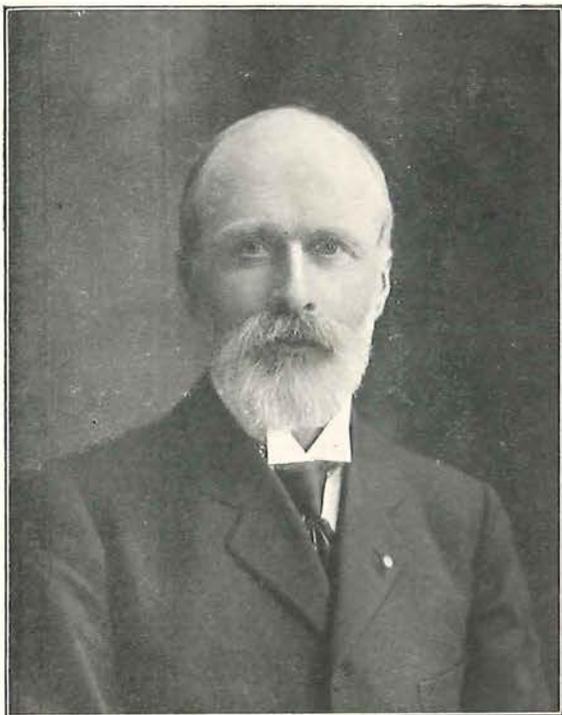
A l'heure fixée (9 heures), tous les Congressistes se trouvent réunis dans la Salle des Fêtes. — M. Léon COUTIL, Président du Comité d'organisation, ouvre la séance et donne la parole à M. le Secrétaire Général du Congrès pour la lecture de la Correspondance.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture des lettres d'excuses, qu'il a reçues de France et de l'Etranger.

*Lettres d'excuses* : MM. RUTOT, PEABODY, A.-L. LEWIS, BARON DE BOREHGRAVE, POKROWSKI, TAGLIOFERRO, Elie BOROSDINE, DE BUGGEMONS ; du Président de la Chambre de Commerce de Lons-le-Saunier, du Président du syndicat d'initiative du Haut Jura, M. RÉGAD ; du Général RASS ; du D<sup>r</sup> CHAPUIS, député de Lons ; de MM. ROMAIN, JOUSSET DE BELLESME, COSTA DE BEAUREGARD, COMONT, EVRARD, CH. SCHLEICHER, COROT, BOUTANQUOI, MORIN-JEAN, CHAUVET, DEBRUGE, REYGASSE, Comte BEAUPRÉ, D<sup>r</sup> GUÉBHARD, ADRIEN DE MORTILLET, PAUL DE MORTILLET, LARMIGNY, PIROUTET, DAUPHIN, THIOT, GUY, CHARVILHAT, AYMAR, DESMAZIÈRES, D<sup>r</sup> GOBILLOT, membres du Congrès, etc., etc.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne connaissance des Vœux, qui lui ont été transmis. Ces vœux seront étudiés par le Bureau et discutés ultérieurement à la séance de clôture, qui aura lieu le mercredi soir 30 juillet. Il donne ensuite quelques indications

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE. — 1913.



**M. LÉON COUTIL (DE L'ÉURE),**  
PRÉSIDENT du *Congrès Préhistorique de France*  
[Session de Lons-le-Saulnier (Jura) : 27 Juillet — 2 Août 1913],  
Ancien Président de la *Société Préhistorique Française*,



PLANCHE I. — Les Membres du IX<sup>e</sup> CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE. — Session de LONS-LE-SAULNIER (Jura) : 27 juillet - 2 août 1913. — PHOTOGRAPHIE exécutée le 28 Juillet 1913, devant la salle des fêtes, où se tenaient les séances, à 4 heures du soir.

Au centre et au 2<sup>e</sup> rang : M. L. COUTIL. — A sa droite : M. MONOT (Lons) ; L. A. GIRARDOT (Lons) ; KESSLER (Alsace) ; DE LOE (Belgique) ; V. SCHMIDT (Copenhague) ; etc. etc. ; à sa gauche : M. l'Abbé PERROD ; GUIGNABER ; le Commandant CAZENAVE ; D<sup>r</sup> EPERY ; D<sup>r</sup> M. BAUDOUIN.

générales sur le Programme des séances, des Conférences du soir et des Excursions.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL communique la liste des membres du Congrès qui ont été Délégués par les Gouvernements Etrangers et les diverses Sociétés savantes françaises. — Ce sont :

#### I. ETRANGER :

*Délégué du Gouvernement du Danemark* : M. le Professeur Valdemar SCHMIDT.

*Délégué du Gouvernement de Belgique* : M. J. MAERTENS.

*Musées de Bruxelles* : M. le Baron Alfred DE LOE.

*Institut archéologique Liégeois* : M. DE BUGGEMONS.

*Società Romana di Antropologia* : M. le Professeur Giuseppe BELLUCCI.

*Società Italiana d'Antropologia e etnologia* : M. le Professeur Giuseppe BELLUCCI.

*Musée National Suisse à Zurich* : M. VIOLLIER.

*Société Industrielle de Mulhouse* : M. Fritz KESSLER.

*Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg* : M. Fritz KESSLER.

*Société d'Histoire et d'Archéologie d'Haguenau (Alsace)* : M. Ch. MATTHIS.

*Musée de Brunswick (Allemagne)* : M. le D<sup>r</sup> HAACKE.

#### II. FRANCE :

*Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire* :

M. le Capitaine GAURICHON (Tours).

*Société linéenne de Bordeaux* : M. Armand BARDIÉ.

*Société Odontologique de France* : M. le Docteur SIFFRE.

*Société d'Histoire naturelle d'Autun* : M. VICTOR BERTHIER.

*Société d'Etudes de Dragnignan* : M. DAUPHIN.

*Société d'Excursions scientifiques* : M. CHAPELET (Paris).

M. le PRÉSIDENT propose ensuite l'élection du BUREAU DÉFINITIF du IX<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France.

Sur la proposition de M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN, M. LÉON COUTIL est nommé *Président* du Congrès.

M. LÉON COUTIL remercie les membres du Congrès de ce nouveau témoignage de confiance et de sympathie et demande à l'Assemblée de vouloir bien compléter son Bureau.

On vote, par acclamation, pour les noms suivants :

*Vice-Présidents* : M. Ed. HUE (de Paris); M. MICHEL (Jura).

*Secrétaire général* : M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN (Vendée), *Secrétaire général du Comité d'organisation*.

*Secrétaire Général adjoint*: M. Paul DE GIVENCHY (de Paris),  
en remplacement de M. Charles SCHLEICHER, empêché.

*Trésorier* : M. Emile TATÉ (de Paris).

*Secrétaire des Séances* : M. Charles GÉNEAU (de Paris); M. le  
D<sup>r</sup> DE SAINT-PÉRIER (de Paris).

Sont proclamés ensuite PRÉSIDENTS D'HONNEUR MM. les Membres  
Etrangers et Français, ci-dessous désignés :

Pour le *Danemark* : M. Valdemar SCHMIDT ; pour la *Belgique* :  
M. le Baron A. DE LOE, M. J. MAERTENS ; pour *l'Italie* : M. le  
Professeur J. BELLUCCI ; pour *l'Alsace* : M. Fritz KESSLER ; pour la  
*Suisse* : M. VIOLLIER ; pour *l'Allemagne* : M. le D<sup>r</sup> HAACKE. Pour  
la *France* : M. le D<sup>r</sup> BALLET et A. Louis Abel GIRARDOT.

Le dépouillement de la correspondance étant terminé, les Com-  
munications scientifiques ont commencé aussitôt, en suivant l'ordre  
du programme.



# COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES

---

SÉANCE DU LUNDI 28 JUILLET 1913 (MATIN).

Présidence d'honneur de M. Valdemar SCHMIDT (Danemark)  
et Professeur J. BELLUCCI (Italie).

---

Présidence de M. Léon COUTIL.

---

## I. — PALÉOLITHIQUE.

---

### **La Grotte de Roche ou des Romains, à Baume-les-Messieurs (Jura).**

PAR

**Léon COUTIL (Saint-Pierre-du-Vauvray, E.).**

La Grotte de Roche ou des Romains a été fouillée scientifiquement pour la première fois en 1865, par Louis Cloz, artiste peintre, pour la *Société d'Emulation du Jura*. Ses recherches ont fait l'objet de quatre rapports, publiés successivement dans les Mémoires de cette Société en 1865, 1867, 1868, 1869 ; les fouilles se sont suivies d'année en année. Ces rapports contiennent, en même temps le récit des fouilles à la Grotte de Roche, dans les foyers situés en contre-bas, près de la cascade du Dard, et à environ 100 mètres encore plus bas, près de la rivière. Il est nécessaire de prêter une certaine attention au récit de fouilles, car les deux gisements se confondent parfois. — On peut aussi se reporter aux Matériaux pour l'*Histoire de l'Homme* (1).

#### GROTTE DE ROCHE OU DES ROMAINS.

Cette grotte se trouve à peu près au centre de l'immense cirque et à 50 à 55 mètres du sommet de la falaise de Baume, formée de

(1) T. II, 1865, p. 543 et t. III, 1866, p. 170. — G. BENOIST. *Note à propos de la Grotte de Baume (Jura)*. *Bul. Soc. géol.*, 2<sup>e</sup> sér. V. XXIII, p. 581-587, pl. 11 ; — et Paul GERVAIS. *Bul. Soc. géol. France*, 5 nov. 1866, p. 52.



permis à MM. Gervais et Lartet de les déterminer (souvent les dents et os sont soudés au conglomérat; on en a trouvé jusqu'au-dessus de l'argile inférieure). Voici la liste des espèces reconnues:

*Sanglier* : deux molaires appartenant à deux espèces, et deux défenses trouvées jusqu'au dessus de l'argile inférieure.

*Cheval* : vingt-et-une molaires appartenant à deux espèces, et une incisive.

*Grand félin* : belle canine (*Hyena spelaea*).

*Bœuf* : trente-sept molaires (deux espèces de grande taille) et une incisive.

*Cerf* : douze molaires (deux espèces); fragment de maxillaire inférieur, avec quatre ou cinq dents.

*Ursus spelæus* : huit canines, trois molaires (deux ou trois espèces); trois molaires sont soudées à un fragment de maxillaire, à la base du dépôt de graviers.

*Machairodus* (1) : une canine inférieure, et une moitié d'une carnassière de la même mâchoire (d'après M. Boule); primitivement, en 1865, M. Gervais avait déterminé une incisive latérale supérieure.

*Rhinocéros* : une molaire de *tichorinus*; et neuf fragments de molaires appartenant à plusieurs espèces.

*Éléphant* : plusieurs fragments d'ivoire (nous en avons retrouvé un autre dans nos fouilles de 1913). Les fragments osseux sont fort rares, car dans la partie de droite que nous avons fouillée, sur 20 mètres cubes de sable, nous n'avons trouvé que deux os longs et deux fragments de dents.

Des carnassières indéterminables, trois canines de carnassiers et d'autres ossements indéterminables, à cause de leur usure.

On est donc autorisé à dire que tous ces éléments d'alluvions ont été amenés de loin dans cette grotte; mais d'où proviennent-ils? Sans doute du plateau, puisqu'on retrouve les éléments de remplissage vers Nevy-sur-Seille, à 4 ou 5 kilomètres au Nord de la grotte.

Lartet croyait avec Cloz qu'ils avaient été amenés par la vallée, à la suite d'inondations; mais alors la vallée n'aurait pas été au niveau moderne; actuellement, elle se trouve à 60 mètres plus bas.

(1) Au sujet du *Machairodus*, on peut se reporter : au traité de *Zoologie et Paléontologie générales; Nouvelles recherches sur les animaux vertébrés vivants et fossiles*, par Gervais; 1<sup>re</sup> série, p. 78 et 79 pl. XVIII, fig. 3 et 4. Voir aussi : M. Boule. *Machairodus européens* (Extr. du *Bulletin Soc. géologique de France*, 4<sup>e</sup> série, t. I, 1901, *Machairodus latidens*, p. 559). — Le *Machairodus latidens* a été signalé dans les graviers les plus inférieurs des environs d'Abbeville; on en a trouvé aussi dans la grotte de Montmorin (Haute-Garonne); aux environs du Puy-en-Velay. M. Cartailhac y a cité une canine supérieure, dont la forme générale est identique à celle des canines d'Angleterre (caverne de Kent). Zittel en a figuré en Ligurie; mais M. Boule suppose que cette attribution est erronée.

Cette hypothèse est donc inadmissible, puisque les tufs du bas recouvrent du Néolithique; d'ailleurs, cette vallée, longue de 2.500 mètres, large de 400 mètres, n'est fermée qu'au Sud, où se trouve cette grotte; elle s'ouvre largement vers Voiteur et ne permettait pas aux graviers assez pesants de rester en suspension dans l'eau, à 60 mètres du fond. La rivière, le Dard, qui a probablement creusé cette grotte, doit être la même qui sort plus bas actuellement par trois fissures, à 200 mètres de là, vers le Nord-ouest, à 40 mètres en contre-bas; elle a trois issues, dont une inférieure. La grotte est à 130 mètres au-dessus du fond de la vallée et à 450 mètres au-dessus du niveau de la mer.

En avril 1913, nous avons fait pratiquer des tranchées longitudinales et transversales dans cette grotte; et c'est l'eau qui a arrêté nos recherches. L. Cloz avait éprouvé le même ennui (nous n'avons pas retrouvé de traces de sa tranchée longitudinale).

Voici la coupe que nous avons relevée du haut en bas des dépôts situés à droite de la grotte, en faisant face au fond, c'est-à-dire en tournant le dos à l'entrée ouverte vers le Nord; le dépôt était encore intact sur le tiers de la grotte, à droite, sur 3 mètres à 3<sup>m</sup>40 d'épaisseur.

Epaisseur : 0<sup>m</sup>04 limon jaune.

— 0<sup>m</sup>15 dépôt tuffeux à galets peu roulés.

— 0<sup>m</sup>03 dépôt noir avec manganèse, formant une plaquette stalagmitique.

— 0<sup>m</sup>90 limon très rouge compact, avec zones ocreuses chargées de fer; la base de ce dépôt est très ocreux; il repose sur du limon fendillé en plaquettes horizontales; ce dernier dépôt a environ 0<sup>m</sup>10 d'épaisseur.

— 0<sup>m</sup>15 couche très dure chargée de fer et manganèse, formant une croûte de 1 à 2 centimètres; au-dessous existent de petits galets roulés, plats et blancs vers la base.

— 0<sup>m</sup>10 seconde couche de brèche avec manganèse et fer, très dure, et très lourde, soudant les galets avec les ossements d'animaux.

— 1<sup>m</sup>50 à 2 dépôt de galets plats roulés, TRÈS FRIABLE, absolument différent comme consistance, et s'ébouyant très facilement; le sable qui se trouve entre les galets est blanc, maigre, accompagné de grains blancs; les galets ont 0<sup>m</sup>03 en moyenne; ils sont ovales et plats.

Epaisseur totale : 3<sup>m</sup>97 Enfin, couche de glaise sur laquelle coule une source remplissant la tranchée.

L. Cloz a signalé dans sa coupe de 1865 deux alluvions sableuses; la supérieure jaune et grise contenait les ossements; l'alluvion inférieure en contenait aussi, le sable était entièrement gris.

Nous avons recueilli quelques petites Ammonites ferrugineuses, qui adhéraient au-dessous de la brèche supérieure.

Nous avons exploré un foyer hallstattien, situé à gauche, à 1<sup>m</sup>50 de la paroi; il mesurait 2 mètres sur 4 mètres de largeur, il renfermait de nombreux ossements, la plupart brisés en menues esquilles, où l'on a pu déterminer du mouton, du veau, du chien, un petit carnassier (mâchoire de lait d'une fouine?); le foyer était tapissé de pierres plates de 0<sup>m</sup>20 à 0<sup>m</sup>30 de large avec charbons en dessous; il y avait encore des cendres et l'argile était cuite. Nous avons retrouvé les mêmes formes trouvées déjà par L. Cloz, avec une fusaïole en terre cuite; et en plus des fragments du Bronze et du Hallstatt, de la poterie fine rosée avec engobe blanche, sur laquelle sont tracées des bandes d'un brun grenat (brun Van Dyck), rappelant certains décors du Beuvray, un fragment de ressort d'une fibule en bronze de la Tène et un clou en fer.

Nous n'insistons pas sur ces fragments de poteries, que l'on verra reproduites pour la plupart dans le gisement de la Cascade du Dard (Habitations larnaudiennes).

\*  
\* \*

A peu de distance s'ouvrent d'autres Grottes, que l'on pourrait étudier.

#### GROTTE DE LA BAUME POUDRIÈRE.

A 1 kilomètre plus au Nord, dans le flanc Ouest des rochers, au-delà de l'Hôtel des Grottes, s'ouvre une troisième grotte, large de 25 mètres environ en tous sens; elle se trouve à un niveau d'environ 40 mètres plus bas que la grotte de Roche. A la surface de la couche de remplissage se voient des débris détachés de la voûte, associés à des débris végétaux et animaux, à des cendres, à des fragments de poteries gauloise et romaine; à 0<sup>m</sup>50 ou 0<sup>m</sup>60 le remplissage est formé de sable et de cailloux anguleux et roulés, mais sans débris de faune ancienne.

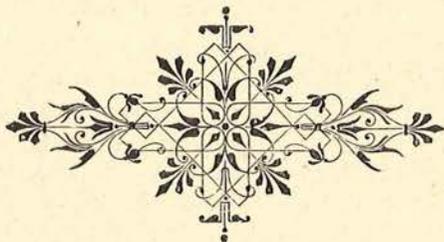
#### GROTTE DES GRANGES DE BAUME.

A 3 kilomètres de la Grotte de Roche se trouve une autre grotte s'ouvrant dans une sorte de console au pied des rochers abrupts situés au-dessous du village des Granges de Baume. Cette grotte servit de refuge aux habitants pendant les guerres de religion et

les invasions; elle est située à 200 mètres d'altitude, s'ouvre au Sud par un cintre de 6 mètres de large sur 4 mètres de hauteur et se prolonge à 30 mètres au Nord, perpendiculairement à la face des rochers verticaux. Les vestiges d'un mur destiné à rétrécir l'accès existent encore. L. Cloz y pratiqua une seule fouille à l'entrée, qui lui donna des dents d'animaux domestiques modernes et des poteries relativement modernes. Plus bas se trouve un dépôt tuffeux avec charbons; le roc apparaît à une profondeur moyenne de 0<sup>m</sup>80, et à l'entrée, le dépôt manque jusqu'à près de 10 mètres de distance de cette entrée.

M. A. VIRÉ explique la formation géologique de la Grotte des Romains. Il est de l'avis de M. Coutil.

M. MICHEL (Besançon). — Dans le Département du Doubs, nous connaissons plusieurs cas analogues à celui de la Grotte des Romains, notamment la Grotte de Chenecey-Buillon et celle de Courchapon. Les limons ou autres dépôts qui s'y sont amassés proviennent des infiltrations des terrains supérieurs. Ces exemples pourraient corroborer l'explication de M. Viré.



— 20 —

## **L'Industrie Strépyienne (Préchelléenne) dans le Perche.**

PAR LE D<sup>r</sup>

**G. JOUSSET DE BELLESME (Nogent-le-Rotrou, E.-et-L.),**

Nous nous sommes occupé au Congrès d'Angoulême des deux industries éolithiques rencontrées dans la vallée de l'Huisne. La moins ancienne de ces industries, le Mesvinien, accusait déjà une tendance à un perfectionnement important, caractérisé par l'apparition du débitage. Ce perfectionnement s'est accentué de plus en plus et l'industrie qui succède au Mesvinien inaugure une ère nouvelle et capitale dans l'histoire du silex. Les Strépyiens pratiquent la taille, à laquelle devait nécessairement conduire l'usage prolongé du débitage.

Il y a donc, entre ces deux industries, comme d'ailleurs dans la plupart de celles qu'on observe, une transition insensible qui rend les coupes de la classification assez difficiles à établir. Les premiers préhistoriens qui ignoraient ces détails ont pu être dogmatiques et faire tenir la préhistoire en quelques casiers bien et dûment étiquetés; mais, aujourd'hui que les recherches se sont multipliées, nous sommes plus exigeants et demandons plus de précision.

Déjà, dans le Mesvinien, l'on pressent la forme amygdaloïde. Les éclats qui la présentent sont recherchés et utilisés de préférence et l'attrait inexplicable pour nous qu'offrait cette forme aux yeux des primitifs, nous porte à croire que déjà quelques Mesviniens ont dû chercher à la réaliser.

En tout cas, avec le Strépyien, la forme amygdaloïde apparaît nettement et est réalisée au moyen de la taille, avec une maladresse caractéristique d'un début.

L'évolution de la mentalité, qui s'est faite pendant le passage du Mesvinien au Strépyien et a amené insensiblement la première de ces industries à la seconde, est due à l'assiduité avec laquelle les Mesviniens se sont appliqués au débitage du silex pendant un temps fort long. A force de répéter cette opération, la sensibilité tactile aidée de la sensibilité oculaire nécessaire au débitage, a

provoqué dans l'encéphale le développement de groupes cellulaires nouveaux, dans lesquels ont pu s'effectuer des conceptions nouvelles : comme celle de la forme préconçue, que n'avaient pu posséder les Eolithiques dont le cerveau était incomplet à cet égard (1).

L'industrie Strépyienne marque donc une date importante dans l'histoire de l'humanité. C'est à ce moment que notre ancêtre se révéla à l'état d'Homme. Là apparaissent les premiers et rudimentaires essais de cette taille du silex en forme d'amande, laquelle, continuée pendant d'excessivement longues périodes, va prendre son essor dans le Chelléen et arriver dans l'Acheuléen à un magnifique développement.

L'industrie Strépyienne s'est développée abondamment dans le Perche, qui fut très habité à cette époque par des séries de groupements humains composés d'un assez petit nombre d'individus, si l'on en juge par les faibles dimensions de chacune des stations que nous y rencontrons.

Ils se sont échelonnés le long des vallées étroites des affluents de l'Huisne, en particulier dans la vallée de la Jambette, dans celles du Jambin, de la Cloche, du Ronne, du Val Roquet, etc.

Leurs emplacements ne correspondent pas à ceux des Mesviniens : ce qui se comprend si l'on réfléchit qu'entre ces deux époques eut lieu le changement de configuration des vallées.

Les spécimens d'outils que nous rencontrons dans le Perche et qui appartiennent à cette industrie sont très nombreux et particulièrement intéressants, parce que, fréquemment, ils consistent en ébauches inachevées et maladroites qui nous donnent de précieux renseignements sur les procédés au moyen desquels, partant d'un morceau de silex brut, mais choisi à dessein, le primitif s'efforçait d'arriver à modifier une forme naturelle se rapprochant de celle d'une amande, de façon à la régulariser et à lui donner exactement cette forme amygdaloïde préconçue dans son imagination.

Quels sont les motifs qui ont pu le conduire à rechercher cette forme spéciale plutôt qu'une autre? Il est difficile de le dire. Est-ce le hasard? Est-ce la vue d'une forme naturelle qui lui aura semblé avantageuse? En quoi cette forme était-elle pour lui particulièrement désirable? Ce sont là autant de problèmes qui nous échappent et restent jusqu'à présent sans solution. Toujours est-il qu'à partir de ce moment la forme amygdaloïde n'a pas cessé d'être recherchée et poursuivie avec ardeur pendant les incommensurables périodes de temps qu'a duré le Paléolithique inférieur.

(1) JOUSSET DE BELLESME. — *Des causes de l'Evolution du Cerveau pendant les temps préhistoriques. Lettre à Ernest Hæckel.* — J.-B. Baillière, Paris, 1912.

Les premiers essais d'amygdaloïdes du Perche sont en général de forte taille. Ma collection en renferme une quinzaine dont la longueur moyenne n'est pas moindre de 0<sup>m</sup>25 à 0<sup>m</sup>30. Ils sont remarquables par le mauvais choix du silex, par la grossièreté et la maladresse de la taille qui pourtant arrive à peu près à la forme voulue.

Le morceau initial de silex est choisi avec soin, assez plat, se rapprochant autant que possible de la forme désirée, afin de faciliter d'autant le travail.

En examinant ces outils, on sent que le primitif ne sait pas encore bien reconnaître par la seule inspection du morceau de silex, si le bloc qu'il a entrepris de tailler possède intérieurement une homogénéité suffisante pour lui permettre d'être amené sans accident à une taille régulière.

La plupart du temps le Strépyien s'adresse à des rognons dont l'intérieur renferme des défauts qui vont l'empêcher de mener à bien son travail. Les Acheuléens, plus tard, sauront s'assurer, par la plus ou moins grande sonorité, de l'homogénéité du morceau qu'ils vont travailler. On dirait aussi que le Strépyien n'avait pas encore saisi tout l'intérêt qu'il y a dans la taille du silex à employer des rognons ayant encore leur eau de carrière. C'est peut-être pour cela que leurs silex se taillaient si mal.

Après avoir ébauché le bloc de silex, l'ouvrier reconnaît l'impossibilité d'en tirer un bon outil et le jette.

Ce sont précisément ces instruments incomplets que nous recueillons et nous y rencontrons toute la technique du travail depuis le morceau de silex qui n'a reçu qu'un seul coup jusqu'à celui qui a été amené à une forme satisfaisante et utilisable.

Le silex qu'il s'agit de travailler est choisi assez plat. Existe-t-il sur une de ces faces quelque aspérité gênante, elle est martelée avec un percuteur tranchant, jusqu'à disparition à peu près complète. Cette première retouche d'accommodation enlève en général la plus grande partie de la croûte. L'ouvrier abat alors sur les côtés, tout autour, le bord du silex carrément, de façon à obtenir une bande plate de 0<sup>m</sup>02 à 0<sup>m</sup>03 de large. Dans cette opération d'abatage, il a soin de façonner la pièce en lui donnant un talon arrondi et une pointe. Il réalise ainsi la forme en amande.

Dans cet état l'outil n'est pas utilisable, les bords étant coupés carrément. Alors par une série de coups portés à l'aide d'un percuteur pointu, coups appliqués alternativement d'un côté et de l'autre sur la bande plate, ce bord plat se trouve changé en un bord coupant très irrégulier, festonné, mais dont on peut tirer parti.

Tel est le procédé de taille des artisans Strépyiens, procédé très

visible sur les spécimens inachevés que cette industrie a laissés dans le Perche.

Il existe dans ma collection des séries très explicites à cet égard. Il y a des morceaux de silex qui n'ont reçu qu'un seul coup de taille, D'autres dans lesquels la bande plate a été effectuée tout autour ; d'autres, enfin, où cette bande plate a reçu cinq ou six coups qui l'ont transformée en un tranchant irrégulier sur un tiers ou sur la moitié du pourtour.

Il existe dans nos stations fort peu d'outils amygdaloïdes bien achevés. Je n'en connais qu'un exemplaire, trouvé par le Dr Leter qui l'a offert au Musée de Saint-Germain, où il figure parmi le Chelléen !

Ceux qui sont terminés sont d'une taille extrêmement grossière qui ne rappelle que de fort loin les amygdaloïdes chelléens. Il faut un peu d'expérience pour reconnaître ces outils à cause de leur apparence très fruste ; mais la forme en amande plus ou moins massive, les quelques enlèvements d'éclats sur le bord, ainsi que les retouches d'accommodation sous forme d'écrasement du silex que présentent habituellement les faces, suffisent pour ne pas les confondre avec des éclats naturels, lesquels, d'ailleurs n'affectent jamais une forme amygdaloïde aussi prononcée.

L'apparition de la forme amygdaloïde n'est pas la seule surprise que nous réserve l'industrie Strépyienne ; nous y rencontrons un perfectionnement plus important encore.

Pendant les longues périodes Eolithiques qui l'ont précédée, on ne trouve pas trace de silex façonnés de manière à pouvoir servir d'armes. Ici, au contraire, nous nous trouvons en présence de véritables armes intentionnellement taillées.

Il ne faut pas inférer de ce fait que les Eolithiques ne se soient jamais battus, car l'emploi du bois à l'état de gourdin ou de massue qui a précédé le silex a dû inciter l'homme primitif ou son précurseur à des attaques, ne fut-ce que contre des animaux.

Chez les Strépyiens nous voyons de véritables armes d'attaque et de défense. Elles ne sont pas taillées avec la perfection qu'elles acquièrent plus tard, mais, telles qu'on les rencontre, elles sont déjà nettement significatives.

Ces armes sont : le poignard, les assommoirs à pointe, et le casse-tête. M. Rutot, cherchant à se rendre compte des causes qui ont pu déterminer cet état mental nouveau dans les annales de l'humanité, a été conduit à supposer que les tapis de silex déjà épuisés par les Mesviniens étaient devenus rares, et, comme cette matière première constituait un objet de première nécessité pour les Strépyiens, les tribus qui s'étaient emparées d'un de ces gisements,

s'étaient mises en mesure de défendre leurs approvisionnements contre les convoitises des tribus voisines. L'hypothèse est en effet fort plausible.

Les poignards Strépyiens du Perche sont loin d'être taillés avec la même perfection que ceux du gisement de Strépy. Ils sont formés souvent d'un rognon de silex bilobé, allongé, dont une moitié a été laissée à l'état brut pour servir de manche. L'autre extrémité est taillée d'après un plan très uniforme. Un large éclat de taille est ménagé en dessous et, en dessus, la pointe assez aiguë est obtenue par l'enlèvement de deux ou trois éclats. Tel est le type que l'on rencontre communément (*Fig. 9*).

De même que pour les outils amygdaloïdes, on trouve beaucoup de ces poignards inachevés. Leur dimension est assez variable; la taille moyenne de ceux de ma collection est de 0<sup>m</sup>15 à 0<sup>m</sup>18. La partie qui sert de pointe est courte relativement au manche.

Une autre arme figure également dans l'arsenal Strépyien. Je l'ai désignée du nom d'Assommoir à pointe. Cette arme n'a pas été décrite par les auteurs, soit qu'elle n'ait pas attiré leur attention, soit parce que, peut-être, elle est particulière au Perche. Elle est très commune dans notre contrée.

L'assommoir à pointe est formé d'un silex d'assez forte taille dont une extrémité est *globuleuse* et l'autre amenée en pointe plus ou moins aiguë au moyen de l'enlèvement de trois ou quatre grands éclats. Il n'a aucunement l'aspect des poignards dont nous venons de parler. La partie destinée à être tenue dans la paume de la main est souvent munie d'une croûte naturelle; mais souvent aussi elle porte une série de retouches qui ont pour but de supprimer les aspérités, de façon à ce que cette partie puisse s'empoigner solidement et soit bien en main.

On pourrait prendre ces instruments pour des percuteurs pointus dont ils ont la forme, mais l'extrémité aiguë ne porte jamais de traces de ces fissurations multiples qui caractérisent les percuteurs. Leur volume est toujours proportionné à la dimension de la main, qui devait être grande et forte chez les Strépyiens. Les assommoirs à pointe étaient probablement destinés à assommer des animaux ou à se défendre contre des agressions. L'expression de coup-de-poing eut très bien convenu à ces armes qui devaient être dangereuses en raison de leur masse et de leur pointe. Malheureusement ce terme a été confisqué par G. de Mortillet au profit de l'outil amygdaloïde. A aucun instrument le mot de coup-de-poing ne conviendrait mieux qu'à cette arme bien en main pour asséner des coups formidables.

Les casse-têtes (*Fig. 10 et 11*) sont volumineux et redoutables. Quelques-uns sont entièrement taillés. Le manche est court et bien en main, la partie contondante est massive. Quelquefois on a utilisé un rognon naturel dont la forme était appropriée et auquel on s'est borné à donner quelques légères retouches dans la partie qui sert de manche.

En dehors des armes, tout l'outillage Eolithique habituel se retrouve dans le Strépyien, mais perfectionné.

Les racloirs (*Fig. 4 et 6*) sont nombreux et présentent souvent des retouches d'utilisation, ce qui s'accorde avec l'hypothèse de Rutot, à savoir que la matière première était peu abondante.

Les grattoirs (*Fig. 4*) lourds et massifs affectent souvent une forme très épaisse qui rappelle le grattoir Tarté. Ce sont plutôt des sortes de rabots. Leur élévation leur donne vaguement l'apparence d'un sabot de cheval.

Les percuteurs tranchants et pointus commencent à être délaissés pour le percuteur globulaire (*Fig. 8*).

Parmi les enclumes, on en observe d'une forme très spéciale. Ce sont des sortes de dalles de silex peu épaisses, plates, et destinées évidemment à être fichées dans le sol. La tranche supérieure servait d'enclume (*Fig. 1*). Ces sortes d'enclumes servaient selon toute apparence à briser les os longs pour en extraire la moelle. Le rebord est très usagé. Il en existe trois dans ma collection. Elles sont de grandeur différente. La plus grande est à peu près rectangulaire et mesure 0<sup>m</sup>35 de longueur.

Des retouchoirs et une foule d'outils de nature indéterminée complètent cet outillage très caractéristique.

Les stations Strépyiennes paraissent être nombreuses dans les vallées secondaires de l'Huisne. Elles se trouvent vers le bas du biseau qui sépare la basse terrasse de la moyenne. Celles que j'ai explorées sont situées sur la ferme de la Maçonnerie, aux Bréhau-dières et à Vadorée, un peu au-delà de la Poterie, sur la Cloche, près du confluent du Jambin et de la Jambette, etc., etc.

En raison de la forme très grossière de notre industrie Strépyienne du Perche, M. Rutot pense qu'elle doit être rapportée tout à fait à la base du Quaternaire inférieur. Ce serait pour ainsi dire du Strépyien de début, une industrie de transition entre le Mesvinien et le Strépyien proprement dit.

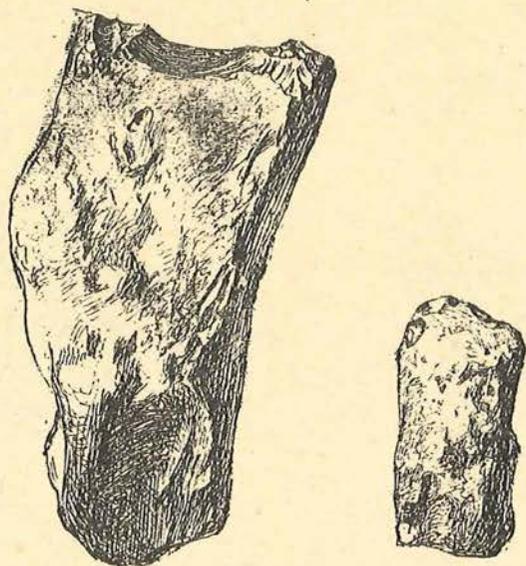


Fig. 1. — Deux Enclumes, d'une forme très spéciale.

La plus grande mesure 0<sup>m</sup>40. Elle est plate et était sans doute destinée à être enterrée solidement. C'est le bord supérieur qui servait d'enclume, et elle était très probablement destinée à supporter les os longs que l'on voulait briser pour retirer la moelle, pendant que l'on frappait sur l'os avec un percuteur. Longueur : 0<sup>m</sup>40 ; largeur au sommet : 0<sup>m</sup>18 ; poids : 4 kil. 500.

La seconde, plus petite de moitié, est du même type. Elle est plate et les objets à briser étaient posés sur le bord supérieur.

Il est probable que cette forme d'enclume présentait pour briser les os sans les écraser certains avantages sur les enclumes plates. Longueur : 0<sup>m</sup>21 ; largeur : 0<sup>m</sup>09 ; poids : 1 kilog. 800.

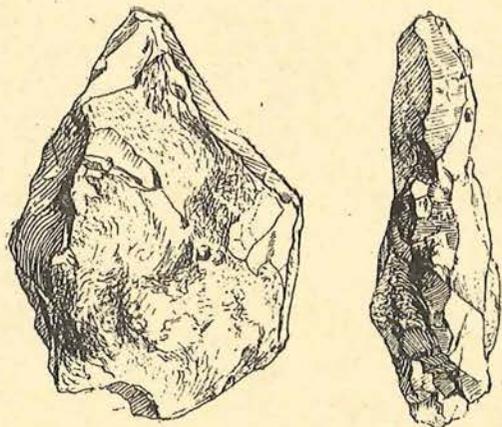


Fig. 2. — Outil amygdaloïde (vulgo : *Coup-de-poing*). Première ébauche de la forme amygdaloïde qui va se perfectionner dans le Chelléen et atteindre son apogée dans l'Acheuléen. Une grande partie de la croûte est restée. La forme en amande est obtenue par une technique qui paraît propre au Strépyien. Le morceau de Silex est choisi plat et de forme se rapprochant de celle qu'il s'agit d'obtenir. L'abattage périphérique donne tout autour de la pièce une bande plate d'environ 0<sup>m</sup>03 de large. Ce détail se voit bien sur le côté droit. — La vue de profil représente le côté gauche. En haut on voit la bande plate avec légère arête. A partir du milieu le travail pour l'obtention d'un tranchant a été commencé mais est resté très imparfait à cause de la mauvaise qualité du silex choisi. En frappant alternativement à droite et à gauche sur la bande plate l'ouvrier enlevait des éclats alternatifs, ce qui donnait la ligne de tranchant. sinuose que l'on retrouve dans le Chelléen. Longueur : 0<sup>m</sup>21.

INDUSTRIE STRÉPYIENNE : OUTILS.

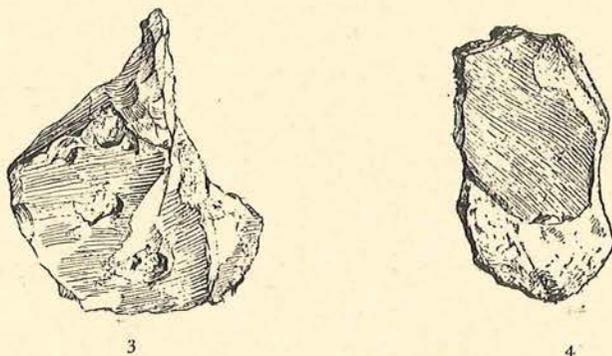


Fig. 3. — Perçoir. — Il reste très peu de croûte sur cette pièce. La pointe est bien retouchée et l'autre extrémité a été accommodée pour une préhension facile. Longueur : 0<sup>m</sup>09.

Fig. 4. — Racloir-grattoir, à talon réservé. Un large éclat a mis le silex à découvert dans la partie supérieure et agissante de l'instrument. Longueur : 0<sup>m</sup>07.

INDUSTRIE STRÉPYIENNE : OUTILS.

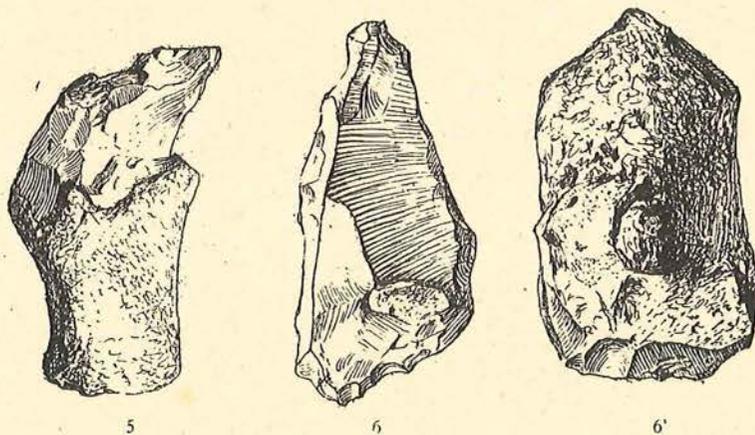


Fig. 5. — Tranchoir à manche. — Instrument assez court, bien en main. La croûte naturelle forme le manche. La partie agissante est bien travaillée. Elle ne l'est que de ce côté; l'autre est plat. Son usage devait être le même que le tranchet. Longueur : 0<sup>m</sup>07.

Fig. 6. — Deux Grattoirs, de forme différente : 6, Eclat naturel avec croûte portant un tubercule qui n'a pas été enlevé, parce qu'il aide à la préhension de l'outil. Une des extrémités de cet éclat rectangulaire est utilisée. Longueur : 0<sup>m</sup>08.

6', Grattoir entièrement taillé, ayant peut-être servi de perçoir à l'autre extrémité. Cet outil est une forme de passage entre le Grattoir et le Racloir. Longueur : 0<sup>m</sup>08.

INDUSTRIE STRÉPYIENNE : OUTILS.

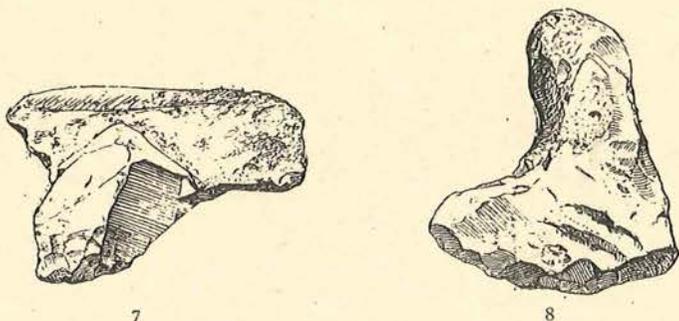


Fig. 7. — Pointe ayant servi à couper. La croûte forme un manche naturel, et la partie siliceuse est taillée grossièrement en forme de lancette. Longueur du manche : 0<sup>m</sup>12.

Fig. 8. — Percuteur tranchant, à poignée. La croûte a été conservée au talon. Le reste de l'outil est taillé avec soin. Longueur : 0<sup>m</sup>10.

INDUSTRIE STRÉPYIENNE : ARMES.

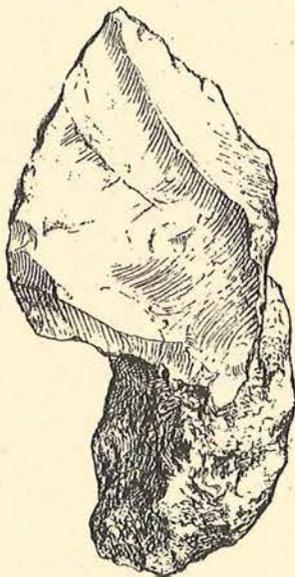


Fig. 9. — Poignard. — Cette arme diffère beaucoup par sa forme et sa structure des poignards strépyiens de la Belgique. Ici, ils sont peu travaillés. Le manche est formé par la partie brute du silex. En dessous on a enlevé un grand éclat qui forme une seule surface. En dessus, dans la partie représentée, la pointe est obtenue par l'enlèvement de deux larges éclats. Ma collection comprend quelques pièces terminées et beaucoup d'autres pièces ébauchées ou endommagées.

Dans toutes, cette disposition (une grande face en dessous, deux moins grandes en dessus) existe. C'est donc un procédé bien défini et qui peut-être particulier à la région du Perche. Longueur : 0<sup>m</sup>135.

INDUSTRIE STRÉPYIENNE : ARMES.

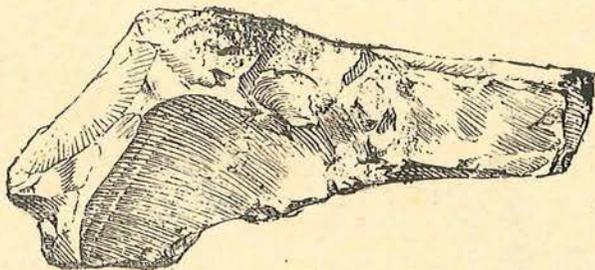


Fig. 10. — Grand *Casse-tête* en silex noir. Le manche est assez adroitement taillé. L'instrument est massif, bien en main et constitue une arme redoutable ; son poids est de 1 kil. 400. Longueur : 0<sup>m</sup>22.

INDUSTRIE STRÉPYIENNE : ARMES.

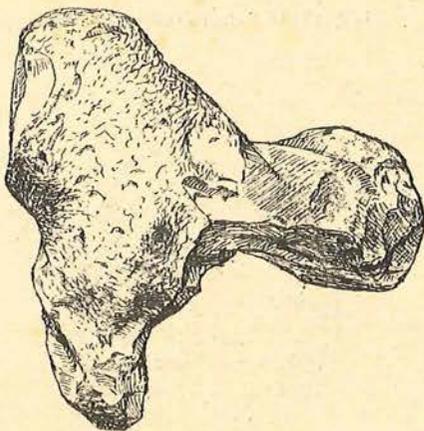


Fig. 11. — Rognon naturel de silex transformé en *Casse-tête*. La poignée est retaillée de façon à donner une bonne prise à la main. Dans la partie massive la croûte a été conservée, sauf en haut où un tubercule a été enlevé. La pointe est endommagée par l'usage. Bien que moins massif que le précédent, il a peut-être, en raison de sa forme, plus de coup. Longueur : 0<sup>m</sup>14.



## Le Paléolithique dans le Beaujolais et le Revermont.

PAR

l'abbé J.-M. BÉROUD (Mionnay, Ain).

Avant d'exposer les raisons qui paraissent établir d'une façon indiscutable, que l'apparition de l'homme dans le Bassin du Rhône, a précédé la plus grande extension des glaciers, soit ce que l'on appelle la *phase Rissienne*, je tiens à vous soumettre une observation, relative à la position des silex taillés de type moustérien recueillis jadis dans l'une des remarquables *Brèches des Balmes de Villereversure*, en Revermont.

Cette position n'ayant pas été suffisamment précisée par M. P. de Mortillet dans l'*Inventaire des Grottes, Abris-sous-roche et Brèches osseuses* du département de l'Ain, paru dans le compte rendu du Congrès Préhistorique d'Angoulême (1912), il pourrait en résulter une méprise d'autant plus regrettable qu'elle rendrait inutilisable des matériaux tout à fait aptes à nous renseigner sur l'intéressante question qui nous occupe.

Ces outils (*Fig. 1*), dont M. G. de Mortillet a lui-même reconnu la parfaite authenticité au Congrès de l'A. F. A. S., à Grenoble, en 1885, ne furent point trouvés dans la couche archéologique supérieure, couche remaniée, contenant, avec des traces de foyers et des débris humains : crânes et ossements, des fragments de vases et quelques armes et ornements en bronze et en fer, mais, à 4 ou 5 mètres plus bas, au sein même de la Brèche principale inviolée et d'une richesse paléontologique considérable.

Du reste, afin de bien mettre les choses au point, nous reproduisons ici la coupe de cette *Brèche*, coupe longitudinale : E. O., et transversale : S. N., où la position exacte de ces instruments est indiquée par la lettre : S. VIII et IX (*Fig. 2*).

Constituée par des apports meubles, cailloutis et limons différemment teintés formant un ensemble de plus de 700 mètres cubes, charriés de l'extérieur par la voie d'un puisard d'accès, — à l'exclusion toutefois des blocs ou bancs calcaires détachés de la voûte, — et régulièrement entassés sous forme de cône de déjection, cette

*Brèche*, dont l'exploitation méthodique eut lieu à ciel ouvert, m'a en effet livré, à elle seule, plus d'un mètre cube d'ossements, appartenant aux différents représentants de la faune quaternaire.

Quand aux deux autres brèches de moindre importance, à gauche, surtout constituées par des cailloutis agglomérés en un

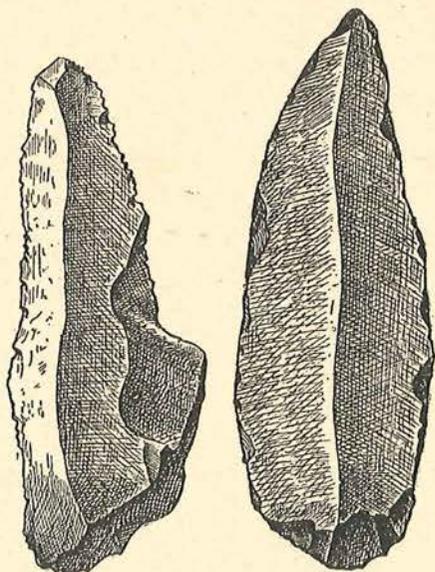


Fig. 1. — Silex Moustériens. — Grand. nat. — Brèches des Balmes de Villereversure.

poudingue très résistant, elles étaient également riches en débris de la faune quaternaire, mais d'une extraction fort difficile.

Les ouvriers que j'employais au déblaiement de ces matériaux m'ont toujours affirmé, malgré mes dénégations réitérées, y avoir découvert, un jour où je me trouvais absent, un crâne humain authentique, en *H*, qu'ils ont malheureusement brisé et dont je n'ai pu retrouver les débris. Ils n'en soupçonnaient nullement l'importance!

Voici maintenant la liste de cette faune, telle qu'elle figure dans la thèse de M. Chantre (*L'Homme quaternaire dans le bassin du Rhône*, 1901) : *Lepus vulgaris*. — *Canis vulpes*. — *Hyæna crocuta*. — *Ursus spelæus*. — *Meles taxus*. — *Gulo borealis*. — *Felis leo*. — *Felis pardus*. — *Elephas meridionalis* (1). — *Elephas inter-*

(1) Les fragments de dent de ce pachyderme tertiaire ne furent point trouvés au sein de la brèche quaternaire proprement dite, mais dans les crevasses des bancs calcaires, immédiatement sous le puisard d'accès, n° III, préalablement comblées.

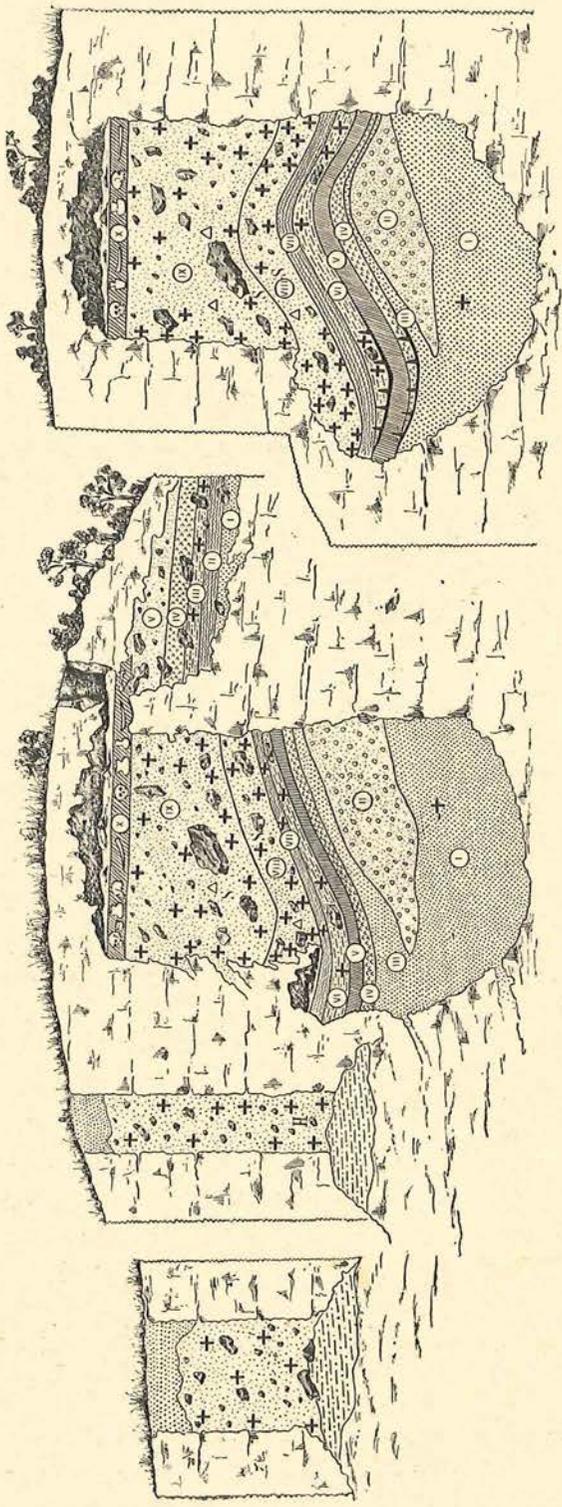


Fig. 2. — Brèches de Villerivière (Ain).

medius. — Elephas primigenius. — Rhinoceros tichorinus. — Equus caballus. — Sus scrofa. — Cervus elaphus. — Cervus megaceros. — Cervus tarandus. — Bos primigenius. — Lepus cuniculus. — Arvicola terrestris. — Arvicola amphibius. — Arctomys marmotta. — Talpa. — Cheiroptères. — Aquila. — Pyrochorax. — Passereaux. — Rana. — Hyménoptères.

Tous ces débris, au nombre desquels figurent plus de 95 dents d'*Elephas*, sont aujourd'hui exposés dans les vitrines du Muséum et de la Faculté des Sciences, à Lyon.

Or, ce sont précisément les conditions de gisement des silex taillés, figurés plus haut et les seuls recueillis en place par moi-même, qui, depuis cette époque, m'ont engagé à soutenir que la présence de l'homme, dans le massif du Revermont, avait précédé la plus grande extension des glaciers, qui, nous enseigne-t-on aujourd'hui, correspondrait chez nous à la *phase rissienne*.

La situation topographique de ces Brèches osseuses, situées au sommet d'un plateau relativement étroit et pour ainsi dire isolé, est telle que la disparition de la faune très mélangée qui, conjointement avec l'homme, y avait cherché un refuge et, d'autre part, l'enfouissement de ses restes au sein de ces poches ou puisards ne peuvent aucunement s'expliquer en dehors de l'intervention du phénomène glaciaire.

Les glaces rissiennes ayant en effet occupé toute la vallée du Suran et les hauteurs qui l'environnent, soit à l'Est, soit à l'Ouest (1), il est de toute évidence que la population animale, qui y vivait alors, a fatalement dû disparaître, sinon totalement, du moins en partie.

Chassée des hauts sommets où s'accumulent peu à peu les névés et fuyant, d'autre part, devant les eaux qui envahissent les parties basses de la vallée, elle se retire sur le plateau des Balmes, d'ailleurs admirablement situé pour servir de lieu de refuge.

Faute de nourriture, les Herbivores ne tardent pas à succomber, tandis que les oiseaux de proie et les carnassiers, tels que l'aigle, le corbeau, la hyène, le lion et le tigre, parviennent à leur survivre quelque temps, grâce aux nombreux et opulents cadavres de leurs malheureux congénères, qui leur servent momentanément de pâture.

Les empreintes de dents de carnassiers, dont plusieurs ossements de Mammouth portent la trace, confirment du reste ce fait.

(1) Cfr. : Carte de l'extension des glaces rissiennes dans le Revermont ; FALSAN et CHANTRE. — Abbé BÉROUD. Excursion géologique dans la vallée du Suran (*Bull. Soc. Sc. Nat. de l'Ain*, 1902). — A. DELEBECQUE, Contribution à l'étude des terrains glaciaires des vallées de l'Ain et de ses principaux affluents. (*Bull. Serv. Carte géol. de France*, 1902).

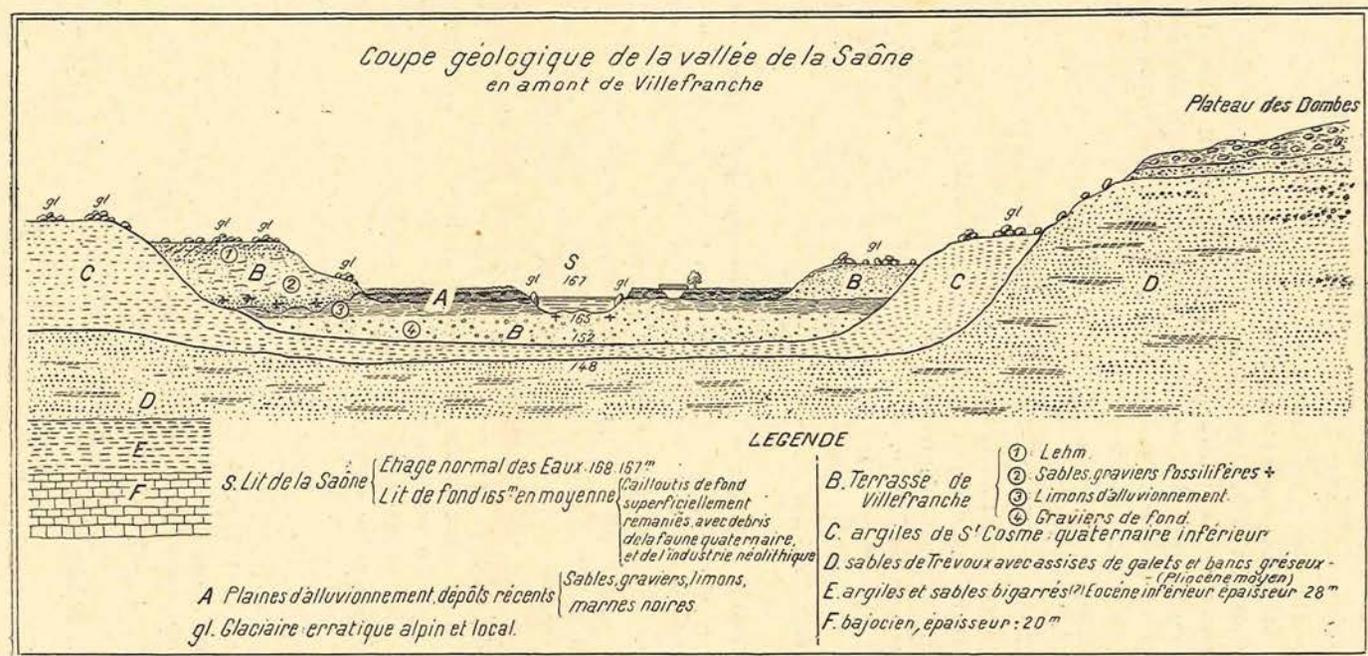


Fig. 3. — Coupe Géologique de la Vallée de la Saône, en amont de Villefranche.

Cependant, devant l'accumulation de plus en plus grande et définitivement persistante des neiges, ils finissent aussi par s'éteindre, de sorte que leurs cadavres restent ensevelis au sein des neiges et des glaces aussi longtemps qu'on le voudra.

Ne le sont-ils pas du reste encore en Sibérie ?

Ce n'aurait été toutefois qu'à l'époque du retrait définitif des glaciers que les eaux de fonte, véritables eaux sauvages circulant à la surface du plateau, auraient, à diverses reprises, confusément enfoui, au sein de ces poches et puisards d'une puissance d'environ 2.000 mètres cubes, les débris de cette faune ainsi que les cailloutis et les boues qui les empâtaient.

Or, tel aurait été, pareillement, le sort des silex taillés que l'homme y aurait primitivement abandonnés.

La plupart des Brèches osseuses de nos massifs montagneux n'ont pas, d'ailleurs, d'autre origine.

L'apparition de l'homme dans le massif du Revermont, aussi bien du reste que celle de la faune dont nous venons de fournir la liste, remonterait donc ainsi à la phase interglaciaire *Mendel-Riss*, et non *Riss-Wurm*.

On a soulevé, il est vrai, différentes objections contre cette manière de voir et d'interpréter les choses. Cependant, les données de la stratigraphie, dans le *Beaujolais*, sont, à ce qu'il me semble, venues la confirmer en tout point.

Dans une communication faite au *Congrès pour l'Avancement des Sciences*, à Lyon, en 1906, sur l'*Age de la Terrasse quaternaire de Villefranche*, j'ai, en effet, démontré, avec coupe géologique à l'appui, ici reproduite (*Fig. 3*) que le dépôt des *sables et graviers fossilifères* de cette Terrasse, si riches en débris de la faune quaternaire et en silex taillés du type du Moustier — on y a même recueilli une hache chelléenne (*Fig. 4*) — avait immédiatement précédé la prise de possession de la vallée par les glaces, lors de leur plus grande extension.

Une preuve aussi évidente qu'indiscutable, c'est que le *terrain erratique* proprement dit, plus particulièrement représenté, sur certains points, par des amoncellements parfois considérables de blocs erratiques d'origine beaujolaise et même alpine, repose directement sur les alluvions de cette Terrasse et la surmonte.

En outre, comme un assez grand nombre de ces mêmes blocs de provenance beaujolaise se trouvent, sur la rive gauche de la Saône, associés aux matériaux eux-mêmes de la moraine alpine, il est manifeste que leur transport ne peut être attribué qu'aux glaces rissiennes.

Ni les uns, ni les autres ne sauraient en effet provenir du déman-

tèlement sur place d'une falaise quelconque, démantèlement dû à l'action d'anciens cours d'eau ayant circulé dans le massif du Beaujolais (1).

Nous sommes donc en présence d'un déballage glaciaire postérieur au dépôt des alluvions fossilifères de cette Terrasse (2).

Enfin, il est aussi à noter que ces mêmes alluvions se trouvent en outre surmontées par le *lehm* ou *læss*, formation qui, aux yeux des géologues, marquerait la fin du Rissien et qui n'est autre, somme toute, que le produit de la sédimentation sur place des boues fines tenues en suspension dans les neiges et les glaces.

C'est du moins l'explication la plus plausible, sinon la seule, que l'on puisse donner de cette formation, dont la présence sur le

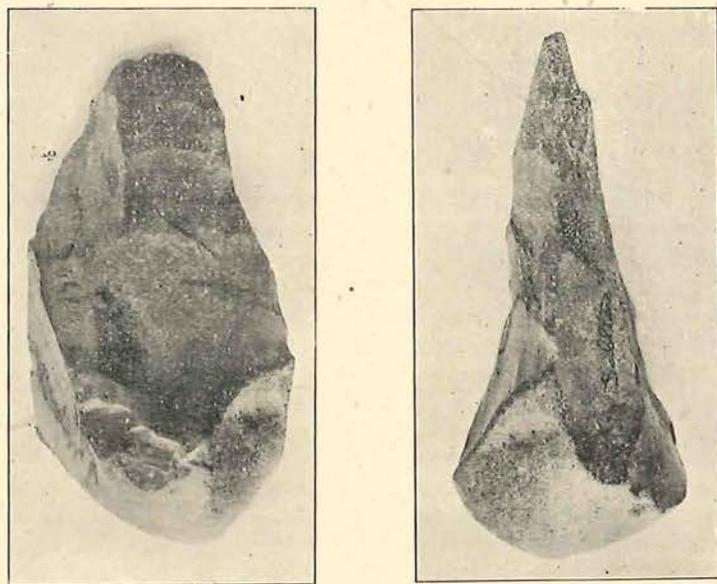


Fig. 4. — Coup-de-poing Chelléen. — 2/3 Grandeur. — Vu de profil et de face.  
(Terrasse quaternaire de Villefranche).

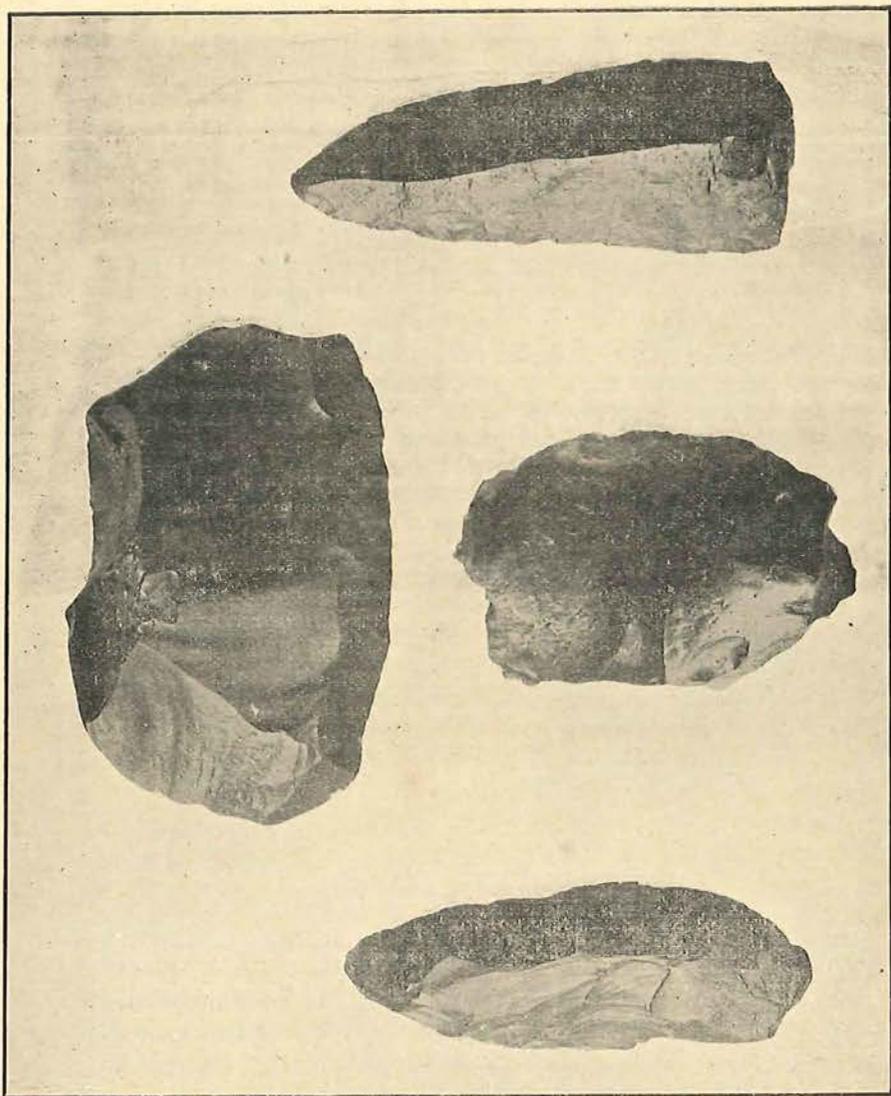
plateau des Dombes, par exemple, ne saurait être attribuée ni à l'action des vents, ni, encore moins, au ruissellement.

L'homme qui a façonné les instruments de type moustérien recueillis dans les *sables et graviers fossilifères* de cette Terrasse, et dont, grâce à l'obligeance de M. le D<sup>r</sup> Gaillard, conservateur du

(1) ABBÉ BÉROUD. — *Age de la Terrasse quaternaire de Villefranche*, A. F. A. S., Congrès de Lyon, 1906 ; et *Notes géologiques sur les Sables de Trévoux et la vallée de la Saône*. La *Segusia*, Soc. Sc. Nat., Villefranche, 1909-1910.

(2) Ces *graviers fossilifères* viennent du reste de livrer un galet avec belles stries glaciaires.

Muséum de Lyon, nous pouvons reproduire ici quelques spécimens absolument typiques (*Fig. 5*), devait donc être déjà présent sur notre sol au moment où avait lieu leur dépôt, c'est-à-dire avant



*Fig. 5.* — Silex moustériens. — Grandeur nat. — TERRASSE QUATERNAIRE DE VILLEFRANCHE.

l'apparition du glacier rissien qui allait se donner la main avec les glaciers locaux issus du Beaujolais.

Au reste, les conditions de gisement dans lesquelles se présente

l'outillage de l'homme dans les *Stations en plein air*, ou *gisements des plateaux*, compris dans la zone interne des glaciers et se rattachant pareillement au Paléolithique inférieur, me semblent fournir une nouvelle preuve à l'appui de cette thèse.

Je ferai en effet remarquer que ces instruments, haches du type de Saint-Acheul ou de Chelles et silex moustériens, se trouvent toujours dispersés à l'aventure, et pour ainsi dire à l'état erratique, sans faune associée quelconque, comme également sans relation aucune avec des foyers, débris de cuisine ou sépultures, alors qu'il n'en est pas ainsi des stations se référant au Paléolithique supérieur.

Les foyers de cette dernière époque, en effet, lorsqu'ils n'ont pas été violés ou remaniés par quelque cause fortuite et locale, sont restés absolument intacts, alors que, d'autre part, ils reposent généralement sur le terrain erratique.

Or, d'où vient cette différence, sinon de ce que les stations paléolithiques inférieures ont été profondément troublées par les actions glaciaires.

N'est-il pas de toute évidence, d'ailleurs, que, si l'homme qui taillait les instruments de Chelles, de Saint-Acheul et du Moustier s'est montré sur notre sol, antérieurement à sa prise de possession par les glaces, toutes les traces qu'il a dû y laisser de son séjour : débris de cuisine, foyers, sépultures, parures et objets d'art, ont, *sauf assurément quelques rares exceptions*, dû disparaître ou être dispersées par suite de l'action multiple des phénomènes d'érosion, de ruissellement et d'alluvionnement résultant de la présence et de la fonte des neiges et des glaces.

On ne conçoit pas, nous dit en effet M. Chantre (1), auquel ces faits n'ont point également échappés, comment des ossements et des ustensiles en silex, plus ou moins finement travaillés — et à plus forte raison des foyers et des sépultures — auraient pu résister à la trituration puissante et continue des éléments constitutifs des moraines, de telle sorte que, presque seuls, les instruments de gros calibre auraient échappés à la destruction.

Là se trouve donc, il me semble, l'explication toute naturelle, non seulement de la disparition des foyers et des sépultures de ces civilisations primitives, mais aussi celle de l'enfouissement de ces outils au sein des alluvions de nos cours d'eau et aussi de leur dispersion à la surface du sol, où on les trouve même parfois comme associés aux éléments constitutifs de la moraine.

C'est en effet le cas spécial des trois ou quatre belles haches de type amygdaloïde que les travaux de défoncement exécutés par

(1) *L'Homme quaternaire dans le Bassin du Rhône.*

M. L. Durand sur les pentes de la moraine du Chapitre, à Crêches, près de Mâcon, ont ramenées à la surface du sol.

On peut en dire autant, d'ailleurs, de celles recueillies par M. le Dr Vaffier, à Chânes, et plus particulièrement par M. C. Savoye (1), dans le massif du Beaujolais, à Néty, Corcelles, Odenas, Anse et Alix, localités où parfois ces instruments se trouvaient pêle-mêle associés à d'innombrables silex taillés de type moustérien : pointes, disques, raclours et lames, que les travaux de culture ont pareillement ramenés au jour.

Remarquons également que ces outils furent aussi maintes fois recueillis au sein d'*Alluvions anciennes* remaniées, voire même, comme par exemple à Anse, dans un dépôt de *lehm* ayant fourni des ossements d'*Elephas intermedius*.

Il en est vraisemblablement ainsi pour les nombreux gisements de la même époque, tels que ceux de Verchisseuil, des bois de la Naisse, de la Grisière, de Laizé et de Charbonnière, en Saône-et-Loire, où M. de Ferry a trouvé, au sein d'alluvions reposant sur l'argile à silex — alluvions que M. Arcelin considère du reste comme l'équivalent des graviers fossilifères de la terrasse de Villefranche (2) — des instruments chelléens, acheuléens et moustériens.

Or, à moins de soutenir que ces divers types d'outils ne représentent qu'une seule et même civilisation, comment expliquer, en dehors de notre hypothèse, ce mélange d'industries que l'on considère comme étant d'âge fort différent ?

Par suite, jusqu'à plus ample informé, je veux dire, jusqu'à ce que l'on ait fourni des preuves tout à fait convaincantes du contraire, j'admettrai que l'Homme paléolithique inférieur est *anté-rissien* dans le bassin du Rhône.

Au reste, à Aurillac, M. Boule ne nous dit-il pas, quelque part, avoir recueilli un coup-de-poing Chelléen dans les alluvions anciennes de la Jordanne, que l'on voit s'engager sous une moraine ?

Et maintenant, les mêmes observations ne peuvent-elles pas aussi s'appliquer aux instruments chelléens, trouvés vers 1883, à Hautecour, au col de Thur, ou de Bohan, dans le massif du Revermont, et par conséquent en plein territoire glaciaire ?

Ces haches étaient, paraît-il, au nombre de six ; mais une seule,

(1) C. SAVOYE. — *Le Beaujolais Préhistorique*, 1899. — *Recherches préhistoriques en Beaujolais*, dans A. F. A. S., Congrès de Lyon, 1906.

(2) *Etude sur la vallée inférieure de la Saône*. — *Bull. Soc. Sc. Nat. de Saône-et-Loire*, 1901.

du reste de très belle facture et que M. Tardy a figurée dans l'une des notes qu'il a consacrées à cette découverte, a pu être sauvée, les autres ayant été jetées au remblai.

Ce fut M. Tardy qui, quelque temps après, signala cette découverte, dès le début fort contestée, mais dont je crois pouvoir affirmer l'authenticité. Je me trouvais en effet alors sur les lieux et j'ai pu me renseigner à ce sujet auprès du cantonnier qui les avait découvertes lors des travaux exécutés en vue de l'élargissement de la route.

Dans les notes différentes qu'il fit paraître à ce sujet, soit dans le *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Saône-et-Loire* (1883), soit dans son *Esquisse géologique de la Bresse* (1892), soit enfin dans les *Annales de la Société d'Emulation de l'Ain* (1895), les renseignements qu'il nous fournit sur la position stratigraphique de ces instruments sont des plus confus et ne paraissent nullement concorder avec l'état réel des choses.

C'est du reste ce que M. Arcelin avoue lui-même dans une *Note supplémentaire* à son *Etude sur la vallée inférieure de la Saône*, parue en 1901 dans le *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Saône-et-Loire*, et dans laquelle il a pour but de justifier ce qu'en avait dit M. Tardy, à savoir : « que ces instruments ne peuvent être que post-glaciaires, attendu que leur propriétaire n'a pu les perdre là qu'après le retrait des glaciers. »

Je ferai toutefois remarquer que la coupe dressée alors par M. Arcelin, dans le but de fixer enfin la position géologique de ces outils ne peut, à mon avis, nous fournir que des indications insuffisantes au sujet de leur âge.

De plus, elle a été faite trop longtemps après la disparition des documents pour qu'elle puisse nous fournir des renseignements exacts sur un état de choses que M. Tardy lui-même n'était point parvenu à fixer et à préciser dès l'abord.

Elle se borne uniquement, en effet, à indiquer la nature et la disposition relative des dépôts caillouteux, ou autres, absolument insignifiants et, somme toute, sans importance stratigraphique réelle, qui, sur assez faible épaisseur et un espace fort restreint, 1<sup>m</sup>50 environ, se trouvaient logés dans les fentes des bancs calcaires bordant alors la route, alors que, par ailleurs, elle ne tient pas suffisamment compte du terrain erratique qui tapisse les pentes de la montagne et en couronne les hauteurs.

Aussi, M. Chantre a-t-il pu écrire à ce sujet (1) que, dans de semblables conjonctures, il était impossible d'attacher plus d'importance à cette découverte qu'à celle qui aurait été faite dans

(1) *L'Homme quaternaire dans le Bassin du Rhône*, 1901.

la même localité d'une pièce quelconque de l'époque néolithique.

Or, d'après les renseignements puisés sur les lieux auprès de l'auteur de la découverte, quelques mois après, et lorsque les travaux d'élargissement venaient à peine d'être achevés, ces instruments auraient été trouvés au-dessous d'une couche de terre végétale rougeâtre, au sein même d'un dépôt de limons bruns rougeâtres avec cailloutis et roches d'origine locale et quelques galets alpins, le tout logé dans une dépression ou anfractuosité des bancs calcaires servant auparavant de talus à la route.

Ne m'étant pas trouvé sur les lieux au moment précis de la découverte et alors que ces matériaux étaient encore en place, pas plus d'ailleurs que M. Tardy et surtout M. Arcelin, c'est tout ce que je puis dire de positif au sujet de la position de ces instruments.

Cependant, comme le terrain erratique qui, également sous une faible épaisseur, tapisse les pentes voisines, se présente généralement sous le même aspect, il me semble que l'on pourrait soutenir, avec non moins de raison, que ces outils faisaient partie de ce terrain au même titre que les autres matériaux d'origine locale et alpine auxquels ils se trouvaient associés.

On peut donc, en modifiant la phrase de M. Tardy, tout aussi bien affirmer que ces instruments sont préglaciaires, attendu que leur propriétaire n'a pu les perdre là qu'avant l'occupation de ces hauteurs par les glaces.

Une explication de même genre est valable pour la hache trouvée récemment à *Conliège*, près de Lons-le-Saunier, par M. Lebrun, si tant est du reste qu'elle soit authentique.

En compagnie de M. l'abbé J.-B. Martin, docteur ès-sciences naturelles, j'ai, lors du Congrès Préhistorique dans cette dernière ville, visité ce gisement. D'après ce qui nous a semblé, la *groise*, d'où la hache a été vraisemblablement tirée, peut être post-rissienne; elle l'est probablement, étant donnée sa proximité de l'abrupt.

Mais il semble plausible que cette hache a été perdue sur le plateau lui-même, près du rebord occidental. Le recul de la falaise, où tout autre cause, l'a amenée à faire partie du convoi d'éboulis, d'où elle aurait été extraite avec des matériaux servant à l'empierrement des chemins.

Dans ce cas encore, on ne peut rien dire de certain sur l'âge *anté-rissien* ou *post-rissien* de cet instrument, vu que, par ailleurs, ces éboulis n'ont, par eux-mêmes, absolument aucune valeur au point de vue stratigraphique.

En résumé, il est beaucoup plus sûr de s'appuyer sur les

données stratigraphiques des *Balmes* et de *Villefranche*, qui semblent établir l'*âge anté-rissien* de l'homme moustérien qui occupait le Beaujolais et le Revermont.

Aussi, jusqu'à la production de documents stratigraphiques plus probants, je persiste à maintenir que l'*Homme Chelléen et Moustérien* est apparu dans le Bassin du Rhône antérieurement à la plus grande extension glaciaire, ou, si l'on aime mieux, pendant la phase interglaciaire *Mendel-Riss*, et non *Riss-Wurm*.

Du reste, même en dehors de toute indication d'ordre stratigraphique, je ne vois nullement quel inconvénient il peut y avoir à faire remonter l'apparition de l'homme à cette date, d'autant plus qu'il est reconnu qu'il fut témoin du phénomène glaciaire.

M. Marcel BAUDOUIN. — Comme Secrétaire général du Congrès, je remercie très vivement M. l'abbé Bérout de nous avoir communiqué ce travail, qui rentre si bien dans les vues que je vous ai développées dans mon discours habituel de la Séance d'Inauguration. Je demandais alors qu'on nous apportât des faits, montrant les *rappports des Glaciations avec les Stations préhistoriques*, parce que je savais qu'il en existait de très probants, sur lesquels on n'insiste pas assez dans nos Classiques, surtout en France et dans notre milieu.

Je suis heureux de voir, d'autre part, que M. l'abbé Bérout n'a pas hésité, s'appuyant sur des faits indéniables, à vieillir l'homme de son pays et à admettre qu'il vivait, dans le bassin du Rhône, même avec la mentalité *moustérienne inférieure* pendant l'*Interglaciaire Mendel-Riss*, c'est-à-dire un interglaciaire antérieur à l'interglaciaire admis d'ordinaire.

Comme lui, je suis convaincu que le Chelléen, l'Acheuléen et le Moustérien sont très anciens, et non pas récents, comme certains s'escriment à le répéter.

En ce qui me concerne, je l'ai prouvé par l'*Anatomie humaine comparée*. Félicitons donc très vivement notre collègue de son courage, de sa science et de ses remarquables observations, de capitale importance pour la Préhistoire paléolithique.



## Le Chelléen de Vendée [Trouvailles nouvelles].

[2<sup>e</sup> Mémoire].

PAR LE D<sup>r</sup>

Marcel BAUDOUIN (Croix-de-Vie, V.).

Grâce à la subvention [Legs Girard] que l'*A. F. A. S.* a bien voulu récemment m'accorder, j'ai pu étudier déjà, en 1912 (1), les découvertes, *faunistiques* et autres, faites jusqu'ici en Vendée, en ce qui concerne les Epoques *Chelléennes* et *Acheuléennes*. Mais, en raison de l'étendue considérable qu'un tel sujet nécessite pour être traité comme il convient, je dois revenir, dans ce second article, sur les Débris de *Faune préchelléenne* et *chelléenne*, qui ont été jadis trouvés et sur des découvertes récentes, non encore signalées.

Voici tous les renseignements qu'à l'heure présente j'ai pu recueillir sur ce sujet, car, personnellement, je ne possède aucune des pièces ici décrites.

L'une d'elles, connue depuis 1863, égarée depuis de nombreuses années, vient d'être retrouvée, en effet; elle est désormais en sûreté dans une collection d'Angers. Quant à la deuxième, elle est perdue. Les autres font partie de la Collection Ph. Rousseau (Simon-la-Vineuse, V.).

### I. — FAUNE.

#### § I. — ELEPHAS MERIDIONALIS.

HISTORIQUE. — La première en date de ces pièces, comme trouvaille, est un fragment de *Molaire* d'*Elephas meridionalis*, découvert, avant 1863, à Chantonay (Vendée).

Voici ce que le premier auteur qui en fait mention, le D<sup>r</sup> Farge (2), a écrit à ce sujet en 1863 (3).

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Le Paléolithique inférieur de la Vendée* [Chelléen et Acheuléen] (1<sup>er</sup> mémoire). — *VIII<sup>e</sup> Congrès préh. de France*, Angoulême, 1912. Paris, 1913, in-8°, p. 227-281, fig. — Tiré à part, 1913, in-8°.

(2) D<sup>r</sup> FARGE. — *Elephas Meridionalis. Nouveau Gisement*. — *Ann. de la Société Linnéenne de Maine-et-Loire*, 1863, tome VI, p. 85-87, 1 pl. hors-texte.

(3) C'est bien en 1863, et non en 1862, comme on l'a écrit parfois.

1° *Découverte.* — « Ce fragment important a été trouvé à Chantonay (Vendée), localité déjà célèbre par son fameux aérolithe ».

2° *Gisement.* — « Il gisait dans un terrain *diluvien*, formé de *cailloux roulés* et *graviers*, avec d'autres débris fossiles, dont nous n'avons que *trois fragments* de cÔTE, ayant vraisemblablement appartenu à une autre espèce, mais trop minimes pour donner lieu même à un essai d'attribution. Le tout nous a été communiqué par notre collègue, M. BROSSARD DE CORBIGNY (1), et fait partie des matériaux qu'il accumule avec zèle et savoir, pour servir de base à une *Carte géologique de la Vendée* (2) ».

3° *Description.* — « Dimensions relatives du fragment et des différentes parties : longueur du fragment, 0<sup>m</sup>094 ; hauteur totale en arrière, 0<sup>m</sup>130 ; hauteur totale en avant, 0<sup>m</sup>117 ; largeur moyenne en arrière, 0<sup>m</sup>102 ; largeur moyenne en avant, 0<sup>m</sup>108 ; largeur moyenne des rubans, 0<sup>m</sup>013,5 ; largeur des intervalles, 0<sup>m</sup>018 (*Fig. 1*) ».

4° *Importance.* — Ce qui ajoute, pour nous, de l'intérêt à cette courte note, ce sont les deux autres phrases suivantes, vraiment intéressantes pour 1863 :

« D'après la belle découverte de M. Desnoyers, l'*Homme* [ce dont doutait encore Sir Ch. Lyell, en 1862 (*Antiq. des races humaines*, p. 132-137)], a été *contemporain* de cette espèce tertiaire (de Saint-Prest), puisqu'il a laissé sur ces ossements l'empreinte de ses haches, de ses coins et de ses grattoirs... Nous n'avons trouvé sur aucun des échantillons examinés par nous avec soin de ces cassures, *stries*, *hachures*, qui révèlent la *main* de l'*Homme*; et notre collègue n'a rien constaté sur les lieux, qui puisse lui donner quelque probabilité à cet égard. Le champ d'exploration était d'ailleurs fort restreint, car c'est le FORAGE D'UN Puits, qui a amené ces débris au jour ».

Ainsi donc, non seulement, M. le D<sup>r</sup> Farge avait très bien compris la haute importance de cette découverte pour l'Ouest de la France, mais il n'avait pas hésité à accepter les idées, si justes, de Desnoyers, prétendant que l'*Homme tertiaire* existait, de par les seules entailles qu'il a laissées sur des ossements de cette époque (3).

5° *Perte des Ossements voisins.* — Cette dent ne fut pas trouvée seule, mais avec des *fragments* de CÔTES d'un Animal. Ces

(1) M. BROSSARD DE CORBIGNY était un « savant ingénieur », d'après le D<sup>r</sup> Farge ; un « ingénieur des mines », d'après G. Ferronnière.

(2) A ma connaissance, une telle carte n'a jamais été publiée. — Cela est bien regrettable.

(3) Marcel BAUDOUIN. — *L'Homme préhistorique inconnu.* — *Æsculape*, Paris, 1911, I, n° 10, octobre, 235-237, 7 figures.

dernières pièces, non déterminées jadis, semblent d'ailleurs avoir disparu, puisqu'actuellement on ne sait où elles sont.

2° BIBLIOGRAPHIE [*Redécouverte*]. — 1° En effet, M. le P<sup>r</sup> G. Ferronnière (d'Angers), qui a retrouvé la dent, ne parle pas de ces dernières.

Voici d'ailleurs les passages principaux de son récent article (1) :

« Les sables et graviers, notés comme *pliocènes* sur les cartes au 1/80.000<sup>e</sup> de l'Ouest de la France, n'ont jamais fourni, dans le massif armoricain et les régions avoisinantes, aucun fossile caractéristique du niveau de Saint-Prest, sauf un fragment de dent d'*Elephas Meridionalis*, autrefois découvert à Chantonnay (Vendée), lors du creusement d'un puits, dans un terrain formé de cailloux roulés et graviers, par M. Brossard de Corbigny, ingénieur au corps des Mines... Ce fossile était resté en la possession de M. Brossard de Corbigny et avait été égaré depuis cette époque. Ayant eu la bonne fortune de le retrouver et de le faire entrer aux Collections du Laboratoire de Géologie de l'Université d'Angers, j'ai cru intéressant d'en donner la *photographie*, qui, du reste, concorde parfaitement avec la figure de Farge... »

Nous reproduisons ci incluse cette photogravure, n'ayant pas pu nous procurer une photographie directe (*Fig. 1*).

2° Le texte de M. Farge est très précis : la trouvaille a été faite dans le DILUVIUM ! — Pourtant des auteurs récents ont voulu préciser davantage, sans être d'ailleurs plus amplement renseignés, et ont émis l'opinion qu'elle avait eu lieu dans les LIMONS de la VALLÉE DU LAY, à 70 mètres d'altitude.

Je ne sais où M. Passerat a pris ce chiffre, non donné par Farge et au demeurant fort possible, puisque, près de Chantonnay, on a une altitude supérieure (90 mètres environ).

Voici d'ailleurs les textes mêmes de ces auteurs.

a) On lit d'abord, dans Ch. Passerat (2) :

« Il semble qu'on puisse raccorder ce système de terrasses [celui de la Vallée de l'Autise (3), qui les montre à 54 mètres en

(1) G. FERRONNIÈRE. — *L'Elephas Meridionalis de Chantonnay (V.)*. — *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest France*, 1912, 3<sup>e</sup> sér., t. II, p. 149-150, 1 photogravure. — Voir aussi *Proc. Verb.*, 1912, n<sup>os</sup> 3-4, p. XLVI.

(2) Ch. PASSERAT. — *Les Plaines du Poitou*. — *Rev. de Géogr.*, Paris, 1909, 2<sup>e</sup> sér., III, 155-380, 62 fig. — Tiré à part, 1909 [Voir p. 196].

(3) A noter que, dans la vallée de l'Autise, on a trouvé de l'*E. primigenius*, à la cote de 15 mètres environ.

particulier], le plus *ancien* de la région, avec les graviers et les cailloux roulés, qui, à Chantonnay, vers 70 mètres d'altitude, ont livré une dent d'*E. meridionalis* [La détermination de l'Espèce nous a été confirmée par M. Boule, à qui nous avons soumis un calque du fossile]. — Ce serait donc du *Pliocène supérieur*...

« A Chantonnay, les graviers à *E. meridionalis* sont à 30 mètres environ en contre-bas des plateaux. On doit en conclure que, dans le Bocage, le façonnement de la pénéplaine remonte à un cycle d'érosion *plus ancien que le Pliocène supérieur* ».

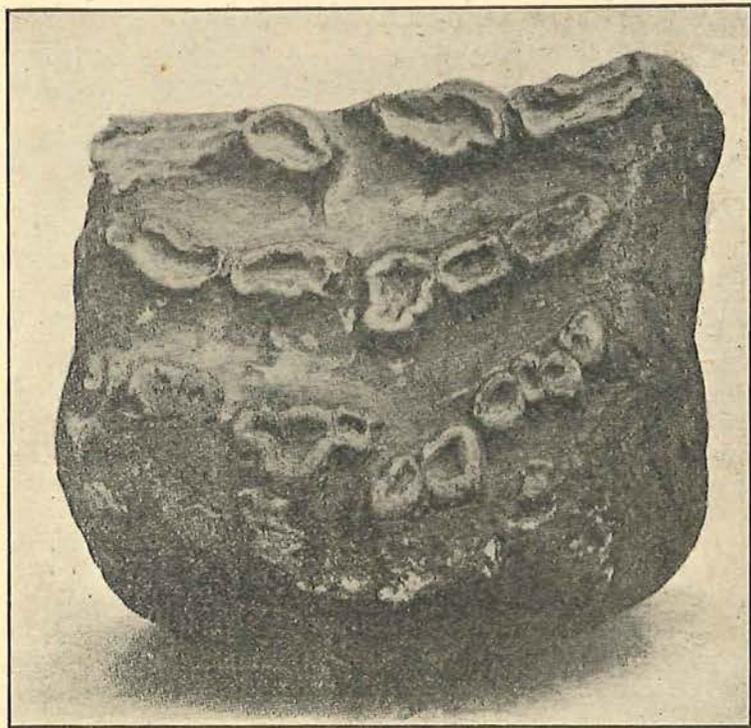


Fig. 1. — *Elephas Meridionalis*, trouvé à Chantonnay (Vendée). — D'après une Photogravure due à M. G. Ferronière. — Réduction d' 1/20 environ.

b) De son côté, M. E. Bocquier (1) a écrit (2) :

« A noter une dent d'*E. meridionalis*, datant des limons pliocènes, dans la Vallée du Lay, près de Chantonnay, à 70 mètres d'altitude environ. » (D'après Passerat.)

(1) E. BOCQUIER. — *Note d'Archéol. préhist.*, etc. 1910, in-8°.

(2) E. BOCQUIER. — *Loc. cit.* (1910) [Voir p. 5, note 1].

3° PALÉONTOLOGIE. — a) M. le D<sup>r</sup> Pontier, le paléontologiste si compétent en matière d'*Elephas*, a récemment examiné une photographie que nous lui avons soumise de la Dent d'*Elephas meridionalis*, trouvée à Chantonnay (Vendée). — Voici ce qu'il nous a écrit à ce propos:

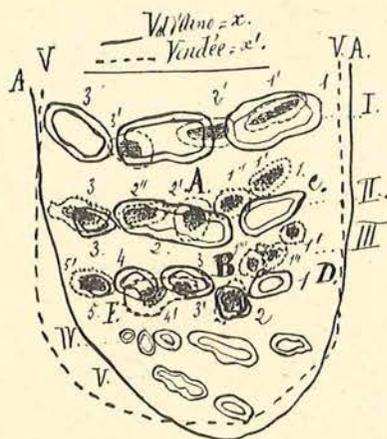
« Il s'agit de la partie *postérieure* d'une *molaire*. C'est une pièce fort intéressante.

« Il semble y avoir un talon arrondi; et la dent semble avoir été une *pénultième* molaire *définitive*.

« Les lames en coupes présentent le type de l'*E. meridionalis* du Val d'Arno et celui de l'*E. meridionalis* de Sinèze, type primitif, à lames écartées et tapinodisque.

« En deux points se voient des tubercules intermédiaires (*Fig. 2*, A, B) analogues à ceux que l'on observe chez certains *E. meridionalis* du Val d'Arno, et surtout chez *E. Plamfro* de Swabut.

« Une telle dent a dû se trouver en présence du *Mastodon Borsoni* et *Arvernensis* ».



*Fig. 2.* — Dessin schématique représentant deux *Calques*, réduits à la même échelle, et *superposés* l'un à l'autre, de la *Molaire* (partie correspondante) du Val d'Arno et de celle de Vendée [*Elephas meridionalis*]. — *Echelle*: 1/2 Grandeur. — *Légende*: V-x', Contour de la Dent de Vendée; — A-x, Contour de la Dent du Val d'Arno; -- I, II, III, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> *rubans* existant sur la Dent de Vendée, et *rubans* correspondants sur la Dent du Val d'Arno; — IV, V, *rubans* du Val d'Arno, paraissant ne pas exister sur la Dent de Vendée; — 1, 2, 3, 4, 5, *divisions* des *rubans* (Val d'Arno); — 1', 2', 3', 4', 5', *divisions* correspondantes (Vendée); — 1'', 1''', *subdivisions* propres à la Dent de Vendée. — *Grisé*: Intérieur des *rubans* (Vendée). — A, B, C, D, *Subdivisions*; — F, *Fusion* (1).

b) Nous avons communiqué aussi notre photographie à notre savant collègue, M. Commont, très accoutumé à manier les ossements d'Eléphants. Il nous a répondu qu'il croyait à « *Elephas*

(1) A noter les *différences* de *dimensions* des *rubans* et des *tubes* et leurs multiples *subdivisions* sur la Dent de Vendée.

*meridionalis* typique du Val d'Arno », dont il nous a adressé un dessin pour comparaison.

Nous avons superposé alors le calque de l'*E. meridionalis* de Vendée et celui de l'*Elephas meridionalis* du Val d'Arno, et nous avons obtenu la figure ci-dessus (Fig. 2), les deux dessins des molaires étant de proportions identiques.

On voit, en particulier, sur ce schéma (Fig. 2) que les remarques faites par M. le D<sup>r</sup> Pontier sont très exactes.

4<sup>o</sup> STRATIGRAPHIE. — A propos de cette pièce, M. C. Chartron, le savant géologue de Luçon, a bien voulu nous écrire récemment :

« La découverte de Chantonay vient confirmer ma manière de voir sur les dépôts de sable (*Pliocène*) de la région de Luçon. Cette pièce a une grande importance pour le classement de nos sables... »

Je n'ai pas besoin de dire que je suis absolument de l'avis de M. Chartron; et j'ajoute que cette découverte est aussi capitale pour les Préhistoriens, parce qu'elle leur indique là où il faut rechercher les silex travaillés, pour le Paléolithique ancien, en Vendée. Elle démontre que, jusqu'à présent, on n'a pas cherché assez profondément et que par suite il n'y a rien d'étonnant, si l'on n'a pas fait en Vendée, à l'heure actuelle, beaucoup de trouvailles, relatives au Chelléen et au Préchelléen.

CLASSIFICATION. — Je dois ajouter, d'autre part, qu'on range désormais dans le QUATERNAIRE ANCIEN le *Pliocène supérieur* des auteurs et le *Post-Pliocène* sans stratification [*Cromérien*, *Mindelien* ou *Sicilien*, *Saint-Prestien*, *Villafranchien* ou *Calabrais*, ou « *Gunzien* »], d'après M. le P<sup>r</sup> Haug (1); et que, dans ces conditions, le *Rissien*, le *Chelléen* [*Chelléen* et *Acheuléen*] et le *Würmien* [*Moustérien*, *Aurignacien*, etc.] constituent le QUATERNAIRE MOYEN [*Pleistocène* ou *Quaternaire sans stratification des auteurs*].

Si l'on adopte cette manière de voir (2), la trouvaille de Chantonay s'explique très bien, même avec l'hypothèse de M. Chartron [Sables pliocènes ou *Préchelléens*]. Il n'y aurait donc rien d'impossible, au demeurant, à ce que cette Dent corresponde à des dépôts *préchelléens*. Mais, jusqu'à présent, aucun silex de cette sorte n'a encore été découvert au lieu de la trouvaille de la Dent d'*E. meridionalis*, c'est-à-dire à Chantonay.

(1) HAUG. — *Traité de Géologie*. — Paris, in-8°, 1910, t. II [Voir p. 1776].

(2) Mais on tend actuellement à laisser même le *Rissien* au Tertiaire, et à ne faire commencer le Quaternaire qu'au *Post-glaciaire Würmien*,

## II. — RHINOCEROS MERCKI.

Il s'agit de la trouvaille d'une *dent* de *Rhinoceros Mercki*, faite dans les alluvions anciennes de l'*Autise*, affluent de la Sèvre Niortaise, signalée en 1910 par E. Bocquier (1) et par moi en 1912.

C'est M. Chartron (de Luçon) qui a vu la pièce ; mais il n'a jamais pu se la procurer. — Elle reste aujourd'hui perdue.

Provisoirement et jusqu'à nouvel ordre, je place cette pièce, indiscutable pourtant, au *Chelléen*, quoique aucun silex n'ait été trouvé avec elle. On sait d'ailleurs que cette espèce est classique pour cette époque, puisqu'elle est de la *Faune chaude*. — Mais il est certain qu'*E. meridionalis* peut être *Préchelléen*, ainsi que *R. Mercki*. Ch. Passerat pense que *E. meridionalis* a été trouvé dans la *terrasse la plus supérieure* de la contrée ; mais je suis porté à penser que ses affirmations n'ont pas toujours une base très solide.

### § II. — RÉCENTES DÉCOUVERTES.

Dans un mémoire antérieur (2), j'ai fait connaître les pièces *chelléennes*, d'ordre préhistorique, déjà recueillies en Vendée. — Je dois ajouter à ce premier travail deux trouvailles récentes, fort intéressantes, car elles correspondent pour la Vendée à deux nouveaux Gisements de cette époque, non encore reconnus.

1° COUP-DE-POING-POIGNARD. — *Bassin du Lay* : SIMON-LA-VINEUSE.

Il s'agit d'une belle pièce, qui, malheureusement, a sa pointe cassée [Fracture ancienne, *patinée*]. — C'est un *coup-de-poing* chelléen, du type *lancéolé*, appelé par certains préhistoriens *Poignard*, quoiqu'on ne sache pas comment, en réalité, cet outil était employé.

*Localité*. — Il a été trouvé, en 1913, par M. Philéas Rousseau, instituteur, à Simon-la-Vineuse (V.), dans les anfractuosités d'un rocher sur les bords du *Lay*, entre les moulins de Raynard et de La Rochette, c'est-à-dire sur la rive gauche ou Sud, presque en face Puymaufrais, dans une partie assez pittoresque de la vallée du fleuve vendéen, sur les *schistes argileux* (X) [Phyllades cambriens], non loin du golfe jurassique de La Réorthe [Rhétien : II].

*Description*. — *Dimensions*. — Ce coup-de-poing a comme longueur actuellement 0<sup>m</sup>110 ; avec la pointe cassée, qui a disparu, il aurait environ 0<sup>m</sup>160 à 0<sup>m</sup>170 au moins. La largeur maximum est de

(1) E. BOCQUIER. — *Loc. cit.*, 1910 [Voir p. 10, note 1].

(2) *Loc. cit.*, 1912.

0<sup>m</sup>075. L'épaisseur maximum est de 0<sup>m</sup>040. Nous avons donc comme *Indice de Largeur-Longueur* :  $75 \times 100 : 170 = 44,12$ ; et comme *Indice d'Épaisseur-Largeur* :  $40 \times 100 : 75 = 53,33$ . L'*Indice Épaisseur-Longueur* donne  $40 \times 100 : 170 = 23,53$ .

Ces données permettent de différencier nettement cette pièce des types *Acheuléens* ou très voisins de l'*Acheuléen* (1).

Le poids de la pièce cassée est de 190 grammes (2).

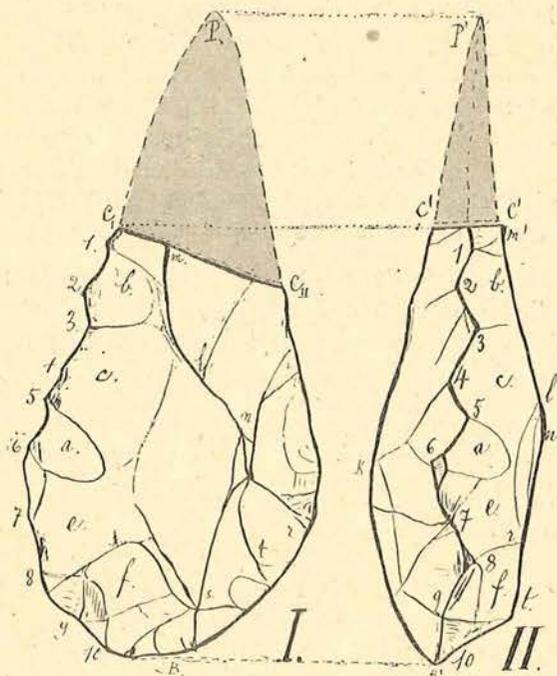


Fig. 3 et 4. — COUP-DE-POING CHELLÉEN. — Simon-la-Vineuse. — Echelle: 1/2 Grandeur. — Légende: I, Vue de Face (face bombée). — II, Vue de Profil (Bord gauche: C<sup>1</sup>, B). — B, B<sup>1</sup>, Base; — a, b, c, e, f, éclats de taille; — 1, 2, 3, ... 10, Angles de la ligne sinueuse; — m, l, n, s, ligne de faite principale; — t, r, lignes de faite secondaires; — P, P', Pointe cassée; — C<sup>1</sup>, C<sup>11</sup>, Cassure du Coup-de-poing; — K, Face opposée à la face m'. l. n. t.

*Roche.* — Il s'agit d'un silex à patine très blanche, mais mate, qui doit être local et provenir du terrain jurassique voisin.

*Forme.* — Coup-de-poing très bombé à la base, dont la section transversale représente un losange assez régulier; la pointe devait être assez effilée (Fig. 3 et 4).

La taille est à très grands éclats sur les deux faces, qui n'ont

(1) Les Indices des pièces *Acheuléennes* sont de 77, au lieu de 44; et de 15 au lieu de 53. — On voit ensuite la différence!

(2) Entier, ce coup-de-poing devait peser près de 250 grammes.

pas le même aspect. Sur l'une (*Fig. 3*), la *ligne de faite* est oblique de haut en bas et de gauche à droite; sur l'autre elle est verticale. La partie la plus saillante (*Fig. 4, K*) est à 0<sup>m</sup>050 de la base.

Les deux faces sont à peu près aussi épaisses (*Fig. 4*).

Les deux *bords*, très minces, présentent des *lignes sinueuses* à angles *alternes* superbes, dus à l'ablation d'éclats, ayant de 0<sup>m</sup>010 à 0<sup>m</sup>015 de large. La taille est en somme très belle et très typique. Ce coup-de-poing est assez comparable à celui de La Bruffière [décrit dans mon premier mémoire *Fig. 5*]; mais sa taille est bien plus régulière, surtout à la base, qui a une forme plus perfectionnée; et sa coupe est losangique et non triangulaire.

Il n'est certes pas aussi fin que celui de Payré-sur-Vendée (*Fig. 6; 1<sup>er</sup> mém.*), à base très arrondie et à une pointe lancéolée, très tranchante. Mais il représente le type évolué des outils chelléens classiques. Il est admirablement en main.

*Remarques [Vallée du Lay].* — Cette station de Simon-la-Vineuse relie le gisement de Mareuil-sur-le-Lay, situé au Sud, à celui de Saint-Vincent-Sterlange, à laquelle il faut rattacher la trouvaille de l'*E. meridionalis*, dont nous venons de parler; elle se trouvait à peu près à mi-distance. Cette découverte présente donc un intérêt réel, puisqu'elle démontre, une fois de plus, qu'il suffira de bien chercher dans la Vallée du Lay pour trouver du Chelléen, comme on l'a fait dans les Vallées de la Sèvre Niortaise et de la Sèvre Nantaise.

2° DISQUE. — *Bassins du Lay* [Bord de la Smagne]: SAINT-JEAN-DE-BEUGNÉ.

*Localité.* — M. Philéas Rousseau, instituteur à Simon-la-Vineuse, a trouvé aussi, sur les bords de la Smagne, affluent du Lay, rive gauche ou Sud, aux Mottes, commune de Saint-Jean-de-Beugné, une pièce, que je suis assez embarrassé pour dénommer et classer.

*Nature.* — Est-ce bien là du *Chelléen*? Je n'oserai l'affirmer. Pourtant la pièce n'a pas la *patine* des pièces acheuléennes et moustériennes de la région, qui sont assez communes relativement (1).

Jusqu'à nouvel ordre, je la rapproche donc du coup-de-poing ci-dessus.

J'y vois d'autre part une sorte de *Disque*, en forme de Nucléus, plus ou moins comparable à la belle pièce de la Collection Chartron (de Luçon), que j'ai antérieurement décrite.

(1) Cette commune a, en effet, déjà fourni de l'*Acheuléen* et du *Moustérien* typiques.

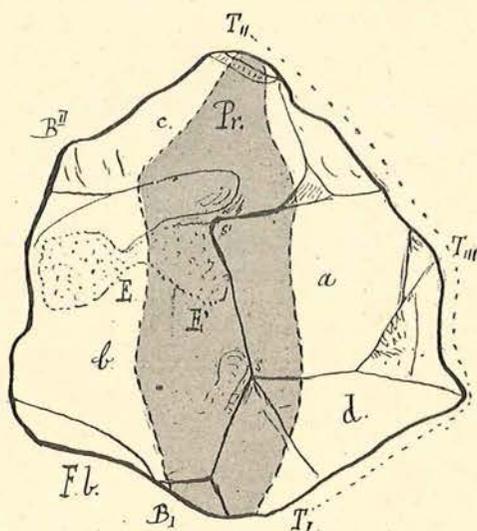
*Roche.* — La roche est un *Silex* local, blanc, à *patine* plus blanche et plus lisse (les éclats semblent plus frais), mais moins grenue, que dans la pièce précédente. — J'y vois un silex jurassique de la région.

*Description.* — Cet objet est manifestement de forme discoïde ; il est taillé à très grands éclats, bien francs, sur les deux faces.

Son *poids* est de 555 grammes.

*Dimensions.* — Son diamètre atteint 0<sup>m</sup>110 ou 0<sup>m</sup>120 et son épaisseur est de 0<sup>m</sup>040.

*Aspect.* — a) Il y a des éclats, en triangle isocèle, qui ont 0<sup>m</sup>070 de côté sur l'une des *faces*, où l'on en voit aussi de rectangulaires et de losangiques, atteignant 0<sup>m</sup>080 de longueur ! C'est là la face la plus *aplatie* (*Fig. 5*).



*Fig. 5.* — DISQUE. — CHELLÉEN (?) *Saint-Jean-de-Beugné.* — *Echelle:* 1/2 Grandeur. — *Légende:* Fb, face bombée; — Pr., Profil; — T', T''', T''', partie tranchante; — B1, BII, partie épaisse; — S, St, ligne de faite; — a, b, c, d, grands Eclats; — E, E', Ecorce du silex.

b) La face la plus bombée présente aussi des éclats, carrés ou triangulaires, mais un peu plus petits, et des points où la gangue du silex a persisté, comme dans le Disque de M. Chartron (*Fig. 5*; a, b, c, d; E).

c) La *circonférence* du Disque résulte de l'ablation de ces éclats de taille; mais elle n'est guère *tranchante* que d'un côté, qui d'ailleurs ne paraît pas avoir travaillé ni au raclage ni à la percussion (*Fig. 5*; T<sup>1</sup> à T<sup>III</sup>).

L'autre côté semble au contraire préparé pour être pris à la main; car il est *épais* et sans pointe tranchante (*Fig. 5*; B<sup>u</sup> à B<sup>l</sup>). — L'outil est très bien en main comme *Racloir*.

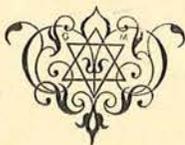
Peut-être cet instrument n'est-il pas un *Disque de jet*, mais bien plutôt une sorte de *Tranchoir* ou de gros *Racloir*? En tout cas, il est impossible aujourd'hui de se prononcer sur sa signification vraie et même sur son époque précise.

*Remarque* [*Vallée de la Smagne*]. — Jusqu'à présent, les bords de la Smagne n'avaient fourni que des pièces de la fin de l'Acheuléen et du Moustérien.

Si ce disque est bien Chelléen — ce que nous croyons, mais sans pouvoir l'affirmer, — cette vallée, secondaire puisque la Smagne est un affluent du Lay, aurait donc été habitée à cette époque, comme la vallée principale.

\*  
\* \*

CONCLUSIONS. — Ainsi qu'on le voit par ces découvertes, le vrai *Chelléen* lui-même prend, de jour en jour, plus d'importance pour le Département de la Vendée. Et cela a un gros intérêt, car, jusqu'à présent, nos provinces de l'Ouest, en ce qui concerne du moins les rivages de l'Océan Atlantique, demeurent toujours très pauvres, du Finistère aux Basses-Pyrénées, en pièces d'une aussi haute antiquité. — Cela prouve une fois de plus la vérité de l'adage : « Cherchez; vous trouverez ! »



**Contribution à l'Etude du Paléolithique  
inférieur dans la Vienne  
et spécialement dans le canton de la Trimouille.  
Analyse de 43 Pièces acheuléennes.**

PAR

le D<sup>r</sup> Louis GOBILLOT (La Trimouille, Vienne).

Depuis une dizaine d'années, mon attention a été maintes fois mise en éveil par la découverte, dans différentes localités du canton de la Trimouille, d'instruments en silex, appartenant à la période Paléolithique (Chelléen; Acheuléen; Moustérien).

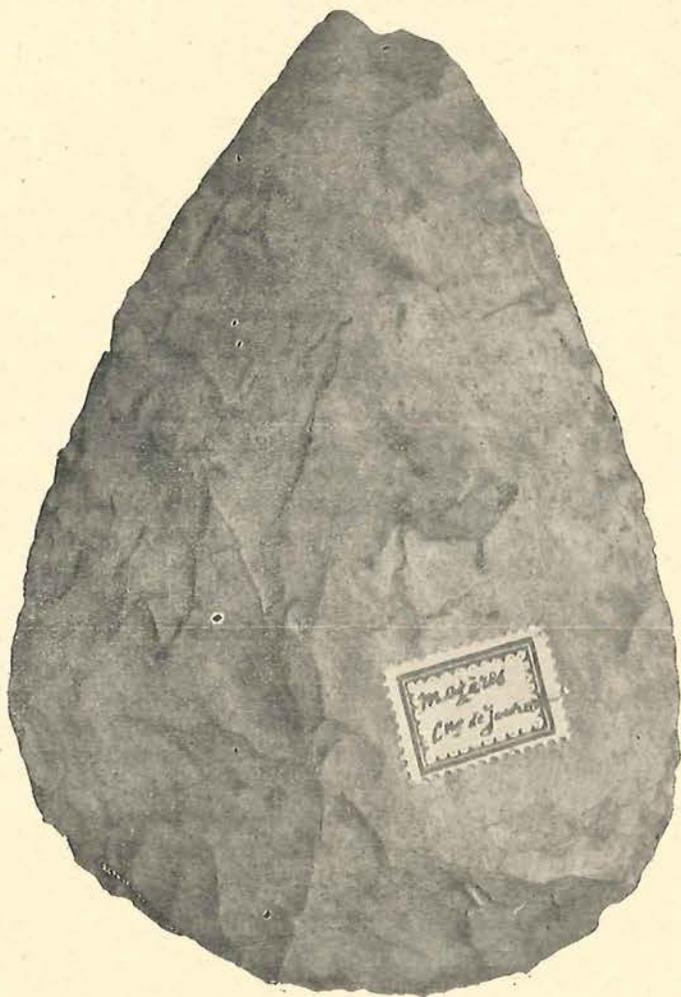
Ces faits m'ont amené à croire que les vestiges de cette période sont loin d'y être exceptionnels, mais que jusqu'à ce jour ils n'ont pas été remarqués, parmi les nombreux objets de l'époque préhistorique que nous livre le sol; que personne n'a songé à les rechercher ni à les étudier d'une façon particulière. En tout cas, à ma connaissance du moins, ils n'ont donné lieu à aucun travail.

Persuadé qu'il y a un intérêt très grand à les étudier de plus près, pour les mettre en lumière et susciter des recherches semblables aux miennes, qui permettront peut-être, par la suite, de mieux préciser le faciès de cette industrie et ses conditions de gisement encore mal déterminées ici, j'ai assemblé une série de quarante-cinq pièces acheuléennes, absolument locales, dont l'étude fera l'objet de la présente communication au IX<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France. J'aurai recours pour cette étude à la méthode d'analyse proposée par le *Manuel des Recherches préhistoriques*.

Lors du Congrès de 1910, un certain nombre de photographies de pièces acheuléennes du canton de la Trimouille, provenant de ma collection personnelle, avaient été exposées par moi dans les Salles du Musée de Plessis-les-Tours.

La plus belle d'entre elles eut les honneurs de la reproduction zincographique et figure dans le recueil du Congrès, à la suite de mon article sur le Néolithique montmorillonnais (*Fig. 1*). Depuis lors, j'ai signalé à la *S. P. F.*, dans le Bulletin du 29 mars 1912, l'existence à Montson, commune de Journet, d'un gisement acheuléen sur le flanc d'un plateau.

Cette localité m'a fourni, à elle seule, un certain nombre de pièces, remarquables par l'identité de leur type, la finesse de leur travail et leur belle conservation.



*Fig. 1.* — Une PIÈCE ACHEULÉENNE (Commune du Journet, canton de la Trimouille, Vienne).  
N° 43. — Grandeur naturelle.

Les berges de la Benaise (Fontigon, commune de Saint-Hilaire (Indre) ou du Salleron (la Châtre, commune de Journet), les plateaux de la commune de la Trimouille (la Clairaudrie), de celle de

Journet, Mazères, Eport, Maviaux, Villesalem), de la commune de Béthines (la Malgache, canton de Saint-Savin, Vienne), m'en ont également fourni de bons spécimens.

Enfin, plus récemment, la découverte d'une jolie pièce acheuléenne triangulaire à talon, parmi des cailloux et graviers exploités dans la commune de Liglet, pour l'entretien des chemins vicinaux ordinaires, a attiré tout spécialement mon attention et m'a conduit à explorer la Carrière du Moulin-de-Rat, près le Verger (Liglet), d'où ils provenaient. J'y ai constaté l'existence d'une ballastière, assez importante, ouverte depuis deux ou trois ans dans les Alluvions anciennes de la Benaize, que la carte géologique de France, à l'échelle de 1/80.000<sup>e</sup> (feuille de Poitiers, n° 143), ne signale pas à cet endroit.

J'ai même eu la satisfaction d'y rencontrer en place, à ma première visite, une belle pièce acheuléenne, dont je donne ici la reproduction photographique (*Fig. 4*; N° 40). Je reviendrai plus loin avec détails plus précis sur le gisement, sa nature et sa stratigraphie.

J'avais cru, jusqu'à ce jour, que les pièces paléolithiques, recueillies à la surface du sol dans cette région, s'y trouvaient d'une façon plutôt accidentelle, disséminées au hasard des séjours des peuplades préhistoriques sur nos plateaux tertiaires et que, parfois aussi, les travaux agricoles pouvaient les ramener du sous-sol généralement peu profond où elles étaient enfouies, mais qu'il était bien difficile, sinon impossible, d'orienter, vers leur recherche, des données plus précises, basées sur la connaissance de la carte géologique.

Je constate aujourd'hui que cette manière de voir n'est pas toujours exacte. S'il ne m'est pas possible de donner en ce moment une coupe géologique précise d'un gisement pléistocène à flanc de coteau, j'ai cependant, en plusieurs endroits, en particulier sur les berges de la Benaize à Ligners (commune de Liglet), à 110 mètres environ, constaté l'existence de dépôts analogues.

Leur existence, du reste, est parfaitement admise par les géologues et les préhistoriens et n'est que la résultante des phénomènes de dépôt d'abord, et d'érosions ensuite, qui se sont produits pendant la longue durée de l'époque quaternaire.

Au contraire, en ce qui concerne l'existence du gisement paléolithique de la carrière du Moulin-de-Rat, à un niveau beaucoup moins élevé que les précédents et à une distance beaucoup moins grande du lit de la rivière, il est permis d'être plus affirmatif.

Tous les observateurs peuvent à l'heure actuelle vérifier l'exactitude de mes constatations.

Cette ballastière offre actuellement deux coupes verticales, dans les alluvions anciennes; l'une de 25 mètres de long; l'autre de 18. La hauteur de la coupe est actuellement de 1<sup>m</sup>50 en moyenne.

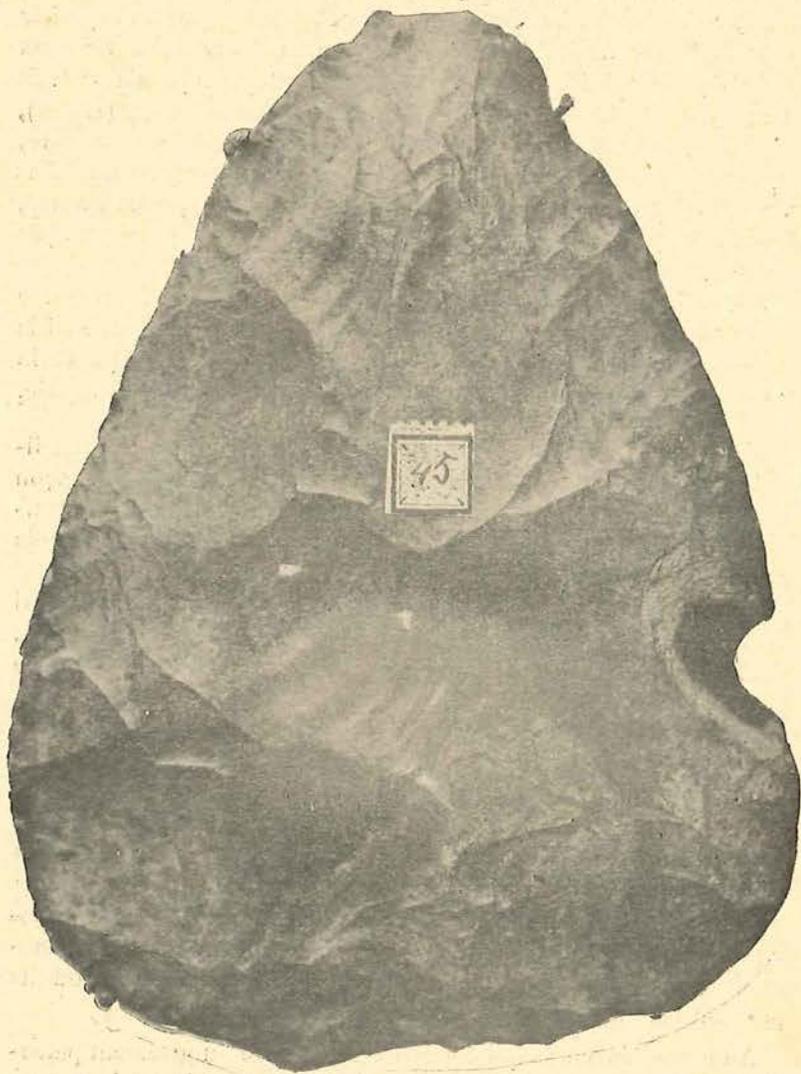


Fig. 2. — Pièce acheuléenne des environs de Châtellerault (Vienne). N° 45.  
Grandeur naturelle.

Elle présente de haut en bas les couches suivantes, parfaitement nettes :

1° Terre végétale, mélangée de quelques fragments de silex anguleux : 0<sup>m</sup>15;

2° Sablé fin, aggloméré et un peu argileux : 0<sup>m</sup>55;

3° Gravier et blocs à angles arrondis, empâtés dans un sable grossier argilo-ferrugineux : 0<sup>m</sup>40;

4° Sable fin micacé plus homogène, moins adhérent, avec graviers plus rares : 0<sup>m</sup>40;

5° Argile brunâtre, humide, avec graviers plus rares et grains de fer pisolitique à la surface : hauteur indéterminable.

C'est dans la couche 3, par conséquent à 0<sup>m</sup>70 de profondeur que j'ai rencontré la pièce acheuléenne en place, bien horizontale, la face patinée en dessus, très solidement engagée dans les sables et les graviers à angles arrondis!

Les éléments de la couche 3 sont : 1° quelques blocs assez volumineux de granite, micaschiste, dont les surfaces ont été polies et les angles émoussés par les eaux; 2° des fragments de silex de grosseurs diverses, paraissant provenir, les uns du Bajocien, les autres du Bathonien, sans retouches appréciables; 3° des cailloux de quartz blanc ou gris légèrement roulés : le tout empâté dans un sable argilo-ferrugineux avec paillettes de mica et grains de fer pisolitique et paraissant s'être déposé au sein d'une eau agitée.

J'ai cru intéressant de donner ici cette nouvelle indication d'un dépôt d'alluvions anciennes sur le cours de la Benaise, car la carte géologique au 80 millièmes, qui signale leur existence à la Trimouille (Village de Loutre), ne les mentionne plus avant le confluent de la Benaise et de l'Anglin (aux Poulets, commune de Mauvières, Indre) et celui du Salleron et de l'Anglin.

Quant au gisement acheuléen de Montson que j'ai déjà signalé, mais dont il ne m'est pas possible de donner de coupe géologique, il est situé à environ 1.800 mètres au Nord-est du Bourg de Journet, à proximité de la route du Blanc et à droite de cette route. Il est placé sur le flanc d'un plateau dont l'altitude doit être voisine de 130 mètres et domine un ruisseau provenant d'un étang, situé au N.-E. du Bois-Clair.

Ce ruisseau coule du Sud au Nord, puis du Sud-ouest au Nord-est. La carte géologique indique que le sol de Montson appartient au limon des plateaux superposé aux sables et argiles sidérolithiques. Les berges du ruisseau qui renferment une grotte non explorée, appartiennent au Bathonien; ses rives présentent des alluvions modernes, indiquées sur la carte au niveau des Courances à la hauteur de la Bordelière.

L'analyse des quarante-cinq pièces étudiées dans les tableaux présentés à la suite de cette communication, fait ressortir un certain nombre de remarques intéressantes, que je crois utile de

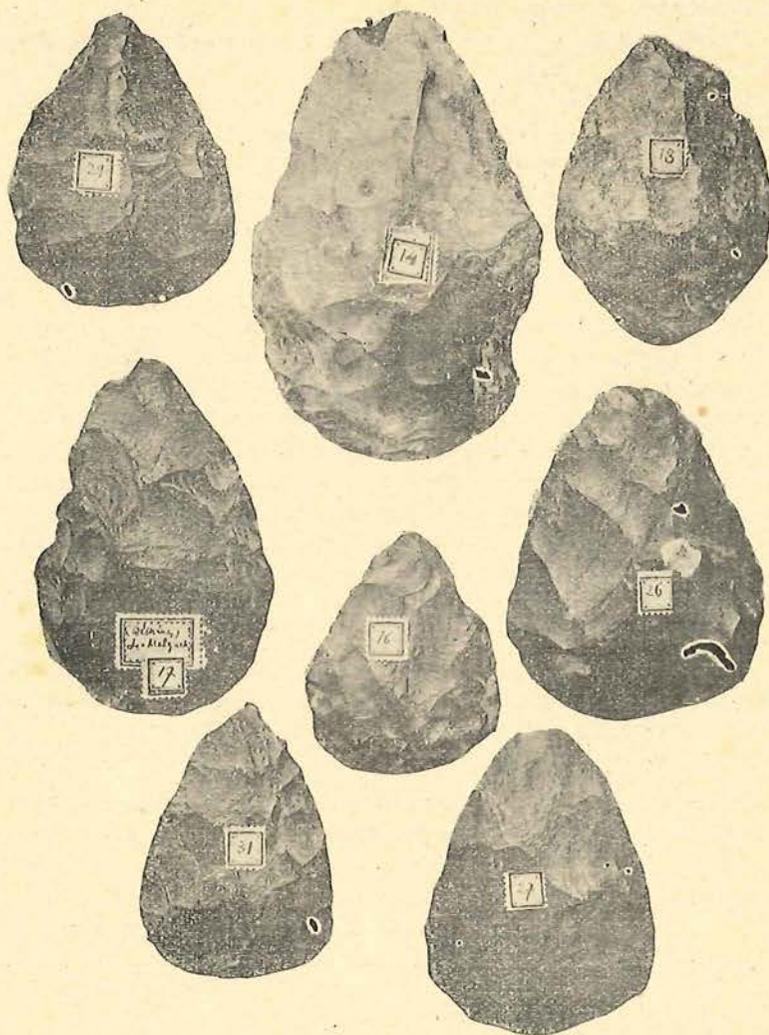


Fig. 3. — Pièces acheuléennes de l'arrondissement de Montmorillon.  
(Réduction aux 44 centièmes) [N° 14 à 37].

résumer ici. La première, relative à la forme des objets, permet d'établir pour les instruments acheuléens du canton de la Tri-mouille, l'existence de quatre types bien définis.

- 1° Le type discoïde ;
- 2° Le type amygdaloïde ;
- 3° Le type cordiforme, qui, comme le type discoïde, ne paraît être qu'une dérivation du type amygdaloïde ;
- 4° Le type triangulaire.

Sur les quarante-cinq pièces étudiées, le premier type a été rencontré deux fois, le second dix-neuf fois, le troisième quatorze fois, le quatrième neuf fois : ce qui permet d'établir le pourcentage suivant :

Pièces discoïdes.....	4,4 o/o
Pièces amygdaloïdes.....	42 o/o
Pièces cordiformes.....	31 o/o
Pièces triangulaires.....	20 o/o

Ces données n'ont rien d'absolu ; elles pourront être modifiées par la suite ; elles sont le résultat de mes découvertes actuelles et de mes recherches personnelles.

La conformation générale de toutes ces pièces, bien nettement caractérisées, permet de les considérer toutes, comme des instruments destinés à être tenus à la main. Elles sont toutes suffisamment minces et présentent deux faces où les retouches diminuent de largeur de la base à la pointe : les retouches de la base sont des retouches d'adaptation, permettant une préhension commode et solide ; celles des bords et de la pointe beaucoup plus fines, destinées à ménager un tranchant solide. Un certain nombre d'entre elles présentent des retouches d'utilisation très nettes et un talon soit terminal, soit latéral, et plusieurs fois ménagé aux dépens du bulbe de percussion. L'existence des *encoches*, signalées par M. P. de Givenchy, n'a pas été remarquée plus de trois fois (*Fig. 3*).

La patine, généralement blanche, d'un blanc de porcelaine, parfois tachetée ou veinée d'ocre, qui dans notre région n'est pas spéciale du reste au Paléolithique, se retrouve assez fréquemment sur les pièces étudiées ici. Son épaisseur qui varie de un demi à un et deux millimètres, est assez difficile à apprécier sur bon nombre d'instruments entiers. Elle est répartie sur les deux faces ou sur une face seulement. C'est ainsi que les numéros 1, 5, 6, 11, 12, 13, 20, 30, 37, 39, 41, 42, 44, 45 sont patinés sur les deux faces ; les numéros 14, 33, 36, 38, 40 sont patinés sur une face seulement. Ces chiffres permettent d'établir pour l'existence de la patine sur les deux faces un pourcentage de 31 o/o et, pour sa présence, sur une face, de 11 o/o. Il est à remarquer que toutes les pièces provenant du gisement de Montson sont dépourvues de patine et que toutes celles

qui proviennent des alluvions de la Benaise sont patinées sur une ou deux faces.

Les pièces acheuléennes étudiées ici sont toutes en silex. Elles proviennent ou des bancs de silex Bajocien (pièce de la Clairaudrie) ou des silex Bathoniens de la région.

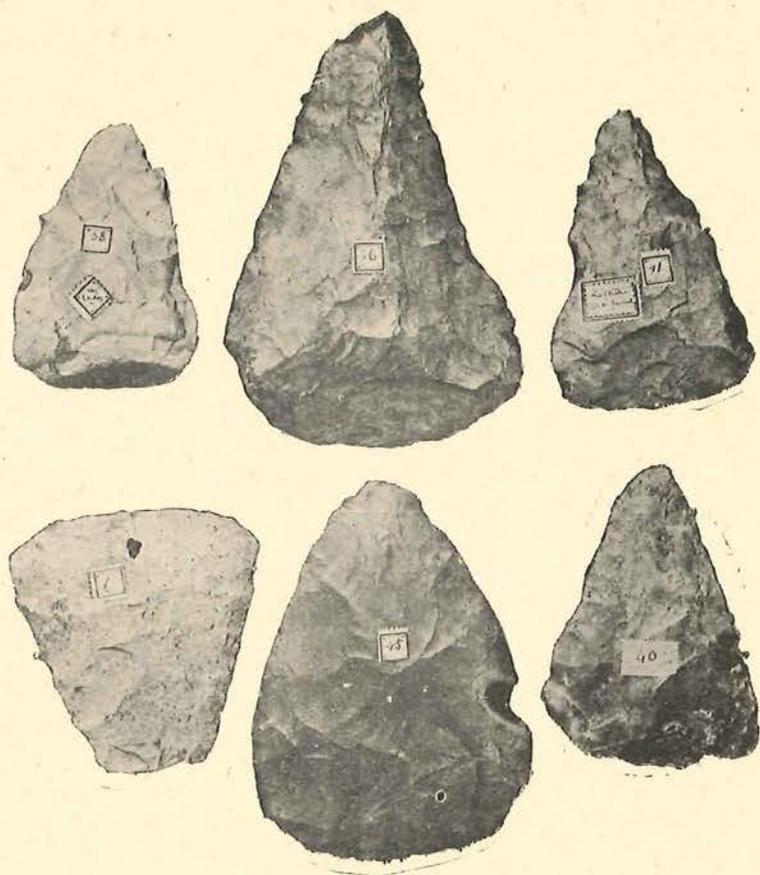


Fig. 4. — Pièces Acheuléennes de la Vienne [Nos 38, 36, 41, 45, 40 et 43].

Ces diverses remarques permettent donc de conclure à l'existence indiscutable d'une industrie acheuléenne locale et il y a tout lieu d'espérer que des recherches ultérieures donneront de nouveaux résultats (Fig. 4).

NUMÉRO DE LA COLLECTION	FORME  (Voir Fig. 1 à 4)	ROCHE	DIMENSIONS EN MILLIMÈTRES					OBSERVATIONS  PROVENANCE
			POIDS EN GRAMMES	LONGUEUR EN MILLIMÈTRES	LARGEUR en millimètres		ÉPAISSEUR EN MILLIMÈTRES	
					Centrale maximum	A la plus petite extrémité		
1	Discoïde . . . . .	S <sup>(1)</sup>	214	93	86	»	33	Villesalem (Journet).
2	Id. . . . .	S	69	57	53	21	20	Montson (Journet) [Encoché d'utilis. latérale].
3	Amygdaloïde . . . . .	S	53	63	50	16	15	Maviaux (Journet).
4	Id. . . . .	S <sup>(2)</sup>	91	69	53	12	23	La Malgache (Béthunes).
5	Id. . . . .	S	191	85	74	26	26	Malgache
6	Cordiforme . . . . .	S	154	68	65	23	27	Maviaux.
7	Id. . . . .	S	130	88	60	17	24	Glandon (Liglet) (près Marcilly).
8	Cordiforme . . . . .	S	178	120	77	16	18	Montson.
9	Amygdaloïde . . . . .	S	213	116	59	19	26	Maviaux.
10	Id. . . . .	S	88	77	56	13	17	Montson.
11	Id. . . . .	S	134	80	64	20	23	Champigny (Journet).
12	Cordiforme . . . . .	S	85	57	53	15	20	Maviaux.
13	Id. . . . .	S	140	80	67	18	28	Malgache.
14	Amygdaloïde . . . . .	S	297	125	80	28	29	Montson (Encoché d'utilis. près de la base).
15	Cordiforme . . . . .	S	233	130	83	24	27	Montson.
16	Id. . . . .	S	74	69	56	13	13	Montson.
17	Amygdaloïde . . . . .	S	145	100	67	17	23	Montson.
18	Id. . . . .	S	132	85	63	18	25	Montson.
19	Id. (fragment)	S	112	67	62	Manque	22	Maviaux.
20	Id. id.	S	150	55	68	Id.	28	Mazères (fragment).
21	Id. id.	S	62	40	44	Id.	18	Maviaux (fragment).
22	Amygdaloïde . . . . .	S	56	72	55	10	15	Montson.
23	Cordiforme . . . . .	S	63	71	47	10	20	Montson.
24	Id. . . . .	S	73	69	54	10	20	Montson.
25	Amygdaloïde . . . . .	S	143	96	70	10	23	Montson (Encoché d'utilis. près de la base).
26	Cordiforme . . . . .	S	165	95	73	24	22	Montson.
27	Id. . . . .	S	118	83	68	22	19	Montson.
28	Amygdaloïde . . . . .	S	227	120	72	17	21	Montson.
29	Cordiforme . . . . .	S	111	82	61	15	20	Montson.
30	Id. . . . .	S	133	96	73	Manque	23	La Chatre (Journet).
31	Id. . . . .	S	101	7	56	7	23	Montson.
32	Amygdaloïde . . . . .	S	250	112	80	Manque	29	Montson.
33	Id. . . . .	S	445	125	93	Id.	40	La Clairaudrie (La Trimouille).
34	Triangulaire . . . . .	S <sup>(3)</sup>	347	112	104	29	30	Eport (Journet).
35	Id. . . . .	S	380	149	132	Manque	30	Eport.
36	Id. . . . .	S	324	152	102	17	30	Eport.
37	Id. . . . .	S	175	92	85	Manque	21	La Chatre (Journet).
38	Id. . . . .	S	110	90	65	19	19	Moulin-le-Roi (Liglet) (près le Verger).
39	Id. . . . .	S	113	89	68	19	20	La Malgache.
40	Id. . . . .	S	156	106	78	16	16	Moulin-de-Rat (Liglet).
41	Id. . . . .	S	133	105	70	15	22	Moulin-de-Rat.
42	Id. . . . .	S	70	73	51	16	15	Malgache.
43	Amygdaloïde . . . . .	S	253	110	85	23	25	Mazères (Journet) (Fig. 1).
44	Id. . . . .	S	372	141	99	22	31	Mazères.
45	Cordiforme . . . . .	S	315	133	100	20	26	Chatellerault (Collect. Demairé).

(1) S. grossier. — (2) S. brun. — (3) S. grossier, jaune ocre

M. Marcel BAUDOIN insiste sur l'intérêt considérable de ce travail pour l'Ouest de la France. — A propos du Paléolithique inférieur de la Vendée, et pour compléter son mémoire de l'an passé, il donne quelques détails sur les nouvelles pièces découvertes (1) dans ce département (2).

Il ajoute une fois de plus que, jusqu'à présent, il n'a pas pu trouver de traces du Paléolithique *supérieur* dans ce pays.

Il croit que l'idée de la *Transgression marine*, mise en avant par M. A. Guy (de Bordeaux), peut très bien expliquer ces faits. Il suffit qu'elle ait été d'une centaine de mètres, pour que presque toute la Vendée occidentale ait été recouverte jusqu'aux collines de Gâtine.

M. AMBAYRAC (de Nice). — Au sujet de la *Transgression marine* de 125 mètres environ dans l'Atlantique et de 25 mètres en Méditerranée, signalée par M. Guy et rapportée par M. M. Baudouin, M. Ambayrac fait observer qu'il n'a pas présent à sa mémoire, au sujet de l'Atlantique, les chiffres de diverses transgressions et régressions, notées par divers auteurs. Mais il peut donner des résultats, confirmés par M. Ficheur d'Alger, pour les côtes méridionales de la Méditerranée, sur les changements de rivages effectués aux environs de Nice. — Le savant niçois Risse avait déjà signalé des dépôts de coquillages par 3, 5 et 8 mètres aux environs de Villefranche ou plutôt vers le pont de Saint-Jean-sur-Mer.

M. Ambayrac a remarqué pareil dépôt de coquillages à l'altitude de 8 mètres; un peu plus sur la côte, sous la Villa Aurore, puis plus loin sous la barre de Loubier, près du cap Mala, sous les tunnels de la route. Les coquillages sont d'espèces vivants dans les pays chauds, Sénégal, Côtes de Guinée, en particulier des *Strombus* de grande taille, *Cônes*, *Murex*, *Triton*, etc.

M. Ambayrac a aussi observé des niveaux, à 25 et 58 mètres sur le tunnel des Piastres, sous le Mont-du-Seigneur en dessous d'Eze, où une zone est percée de phollades, avec coquilles en place (La zone a été enlevée par des entailles récentes pour le passage des trains Nice-Monaco). M. Ambayrac dit que tous ces faits sont rapportés dans les travaux de M. Phocion Négris (d'Athènes), auquel il a fait part de ses observations. — Il lui a communiqué encore ce fait, tiré d'un ouvrage ancien, comme rapporté par les anciens prêtres de Saïs, que Gibraltar aurait été, sinon absolument fermé, du moins de faible profondeur, barré en isthme par une grande île boisée, où s'élevait un temple d'Hercule — d'où le

(1) Marcel BAUDOIN. — *Homme préhistorique*, 1913.

(2) Marcel BAUDOIN. — A. F. A. S., *Congrès de Tunis*, 1913.

nom conservé de Colonnes d'Hercule — que cette île se serait transformée en deux autres moindres (peut-être par transgressions successives), jusqu'à disparaître ensuite plus tard, en laissant un seuil d'abord peu profond qui pouvait aisément se traverser en barques. D'où la possibilité aux temps anciens de migrations d'Afrique vers l'Europe et *vice versa* — fait se reliant à l'existence de l'Atlantide, — comme à l'extension vers l'Ouest de la péninsule Hispanique où Vasieux et un autre géologue ont constaté l'existence d'alluvions anciennes très puissantes en Aragon, toutes venant de l'Ouest-Nord-ouest.



**La Grotte de Brancion**  
**par MM. les Conservateurs du Musée**  
**de Tournus,**

**J. MARTIN et J. RAY (Tournus, S.-et-L.).**

Il y a quelques années, M. le D<sup>r</sup> A. Guébard, alors Président de la Société préhistorique française, prenait l'initiative de ses intéressantes recherches sur les Enceintes préhistoriques en France. A cette époque, nous lui signalions, entre autres, celle de Brancion. Notre hypothèse n'était soutenue que par la situation escarpée, et presque inaccessible sur trois côtés, du petit plateau sur lequel fut bâti dans le moyen âge, le château et la ville de Brancion ; l'épaulement et le fossé que l'on voit à l'Est, au pied du château, pouvant être attribués aussi bien au moyen âge qu'à l'époque préhistorique.

Les découvertes faites cette année dans la grotte du Four-de-la-Baume, fouillée par M. Mazenot, confirment pleinement notre première hypothèse et prouvent l'existence de l'homme à Brancion, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours.

A quelques centaines de mètres au Nord de Brancion se trouve une petite grotte, bien connue des chasseurs et des bergers sous le nom de Four-de-la-Baume, sans doute à cause de son aspect extérieur, ressemblant à celui d'un four. L'ouverture de cette grotte se trouve à 10 mètres au-dessus d'un chemin creux qui la sépare de Brancion.

C'est là qu'en mars dernier (1913) MM. Mazenot, instituteur à Rozer, et Alphonse Tussiau, de La-Chapelle-sous-Brancion, entreprirent de faire, dans un but purement historique et scientifique, un sondage dont les trouvailles à prévoir seraient exclusivement destinées au Musée de Tournus, qui possède déjà de nombreux éléments pour l'histoire des habitants primitifs de notre région.

M. Mazenot nous apporta le résultat de cette première fouille : débris de cuisine, ossements brisés et fragments de poteries plus ou moins anciennes, parmi lesquels cependant se trouvait un morceau, pouvant dater de l'époque néolithique.

(1) Brancion, actuellement commune de Martailly-les-Brancion, canton de Tournus (S.-et-L.).

Nous engageâmes M. Mazenot, dont nous avons déjà pu apprécier l'intelligence et l'activité, à continuer ses fouilles, lui assurant le concours financier de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus à la condition que les dites fouilles soient faites systématiquement, c'est-à-dire en procédant à l'enlèvement complet des terres par couche de 0<sup>m</sup>20 d'épaisseur et le passage au crible des déblais. Ce qui fut scrupuleusement exécuté par M. Mazenot et ses trois fils.

M. le D<sup>r</sup> Lucien Mayet, professeur d'anthropologie à la Faculté des Sciences de Lyon, vint s'intéresser à ces fouilles, y apporta une contribution financière de l'Université de Lyon et s'offrit à étudier les ossements qui y furent recueillis. Il a pu reconnaître diverses espèces aujourd'hui disparues.

La grotte du Four-de-la-Baume est une excavation dans le calcaire Jurassique inférieur, étage bajocien, qui avait de 1<sup>m</sup>50 à 2<sup>m</sup>75 de hauteur sur 2<sup>m</sup>50 à 3 mètres de largeur et 8 mètres de profondeur, l'ouverture regardant le Midi.

Les premières couches du sol de cette grotte ne contenaient rien de bien intéressant, si ce n'est la preuve qu'elle fut habitée à diverses époques. C'est ainsi que nous y recueillîmes trois jetons de Nuremberg et une petite monnaie de Savoie, du xvi<sup>e</sup> siècle. Un peu plus bas des débris de cuisine et de nombreux et menus tessons de poteries anciennes prouvent qu'elle fut habitée de l'époque protohistorique jusqu'au haut moyen âge.

A 0<sup>m</sup>80 de profondeur, un crâne humain y fut rencontré ainsi que divers ossements. Ce crâne était environné de nombreux fragments de poteries très primitives de ces grands vases de l'époque néolithique très épais, faits d'argile mêlée de quartz, fabriqués à la main, cuits à feu nu et dont les bords de l'un d'eux étaient festonnés de pincements. Un peu au-dessous fut trouvée une rondelle crânienne humaine, percée d'un trou de suspension.

De 1<sup>m</sup>10 à 1<sup>m</sup>50 de profondeur nous ne trouvâmes presque rien qu'un limon jaune. Le rocher se rétrécissait et les ouvriers pensaient avoir bientôt terminé leurs travaux, quand ils découvrirent en dessous, au fond à gauche, l'orifice d'un couloir. Celui-ci ayant été dégagé, ils recueillirent près de la voûte un os poli et entaillé d'encoches régulières; puis deux maxillaires inférieurs de vieillards.

Au-dessous, c'est-à-dire à la base de ce couloir, ils mirent à jour une faune paléolithique, très intéressante. Ce couloir qui avait 1<sup>m</sup>50 à 2 mètres de hauteur fut déblayé sur une longueur de plus de 25 mètres, jusqu'à ce que son rétrécissement ne permit plus d'y accéder.

On y trouva des ossements des animaux suivants : le *Rhinoceros tichorhinus*, l'*Elephas primigenius*, l'*Hyæna spelæa*, le *Bos primigenius*, l'*Ursus spelæus*, divers cervidés, le *Cervus tarandus*, le *Meles taxus*, le *Canis lupus*, le *Canis vulpes*, etc., etc. Un peu de renne, mais surtout et en grande quantité l'*Equus caballus fossilis*, dont on recueillit plus de 300 molaires. Avec ces ossements, furent mis à jour une vingtaine de silex, pour la plupart des grattoirs du genre *moustérien supérieur*. Selon M. le D<sup>r</sup> Mayet, nous pouvons faire remonter cette faune à l'*époque aurignacienne*, ayant précédé l'époque solutréenne, période où le renne était encore très rare et le cheval très abondant.

Le crâne humain est dans un parfait état de conservation. — Il est brachycéphale et paraît morphologiquement se rapprocher de celui de La Truchère, découvert par M. Legrand de Mercey dans les marnes bleues de la Saône, vers 1875.

De ces fouilles il semble résulter que les objets de l'époque paléolithique avaient été entraînés par un courant d'eau considérable qui trouva un débouché dans ce couloir dont la pente est rapide et de direction diverse. — Un limon jaunâtre très compact, dans lequel se trouvaient englobés d'assez gros fragments de rochers, dont quelques-uns étaient très pesants, recouvraient cette faune. — Les ossements à moelle des animaux étaient généralement brisés.

A l'époque néolithique, ce fut sans doute encore des courants d'eau qui amenèrent les débris humains que M. Mazenot a recueillis. — Après cette époque, l'entrée du couloir fut sans doute entièrement obstruée et demeura inconnue aux autres habitants de cette grotte.

C'est à M. le D<sup>r</sup> Lucien Mayet que nous devons la détermination de ces intéressantes trouvailles. Cet éminent professeur doit bientôt faire paraître un travail complet sur ces fouilles.

C'est à l'intelligence et au zèle de M. Mazenot et de ses enfants que le Musée de Tournus est redevable de cette remarquable et précieuse collection. M. Mazenot est un de ces trop rares instituteurs, qui, tout en s'occupant très sérieusement de ses devoirs pédagogiques, consacre le peu de loisirs qui lui restent, le jeudi et le dimanche, soit à enrichir nos collections locales, soit à vulgariser l'histoire du passé de nos villages pour l'instruction de ses compatriotes et des étrangers qui viennent visiter le pays. Aussi mérite-t-il d'être signalé à ses supérieurs hiérarchiques, qui sauront, nous l'espérons, récompenser les mérites de ce modeste travailleur.



**Lampe magdalénienne provenant de la Grotte  
des Harpons, à Lespugne (Haute-Garonne).**

PAR LE D<sup>r</sup>

**DE SAINT-PÉRIER (Paris).**

J'ai découvert la lampe, ou plutôt le fragment de lampe, qui fait l'objet de cette note, le 25 février 1913, au cours de la fouille d'une petite grotte magdalénienne, située sur le territoire de la commune de Lespugne, canton de Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne).

C'est dans un massif de calcaire lithographique, appartenant à l'étage danien, prolongement de la ride de soulèvement des Petites Pyrénées, émergeant au milieu de molasses miocènes, que sont creusées les grottes de Lespugne ; elles s'ouvrent dans les parois d'une gorge très abrupte, que la Save, petit affluent de la Garonne, a creusée dans l'épaisseur de ce massif. La rivière a son cours sensiblement orienté de l'Ouest à l'Est ; les grottes naturelles sont plus abondantes sur le versant Nord du ravin et elles renferment, pour la plupart, des gisements, malgré cette exposition défavorable.

D'une longueur d'environ 3 kilomètres, la gorge de la Save fait partie des forêts communales de Lespugne et de Montmaurin ; je possède régulièrement le droit exclusif des fouilles dans ces gisements.

La petite grotte, où a été trouvée la lampe en question, est encore complètement inédite ; elle est située à 200 mètres environ, à l'Ouest, du pont de Gouërris, dominant, d'une cinquantaine de mètres environ, le cours de la rivière. Située dans une partie de la forêt nommée le *Quartier-du-Sault*, elle était presque ignorée des habitants de la région et ne possédait pas d'appellation particulière.

Je lui ai attribué le nom de *Grotte des Harpons*, afin de la distinguer et parce que c'est la première, à Lespugne, dont l'exploration m'ait fourni des harpons barbelés magdaléniens.

Lors de ma première visite, le 27 août 1912, la grotte se présente avec une ouverture, au Nord, de 8<sup>m</sup>70 de largeur ; un pilier naturel d'une largeur de 1<sup>m</sup>70, forme, avec la paroi presque verticale du rocher, une seconde ouverture, orientée vers l'Ouest, d'une largeur de 1 mètre.

L'existence de cette deuxième issue est due à un éboulement ; de nombreuses fissures sillonnent le pilier et le plafond de la grotte et de gros blocs d'éboulis jonchent le sol à l'extérieur et à l'intérieur. Ces éboulements ont été fréquents, si l'on en juge par la quantité de blocs que j'ai retrouvés au cours des fouilles et dont j'ai été obligé de faire sauter plusieurs à la poudre ; les infiltrations d'eau du plateau supérieur, qui se font encore actuellement, ont dû provoquer cette désagrégation de la roche calcaire et cette grotte est sans doute destinée à disparaître, dans un avenir plus ou moins éloigné, par suite de la prolongation de ce phénomène.

Il n'y a pas de terrasse sur le devant de la grotte ; le sol s'abaisse en pente rapide jusqu'à la rivière et affleure presque l'ouverture de la grotte sur une longueur de 7 mètres, à partir de l'Est ; une ouverture de 2 mètres environ de hauteur et d'une largeur de 1<sup>m</sup>70 permet d'accéder à l'intérieur. Les parois, irrégulièrement érodées, forment une cavité intérieure de 5 mètres environ de hauteur ; elles ne montrent aucune trace de décoration ; la profondeur de la grotte, dont la paroi postérieure est irrégulièrement déchiquetée, ne dépasse pas 5 mètres.

Le sol de la grotte, couvert d'éboulis par places, est composé d'argile, mélangée d'humus à sa partie superficielle.

La fouille m'a montré les couches suivantes :

1° Niveau stérile d'une épaisseur de 0<sup>m</sup>60 ; près de l'entrée et à une profondeur de 0<sup>m</sup>40 environ, cette couche renfermait quelques fragments de poteries romaines et préromaines (époque du bronze et néolithique) ;

2° Sous ce remplissage stérile et couvert, par endroits, par de gros blocs d'éboulements, s'étend sur toute la longueur de la grotte, une couche archéologique d'une épaisseur de 0<sup>m</sup>70. Très reconnaissable à sa couleur noire, cette couche, qui renferme beaucoup de cendre et de charbon, appartient au *Magdalénien supérieur* ; elle renferme un outillage en silex très évolué, des harpons barbelés en bois de renne, et, à sa partie supérieure, contre le pilier de la grotte déjà signalé, un harpon plat en bois de cerf de l'époque *azylienne*. L'outillage en os et en corne comprend, outre les harpons, des pointes de sagaies, des aiguilles, des poinçons, des lissoirs, etc. ; j'y ai recueilli des gravures qui seront publiées ultérieurement. La faune est celle d'un climat froid ;

3° Sous ce niveau archéologique s'étend une couche d'argile, d'une épaisseur de 0<sup>m</sup>20, complètement stérile ; un énorme bloc, détaché de la voûte, affleure le niveau supérieur de cette couche et s'enfonce à une profondeur de 2 mètres dans les autres niveaux ;

4° Un deuxième foyer, d'une épaisseur de 0<sup>m</sup>40, s'étend ensuite sur toute la longueur de la grotte ; le gros bloc d'éboulement est

implanté dans ce niveau. Cette couche, de couleur noire très reconnaissable, appartient également au Magdalénien ; la faune y est peu différente de celle du niveau supérieur ; l'outillage en silex est le même. Elle renferme également des objets d'art, mais je n'y ai plus trouvé aucun harpon barbelé ;

5° Un niveau stérile de 0<sup>m</sup>10 d'épaisseur ;

6° Une troisième couche archéologique, qui n'est pas encore complètement explorée.

C'est dans la deuxième couche archéologique — que je désigne sous le nom de niveau B — et à une profondeur de 1<sup>m</sup>80 de la surface du sol, que j'ai découvert le fragment de lampe. La pièce est malheureusement très incomplète, et, malgré toutes mes recherches, il m'a été impossible d'en retrouver d'autres fragments, car les cassures sont anciennes et la fragmentation date vraisemblablement de l'époque magdalénienne.

Taillé dans un bloc de pierre calcaire, probablement d'origine locale, le fragment mesure une longueur de 0<sup>m</sup>061 sur une largeur maximum de 0<sup>m</sup>085 ; il représente l'extrémité postérieure de la cavité de la lampe et le début du manche, qui devait la prolonger.

Vu par sa face antérieure, et le manche dirigé vers le haut, le fragment, qui affecte une forme cylindro-conique, montre une cavité hémisphérique qui a été creusée dans la pierre. Les traits du silex, au moyen duquel cette cavité a été ménagée, sont encore nettement visibles ; la partie supérieure qui correspondait au manche est irrégulièrement brisée ; mais, le rebord est conservé sur une petite étendue à droite et permet de mesurer la profondeur de la cavité qui est de 0<sup>m</sup>020 environ. L'épaisseur totale de la pièce est de 0<sup>m</sup>051 (*Fig. 1*).

La face postérieure, malgré quelques fractures, montre une surface qui a été polie, sans doute par usure sur un bloc de grès, ou sur un de ces galets de quartzite qui sont abondants dans le lit de la Save et que j'ai trouvés en grand nombre dans le gisement. Cette face est aplatie, presque horizontale, et la lampe présentait ainsi une surface unie, permettant de la poser sur un plan (*Fig. 2*).

Le bord latéral droit montre une partie du rebord de la cupule centrale et, près de ce bord, dirigés obliquement en bas et en dehors, deux groupes de deux traits parallèles entre eux profondément gravés au silex (*Fig. 3*).

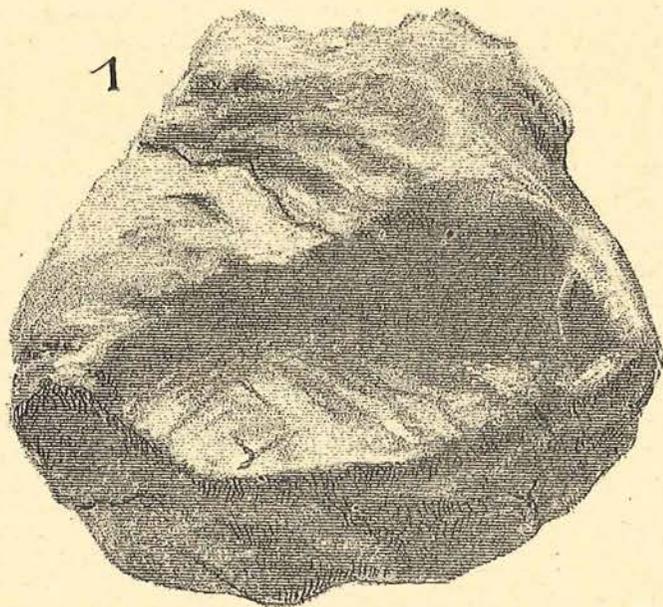
Le bord latéral gauche montre également ces deux groupes de traits, qui sont plus distants que sur le bord droit (*Fig. 4*).

Ces traits constituaient, sans doute, une décoration de la lampe (*Fig. 3* et *4*), dont il est impossible d'imaginer l'ensemble, à cause de la fragmentation de l'objet (*Fig. 1* et *2*).

La cupule centrale ne contenait aucune matière charbonneuse

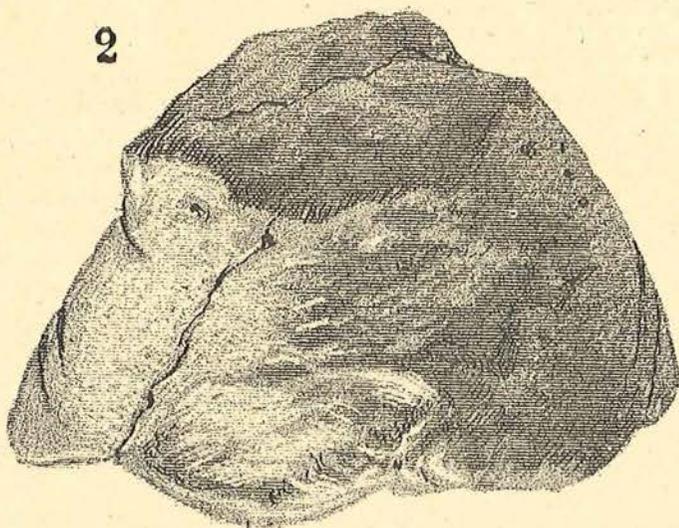
LAMPE DE LA GROTTÉ DES HARPONS.

1



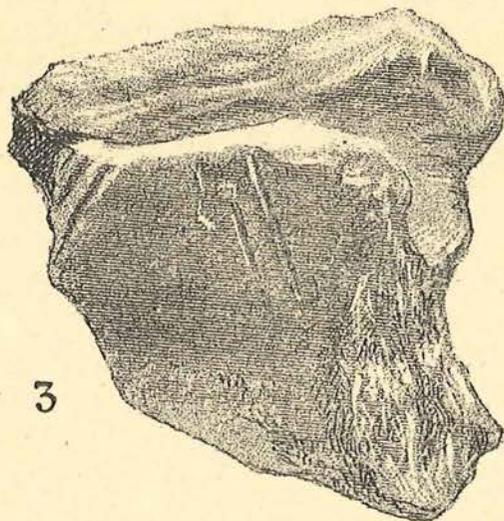
*Fig. 1. — Face antérieure.*

2

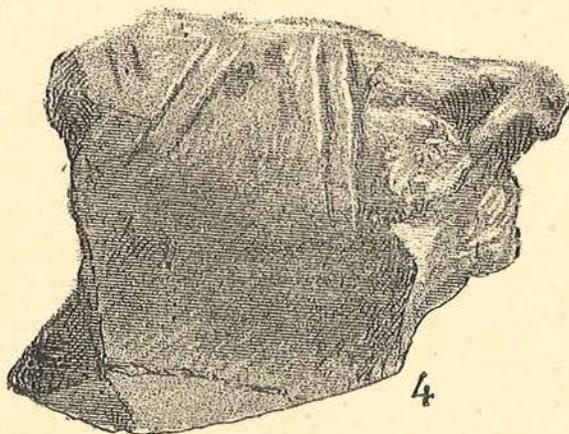


*Fig. 2. — Face postérieure.*

LAMPE DE LA GROTTÉ DES HARPONS.



*Fig. 3.* — Bord latéral droit.



*Fig. 4.* — Bord latéral gauche.

au moment de sa découverte; il est vrai que nous n'avons retrouvé que la partie voisine du manche et que les traces, signalées sur des objets analogues sont, le plus souvent, localisées à l'extrémité opposée de la courbe de la cupule centrale de l'objet.

Bien qu'incomplète, cette pièce me paraît représenter une de ces lampes primitives dont l'existence n'est pas douteuse aujourd'hui malgré leur rareté, et que l'on peut distinguer d'un mortier destiné à broyer les matières colorantes. Ceux-ci sont, en effet, creusés dans un galet ou un caillou roulé, le plus souvent de forme circulaire; ils sont très analogues de forme aux mortiers usités encore actuellement par certains peuples primitifs, tels que les peuplades du Nord de l'Amérique. La série que possède le Musée d'Histoire naturelle de Toulouse, par exemple, est très démonstrative à cet égard, en montrant la complète similitude de formes entre les mortiers recueillis dans les stations pyrénéennes de l'âge du Renne et les objets analogues des primitifs actuels.

La présence du manche, dont notre pièce montre d'une façon indubitable une partie, suffirait à distinguer cette lampe d'un mortier, en l'absence de traces de brûlures ou de résidus de combustion décelables à l'analyse chimique.

Nous croyons donc que la pièce de Lespugne doit être comptée parmi les très rares spécimens, exactement datés, de Lampes paléolithiques.

Celles-ci sont, en effet, bien peu nombreuses, si l'on se rapporte à celles qui ont été publiées. La première a été découverte en 1865 par Trémeau de Rochebrune (1), dans la grotte de Monthiers (Charente) et appartient aux collections du Muséum de Paris. Cette grotte en contenait une seconde, analogue à la première, trouvée par M. Benoist et donnée par lui au Musée de Bordeaux. Ces deux lampes sont en grès et le gisement de la grotte de Monthiers remontait à l'époque solutréenne; néanmoins, la date précise de ces lampes pourrait être contestée, car, d'après le Marquis de Vibraye, la couche archéologique de la grotte de Monthiers contenait des objets en pierre polie (2).

En 1887, Félix Bergougnoux (3) a publié une lampe en grès d'une longueur de 0<sup>m</sup>25 sur 0<sup>m</sup>15 de largeur, provenant de la

(1) A. TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE. — *Mémoires sur les restes d'industrie appartenant aux temps primordiaux de la race humaine recueillis dans le département de la Charente*. Paris, Savy, 1866. Pl. V.

(2) G. CHAUVET. — *Vieilles Lampes Charentaises*. Bull. de la Soc. archéologique et historique de la Charente. — Février 1904.

(3) F. BERGOUNOUX. — *Les temps préhistoriques en Quercy*. — Paris, Alcan, 1887, in-4°. Pl. X.

grotte du Coual, située à 12 kilomètres de Cahors (Lot). Cette belle pièce, que l'auteur désigne sous le nom de *plat*, aurait été trouvée dans un milieu ne contenant que du paléolithique ; mais la stratigraphie précise du gisement n'a pas été donnée et la date de cette lampe peut aussi prêter à contestation.

En 1896, une lampe en pierre a été trouvée près du village de Chabans dans la commune du Moustier (Dordogne) (1), mais la trouvaille ne porte aucune indication qui puisse faire présumer de l'âge paléolithique de la pièce.

Il faut faire les mêmes réserves à propos des pièces suivantes : une lampe de la collection de M. Paysan, provenant de la grotte de Reilhac (Lot), qui est peut-être la même que celle publiée par Bergougnoux (2), une lampe trouvée en Moravie dans la grotte de Kostelik et une lampe (?), recueillie à Saint-Julien-Maumont (Corrèze), par M. Philibert Lalande (3).

Mais une découverte, beaucoup plus certaine et connue de tous, est celle de la lampe de La Mouthe (Dordogne), trouvée en août 1899 par M. Rivière (4) dans un foyer magdalénien, à 0<sup>m</sup>29, au-dessous de la stalagmite et à 0<sup>m</sup>14 au-dessus de la couche moustérienne. Cette lampe, creusée dans un galet de grès rouge permien et portant, à sa face inférieure, une gravure de bouquetin, aurait été trouvée, d'après l'auteur, bien en place et remonterait ainsi, au moins à l'époque magdalénienne, si ce n'est à une époque antérieure. On sait que l'analyse des résidus de la cupule de l'objet a décelé la présence de résidus charbonneux, semblables à ceux que produirait la combustion d'une matière grasse d'origine animale (5). La trouvaille de La Mouthe a donc élucidé le problème des lampes paléolithiques et rendu incontestable leur existence.

De l'analyse sommaire des découvertes que nous venons de passer en revue, il ressort donc que les lampes paléolithiques exactement datées sont d'une extrême rareté ; c'est à ce titre que la lampe de Lespugne me paraît présenter quelque intérêt, car sa découverte, dans un niveau magdalénien, parfaitement caractérisé et surmonté lui-même d'un niveau de la fin de l'âge du Renne, ne peut donner lieu à aucune contestation, quant à l'âge de la pièce.

(1) E. RIVIÈRE. — *A. F. A. S.*, Montauban, 1902, p. 921.

(2) G. CHAUVET. — *Loc. cit.*

(3) E. RIVIÈRE. — *A. F. A. S.*, Angers, 1903.

(4) E. RIVIÈRE. — *Bull. de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1899, p. 554.

(5) BERTHELOT. — *C. R. de l'Académie des Sciences*, 30 septembre 1901.

C'est à dessein que je n'ai pas rappelé les découvertes d'objets analogues remontant à une époque postérieure, car, encore une fois, je n'émetts aucun doute sur l'âge magdalénien de la pièce de la grotte des Harpons.

La forme des lampes magdaléniennes a persisté aux époques suivantes ; on en trouve, au Robenhausien, en terre cuite. A Vilhonneur (Charente) (1), une lampe de l'âge du bronze présente une apparence assez voisine des lampes paléolithiques. Cette forme a progressivement évolué vers la forme romaine qui s'est continuée jusqu'à nos jours dans les campagnes, dont certaines lampes, appelées *caels*, dans le Quercy notamment, reproduisent, jusque dans leurs détails, les lampes usitées aux premiers siècles de notre ère.

(1) G. CHAUVET. — *Loc. cit.*



## L'Industrie Pré-Tardenoisienne de la station du Bois du Brûle, Ercheu (Somme)

PAR

**A. TERRADE (Ercheu, Somme),**

Conducteur de Travaux publics.

L'outillage dit Tardenoisien fait partie des mobiliers de la plupart des stations préhistoriques des environs du bourg d'Ercheu (Somme). J'ai signalé ce fait dans mes mémoires aux Congrès de Tours, Nîmes et Angoulême (1).

Dans plusieurs gisements, l'outillage microlithique était presque sans mélange. L'achèvement de nos recherches n'a, en rien, modifié les résultats de mes observations générales sur la préhistoire de la région; aussi ne reviendrai-je pas sur ce que j'ai déjà écrit dans les monographies précitées.

Deux de nos stations ont donné un mobilier absolument pur, ayant tous les caractères d'une industrie antérieure à l'époque Tardenoisienne. Ce sont les gisements de la Haute Borne, commune de Beaulieu (Oise), et le Bois du Brûle, Ercheu (Somme).

Le premier est compris dans un groupe de quatre occupations préhistoriques. (Mémoire au Congrès de 1912. — La station... des Fonds Gamets.)

Le Bois du Brûle fait l'objet du présent Mémoire.

La station du Bois du Brûle est située à 1.200 mètres au Sud du village d'Ercheu. Elle a été découverte par M. Edmond Pernel, mon aide, au cours de l'année 1909.

La superficie occupée est de 1 hectare 97 ares; 205 mètres de longueur avec une largeur moyenne de 96 mètres. Elle se trouve enclavée, à l'Ouest, dans une occupation préhistorique beaucoup

(1) A. TERRADE. — *L'Industrie Tardenoisienne dans les stations Préhistoriques des environs d'Ercheu (Somme)*. Congrès de 1912, Nîmes. — *La Station Préhistorique des Fonds-Gamets*. Congrès d'Angoulême, 1912.

plus importante, 26 hectares environ, mais dont le mobilier diffère, plusieurs industries plus récentes, s'y trouvent mélangées.

J'ai figuré sur la *Figure 1*, par des hachures, l'emplacement du gisement proprement dit du Bois du Brûle.

Le Bois du Brûle fait partie d'îlots tertiaires de sables verts de Bracheux, qui bordent la rive gauche d'une ancienne vallée orientée Ouest-est. L'altitude moyenne est à la cote (84.00), cote rattachée au nivellement général de la France.

J'ai également figuré sur la même figure, par une série de points, l'emplacement des sables tertiaires. Toute la superficie ainsi repérée a été occupée par l'homme préhistorique, à la fin du Paléolithique et pendant l'époque néolithique entière.

Les deux stations, indiquées sur la *Figure 1* aux Fossés Goguets et Le Vieux Chauffour, n'offrent rien de particulier en ce qui concerne l'industrie Tardenoisienne; celle-ci n'y est représentée que par un petit nombre d'outils assez typiques toutefois. D'un autre côté, ces stations n'ont rien autre de commun avec le gisement du Bois du Brûle que la nature du sol sur lequel elles reposent. Je n'en parlerai donc pas dans ce mémoire.

En limitant par un trait pointillé l'emplacement des sables de Bracheux j'ai en même temps tracé la ligne de séparation des limons quaternaires rougeâtres, très argileux qui forment le talweg de la vallée au Sud du gisement du Bois de Brûle et aussi la rive droite entière de cette vallée et une partie de la rive gauche.

Il est à remarquer (1) que dans la grande majorité des cas les îlots sableux ont été occupés par l'homme préhistorique à l'exclusion des limons. Ce choix s'explique de lui-même, sans qu'il soit besoin de chercher un motif autre que celui qui a dû guider les occupants; c'est-à-dire utilisation pour établir leurs huttes, d'un sol sec et sain offrant toutes les garanties d'une parfaite résidence.

Toutefois, une station fait exception à cette règle; c'est celle de la Haute Borne, qui est établie sur un limon pleistocène rougeâtre. Le mamelon ainsi occupé est entouré de sables de Bracheux sur lesquels existent les gisements des Fonds Gamets et du Fond du Feu.

Le lieu dit Bois du Brûle, il y a cinquante années environ, était encore couvert de bois. Il n'a été déboisé et mis en culture que vers 1860.

**Mobilier.** — Une seule industrie est représentée au Bois de Brûle. Son mobilier n'est pas très varié. Il se compose d'une très

(1) M. le Pr COMMONT, notre savant ami, a déjà signalé ce fait [*Le Moustérien dans le Nord de la France*, page 15, 6<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France, 1910].

grande quantité de lames et lamelles, de nombreux grattoirs, de burins et de quelques rares perçoirs ou percerettes.

Le faciès de l'ensemble de cet outillage et des lames en particulier rappelle peu le mobilier Tardenoisien, mais plutôt l'industrie Magdalénienne.

Je vais étudier chacun des genres d'outils recueillis et tâcher de démontrer qu'un groupe d'hommes préhistoriques occupait immédiatement, avant l'époque Tardenoisienne, l'emplacement du Bois du Brûle et qu'il nous a laissé une industrie dont une grande partie des instruments a un faciès à survivance de types magdaléniens.

Tout l'outillage est de silex. Le silex blond domine; presque tous les outils sont recouverts d'une épaisse patine blanchâtre (cacholong).

**Nuclei.** — Les nuclei sont très rares: sept seulement. Cette rareté ne s'explique guère. La grande quantité de lames et lamelles récoltées dans le gisement, l'abondance des lames non retouchées sembleraient en effet prouver qu'un atelier de débitage existait dans cette station. D'un autre côté, l'absence presque complète de nuclei vient infirmer cette hypothèse. On peut donc admettre que le Bois du Brûle recevait d'un atelier de débitage voisin les lames ou lamelles brutes et que les retouches nécessaires y étaient alors faites pour en obtenir une plus parfaite utilisation.

**Percuteurs.** — Deux percuteurs sphériques et un autre semi-sphérique ont été récoltés. La rareté de ces pièces va de pair avec celle des nuclei.

**Lames, lamelles non retouchées.** — Ces outils sont très nombreux: 3.550, qui se divisent en 1.330 lames et 2.220 lamelles.

Les grandes lames sont très rares; aucune ne dépasse 0<sup>m</sup>08 de longueur. Les dimensions varient entre: longueur, 0<sup>m</sup>05 à 0<sup>m</sup>08; largeur: 0<sup>m</sup>012 à 0<sup>m</sup>018; épaisseur: 0<sup>m</sup>025 à 0<sup>m</sup>005. Pour avoir un point de comparaison, j'ai classé parmi les lamelles celles qui n'atteignent pas 0<sup>m</sup>05 de longueur. Leurs dimensions varient entre 0<sup>m</sup>024 et 0<sup>m</sup>05 comme longueur; 0<sup>m</sup>065 et 0<sup>m</sup>009 comme largeur et 0<sup>m</sup>0025 et 0<sup>m</sup>004 comme épaisseur.

Beaucoup de lamelles sont brisées; leur faible épaisseur n'a pu résister au choc des instruments agricoles.

J'ai figuré (*Fig. 2*) quelques lames et lamelles qui caractérisent bien l'ensemble de celles que nous avons récoltées. Les N<sup>os</sup> 1, 4, 9 et 11 sont à section transversale trapézoïdale; les n<sup>os</sup> 2, 3, 5, 6, 7, 8 et 10 à section triangulaire.

Toutes ces lames ont un faciès paléolithique non douteux ; elles rappellent bien, en effet, le type magdalénien ; aussi contribueront-elles à me faire attribuer à une industrie antérieure au Tardenoisien tout l'outillage de gisement.

**Lames, lamelles retouchées, couteaux à dos abattu.** — Si les lames brutes ont été récoltées en grand nombre, il n'en est pas de même des lames ou lamelles, munies de retouches, couteaux à dos abattu, dont nous n'avons trouvé que 91 exemplaires.

J'ai figuré, sur les Figures Nos 3 et 4, les principaux et les plus typiques d'entre eux.

Les 91 petits couteaux à dos abattu, dont 39 sont brisés, se divisent en :

39 à taillant curviligne dont 20 ont l'arête gauche écrasée et 19 l'arête droite.

52 à taillant rectiligne dont 28 ont l'arête gauche écrasée et 24 l'arête droite.

Enfin 18 de ces lamelles ont une base retouchée en creux.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, j'avais tout d'abord attribué à l'Industrie Tardenoisienne ces quelques pièces de l'outillage du gisement (*Congrès de 1910 et 1911*). Mais, après un examen plus approfondi de nos trouvailles, je n'hésite plus à conclure à la présence d'une industrie plus ancienne. Les pièces à contours géométriques sont l'exception. Elles ne présentent d'ailleurs pas les caractères ordinaires des pièces dites « géométriques » ; elles semblent plutôt provenir de lamelles à dos abattu, fragmentées au moment de leur fabrication et jetées au rebut ; enfin elles ne sont pas retouchées à leurs deux extrémités, comme c'est le cas pour la majorité de ces petites pièces, retailles concaves à un bout, convexes à l'autre.

Tous les autres petits silex sont des lamelles à dos abattu. Ces minuscules outils ne peuvent être attribués au Tardenoisien qu'alors qu'ils sont recueillis avec une série importante de silex à « contours géométriques », c'est-à-dire de pièces qui déterminent d'une façon indubitable cette industrie (1).

Les couteaux à dos abattu font, en effet, partie de tous les mobiliers depuis l'époque Aurignacienne et on les trouve en grande quantité avec l'outillage magdalénien.

Les couteaux Nos 1, 3, 5, 7, 8 et 10 de la *Fig. 4* sont à section transversale triangulaire. Je donne ci-après, dans la légende des planches, la description détaillée de chacune des pièces repré-

(1) Gisements de Fère-en-Tardenois (Aisne).

sentées. Toutefois j'attirerai, dès maintenant, l'attention sur le N° 10. Cette très belle lame est un grand couteau de main gauche. Elle affecte la forme, peu commune, d'un poignard triangulaire.

Sur la *Fig.* N° 3, j'ai figuré une série de petits couteaux à dos abattu entiers ou fragmentés. Ces pièces sont presque toute soigneusement retouchées ; mais aucune ne présente une forme géométrique bien caractérisée, autre que celle d'un triangle isocèle, à côtés mixtilignes et à base concave (N°s 7, 10, 11 et 16).

Cette forme fait bien partie des figures géométriques du Tardenoisien ; mais les lamelles retaillées du Magdalénien ont souvent aussi ce faciès.

Les autres figures géométriques font défaut au Bois du Brûle ; nous n'y avons récolté ni les formes trapézoïdales (petits tranchets), ni les lames en croissant, ni les petits outils dont les formes dérivent du triangle (fines lancettes), ni, en un mot, aucun des minuscules instruments qui, recueillis en grande quantité dans les stations types, caractérisent, à première vue, l'industrie « Tardenoisienne ».

Les lamelles à dos abattu, forme triangulaire isocèle, de la *Fig.* N° 3, dont je viens de parler, sont identiques à celles que nous avons récoltées dans le gisement des Fonds Gamets (*Congrès de 1912*). Mais ces dernières sont, comme je le ferai remarquer également pour les grattoirs trapézoïdaux, sont, dis-je, recouvertes d'une patine blanchâtre très épaisse (cacholong), alors que les autres pièces des Fonds Gamets n'ont qu'une légère patine blanche et bleuâtre. En raison de la proximité des deux stations, on peut admettre, presque avec certitude, qu'aux Fonds Gamets a eu lieu une occupation passagère des mêmes hommes préhistoriques qui habitaient le Bois du Brûle.

Je reprendrai d'ailleurs cet argument au cours du Mémoire d'ensemble que je vais préparer sur les quatre stations du groupe des Fonds Gamets. (*Congrès de 1912* : La station des Fonds Gamets.....)

**Grattoirs.** — Le mobilier du Bois du Brûle comprend une grande quantité de grattoirs : 183. Ces grattoirs affectent les formes discoïdales, 8 ; triangulaires, 6 ; ovalaires, 9 ; trapézoïdales, 142 et 18 sont sur bouts de lames rectangulaires.

Ils se divisent en 144 grattoirs terminaux simples, un terminal double, 8 latéraux et terminaux, 12 latéraux simples et 18 sur bouts de lame ; parmi ces derniers, deux sont doubles. Enfin, un grattoir terminal est muni à son extrémité opposée d'un beau burin du type magdalénien.

Si les grattoirs pris dans leur ensemble rappellent le faciès de

ceux que j'ai recueillis dans les autres gisements à Industrie Tardenoisienne, il n'en est pas de même lorsqu'on étudie attentivement les formes trapézoïdales.

Sur les 142 grattoirs trapézoïdaux, 101 sont retailés sur des lames tronquées sans conchoïde de percussion.

Au Bois du Brûle seul, se trouvent de petits grattoirs bien réguliers, affectant toujours la même forme, de dimensions à peu près équivalentes et dont le taillant est retouché obliquement, soit à droite, soit à gauche, sur l'axe longitudinal.

J'en ai bien trouvé de semblables, 9, aux Fonds Gamets; mais, si l'on fait entrer en ligne de compte et la proximité du gisement du Bois du Brûle, et la rareté de ces pièces, et enfin le cacholong épais qui recouvre les outils de cette dernière station, on remarque que les neuf grattoirs trapézoïdaux des Fonds Gamets sont en tout identiques à ceux du Bois du Brûle.

Je viens de faire cette observation au sujet des petits couteaux à dos abattu.

Il est donc tout à fait vraisemblable d'admettre un court séjour, aux Fonds Gamets, de quelques membres de la tribu du Bois du Brûle.

Alors que les grattoirs de nos gisements de la région sont retailés le plus souvent sur des éclats à forme semi-discoïdales, triangulaires, ovalaires, parfois amorphes, rarement sur des lames tronquées, ceux du Bois du Brûle sont retouchés avec grand soin, presque exclusivement sur des lames tronquées ou sur de petits éclats ayant une section trapézoïdale bien nette. La facture de ces grattoirs est toujours la même. Le taillant est retailé en éventail; il est oblique à l'une des arêtes latérales.

Les grattoirs sur bouts de lame sont rares, mais semblent caractéristiques aussi. Les retouches en éventail qui produisent le taillant convexe, identiques à celles des grattoirs trapézoïdaux sont faites avec soin sur des lames bien choisies. Deux de ces grattoirs sont doubles: *Fig. 8*, N<sup>os</sup> 12 et 13; sur deux autres, N<sup>os</sup> 5 et 6, même planche, le taillant est rectiligne au lieu d'être convexe.

Bien entendu, tous les grattoirs ne sont pas semblables aux types spéciaux de forme trapézoïdale dont je viens de parler, il y a aussi au Bois du Brûle des grattoirs moins réguliers, ayant les formes et le faciès de ceux de l'outillage « tardenoisien » de nos autres gisements. Quelques-uns sont tirés d'éclats amorphes ou de lames brisées, revêtues, encore en partie, de cortex; d'autres ont des dimensions supérieures à la moyenne des N<sup>os</sup> 2 à 11, *Fig. 6*, 1 à 10, *Fig. 7* et 1 à 11, *Fig. 5*... Mais cependant les formes discoïdales, ovalaires ou triangulaires sont très rares et la grande majorité des

grattoirs présente la forme trapézoïdale et, cela même, parmi les exemplaires les plus grossiers.

Enfin, il convient de signaler un fait qui différencie nettement les petits grattoirs des autres gisements de ceux du Bois du Brûle. Parmi ces derniers, ceux qui sont retaillés sur des éclats ou des lames tronquées complètes (1), ont un conchoïde de percussion très peu saillant, le verso est sinon plan, mais très légèrement incurvé. Il n'en est pas ainsi sur les grattoirs « tardenoisien » des autres stations, les conchoïdes de percussion sont généralement volumineux, hors de proportion avec les petites dimensions de ces outils. La saillie du conchoïde produit une concavité très prononcée entre celui-ci et le taillant, l'outil est, de cette façon, bien en mains malgré ses dimensions minuscules. Cette règle a peu d'exceptions.

En somme, les petits grattoirs trapézoïdaux sont bien des outils spéciaux au gisement du Bois du Brûle. Par leur association avec les autres outils dont le faciès ne rappelle que peu le mobilier Tardenoisien, ils caractérisent un outillage également spécial et unique, quant à présent, dans la région. Ce n'est pas encore l'industrie Tardenoisienne, mais ce n'est plus la technique de l'époque Magdalénienne.

**Percerettes.** — Ces outils sont d'une extrême rareté. Trois seulement. Deux sont sur lame entière à section trapézoïdale, la pointe est oblique à droite sur l'arête latérale, *Fig. 3*, N° 14 et *Fig. 4*, N° 12; le troisième est terminal sur une lame à section semi-cylindrique, *Fig. 8*, n° 8.

La rareté des perçoirs ne s'explique guère, car dans toutes les autres stations à mobilier Tardenoisien des environs d'Ercheu, j'ai recueilli ces outils en grande quantité. C'est donc encore un point par lequel diffère des autres outillages le mobilier du Bois du Brûle.

**Petits tranchets.** — Ces petits outils à forme géométrique, trapézoïdale ou triangulaire, et qui, avec les lamelles en croissant, caractérisent le mieux l'industrie Tardenoisienne, font totalement défaut dans notre station.

**Burins.** — Alors qu'aux Fonds Gamets les burins sont moins nombreux que les perceuses, au Bois du Brûle nous avons récolté

(1) J'entends par lame ou éclat *complet* la pièce qui est munie de son conchoïde de percussion.

un nombre bien supérieur de burins : 43. Ils se divisent en 14 burins terminaux, c'est-à-dire dans le prolongement de l'axe longitudinal, 10 burins d'angle à gauche dont un dit « bec de perroquet », 17 burins d'angle à droite dont 2 « becs de perroquet » enfin un burin double et un grattoir-burin.

Presque tous ces burins, sur lame plus ou moins épaisse, ont le faciès Magdalénien. Le taillant est obtenu par la rencontre d'un éclat enlevé sur l'arête latérale avec la troncature droite ou oblique de la lame. Il n'en est pas de même aux Fonds Gamets où une série de petits burins sont, comme pour ceux des stations de Breuil, du Fonds du Feu et de Catigny, sont, dis-je, produits par des retouches en creux sur l'une des arêtes latérales. Ces outils sont d'ailleurs toujours très petits.

Le N° 1 de la *Figure 8*, burin double, diffère un peu des autres outils représentés, il est unique au Bois du Brûle. Ses deux taillants sont le résultat de l'enlèvement d'un éclat latéral à droite et à gauche et de la retaille oblique des deux troncatures de la lame. Cet outil a d'ailleurs bien le type Magdalénien.

Aux Fonds Gamets nous avons récolté des burins semblables à ceux que j'ai figurés sur la *Figure N° 9*, mais ces outils étaient associés avec un mobilier *Campignien* et je les ai attribués à cette industrie.

On doit donc déduire de ce fait, ou ce que j'ai déjà écrit plus haut; occupation aux Fonds Gamets de membres de la tribu du Bois du Brûle; ou bien, ce qui se rencontre fréquemment, survivance dans l'industrie *Campignienne* des types de burins Magdaléniens. Cette industrie a puisé dans les mobiliers antérieurs un certain nombre de types d'outils (1) (burins, grattoirs, lames, etc.).

Or, au Bois du Brûle l'industrie *Campignienne* n'existe pas, le mobilier recueilli est, je le répète, absolument pur. Les deux hypothèses que je viens d'émettre sont donc un nouvel argument à ajouter à ceux que j'ai déjà produits pour démontrer l'antériorité de notre mobilier à l'industrie *Tardenoisienne*.

En résumé, au Bois du Brûle, nous nous trouvons en présence d'une industrie qui a fourni un mobilier tout spécial.

L'outillage semble, tout d'abord, avoir le faciès de l'industrie *Tardenoisienne*, mais un examen plus approfondi des pièces récoltées fait abandonner cet essai de classification.

En effet, les outils que l'on pourrait attribuer à cette industrie, diffèrent par beaucoup de points essentiels de ceux des gisements

(1) *Le Campignien* de Philippe Salmon, d'Ault du Mesnil et Capitan.

de la région d'Ercheu : Breuil, Lannoy, Catigny, Fonds du Feu, Fonds Gamets (1). Non seulement les formes géométriques des rares lamelles retouchées ne sont pas variées (triangle isocèle seul), mais encore nous n'avons récolté ni les petits tranchets si caractéristiques de formes trapézoïdales ou triangulaires, ni les lamelles retaillées en croissant, ni les lamelles tronquées à dos abattu retouchées à chaque extrémité. Les percerettes, si communes dans les autres gisements, font presque défaut au Bois du Brûle. Les lames, lamelles et les grattoirs ne sont pas munis des fines encoches qui indiquent le travail de l'os. Nous n'avons pas recueilli de petits grattoirs à taillant rectiligne en biseau, sans retouches; pièces qui, sans être communes, font partie des mobiliers des autres stations (2).

Les grattoirs du Bois du Brûle n'ont pas le faciès Tardenoisien, tel qu'on le remarque dans la région d'Ercheu. Les conchoïdes de percussion des lames ou éclats sont très peu saillants. Le verso forme, le plus souvent, une surface plane, alors que sur les grattoirs des autres occupations, le conchoïde est volumineux et produit, par suite, une concavité prononcée entre celui-ci et le taillant. La préhension de ces petits outils s'en trouve d'ailleurs beaucoup facilitée.

Enfin, au Bois du Brûle, seul, se sont rencontrés tous ces grattoirs trapézoïdaux sur lame mince tronquée d'un faciès si spécial.

Quant aux burins une différence sensible existe également. Nous n'avons récolté qu'un seul outil ayant le type des petits burins latéraux ou terminaux résultants de retouches en creux. Tous les autres burins ont un faciès Magdalénien.

En somme, l'outillage dit Tardenoisien n'est représenté que par un petit nombre de pièces et, bien rares, sont celles qui ont toutes les caractéristiques de cette industrie.

D'un autre côté les lames et lamelles non retouchées ont un faciès Magdalénien non douteux. Les petits couteaux à dos abattu peuvent être également attribués à cette industrie. Les burins sont pour la plupart bien typiques. Mais si ces trois sortes d'instruments caractérisent bien l'outillage magdalénien, il n'en est pas de même : 1° des petits grattoirs ovalaires, discoïdaux et même trapézoïdaux qui ne sont jamais rencontrés avec cette industrie pure; 2° des couteaux à dos abattu, N<sup>os</sup> 6, 7, 8 et 10, *Figure 4*, et N<sup>o</sup> 11, *Figure 8*, qui, en raison de leurs fortes dimensions, ne peuvent être attribués au Magdalénien. Ils rappellent les outils que l'on recueille en assez

(1) Terrade. — Congrès préhist. de Tours, Nîmes, Angoulême.

(2) Terrade. — Congrès préhist. de Tours, Nîmes.

grand nombre avec le mobilier Campignien. Mais, je l'ai dit plus haut, cette industrie n'a pas été rencontrée au Bois du Brûle. Le mobilier récolté est *absolument pur*.

Aucun vestige de faune n'a été reconnu dans le gisement. La situation en plein air s'opposait d'ailleurs à toute trouvaille de ce genre. J'ai bien effectué plusieurs sondages, mais sans résultat. Le sable vert de Bracheux a, en cet endroit, plusieurs mètres d'épaisseur.

De tout ce qui précède, il résulte que le mobilier du gisement semble bien provenir d'une industrie qui se placerait entre les époques Magdalénienne et Tardenoisienne. L'outillage n'a plus, en effet, la belle technique de la première et les formes géométriques de la seconde ne sont pas caractéristiques en tous leurs points. Toutefois, le faciès général du mobilier est plutôt Tardenoisien.

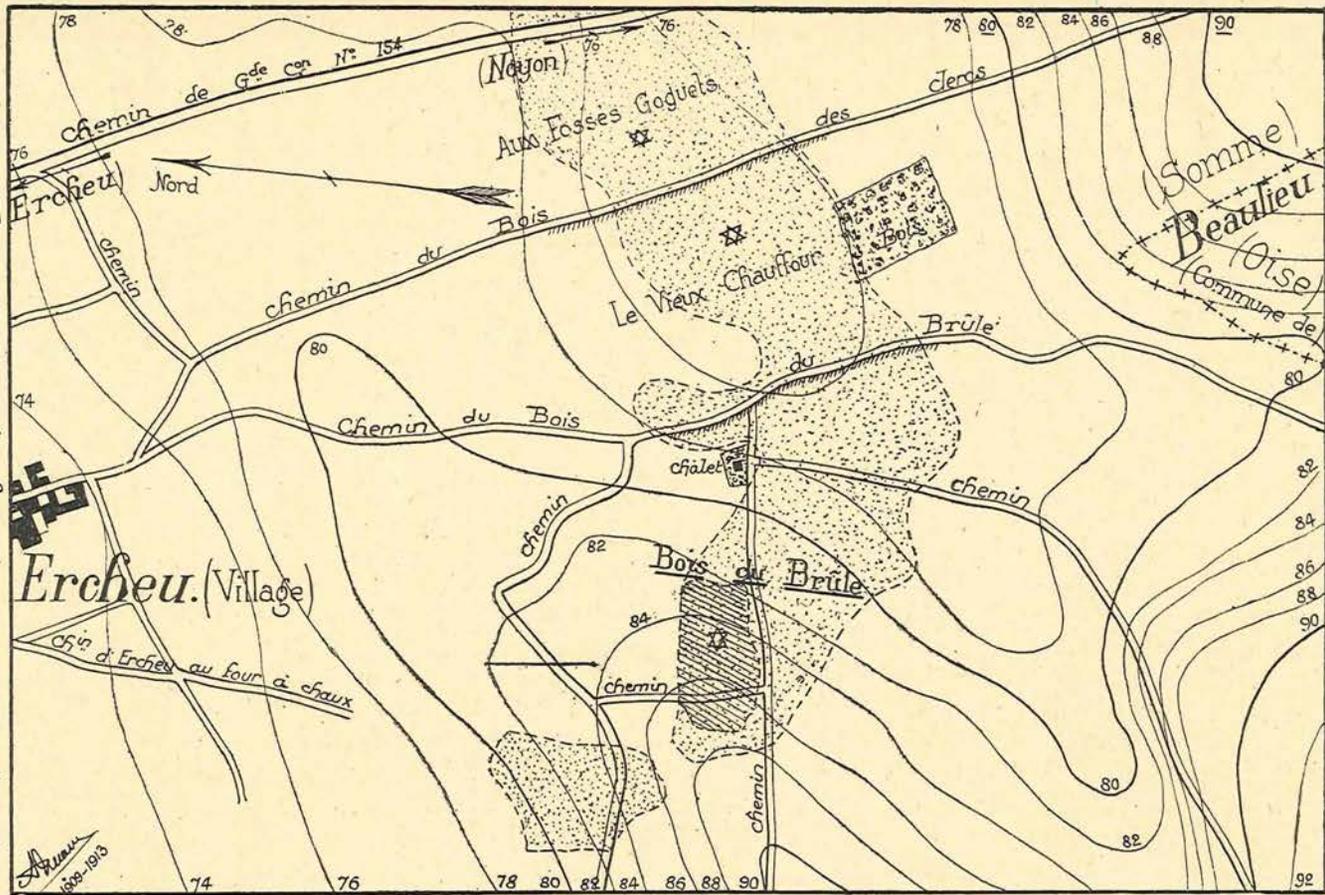
J'en déduis donc que l'homme préhistorique a occupé la station du Bois du Brûle pendant une période immédiatement antérieure à l'époque Tardenoisienne et je conclus à une industrie Pré-Tardenoisienne.

M. L. COUTIL. — Dans l'étude que je viens de consacrer (1) au *Tardenoisien, Captien (silex pygmées, silex à contours géométriques)*, j'ai eu l'occasion d'analyser les gisements découverts et décrits par M. Terrade : je n'y ai pas vu de stations absolument tardenoisiennes, comme celles des environs de Fère-en-Tardenois (Aisne) ou celles de la Campine... C'est une industrie, mélangée, du début du Néolithique où les formes géométriques sont relativement rares. Nous croyons qu'il est regrettable de vouloir tenter des divisions chronologiques dans les gisements de surface, où la stratigraphie manque.

Les escargotières algériennes ou tunisiennes fournissent certainement de meilleurs documents d'analyse ; mais, là encore, la stratigraphie ne nous paraît pas toujours très rigoureuse ; et, dans tous les cas, il est bien téméraire d'y discerner du Prétardenoisien ou du Captien I, que l'on croit voisin du Magdalénien et du Captien II, qui correspondrait à notre Campignien du début. A force de vouloir mieux voir, dans certains cas, on embrouille les classifications !

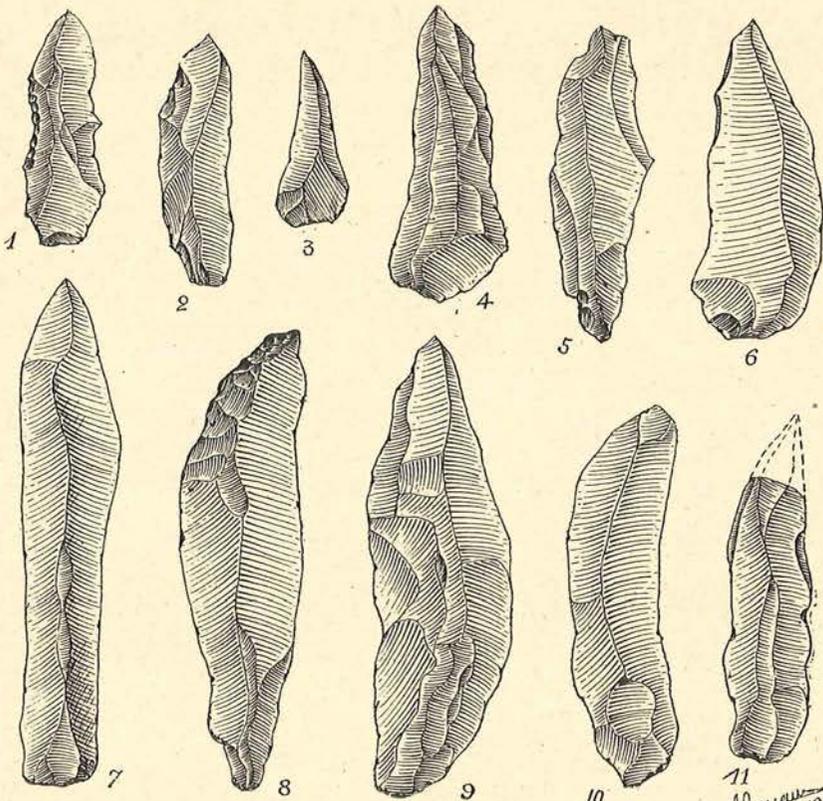
(1) L. COUTIL. — *Tardenoisien, Captien, Getulien*. — Ext. Congrès international d'Anthr. et d'Archéologie préhistorique.

Station, "Bois du Brûlé". Fig. 1. Echelle : 1/100000<sup>ème</sup>



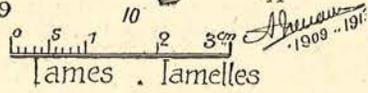
*Fig. 2. — Lames et Lamelles brutes.*

- N° 1. — Lame complète à section transversale trapézoïdale; épaisseur maxima, 0.0034. Quelques retouches sur l'arête gauche. Silex blond clair à patine blanche.
- N° 2. — Lamelle munie de son conchoïde de percussion, très torse, suivant son axe longitudinal. Section transversale triangulaire d'une épaisseur de 0.003. Silex blond clair, patine blanchâtre.
- N° 3. — Très fine lamelle triangulaire, à section triangulaire. Ce minuscule outil est muni de son conchoïde de percussion, qui en permet la préhension. Epaisseur maxima, 0.0025. Silex blond, patine blanche épaisse.
- N° 4. — Lamelle complète à section trapézoïdale, légèrement torse, selon son axe longitudinal, épaisseur 0.004. Silex blond pâle.
- N° 5. — Lamelle complète, section transversale triangulaire; incurvée de 0.003 sur l'axe longitudinal; épaisseur maxima, 0.0035. Silex blond pâle, patine blanche.
- N° 6. — Lamelle complète, section triangulaire. Flèche de 0.002 sur l'axe longitudinal. Epaisseur 0.0041. Silex blond pâle, patine blanche.
- N° 7. — Belle lame complète de 0.07 de longueur. Section transversale triangulaire isocèle en son milieu, épaisseur, 0.005; près de la pointe, la section est également triangulaire, l'épaisseur n'est plus que de 0.003. La lame est incurvée de 0.003 vers le verso. Silex blond à patine blanche épaisse.
- N° 8. — Lame complète incurvée de 0.005. Sa section transversale est triangulaire avec une épaisseur maxima de 0.0046. Quelques frustes retouches de l'arête latérale gauche, vers la pointe, en font une sorte de couteau à dos abattu. Silex blond à patine blanche.
- N° 9. — Lame complète, très légèrement torse à section trapézoïdale; épaisseur moyenne, 0.0045. Silex blond, patine blanchâtre.
- N° 10. — Lame avec conchoïde de percussion; très torse, section triangulaire d'une épaisseur de 0.0035. Silex blond, patine blanche.
- N° 11. — Lamelle complète mais brisée à la pointe; légèrement torse. Section transversale trapézoïdale. Epaisseur, 0.004. Silex blond, patine blanche.



*Bois du Brûle*

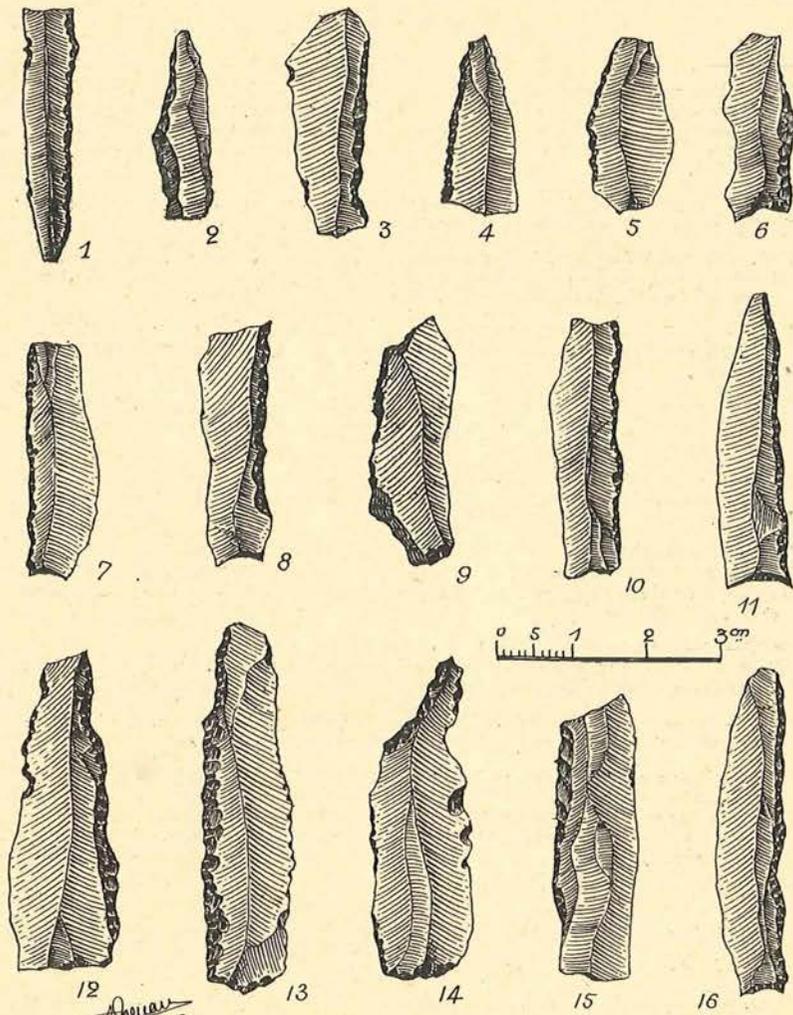
*fig. 2.*



lames . lamelles

Fig. 3. — **Lamelles retouchées, Couteaux à dos abattu.**

- N° 1. — Fragment de lamelle à dos abattu. La section transversale qui est trapézoïdale près du talon devient triangulaire en approchant de la pointe. Épaisseur moyenne 0.0035. Lamelle brisée vers la pointe à l'époque de sa fabrication. Les retouches sont normales au plan du verso. Silex blond à patine blanche.
- N° 2. — Petite lamelle brisée vers sa base. La longueur totale ne devait pas excéder beaucoup celle du fragment. Retouches obliques au plan du verso; l'épaisseur de sa section trapézoïdale est de 0.0028. Silex blond, patine blanche.
- N° 3. — Lamelle complète à section transversale triangulaire; épaisseur, 0.0035. Les retouches sont obliques au plan du verso. Silex blond à patine blanche.
- N° 4. — Pointe d'une lamelle brisée à section transversale triangulaire rendue trapézoïdale par les retouches normales au plan du verso. Épaisseur, 0.003. Silex blond, patine blanchâtre.
- N° 5. — Lamelle complète à section trapézoïdale par suite des retailles qui sont normales au verso; épaisseur, 0.0025. Silex blond, patine blanche.
- N° 6. — Lamelle incurvée de 0.002 vers le verso sur son axe longitudinal. Section trapézoïdale. Retouches normales au verso; épaisseur, 0.004. La base est retaillée de façon à former une petite encoche; même mode de retouches que sur l'arête latérale. Silex blond, patine blanche.
- N° 7. — Lamelle brisée vers la pointe, incurvée vers le verso de 0.003. Section triangulaire; retouches normales au verso. Une encoche retaillée existe à la base. Épaisseur maxima 0.0024. Silex blond à patine blanche.
- N° 8. — Lamelle droite, à section trapézoïdale retouches normales au verso. La troncature vers la pointe forme un petit burin avec les retailles latérales. La base est munie d'une petite encoche. Épaisseur maxima de la lame, 0.003. Silex blond, patine blanche.
- N° 9. — Lamelle légèrement torse à section trapézoïdale. Retouches de l'arête normale au verso, talon muni de retailles rectilignes, épaisseur maxima, 0.004. Silex blond.
- N° 10. — Lamelle droite, fragmentée vers la pointe, section transversale triangulaire. Retouches normales au plan du verso. La base est retaillée en creux. Épaisseur, 0.003. Silex blond à patine blanche.
- N° 11. — Belle lamelle complète de forme triangulaire isocèle. Elle est incurvée de 0.003 vers le verso sur son axe longitudinal. Section transversale triangulaire rendue trapézoïdale par les retouches de l'arête qui sont normales au verso. La base est retaillée en creux avec soin. Épaisseur maxima, 0.003. Silex blond à patine blanche.
- N° 12. — Fragment de lame à dos abattu. La base est brisée à l'époque de sa fabrication. La troncature de la pointe forme un petit burin avec les retouches de l'arête latérale. Section transversale trapézoïdale de 0.005, d'épaisseur maxima. Retouches de l'arête normale au verso. Silex marron clair à patine blanchâtre.
- N° 13. — Couteau à dos abattu entier. Sa section est triangulaire avec une épaisseur de 0.004. Retouches normales au plan du verso. Silex blond foncé à patine blanche.
- N° 14. — *Perceur* dont le taillant est oblique à droite. Cet outil est tiré d'une lamelle à section triangulaire de 0.0048 d'épaisseur maxima. La pointe est obtenue par des retouches qui ont dévié, à droite, l'axe longitudinal de la lame. Des retouches en creux sur le verso, à la base de la pointe, dégagent celle-ci de l'ensemble de la lame.  
Silex gris mat à patine grise blanchâtre.
- N° 15. — Petit couteau à dos abattu brisé vers la pointe. Section trapézoïdale d'une épaisseur de 0.0035. Retouches normales au plan du verso.
- N° 16. — Beau couteau à dos abattu muni de son conchoïde de percussion. Section transversale trapézoïdale d'une épaisseur de 0.004. Retouches normales au verso. Silex blond à patine blanche.



*Bois du Brûlé* . *fig. 3* . Lamelles retouchées

*Arnoux*  
1903-13

Fig. 4. — Couteaux à dos abattu.

N° 1. — Fragment d'un couteau à dos abattu dont la pointe est brisée. Section transversale triangulaire d'une épaisseur de 0.0048. Le talon est muni de fines retouches en creux qui forment avec les retailles de l'arête une sorte de petit burin. Les retouches sont normales au plan du verso. Les encoches du taillant sont figurées à tort, elles sont récentes. Silex blond à patine blanchâtre.

N° 2. — Fragment de lamelle à section triangulaire dont l'une des troncutures est rebouchée obliquement. Epaisseur, 0.003. Silex blond à patine blanche.

N° 3. — Couteau à dos abattu. Section transversale trapézoïdale près du talon, triangulaire vers la pointe qui est arrondie par les retouches de l'arête. Ces retailles sont normales au verso. Lamelle légèrement incurvée, brisée près du talon. Silex blond à patine blanche.

N° 4. — Lamelle dont la pointe est brisée sur une faible longueur. Section trapézoïdale, les retouches latérales sont normales au verso. Talon retouché en creux. Silex blond foncé à patine blanchâtre.

N° 5. — Couteau à dos abattu de forme triangulaire. La pointe forme perçoir. La lame est munie de son conchoïde de percussion, elle est incurvée de 0.007 d'épaisseur maxima. Silex blond à patine blanche.

N° 6. — Fragment de lamelle à dos abattu. Les retouches de la base convexe forment un petit burin avec celles de l'arête latérale. Section triangulaire, épaisseur, 0.003. Silex blond, patine blanche.

N° 7. — Couteau à dos abattu assez grossier muni de son conchoïde de percussion. Section transversale trapézoïdale de 0.005 d'épaisseur. Les retouches de l'arête gauche sont obliques au verso qui est incurvé longitudinalement avec une flèche de 0.006. Silex blond, patine blanchâtre.

N° 8. — Couteau à dos abattu à section triangulaire rendue trapézoïdale par les retouches de l'arête de droite normales au verso. Epaisseur maxima, 0.006. La lame, légèrement torse, est munie de son conchoïde de percussion. Silex gris blanchâtre à patine blanche jaunâtre.

N° 9. — Fragment d'une lamelle à dos abattu. La base est retouchée en creux. Section transversale triangulaire de 0.0021 d'épaisseur. Silex blond à patine blanche.

N° 10. — Beau couteau à dos abattu affectant la forme d'un poignard triangulaire à un seul tranchant. Section transversale triangulaire de 0.011 d'épaisseur maxima. Les retouches de l'arête sont normales au verso, l'épaisseur près de la pointe est de 0.003. La lame est munie de son conchoïde de percussion. Silex gris blanchâtre à patine de même teinte, mate.

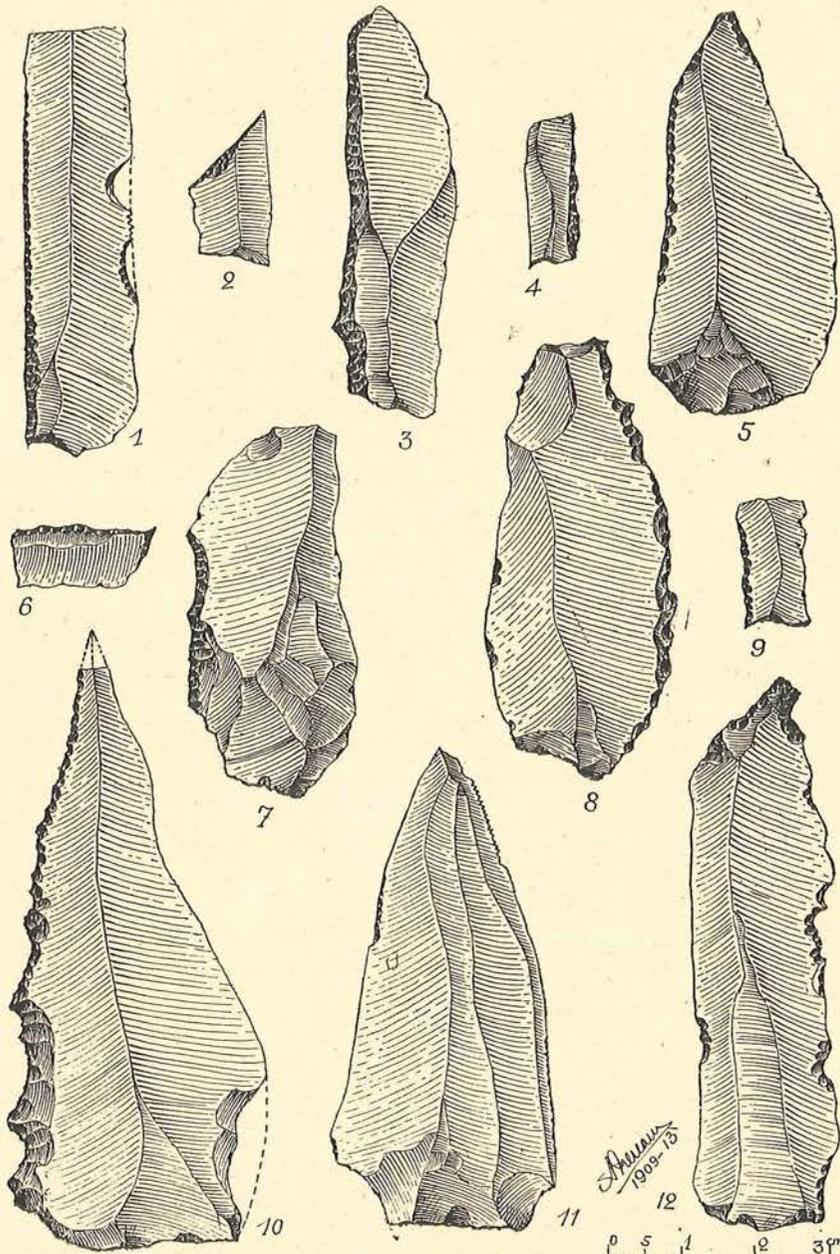
La forme du N° 10 rappelle celle du N° 5.

N° 11. — Belle lame de forme triangulaire isocèle, à section transversale trapézoïdale et munie de son conchoïde de percussion, son épaisseur maxima est de 0.008. Quelques retouches de l'arête droite rappellent celles en « dents de scie » que l'on trouve plus tard avec le mobilier Campignien (1). Cette lame est du même silex que les N°s 5 et 10. Ce sont avec le N° 14 de la planche N° 3 les seuls outils du gisement qui ne sont pas taillés dans du silex blond.

N° 12. — Lame complète munie à son extrémité d'un perçoir oblique à droite. La pointe est légèrement brisée.

Ce perçoir est obtenu de la même façon que le N° 14 de la planche N° 3; déplacement, par des retouches, de l'arête dorsale et retouches du verso pour dégager la pointe. La lame a une section trapézoïdale vers la base et triangulaire près de la pointe. Son épaisseur varie entre 0.007 et 0.008. Le perçoir n'a que 0.003 d'épaisseur. Le talon est écrasé par des retouches selon la technique moustérienne. Silex blond à patine blanchâtre.

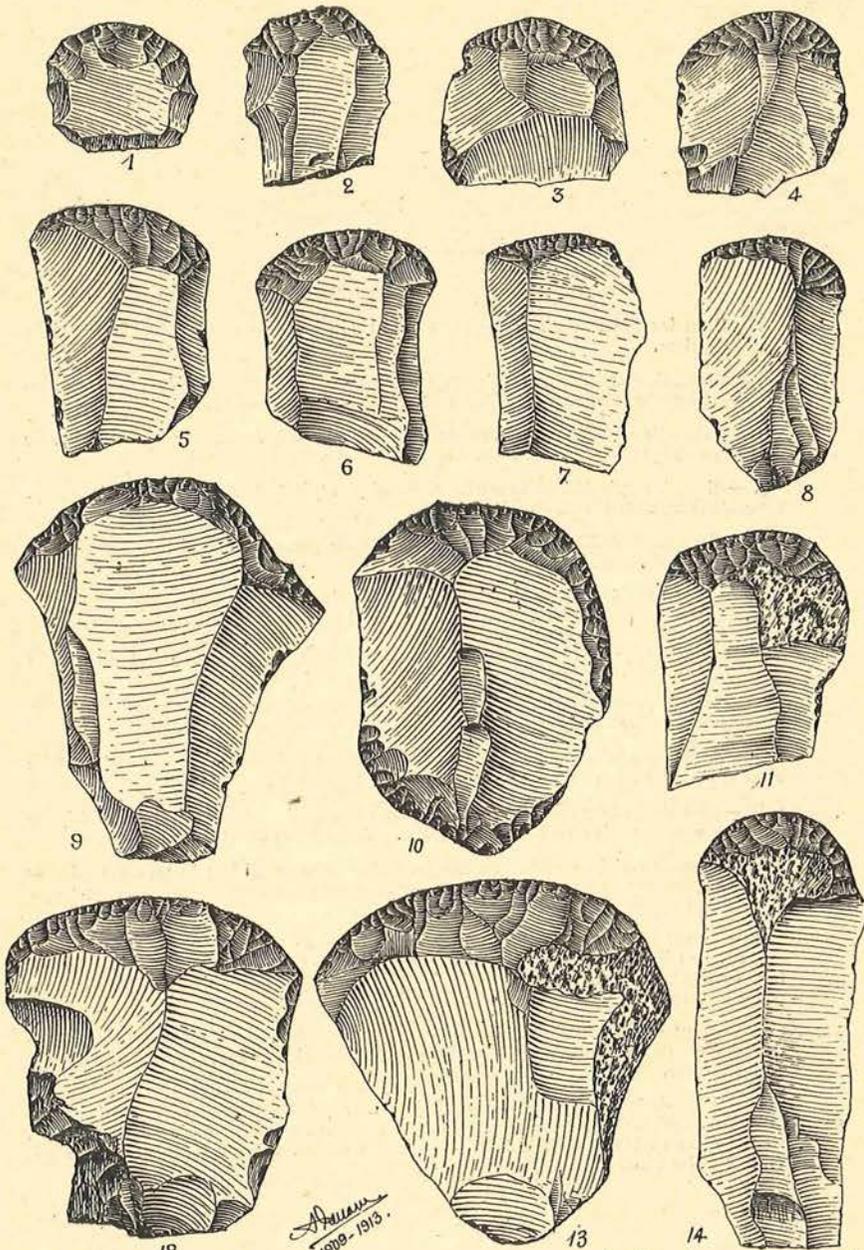
(1) A. TERRADE, — *La Station préhistorique des Fonds Gamets...* Congrès de 1912.



*du Brûle . fig. 4 .* Couleaux à dos abattu percerette

Fig. 5. — Grattoirs.

- N° 1. — Petit grattoir de forme ovulaire, muni de son conchoïde de percussion, épaisseur maxima de 0.005. Silex blond à patine blanche. Type « Tardenoisien ».
- N° 2. — Grattoir sur lame mince tronquée à section transversale trapézoïdale d'une épaisseur de 0.0038. Silex blond à patine blanche épaisse.
- N° 3. — Grattoir sur éclat sans conchoïde de percussion, de forme trapézoïdale, section trapézoïdale de 0.007 d'épaisseur. Silex blond à patine blanche.
- N° 4. — Grattoir sur lame mince tronquée à section trapézoïdale. Le taillant formant grattoir, retouché en éventail, est oblique à gauche. Epaisseur maxima, 0.006. Silex blond à patine blanche.
- N° 5. — Grattoir sur lame tronquée à section transversale trapézoïdale d'une épaisseur de 0.007. Taillant oblique à droite. Silex blond à patine blanche.
- N° 6. — Grattoir sur lame mince tronquée à section trapézoïdale d'une épaisseur de 0.005. Taillant oblique à gauche. Silex blond à patine blanche.
- N° 7. — Grattoir sur lame tronquée à section transversale triangulaire de 0.004 d'épaisseur, le taillant est légèrement oblique à gauche. Silex blond à patine blanche.
- N° 8. — Grattoir sur petite lame à section triangulaire munie de son conchoïde de percussion, épaisseur maxima 0.0055. Le taillant est oblique à droite. Silex blond à patine blanchâtre.
- N° 9. — Grattoir sur lame mince à section trapézoïdale épaisse de 0.005. La forme générale de cet outil est aussi trapézoïdale mais il a des dimensions supérieures à celles des outils qui précèdent. La lame est munie d'un conchoïde de percussion peu saillant. Silex blond à patine blanche épaisse.
- N° 10. — Grattoir terminal double sur éclat à section transversale triangulaire d'une épaisseur maxima de 0.011. C'est le seul grattoir double sur éclat trouvé dans la station. Il rappelle bien la forme des petits grattoirs trapézoïdaux. Silex blond à patine blanche.
- N° 11. — Grattoir sur lame mince tronquée à section trapézoïdale de 0.0065 d'épaisseur. Le taillant est oblique à gauche. Un peu de cortex à droite. Silex blond foncé à patine blanche épaisse.
- N° 12. — Grattoir trapézoïdal de dimensions supérieures à la moyenne, sur lame épaisse de 0.011, à section triangulaire. Conchoïde de percussion. Le taillant en éventail est normal à l'axe longitudinal. Silex blond à patine blanche.
- N° 13. — Grattoir de forme générale triangulaire sur lame complète à section transversale trapézoïdale. Epaisseur, 0.008, traces de cortex. Silex blond à patine blanche.
- N° 14. — Grattoir sur bout de lame. Section transversale triangulaire de 0.010 d'épaisseur. Traces de cortex. Silex blond à patine blanche.



*Deussen*  
1909-1913.

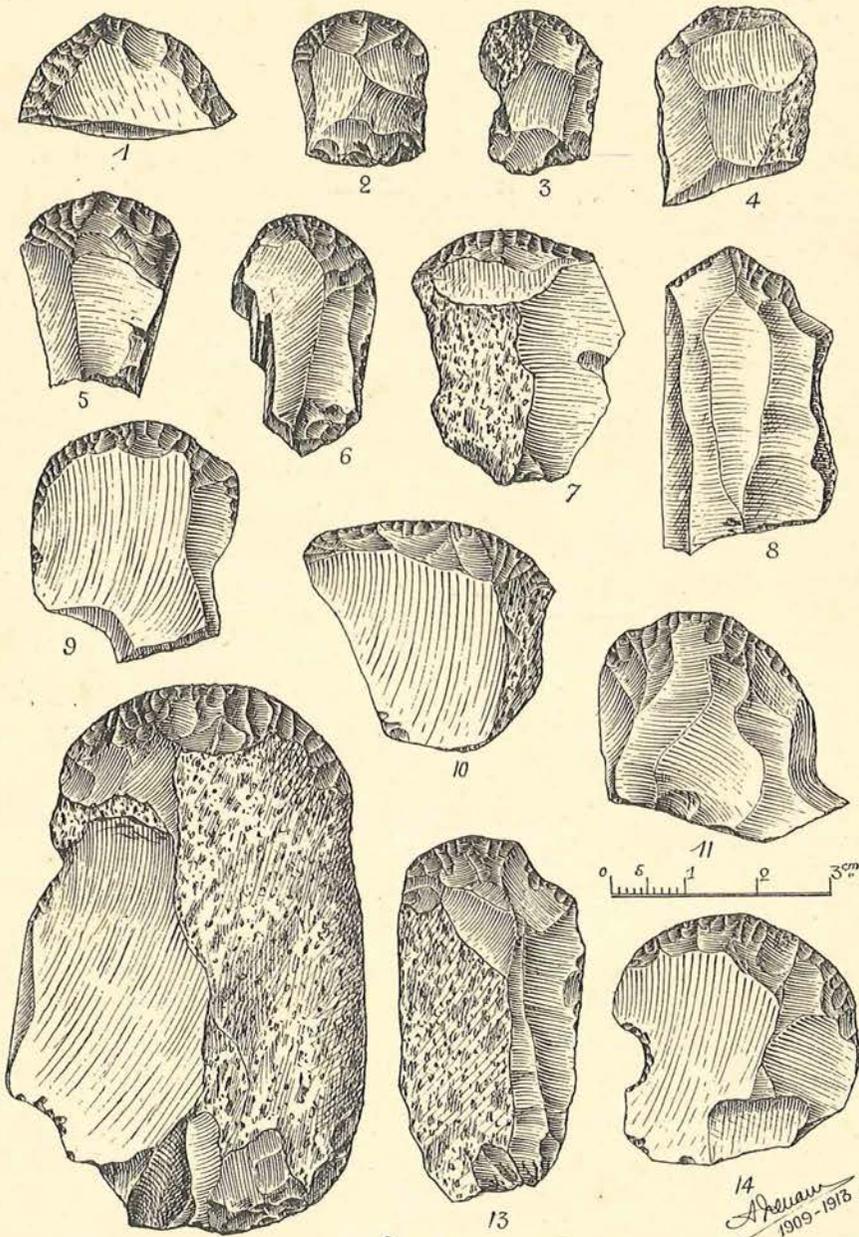
Bois-du-Brûle

Grattoirs . *fig. 5*

0.5 1 2 3<sup>cm</sup>

Fig. 6. — Grattoirs.

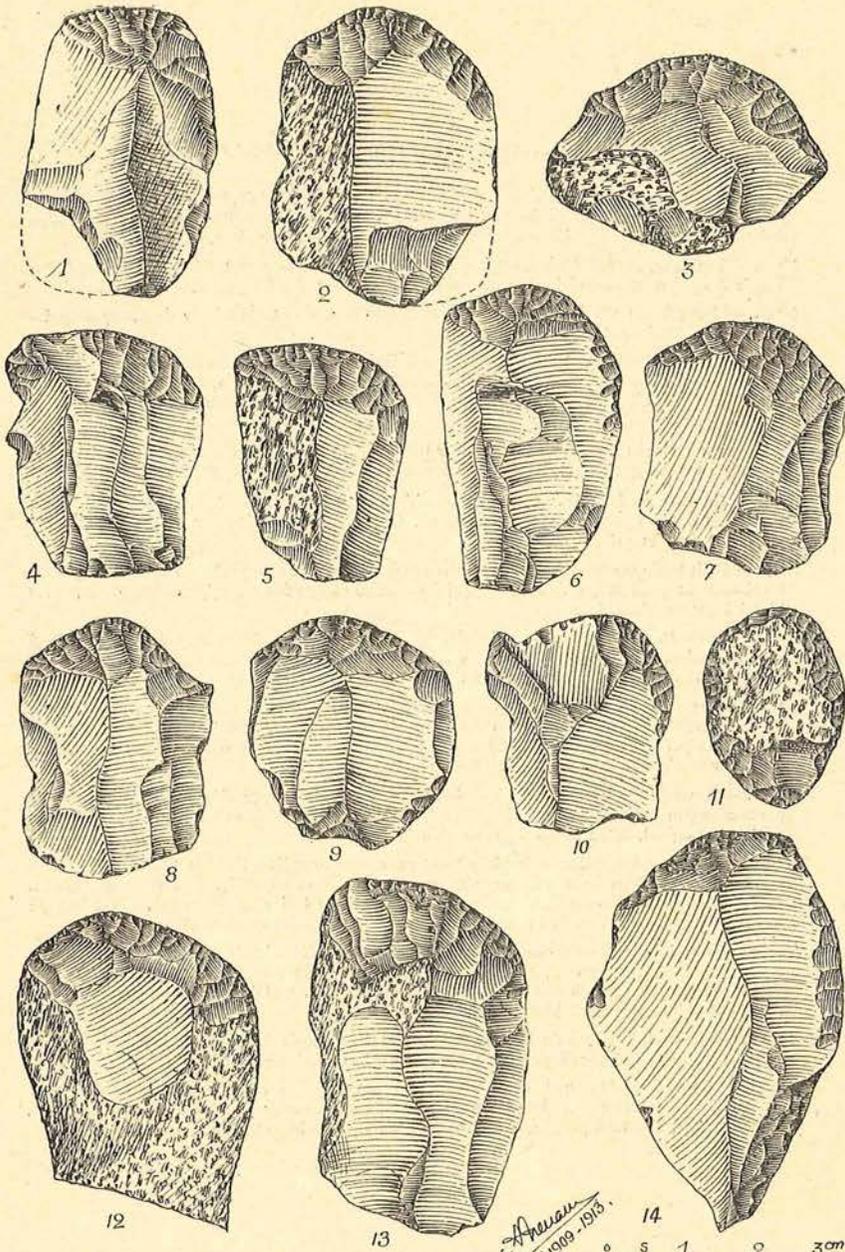
- N° 1. — Grattoir sur lame mince brisée (fragment, d'une épaisseur de 0.004. Silex blond à patine blanche épaisse.
- N° 2. — Minuscule grattoir rectangulaire sur éclat sans conchoïde de percussion. Section transversale trapézoïdale d'une épaisseur de 0.005. Silex blond à patine blanche.
- N° 3. — Très petit grattoir à section trapézoïdale de 0.005 d'épaisseur sur éclat complet. Le taillant est oblique à droite. Silex blond à patine blanche.
- N° 4. — Grattoir trapézoïdal sur *lame tronquée* à section trapézoïdale d'une épaisseur de 0.007. Silex blond à patine blanche jaunâtre.
- N° 5. — Grattoir trapézoïdal sur éclat sans conchoïde de percussion. Section trapézoïdale de 0.006 d'épaisseur. Silex blond à patine blanche.
- N° 6. — Grattoir trapézoïdal sur éclat sans conchoïde. Section trapézoïdale de 0.006 d'épaisseur. Taillant oblique à droite. Silex blond à patine blanche.
- N° 7. — Grattoir assez grossier sur éclat avec conchoïde de percussion. Section transversale triangulaire d'une épaisseur de 0.009. Silex blond à patine blanche.
- N° 8. — Grattoir peu retouché sur bout de *lame tronquée*, à section trapézoïdale épaisse de 0.006 Silex blond à patine blanche.
- N° 9. — Grattoir sur éclat mince sans conchoïde de percussion. Section transversale triangulaire d'une épaisseur maxima de 0.0045. Silex blond à patine blanche.
- N° 10. — Grattoir sur éclat avec conchoïde de percussion. Section triangulaire de 0.010 d'épaisseur moyenne, traces de cortex. Taillant oblique à droite. Silex blond à patine blanche.
- N° 11. — Grattoir ovulaire sur éclat avec conchoïde de percussion saillant du type « Tardenoisien » de nos autres stations. Epaisseur de 0.008. Un petit taillant à droite de la base a pu être employé comme burin. Silex gris à patine blanche.
- N° 12. — Grand grattoir du type moustérien sur lame mince à conchoïde de percussion peu saillant. Le taillant est soigneusement retouché. La lame a une section transversale triangulaire de 0.008 d'épaisseur maxima. La moitié du recto est couverte de cortex. Silex blond à patine blanche épaisse.
- N° 13. — Grattoir trapézoïdal sur éclat épais avec conchoïde de percussion peu saillant, sa section transversale est triangulaire et son épaisseur maxima est de 0.011. Cortex. Silex blond à patine blanche.
- N° 14. — Grattoir de forme discoïdale sur éclat sans conchoïde de percussion. Section transversale triangulaire d'une épaisseur de 0.009. Une encoche existe à gauche (travail de l'os). Cette forme est très rare au Bois du Brûlé (deux seulement). Type Tardenoisien. Silex gris foncé à patine blanche.



Bois du Brûle . *fig. 6.* Grattoirs

Fig. 7. — Grattoirs.

- N° 1. — Grattoir rectangulaire sur éclat sans conchoïde à section transversale triangulaire. Épaisseur de 0.010. Silex blond foncé à patine blanche jaunâtre.
- N° 2. — Grattoir trapézoïdal sur *lame mince tronquée* à section triangulaire de 0.006 d'épaisseur, Cortex. Silex blond foncé à patine blanche.
- N° 3. — Grattoir *ovalaire* sur éclat mince à conchoïde de percussion *peu* saillant. Épaisseur maxima, 0.0065. Silex blond à patine blanchâtre.
- N° 4. — Grattoir trapézoïdal sur éclat avec conchoïde de percussion très peu saillant. Section transversale trapézoïdale de 0.008 d'épaisseur. Taillant oblique à droite. Silex blond à patine blanche épaisse.
- N° 5. — Grattoir trapézoïdal sur éclat avec conchoïde de percussion insignifiant. Talon écrasé par des retouches. Section transversale trapézoïdale de 0.009 d'épaisseur. Cortex. Taillant oblique à droite. Silex blond à patine blanchâtre.
- N° 6. — Grattoir trapézoïdal sur éclat mince avec conchoïde peu saillant. Section transversale trapézoïdale de 0.006 d'épaisseur. Taillant en éventail. Silex blond à patine blanche.
- N° 7. — Grattoir trapézoïdal sur éclat avec conchoïde peu visible. Épaisseur maxima, 0.008. Taillant normal à l'axe longitudinal. Silex blond à patine blanche épaisse.
- N° 8. — Grattoir trapézoïdal sur *lame tronquée*, à section trapézoïdale, d'une épaisseur maxima de 0.008. Silex blond à patine blanchâtre épaisse.
- N° 9. — Grattoir trapézoïdal sur éclat avec conchoïde peu saillant. Section transversale trapézoïdale de 0.008 d'épaisseur. Taillant oblique à droite. Silex blond clair à patine blanche épaisse.
- N° 10. — Grattoir trapézoïdal sur *lame tronquée* à section trapézoïdale de 0.0055 d'épaisseur. Taillant oblique à droite. Silex blond foncé à patine blanche épaisse.
- N° 11. — Petit grattoir *ovalaire* sur éclat avec conchoïde de percussion *très saillant*. C'est le type de nos gisements « tardenoisien » où la forme ovale se rencontre fréquemment. Deux seulement au Bois du Brûle. Cortex. Épaisseur au taillant, 0.002, au conchoïde, 0.006. Silex blond foncé à patine blanche bleuâtre.
- N° 12. — Grattoir trapézoïdal sur éclat avec conchoïde *peu* saillant. Section transversale ayant la forme d'un segment cylindrique. Épaisseur, 0.0075. Cortex. Taillant oblique à droite. Silex blond à patine blanchâtre.
- N° 13. — Grattoir trapézoïdal sur éclat avec conchoïde de percussion peu saillant. Section transversale trapézoïdale de 0.0105 d'épaisseur. Taillant oblique à droite. Silex blond foncé à patine blanche épaisse.
- N° 14. — Grattoir sur éclat sans conchoïde à section triangulaire d'une épaisseur maxima de 0.006. Taillant oblique à gauche. Forme générale triangulaire à côtés curvilignes convexes. La pointe forme un burin à angle dièdre. Silex gris à patine de même teinte mate (trois lames, n° 10, 11, fig. 4 sont du même silex).



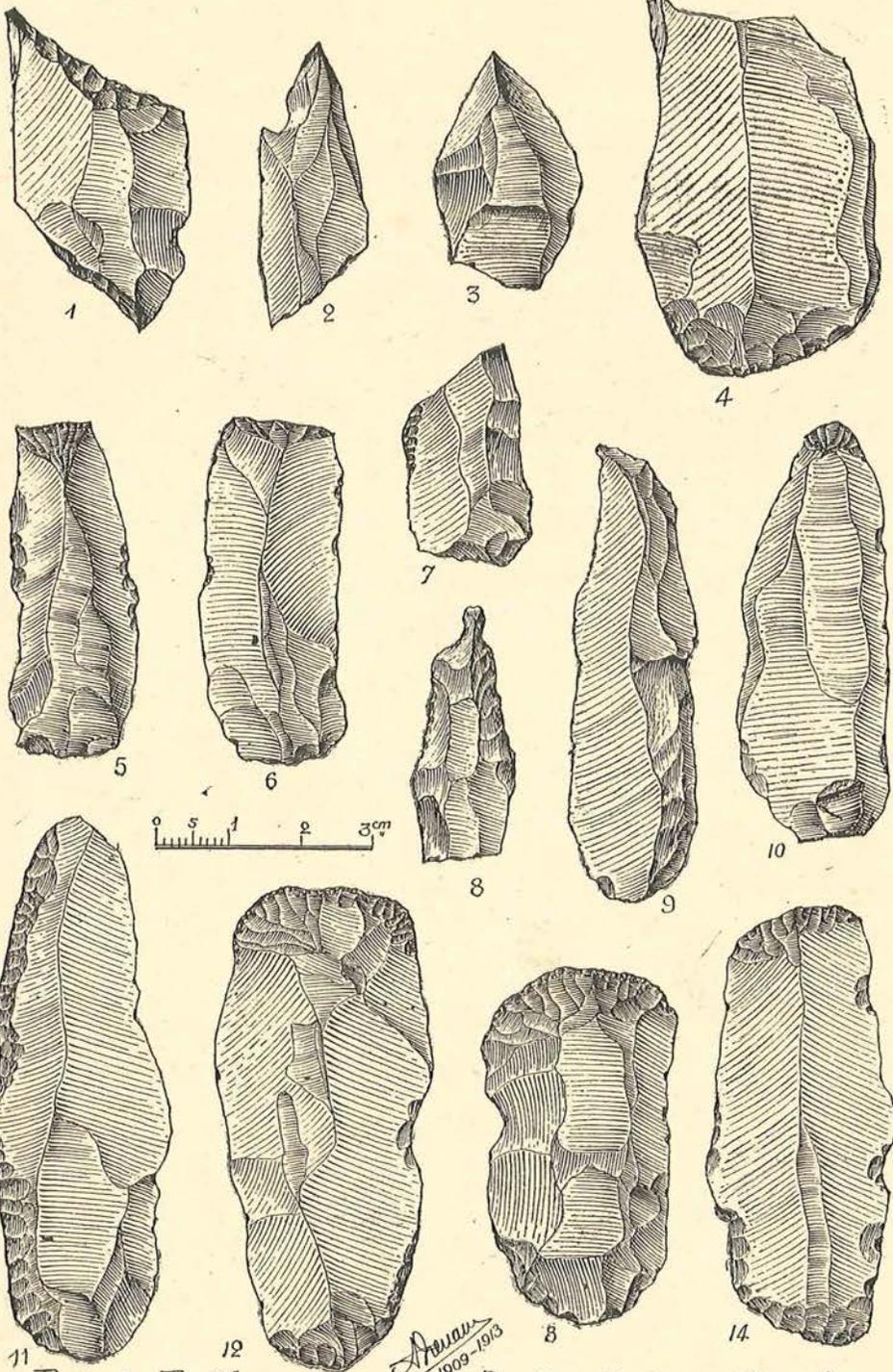
*Bois du Brûle*

*fig. 7.*

Grattoirs.

*Fig. 8. — Burins, Grattoirs, Couteaux, Percerettes.*

- N° 1. — Burin double sur lame brisée à section transversale trapézoïdale. Epaisseur maxima, 0.012. Les deux burins sont produits par la retouche oblique des troncatures et l'enlèvement d'un éclat latéral. Type magdalénien. Silex blond foncé à patine blanchâtre.
- N° 2. — Burin, type magdalénien, angle dièdre obtenu par l'enlèvement d'éclats latéraux. Lame brisée à section trapézoïdale de 0.006 d'épaisseur. Silex blond à patine blanchâtre.
- N° 3. — Petit burin sur éclat de forme triangulaire à section trapézoïdale de 0.007 d'épaisseur. Silex blond à patine blanchâtre.
- N° 4. — Grattoir-Burin sur lame, du type magdalénien. Bel outil obtenu par la rencontre de la troncature de la lame avec un éclat latéral enlevé en « soc de charrue ». Lame à section trapézoïdale de 0.004 d'épaisseur près du burin et 0.008 près du grattoir. Silex blond foncé à patine blanche épaisse.
- N° 5. — Grattoir sur bout de lame à section trapézoïdale de 0.0052 d'épaisseur. Le taillant du grattoir est rectiligne, il résulte de retouches en éventail. Silex blond à patine blanchâtre.
- N° 6. — Grattoir sur bout de lame presque semblable au précédent. La lame est à section triangulaire et a une épaisseur maxima de 0.010. Le taillant est rectiligne. Silex blond à légère patine blanche et grise.
- N° 7. — Petit burin sur lame fragmentée sans conchoïde. Section trapézoïdale épaisse de 0.006. Le burin est produit par deux éclats qui forment un angle d'èdre. Type magdalénien. Silex blond à patine blanchâtre.
- N° 8. — Percerette terminale sur lame brisée. La section transversale est trapézoïdale près de la base et semi-ovalaire vers la pointe. Le verso est plan et sans retouches. Epaisseur maxima, 0.007 à 0.01 de l'extrémité de la pointe. Silex blond pâle à patine blanche épaisse.
- N° 9. — Lame complète à section transversale triangulaire. Faciès magdalénien. Cette lame était destinée sans doute à faire un couteau à dos abattu. L'arête coupante de droite aurait été écrasée par des retouches. La lame est légèrement incurvée de 0.002 vers le verso. Son épaisseur maxima est de 0.006. Silex blond à patine blanche.
- N° 10. — Grattoir sur bout de lame à section trapézoïdale de 0.0045 d'épaisseur. Conchoïde de percussion peu saillant. Le grattoir est produit par des retouches en éventail très petites. Le taillant est ogival, Silex blond à patine blanchâtre.
- N° 11. — Couteau à dos abattu de main gauche sur lame complète. Section transversale triangulaire de 0.007 d'épaisseur maxima. Les retouches du dos sont obliques au verso de la lame. Celle-ci est très légèrement torse. Ce couteau n'a pas le faciès magdalénien. C'est le type que l'on rencontre plus tard en grand nombre dans les gisements campigiens.
- N° 12. — Grattoir sur bout de lame à section triangulaire. Conchoïde de percussion peu apparent. Le taillant du grattoir, retouché en éventail, est presque rectiligne. La lame, incurvée de 0.003 vers son verso, a une épaisseur maxima de 0.010. Le talon est écrasé par des retouches. Silex blond à patine blanche grisâtre.
- N° 13. — Grattoir sur bout de lame complète à section trapézoïdale de 0.006 d'épaisseur. Le taillant est un peu oblique à gauche. Silex blond pâle à patine blanchâtre.
- N° 14. — Grattoir double sur bout de lame à section triangulaire. Epaisseur maxima de 0.008. La lame est incurvée de 0.003 vers le verso. Les Taillants sont obliques à un axe longitudinal, l'un à droite, l'autre à gauche. Silex blond clair à patine blanchâtre.



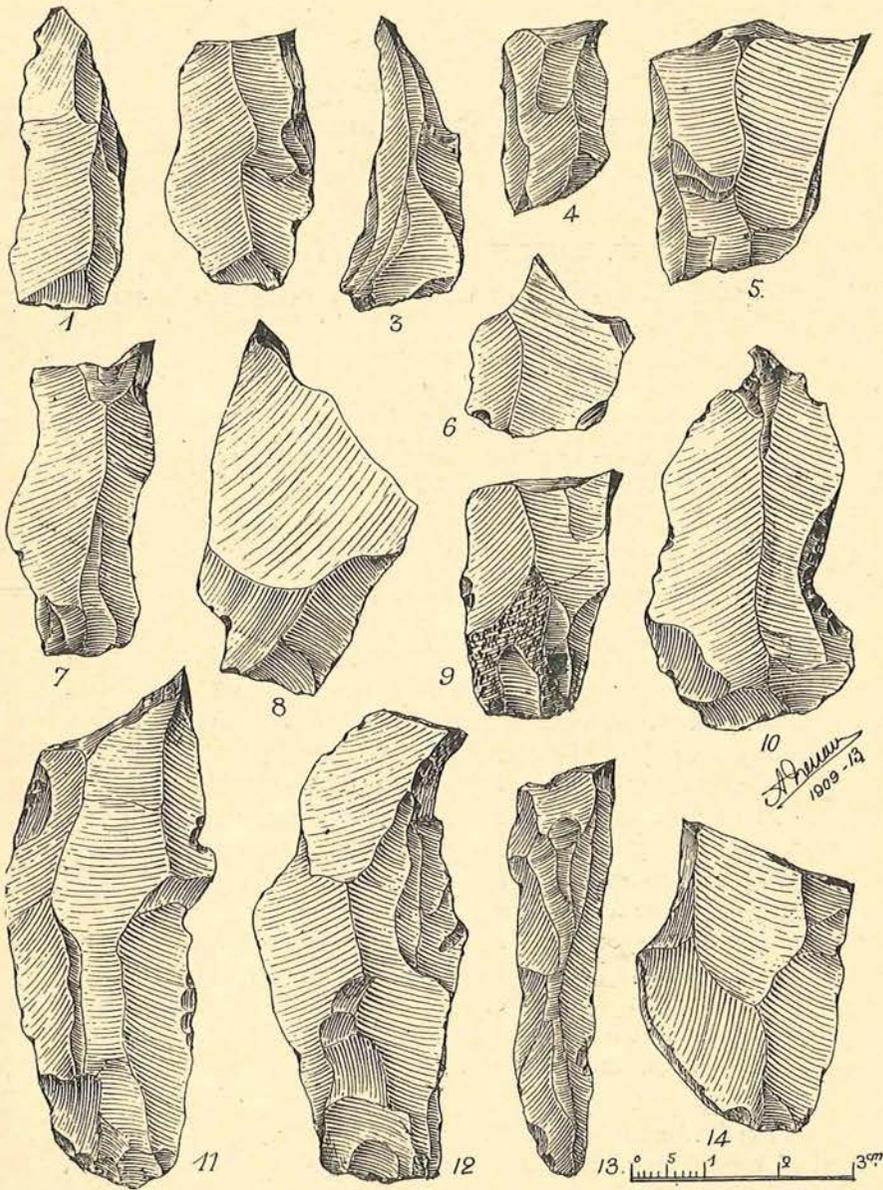
11 Bois du Brûlé

Arnau  
1909-1913

fig. 8. Grattoirs. Burins

Fig. 9. — Burins.

- N° 1. — Petit burin terminal, angle dièdre sur lame à section triangulaire de 0.004 d'épaisseur. Silex blond à patine blanche.
- N° 2. — Petit burin d'angle à droite; rencontre de la troncatrice terminale avec un éclat latéral. Lame sans conchoïde à section trapézoïdale, épaisse de 0.005. Silex blond à patine grise blanchâtre.
- N° 3. — Petit burin terminal sur lamelle torse incurvée à gauche; taillant minuscule. Silex blond à patine grise blanchâtre.
- N° 4. — Petit burin d'angle à droite sur éclat à section trapézoïdale sans conchoïde. Troncatrice terminale et éclat latéral en « soc de charrue ». Epaisseur, 0.0055. Silex blond à patine blanchâtre.
- N° 5. — Burin d'angle à droite sur lame épaisse à section trapézoïdale sans conchoïde de percussion. Epaisseur maxima à la base, 0.012 et près du burin, 0.002. Troncatrice terminale, éclat latéral. Silex blond à patine blanche.
- N° 6. — Très petit burin du type « Tardenoisien » de nos gisements. Lamelle mince avec conchoïde de percussion. Le petit taillant est produit par la rencontre de deux troncatrices en creux dont l'une; celle de droite, est légèrement retouchée. Epaisseur de la lame, 0.0025. Silex blond à patine blanchâtre.
- N° 7. — Burin d'angle à droite sur lame mince à section transversale triangulaire, épaisse de 0.005. Troncatrice terminale retouchée, éclat latéral. La lame est munie d'un conchoïde de percussion très peu saillant. Silex blond à patine blanchâtre.
- N° 8. — Burin terminal sur éclat mince, sans conchoïde, épais de 0.004. Le taillant est obtenu par l'enlèvement d'un éclat latéral à gauche et de deux petits éclats latéraux à droite (type aurignacien évolué). Silex gris foncé à patine mate.
- N° 9. — Burin d'angle à droite sur un petit éclat sans conchoïde. Section transversale triangulaire, épaisse de 0.007. Troncatrice terminale et éclat latéral. Silex blond à patine blanchâtre. Cortex. Faciès magdalénien.
- N° 10. — Burin « bec de perroquet » à gauche, sur lame à section triangulaire, épaisse de 0.007, pas de conchoïde de percussion. Utilisation d'une pointe qui formait saillie sur le recto de la lame. Le petit taillant a une longueur de 0.0035. Les retouches de l'arête droite de la lame sont récentes. Silex blond foncé à patine blanchâtre.
- N° 11. — Beau burin d'angle à droite sur lame à section trapézoïdale, épaisse de 0.009. La lame est munie d'un conchoïde de percussion peu saillant. Ce burin, à faciès magdalénien, est obtenu par de légères retouches de la troncatrice terminale oblique et un éclat enlevé latéralement. Silex gris foncé de même nature et de même teinte que les lames n°s 5, 10 et 11 fig. 4. Patine grise blanchâtre mate.
- N° 12. — Burin « bec de perroquet » à droite sur lame à section trapézoïdale, épaisse de 0.007. Conchoïde de percussion peu saillant. Le burin, à faciès magdalénien, est produit par la rencontre de la troncatrice terminale oblique à droite et d'un éclat enlevé latéralement, puis retouché en creux. Lame incurvée de 0.005 vers le verso. Silex blond foncé à patine blanchâtre.
- N° 13. — Petit burin d'angle à droite sur lamelle à section triangulaire équilatérale en son milieu et trapézoïdale près du saillant. Epaisseur maxima, 0.006. Conchoïde de percussion très petit. Troncatrice terminale oblique à gauche, et éclat latéral. Silex blond foncé à patine blanche épaisse. Faciès magdalénien.
- N° 14. — Burin d'angle à gauche sur lame complète, à section trapézoïdale de 0.007 d'épaisseur. Troncatrice oblique à droite et éclat latéral. Silex blond à patine blanche. Burin à faciès magdalénien.



*Bois du Brûle . fig 9*

Burins



## Le Feu et l'Homme.

PAR

H. MULLER (de Grenoble),

Bibliothécaire de l'Ecole de Médecine de Grenoble, Conservateur du Musée Dauphinois.

### PROGRAMME D'ENQUÊTE.

Le feu dans la nature. — La révélation du feu à l'homme. — Le besoin, l'ambiance, l'emploi, les causes et la nécessité de sa continuité. — Les points de fixité dans la production du feu. — La technique de l'obtention du feu sous l'influence du besoin, dans les milieux géographiques et atmosphériques différents. — La place du feu dans la biologie humaine, ses conséquences dans le développement cérébral et industriel humain. — Le feu, moyen de travail, de défense, de ralliement, de langage, d'attaque, etc.

*Le Feu dans la Nature.* — La foudre incendiant l'herbe sèche et les forêts, les volcans et les incendies spontanés dus à des fermentations, à des frottements (s'il est possible de prouver ces deux dernières causes), ont joué un rôle important dans la production naturelle du feu ; il est certain que ces phénomènes qui se produisent encore, au moins en ce qui concerne la foudre et les volcans, ont dû être plus intenses aux époques géologiques disparues, témoins de bouleversements naturels plus violents qu'actuellement, en même temps que vivaient les premiers êtres humains.

Les incendies spontanés, les chocs et frottements accidentels et les fermentations, phénomènes possibles, mais dont l'observation précise et scientifique, ainsi que la répétition, sont d'une vérification peu facile, ne seront à invoquer qu'après qu'un grand nombre de preuves les auront confirmés.

*La Révélation du Feu à l'Homme.* — La foudre et les volcans ont été sûrement pour l'homme ses grands initiateurs dans la connaissance du feu.

L'homme a sans peine perçu la corrélation de l'éclair avec l'incendie des herbes sèches, des prairies et des arbres des forêts.

Il a vu aussi la lave descendant des flancs des volcans, dessécher les étangs et incendier les arbres. La nuit, ce spectacle, terrifiant

par ses lueurs proportionnées aux masses ligneuses calcinées, a fait entrevoir à l'homme, si primitif fut-il, la puissance du feu.

Son cerveau fruste a animé la flamme; il l'a vue vivante, destructive, irrésistible, variable dans ses effets. La curiosité l'a poussé à s'approcher du brasier, reliquat des arbres dévorés par la flamme; il a senti la morsure cuisante du morceau de braise incandescente, qu'il a eu l'imprudence de toucher.

Il a assisté à la fuite éperdue de tous les êtres vivants devant le feu; seul il a voulu voir et savoir; il a appris, par la douleur, qu'il fallait se défier de la flamme légère et animée et du charbon rutilant sous la brise.

Les roches compactes se fendant, sous la morsure du feu, ou ces mêmes roches surchauffées, éclatant sous l'averse soudaine: bref, tous les faits résultant de la rencontre du feu avec diverses matières ont forcé son cerveau à penser et ses sens à juger.

Tel l'enfant séduit par la flamme brillante et fugace se brûle les doigts une fois; il sait! Une touffe d'herbe, une branche jetées de loin dans le brasier ont renouvelé le phénomène; l'homme a vu que la fumée précédait la flamme, que celle-ci disparaissait, et que longtemps après sous la cendre blanche, le feu veillait.

La complexité du phénomène était fixée dans le cerveau du primitif.

*Le besoin, l'ambiance, l'emploi, les causes et la nécessité de la Continuité du Feu.* — La fuite devant la flamme dévorante, des animaux, gibier ordinaire de l'homme, la facilité pour lui d'abattre une proie affolée, l'ont amené à chercher la reproduction du phénomène, et, en tout cas, l'on conduit à en dérober aux foyers naturels de nouvelles expressions.

Des gaz terrestres, fusant d'une fissure, allumés par la foudre, brûlant parfois de longs temps sans interruption, ont donné à l'homme le moyen d'enflammer une branche. Ce fut là un des premiers exemples de continuité dans la production du phénomène.

Les cadavres d'animaux calcinés lui ont probablement révélé un changement capital dans la saveur de la viande, le jour, où poussé par la faim, le primitif a goûté à ce rôti servi par la nature.

La leçon était bonne et la continuité du geste est devenue nécessaire.

Au cours des millénaires, les observations, le renouvellement fortuit ou voulu de l'expérimentation, ont fixé les bases humaines de la connaissance du feu, de son emploi et de sa reproduction pour ainsi dire automatiques, avec certains points de fixité dans cette reproduction.

*La technique de la production du Feu sous l'influence du besoin dans des milieux géographiques et atmosphériques différents.* —

Les phénomènes naturels, enfantant le feu, disparaissant ou se raréfiant, ont amené l'homme à le produire artificiellement. Mais là se place un important problème, dont la solution est loin d'être trouvée.

Tout le cortège des observations précédentes, de l'expérimentation et de l'emploi du feu naturel, sont peu de chose pour la découverte d'un procédé quelconque, en permettant l'imitative reproduction.

Malgré que le hasard puisse être invoqué, comment l'homme a-t-il été amené à frotter deux branches l'une sur l'autre, à choquer un silex avec une pyrite ? Est-ce que, descendant brusquement le long d'une liane, la morsure brûlante déterminée par la friction, au détriment de sa peau, l'a mis à même de comprendre le développement de la chaleur ? Est-ce que l'affutage violent d'un bâton bien sec sur une pierre, dans une atmosphère surchauffée lui a révélé que l'échauffement de ce bâton était un foyer latent, qu'un frottement plus énergique pouvait augmenter encore ?

Tout cela n'est pas satisfaisant et ne laisse pas entrevoir la vérité.

Notre ignorance nous oblige à laisser un hiatus immense entre le Feu naturel et celui produit intentionnellement. Il semble difficile de croire à l'incendie d'une forêt par le frottement de branches d'arbres sèches, qui aurait pu servir d'exemple.

Le vent seul peut être le moteur de ce frottement, or, même sous un soleil torride, le vent n'augmentera pas la chaleur dégagée par la friction, au contraire, il est logique de penser qu'il ne peut que l'atténuer.

Nous sommes donc obligés de faire un pas considérable dans la nuit et d'arriver pour la production par l'homme, du feu à volonté, à une époque, où maître de ses moyens, il a pu reproduire le phénomène.

Dès que l'homme, sous l'équateur comme dans les glaces, dans la forêt humide ou sous la pluie, a pu à son gré, faire naître la flamme, il lui a été impossible d'en perdre le secret.

Il est même normal de penser que c'est sous la pluie, sous la neige, dans la grotte humide, etc., qu'il a éprouvé le plus vif besoin de se chauffer, et que son industrielle activité s'est le mieux développée sous l'influence de la nécessité.

L'art de faire du feu, même partant d'un seul point terrestre, hypothèse très discutable, aurait rapidement parcouru la terre de proche en proche, au hasard des migrations ; il faut entendre par l'expression rapidement, au besoin quelques millénaires, bien petite tranche dans l'évolution de l'humanité.

Il est facile de comprendre que l'observation jointe au besoin de diminuer la fatigue résultant de l'effort, ont enfantés le progrès dans la recherche de matériaux et de procédés plus aptes à donner rapidement du feu.

Tous les moyens employés ont été en concordance avec l'atmosphère, le milieu et le moment, le choix des matériaux en sont le corollaire.

Savons-nous seulement comment les Phéniciens, les Grecs et les Romains faisaient du feu ?

Le lierre (*Hedera*) bien sec, qui servait aux prêtresses gardiennes du feu, est une des rares essences ligneuses connues, employées dans l'antiquité; et que sont vingt-cinq ou trente siècles dans l'histoire de l'humanité ?

Jusqu'au briquet mérovingien qu'avons-nous comme documents certains dans l'outillage nécessaire pour produire le feu ? Les pyrites des cités lacustres sont trop rares pour avoir été le seul moyen employé à cette époque relativement proche.

*La place du Feu dans la Biologie humaine; ses conséquences dans le développement cérébral et industriel humain.* — Des chimpanzés, accroupis autour d'un brasier, laissé par un chasseur, ne savent, paraît-il, pas l'entretenir. Il y a déjà, entre les grands singes et les plus primitifs des hommes, un écart immense: savoir *jeter* sur le feu mourant du bois, *ramassé à distance*. Mais bien plus considérable est le saut entre ce geste et celui consistant à produire du Feu à volonté, quelle que soit l'ambiance.

Cette action entraîne avec elle un cortège nombreux de gestes perfectionnés et adéquats au milieu, ainsi qu'un choix de matériaux, annonçant déjà une science profonde: que ce soit par friction longitudinale, par sciage transversal; que ce soit même par rotation à la main ou à l'archet; le choix des matériaux les meilleurs pour l'obtention d'un point de braise incandescent a dû faire de rapides progrès; l'empirisme pratique du primitif a dû très rapidement lui indiquer les bois les plus inflammables et les gestes les plus sûrs. Néanmoins, pour des cerveaux très arriérés, la recherche des mêmes éléments constitutifs pour créer la flamme dans des milieux différents a fait, sous sa poussée, éclater, on peut dire, la boîte crânienne humaine, amenant tout le cortège des innovations, des perfectionnements, du bien-être et des nouveaux gestes possibles.

Un des premiers désirs de l'homme a été de conserver ce Feu, redoutable et bienfaisant; certaines essences laissent une braise qui sommeille plusieurs jours. Voilà une nouvelle puissance acquise. Il suffit d'une poignée de feuilles sèches et de quelques

bouffées d'air, exprimées par le jeu rythmé des poumons, pour voir renaître la flamme vivante et alerte, bondissant de la fumée irritante, qui vient de rougir les yeux de l'homme qui l'a vivifié de son souffle.

Mais le besoin engendra le transport de la braise à distance : ce qui ne put se faire probablement pratiquement qu'au Néolithique.

On imagine aisément le petit vase apode, entouré de liens, renfermant les charbons incandescents recouverts de cendres. Qui sait même si le bol d'argile simplement séchée, porté suspendu, tel un encensoir, durci par la braise qui couve sous la cendre, n'a pas donné la première poterie, à peine cuite ?

Ce geste a pu commencer à l'Azylien final, au moment des grandes migrations périodiques motivées par celles du gibier.

En tout cas, il est certain que l'homme put, en dépit des intempéries, transporter le feu de grottes en grottes et au long de ses pérégrinations de chasses ou de voyages. Il l'a conservé aussi sous sa hutte de branches à chape d'argile ; là, un trou de foyer en assurait sa conservation.

*Le Feu, source de meilleure alimentation, moyen de travail, de défense, de ralliement, de langage, d'attaque, etc.* — La chair des animaux, les fruits sauvages, les tubercules passés au feu deviennent meilleurs ; la viande boucanée se conserve ; l'épieu appointé et durci au feu, la massue façonnée par combustion localisée, les galets éclatés, l'eau qui chauffe dans l'outre suspendue ou dans la poterie : voilà des utilisations directes.

Les bûchers qui flambent autour du campement, voilà la protection contre les fauves. Juché sur une éminence, feu ou fumée, la nuit ou le jour, signes de ralliement et langage optique. Sous l'influence du vent favorable, le feu dévore les arbres, les broussailles et permet la chasse intensive et aussi la culture primitive sur un sol ainsi défriché. La fumée du fagot enflammé, sur lequel on projette des végétaux en sève, chasse le fauve et même l'homme de la caverne qu'ils habitent. Mais nous approchons de l'époque actuelle, pendant laquelle, néanmoins, beaucoup de ces usages subsistent.

Le Feu, plus que toute autre découverte faite par l'homme a été le moteur de son développement général. Du jour où il a projeté des galets dans un foyer quelconque pour les faire éclater, jusqu'à celui où il a fondu le cuivre, sa vie a été suspendue autour de la flamme et ses progrès se sont déroulés autour du foyer. Celui-ci l'a amené à la vie familiale ; laissant la femme et les enfants au campement quelconque, il est parti tous les jours chercher ses aliments. Au retour, il s'est reposé et réchauffé au foyer ; il a raconté ses

exploits, ses luttes dans le prolongement de lumière qui s'en dégageait et qui a agrandi son existence diurne. Il a trouvé ainsi un confort, qui a permis le développement de la race; il a adoré la flamme; il lui a fait des offrandes et l'a assimilée au Soleil bienfaisant.

C'est du foyer du primitif, lequel, accroupi, tout auprès, rêveur, adossé à l'arbre ou au rocher, que se sont élancés tous les pensers humains à la conquête de la nature et du progrès civilisateur.

Cette esquisse, tracée comme un programme suggèrera-t-elle à des chercheurs puissants l'idée de retracer l'histoire du feu. C'est le rêve maintes fois entrevu, lorsque, à la fin d'une journée de fouilles, au cours de laquelle, silex, poteries, os travaillés, etc., ont évoqués pour nous l'immensité du génie humain au cours des millénaires, ses luttes et ses joies, nous avons pu nous reposer aussi près d'un feu bienfaisant.

Nous avons alors, en peu d'instant revécu avec intensité l'histoire du développement de l'homme par le Feu!

Le programme que laisse entrevoir cet exposé doit être compris comme une vaste enquête dans le temps et dans l'espace, englobant tout ce qu'il est possible de savoir dans les rapports de l'Homme avec le Feu.

Les rares primitifs actuels donneront, certainement, si l'on étudie méthodiquement leurs faits et gestes, les meilleurs documents pour la connaissance des origines des rapports de l'homme avec le feu, avec une fiche pour chaque geste.

Il est nécessaire, pour ce travail, que tout ce qui est connu à l'heure actuelle comme moyens primitifs d'obtention du feu soit relevé et classé.

Pour éviter des répétitions, l'ensemble des matériaux recueillis, en y joignant les théories personnelles, devra être collationné par un groupe de savants, recruté dans notre société.

Les citations publiées porteraient les noms de ceux d'entre nous qui les auront signalées; la masse des documents classés, alphabétiquement ou géographiquement, pourrait être publiée dans nos Mémoires.

Je ne suis pas certain que l'on découvrira jamais l'origine ou les origines du feu; mais je suis persuadé que l'étude proposée donnera des résultats assez importants pour la justifier.

C'est en somme une enquête à tenter, qui montrerait ce que peuvent produire les efforts, la science et le travail des Membres de la *Société Préhistorique Française*.

M. F. DE ZELTNER (Paris). — Les premiers hommes rouges, les Peulh, venus au Soudan, ne connaissaient pas le feu. Arrivés dans

certaines régions voisines du Sénégal, ils ont constaté que les herbes brûlaient. Furieux de voir consumer leurs pâturages, ils ont capturé les incendiaires (1) et constaté qu'ils avaient une queue. Ils ont coupé cette appendice à toute la tribu, qui depuis a vécu parmi eux et c'est là l'origine de tous les forgerons!

M. MICHEL (Besançon). — Les peuplades, vivant sur les rivages des fjords qui existent entre l'île de Chiloe et le détroit de Magellan, les Pécherais et Fuégiens, mettent tous leurs soins à entretenir le feu, dont la conquête a dû être très pénible. Lorsqu'ils sont forcés de transporter leurs campements d'une plage à une autre, ils ont grand soin de disposer à l'avant de leur pirogue des matières incombustibles, sur lesquelles ils placent des braises et tisons enflammés destinés à perpétuer le feu. C'est à la présence de nombreux foyers, éparpillés sur les côtes ou flottant sur le détroit, qu'est due l'appellation « Terre du Feu », donnée par Magellan à l'île la plus australe de l'Amérique.

M. le Professeur BELLUCCI (Italie). — La question du feu à l'origine de l'humanité, soulevée par M. Muller, a été déjà traitée, mais non résolue, par plusieurs ethnographes. C'est une question très complexe et très difficile à résoudre. A mon avis, elle doit être envisagée à différents points de vue : 1° existence d'un feu naturel (volcans, arbres et forêts incendiés par la foudre); 2° invention du feu par l'homme (frottement des pyrites, des bois; choc des pyrites, des silex, des roches siliceuses); 3° propagation et conservation du feu; 4° utilisation du feu.

Soit que l'homme fût impressionné par le feu naturel ou qu'il l'ait inventé, il est certain que la cause première, qui origina le feu, ne peut pas être regardée la même en tout le monde: les volcans ne se trouvent pas partout; les foudres n'allument pas facilement des arbres et moins encore des forêts! Il est donc certain que, indépendamment du feu naturel, qui peut s'être présenté facilement dans quelques circonstances très restreintes, le feu doit avoir été inventé par l'homme par un procédé ou par un autre.

Le hasard et des circonstances accidentelles doivent aussi avoir favorisé l'invention du feu; particulièrement, on doit tenir compte à cet égard de la percussion du silex, pendant la préparation des armes et des outils lithiques. Mais il faut faire intervenir aussi des circonstances accessoires, car, en admettant que l'homme primitif ait pu suivre la conception des effets des étincelles, tirées par frottement ou par choc, sans la présence des substances très

(1) Des petits hommes vivant dans des cavernes.

facilement combustibles, le feu, comme feu, n'aurait jamais pu prendre naissance.

Une fois que cette circonstance favorable pût se vérifier, la première pensée que l'homme doit avoir eu fût celle de propager et de conserver le feu, qui s'était allumé et qu'il pouvait de nouveau allumer. La propagation et la conservation du feu se présentait du reste très facile à l'esprit de l'homme, et, par le nouvel apport du bois et par ces charbons rotentes, qui résiduaient de la combustion précédente.

Après l'invention assurée, la propagation et la conservation du feu, l'esprit de l'homme, bien que réfractaire, a dû passer à son utilisation. En cela, l'homme doit avoir été guidé par l'observation attentive et réitérée de beaucoup de faits, inhérents à la vie, bien que très misérable, qu'il conduisait. Parmi ces faits, simples et naturels, on peut citer : 1° action brûlante et quelquefois incendiaire du feu sur l'homme et sur les animaux vivants; 2° altération que le feu faisait subir à la viande et aux ossements des animaux; 3° formation et conservation du charbon; 4° durcissement du bois allumé et éteint après avec de l'eau; 5° action de l'eau sur le feu et possibilité ultérieure d'allumer le bois et les charbons éteints par l'eau; 6° craquèlement et éclatement des pierres; 7° durcissement (cuisson) de la terre argileuse, qui entourait le feu; 8° formation des gouttelettes de cuivre fondu, dérivées de certains minéraux de cuivre, de facile réduction (oxyde, hydrate, carbonate, silicate).

Il ressort de mes observations qu'on ne peut parler de l'utilisation du feu pour les besoins de l'humanité, sans avoir précédemment assuré sa propagation et sa conservation.

M. Edmond HUE explique que les Nègres du Soudan français conservent le feu et le transportent dans les changements de campement, en se servant d'un chiffon graisseux très fortement tordu, qui brûle lentement à une de ses extrémités, sous une épaisse couche de cendres.

M. Marcel BAUDOIN. — Notre excellent collègue H. Muller nous invite à nous occuper du *Feu préhistorique*! Et, malgré moi, me revient, instantanément, à la mémoire, cette strophe de François Fabié, le poète:

« Regarde le FEU, vieux poète,  
« Rongé d'ennuis et de regrets!  
« Que te dit la BRAISE muette,  
« Qui sera de la CENDRE après?

Ces quelques mots, quoique en vers, sont, en effet, tout un programme et un vrai, presque celui de M. Muller, mais plus étendu

encore! — 1° Le *Feu* = la combustion; 2° La *Braise* = le résultat de cette combustion, c'est-à-dire le *Charbon*; 3° et la *Cendre*.

J'y tiens, à ma strophe, parce qu'elle nous montre, à nous Préhistoriens (le *Feu préhistorique* n'existant plus par lui-même), que ce que nous trouvons, en effet, dans nos gisements, ce ne sont, en réalité, que ses restes: Les *Cendres* et les *Charbons*!

La seconde strophe de F. Fabié est aussi intéressante, parce qu'elle nous indique encore qu'à tout feu a correspondu un *Foyer*, et qu'un *Foyer*, ça peut se retrouver encore, puisque c'est un *objet matériel*.....

« J'ai tisonné chez mon aïeule,  
« Où la *Pierre* du vieux *FOYER*  
« N'était rien qu'une vieille *Meule*,  
« Mise là par un vieux meunier! »

Vraiment, ce poète a fait de la Préhistoire, tout en faisant de la Poésie, sans le savoir; mais il était bon que, nous autres, nous le sachions.

Toute personne qui voudra répondre au vœu de M. H. Muller devra donc se préoccuper: 1° des *Cendres*; 2° des *Charbons*; 3° des *Pierres du Foyer* avec ou sans *meule*!. — Et cela éclaire déjà joliment notre lanterne.

Je ne dois pas répondre aujourd'hui à la demande d'Enquête, que j'approuve; mais je dois déclarer à notre collègue que, s'il veut bien centraliser tous les Documents reçus, je l'assure que la S. P. F. sera heureuse de les publier, dès qu'elle le pourra, — nos Congrès étant chose trop susceptible de retards pour une telle entreprise.

Il faudrait pourtant, dès aujourd'hui, *préciser* un peu et dire d'où on peut partir, pour remonter en arrière. Or le *Feu préhistorique*, d'origine *humaine*, n'existe pas, scientifiquement parlant, avant l'Epoque *Moustérienne*; mais il est, par contre, démontré qu'il existait, nettement, à cette époque; et cela déjà presque aussi *évolué* qu'au *Paléolithique supérieur*.

Le point capital de nos recherches serait donc sa découverte à l'époque *tertiaire* et aux périodes Chelléennes et Acheuléennes (où il a dû exister aussi).

Mais quand et comment cette trouvaille se fera-t-elle? Cela est bien difficile à prévoir. — Le reste est secondaire.

Nous n'avons donc plus qu'à... chercher et à aviser de nos découvertes notre très sympathique confrère.



SÉANCE DU LUNDI 28 JUILLET 1913 (APRÈS-MIDI)

---

Présidence d'honneur de M. le D<sup>r</sup> HAACKE (Allemagne)  
et Baron A. de Loë (Belgique).

---

Présidence de M. Edmond HUE.

---

## II. — NÉOLITHIQUE

---

### **Stations préhistoriques des grottes et abris sous roche de la Côte-d'Or.**

PAR

**Ch. BOYARD (Nan-sous-Thil, Côte-d'Or).**

Dans les Comptes rendus des Congrès Préhistoriques de Tours (1910), Nîmes (1911), Angoulême (1912), M. Paul de Mortillet a publié l'inventaire des Grottes et Abris dans les bassins des fleuves des versants de la Mer du Nord, de la Manche, de l'Océan Atlantique et de la Mer Méditerranée. Ce travail, qui a nécessité de grandes recherches, rendra service, en fournissant d'intéressants détails sur les gisements, en plus de l'intérêt qu'il présente, au point de vue de la répartition géographique des Stations.

Mais un tel inventaire, portant sur la France entière, ne va pas sans quelques omissions. Nous en avons relevé une pour la région de la Côte-d'Or et nous croyons devoir la réparer, dans l'intérêt de la Science, persuadé d'être en cela agréable à M. Paul de Mortillet.

Le département de la Côte-d'Or, traversé par la ligne de partage des eaux, appartient à trois versants : la Manche, l'Atlantique et la Méditerranée. Les arrondissements de Semur et de Châtillon-sur-Seine sont en totalité tributaires de la Manche et auraient dû, par suite, figurer dans la première partie de l'Inventaire, au lieu d'être rattachés au bassin du Rhône.

D'un autre côté, M. Paul de Mortillet ne cite dans l'arrondissement de Semur que trois abris ou brèches : La brèche de Gevay, bien connue ; l'abri de la Verpillière (commune de Vic-de-Chassevay) ; et la brèche de Ménétreux-le-Pitois. Il y a lieu d'ajouter à cette liste, l'abri sous roche du *Poron des Cuèches*, de beaucoup le plus important des quatre, dans lequel nous faisons depuis plusieurs années des fouilles intéressantes et fructueuses.

Cet abri est situé sur le flanc méridional de la *Montagne de Nan-sous-Thil*, canton de Précy-sous-Thil. Altitude : 467 mètres environ. Les coordonnées géographiques sont : longitude Est : 2°, 2.366 ; — latitude Nord : 52°, 6.375.

La fouille, non encore achevée, a donné la coupe suivante :

GALLO-ROMAIN à la surface (très peu). A signaler une magnifique clé en bronze, d'une conservation parfaite.

Couche I = 0<sup>m</sup>30. — Nombreux tessons de poterie gauloise (*La Tène*) ; débris osseux.

Couche II = 0<sup>m</sup>35. — HALLSTATTIENNE (fin de la période de Hallstatt ou période de transition Hallstatt. — *La Tène*). — Restes osseux (surtout cheval) ; nombreux tessons de poterie, quelques-uns avec ornements ; une lame de couteau ou rasoir en fer ; un *fer à cheval à clous* ; — *clous à tête en clé de violon*, etc.

Couche III = 0<sup>m</sup>20. — ROBENHAUSIENNE. — *Faune* : bœuf, sanglier, lapin, cervidés, cheval (rare). — *Restes industriels* : poterie, silex, un beau fragment d'anneau-disque en serpentine. Dans l'épaisseur de la couche, *une Sépulture néolithique* : fragments du crâne, dents, cubitus, accompagnés de pointes de silex.

Couche IV = 0<sup>m</sup>15. — Stérile. Pierrailles.

Couche V = 0<sup>m</sup>80. — TARDENOISIENNE (1). — *Faune* : loup, sanglier, bœuf, cheval (rare), lapin, cerf, blaireau, escargots (très nom-

(1) Nous employons ce terme, caractérisé par la présence des petits silex géométriques, parce qu'il est, jusqu'à présent, généralement admis en France, pour désigner la première période du Néolithique. Pourtant, les résultats, que nous avons obtenus dans notre région, nous font penser que le *Tardenoisien* ne constitue pas, à proprement parler, *une époque*, mais plutôt *un faciès*, car nous l'avons retrouvé dans toutes nos stations robenhausiennes, associé aux

breux). — *Industrie microlithique* exclusivement taillée : 2.784 pièces entières ou fragmentées : perçoirs, grattoirs, burins, lames, lamelles à dos abattu, pointes de flèches, etc. *Os travaillés* : poinçons, sagaies, lissoirs, etc. ; pendeloques ; dents percées. Un grand foyer.

Couche VI = 0<sup>m</sup>60. — Stérile. — Pierres assez grosses, très agglomérées.

Couche VII = 0<sup>m</sup>10. — Sableuse. — Myriades d'ossements de *petits rongeurs*.

Couche VIII = 1<sup>m</sup>30. — *Brèche osseuse*, contenant surtout du cheval.

Couche IX = 4 mètres. — MAGDALÉNIENNE. — *Faune* : reste humain : un fragment de mâchoire supérieure portant quatre *molaires* ; Cheval (très abondant) ; renne (abondant) ; bœuf (assez abondant) ; — renard, lapin, loup, marmotte (beaucoup d'ossements ne sont pas encore déterminés).

*Industrie*. — Silex : burins, becs de perroquet, grattoirs, lamelles à dos abattu.

*Os et bois de renne* : poinçons, sagaies, harpons à une barbelure ; aiguilles à chât ; dents percées ; pendeloques.

Quelques gravures ; un fragment de sculpture.

La base de la couche n'est pas encore atteinte ; et tout fait penser qu'une industrie plus ancienne, le Moustérien surtout, commun dans les stations de plein air de la région, sera trouvée au contact du sol naturel.

\*  
\* \*

Quelques notes sommaires seulement ont été publiées sur l'abri du Poron des Cuèches (1), dont la fouille se poursuit toujours ; et il nous a paru intéressant, en raison des superpositions qu'on y rencontre et de quelques-unes des trouvailles qui y ont été faites (fer à cheval à clous (2) notamment : couche d'Hallstatt — La

haches polies. Au Poron des Cuèches, au contraire, où la couche, dite *Tardenoisienne*, a 0<sup>m</sup>80 de puissance, et est en stratigraphie très nette et sans mélange, intercalée entre le *Magdalénien* et le *Rodenhausien*, l'*industrie microlithique* ne contient pas de formes géométriques. Or, nous trouvons ici, sans doute possible, la *phase initiale du Néolithique*. Aussi notre intention est d'insister sur ce point, et de changer notre dénomination, lorsque, notre fouille achevée, nous présenterons notre travail définitif (Ch. B.).

(1) Voir comptes rendus de l'*Association française pour l'Avancement des Sciences*, Congrès de Dijon (1911) et de Nîmes (1912).

(2) Un travail important sur la question de la *Ferrure à Clous* à l'époque préhistorique, fait avec la collaboration de l'éminent préhistorien, M. Henry Barbe, élève et ami du Professeur Hoernes (de Vienne), est en préparation et paraîtra prochainement.

Tène), de présenter cette courte note aux membres du IX<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France.

M. Marcel BAUDOUIN. — J'insiste sur le grand intérêt de la *Stratigraphie*, indiquée ici.

Je souligne surtout : le *Fer à Cheval*, à clous en tête de violon, trouvaille unique jusqu'à présent, pour l'époque de Hallstatt [Les fers trouvés par le comte Beaupré n'ont pas des clous aussi typiques!]; — la couche *stérile* qui sépare le *Robenhausien* du *faux-Tardenoisien*, et indique qu'un long temps s'est écoulé entre ces deux phases [d'où la possibilité d'y intercaler le *Campignien*, voire même le *Flénusien*!]; — l'énorme couche stérile [ $0^m60 + 0^m10 + 1^m30 = 2$  mètres], entre le *faux-Tardenoisien* et le *Magdalénien*. — Il s'est donc écoulé un certain temps entre la fin du Magdalénien et le début du Néolithique type.

Si toutes ces *mesures* sont certaines, que de choses elles prouvent!

Il faudrait les mettre en relief, comme il convient.



**La Station néolithique Tardenoisienne  
de « La Condamine »,  
territoire de Lons-le-Saunier.**

PAR

**A. LEJAY (Lons-le-Saunier, Jura).**

Mes recherches aux environs de Lons-le-Saunier m'ont conduit à relever l'emplacement occupé par une Station préhistorique, sur le territoire de cette ville, au lieu dit La Condamine, dans la partie confinant les territoires des villages de Perrigny et de Montaigu, section D du plan cadastral. J'ai indiqué cet emplacement par le signe conventionnel sur la copie du plan dont je donne un relevé (Fig. 1).

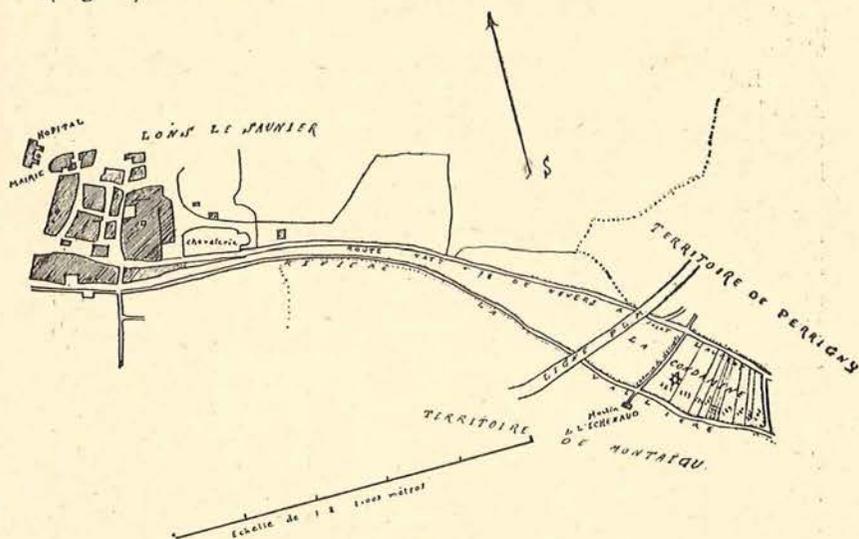


Fig. 1. — La Station néolithique de LA CONDAMINE, près LONS-LE-SAUNIER (Jura).  
Echelle : 1/1.000.

Cette station est limitée au Nord-est par la route nationale N° 78 de Lons-le-Saunier à Saint-Claude (anciennement route de Nevers à Saint-Laurent); à l'Ouest, par le chemin de desserte qui relie cette route au moulin de l'Echenaud; au Sud-ouest, par la petite rivière La Vallière; elle s'étend à l'Est sur les parcelles de terrain portant les numéros 282, 283 et 284 du plan cadastral.

Dans les terres cultivées qui forment le parallélogramme, limité d'une part, par la ligne du chemin de fer P. L. M. de Lons-le-Saunier à Poligny, et la route nationale N° 78; d'autre part, par le chemin de desserte reliant cette route au moulin de l'Echenaud et la rivière La Vallière, j'ai recueilli quelques éclats de silex et nucléi qui me laissent supposer que la station débordait de ce côté.

C'est donc à environ 150 mètres du pont de la ligne du chemin de fer de Lons-le-Saunier à Poligny, traversant en remblai la route nationale N° 78 et à droite de cette route, en se dirigeant vers Saint-Claude, que se trouve la dite station.

Le sous-sol des terrains sur lesquels elle était établie est composé d'un lit compact de cailloux roulés qui forme la partie basse de la vallée. Ces terrains, qui s'inclinent en pente légère vers la rivière, ne sont élevés que de quelques mètres au-dessus de son niveau. Les parcelles occupées sont en culture et appartiennent actuellement à M. Guyon, propriétaire, à Perrigny. Quelques-unes avaient été plantées en vigne autrefois et j'ai pu croire un instant que les travaux de défonçage à une profondeur d'environ 0<sup>m</sup>50 à 0<sup>m</sup>60, avaient eu pour effet de faire apparaître les outils à la surface du sol. Il n'en est rien, car j'ai récolté les silex indifféremment dans les anciennes vignes et dans les terres simplement en culture. On se trouve donc ici en présence d'une station de surface que le labour et les travaux des champs ont mis à découvert.

Pour ce motif, les os provenant de restes de repas n'ont pas résisté à l'action destructive des agents atmosphériques et, c'est à l'état de débris indéterminables que l'on retrouve quelques ossements. J'ai cependant recueilli quelques dents d'herbivores (*Fig. 3*; N°s 20-26), dont il ne reste que la couronne (bœuf probablement), et une dent de carnivore (chien) (*Fig. 3*; N° 24).

**Outillage.** — La matière employée est exclusivement le silex dont les rognons se trouvent dans la région. Ce silex se patine rapidement à l'exposition de la lumière et au contact de l'air. Le cachalon ainsi obtenu présente, pour la plupart des pièces, cette belle patine blanche et lustrée ressemblant à la porcelaine. Beaucoup portent également les traces de rouille laissées par les chocs des outils de culture (*Fig. 2*).

J'ai recueilli 5 à 600 éclats dont certains d'entre eux sont encore pourvus de la croûte primitive ou cortex enveloppant les noyaux siliceux.

De ces éclats et déchets de taille, j'ai pu distraire un certain nombre de pièces aux formes bien accusées que je vais décrire et pour lesquelles j'ai fait les constatations suivantes. Ces éclats

minuscules semblent avoir été utilisés tels quels, sans avoir subi les modifications et les accommodations apportées par les retouches, en vue de leur donner une forme bien déterminée. Ils portent le bulbe de percussion et il est à remarquer que la face du plan d'éclatement est invariablement plane. L'autre face présente deux ou plusieurs facettes plus ou moins régulières. Toutes ces pièces

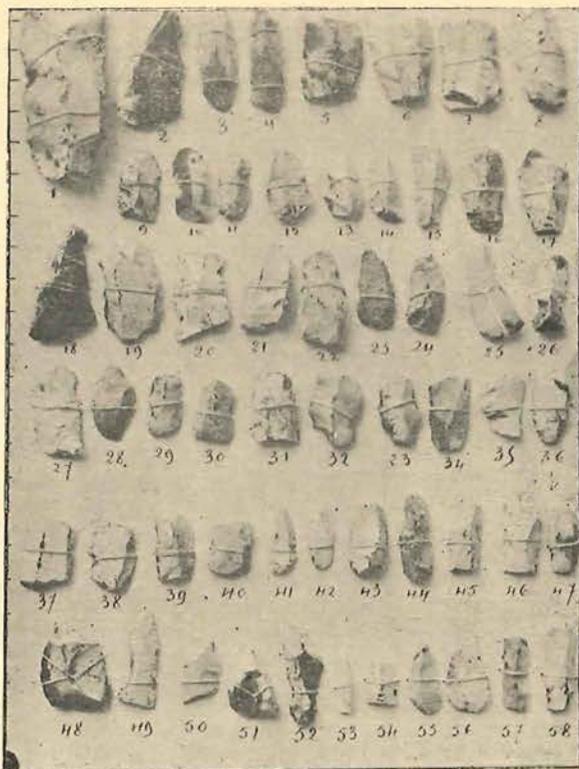


Fig. 2. — Principaux Silex taillés de la Station de LA CONDAMINE, près LONS-LE-SAUNIER (Jura).

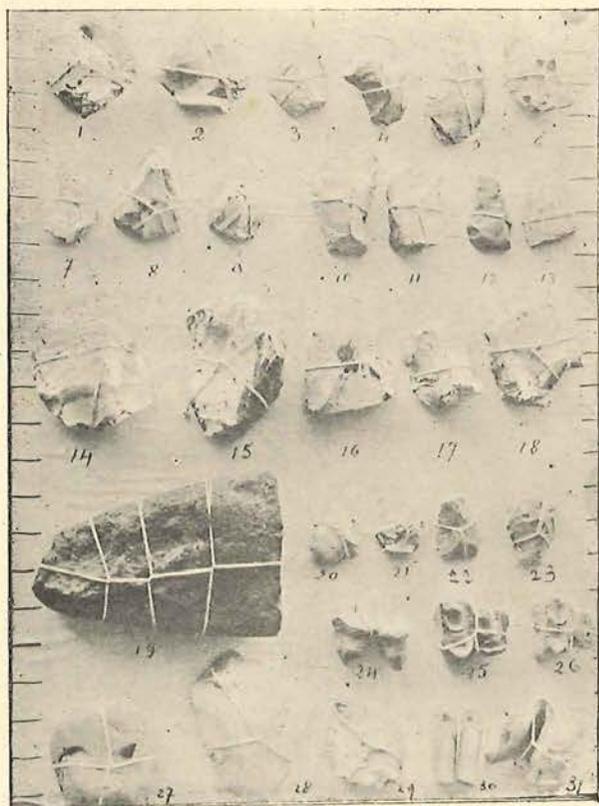
sont généralement de faible épaisseur, sauf quelques-unes affectant la forme prismatique.

*Nucléi.* — Les rognons étant peu volumineux, les nucléi sont de petite taille, de même que les pièces qui en ont été tirées. A part l'un d'eux, de forme conique, un peu typique, ils ne présentent rien de particulier. Quelques-uns, de petites dimensions, aux formes arrondies, ont probablement été utilisées comme pierres de jet. Je dois signaler également la trouvaille d'un oursin fossile en silex, coloré en rouge par l'oxyde fer, qui semble avoir

été apporté là comme objet de curiosité. Dans cet ordre d'idée, je signale en outre un *Chenopus* fossile (*Fig. 3*; N° 31).

**Lames.** — Les lames qui constituent la majeure partie de l'outillage consistent en petites lamelles détachées des nucléi.

La plus grande a exceptionnellement 0<sup>m</sup>055 de longueur sur 0<sup>m</sup>025 de largeur (*Fig. 2*; N° 1).



*Fig. 3.* — Autre Silex taillés de la Station de LA CONDAMINE, près LONS-LE-SAUNIER (Jura)  
Echelle: 1/2 Grandeur environ.

Deux autres jolies lames ont une longueur de 0<sup>m</sup>035 sur 0<sup>m</sup>01 de largeur (*Fig. 2*; N° 3 et 4).

Une lamelle de 0<sup>m</sup>015 de longueur est à dos rabattu (*Fig. 2*; N° 53).

En général, ces lames ont une longueur moyenne de 0<sup>m</sup>02 à 0<sup>m</sup>03, avec une largeur moyenne de 0<sup>m</sup>01 (voir *Fig. 2*).

**Grattoirs.** — Ils sont au nombre de cinq. Deux d'entre eux avec

retouches à la partie arrondie de l'une des extrémités et partiellement sur l'un des côtés (*Fig. 3*; N<sup>os</sup> 14 et 15).

Deux autres avec retouches simplement à l'extrémité arrondie de petites lames épaisses (*Fig. 3*; N<sup>os</sup> 16 et 17).

Un dernier, de forme semi-circulaire, présentant un pédoncule rudimentaire pour l'emmanchement (*Fig. 3*; N<sup>o</sup> 18) (1).

*Pointes et Pointes de flèches.* — En dehors des grattoirs et de quelques rares pièces retouchées, je n'ai trouvé qu'une seule pointe de flèche finement travaillée sur les deux faces. Elle est à pédoncule. La pointe, ainsi qu'une bonne partie de ce pédoncule, ont été cassés anciennement (*Fig. 3*; N<sup>o</sup> 23).

Quelques éclats affectant la forme d'une pointe de flèche ont été utilisés comme tels (*Fig. 3*; N<sup>os</sup> 20, 21 et 22).

D'autres éclats de dimensions plus grandes (*Fig. 3*; N<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4...) ont dû servir de pointes à main. L'une d'elles (*Fig. 3*; N<sup>o</sup> 2) est à crênes latéraux.

**Outils divers.** — Les pièces suivantes (N<sup>os</sup> 28 et 29 de la *Fig. 3*), qui portent sur l'un des côtés une série de petites coches, semblent avoir été utilisées comme scies.

Les N<sup>os</sup> 48 à 52 (*Fig. 2*), ont dû servir de perceurs.

*Silex du Bajocien et du Bathonien.* — J'ai ramassé également quelques silex du bajocien et du bathonien; mais, en dehors d'un petit disque, ils sont de facture si grossière; les retouches sont si peu apparentes, si incertaines et dues sans doute à des chocs naturels que je n'ai pas cru devoir en faire état, me contentant de les signaler simplement.

*Matériaux d'origine étrangère.* — J'ai encore recueilli à l'intérieur de la station, un petit caillou roulé de teinte verdâtre, de provenance étrangère au Jura (*Fig. 2*; N<sup>o</sup> 27). Il doit être d'origine alpine, de même qu'un débris de roche schisteuse (*Fig. 2*; N<sup>o</sup> 19), verte également. Ce débris, par sa forme et après polissage, aurait pu faire une belle hache. Avait-il été apporté là dans ce but? Dans ses recherches aux environs de Salins, M. Piroutet a constaté l'apport de roches étrangères, dans les stations néolithiques considérées comme étant les plus anciennes (2).

**CONCLUSIONS.** — Deux faits doivent tout spécialement retenir l'attention, semble-t-il, pour cette station : 1<sup>o</sup> le voisinage de la rivière, qui permettait de s'approvisionner d'eau pour les besoins journaliers. Il est utile de dire que la rivière avait autrefois un débit plus considérable que maintenant, dû aux causes suivantes :

(1) Depuis que cette communication a été faite, je crois utile de signaler la trouvaille, à la surface du sol, d'un petit Grattoir double.

(2) Coup d'œil sommaire sur le Préhistorique en Franche-Comté.

la vallée devait être boisée et certaines sources importantes qui grossissaient son cours, ont été depuis captées pour l'alimentation ou détournées et canalisées par l'industrie. Était-elle poissonneuse? Il est permis de le supposer.

2° Le voisinage du sel, le condiment indispensable pour la cuisine devait être recherché dès cette époque et il est probable, sinon certain, que la présence d'une source salée ou du sel à peu de distance, avait dû décider du choix de l'emplacement. — Il existe encore actuellement, sur le territoire de la commune de Perrigny, un puits, qui alimente la Saline de Montaigu.

Le silex étant à proximité, mais non sur place, — on trouve des rognons siliceux dans les pentes qui dominent le village de Perrigny, — j'en conclus que l'emplacement où j'ai trouvé ces silex a été habité autrefois. J'ajoute que, étant donné le faciès sans mélange et tout particulier de l'outillage remarquable par sa petitesse, on doit admettre qu'après le départ de la tribu, ce point a été abandonné à titre définitif.

Parmi les pièces et éclats, certains affectent bien la forme géométrique; mais les fines retouches que l'on relève sur les pièces microlithiques font ici complètement défaut.

Tels sont les divers outils et objets recueillis au cours des nombreuses visites que j'ai faites à cette station, lorsque l'état de la culture le permettait.

Mes premières recherches au lieu indiqué remontent au mois de septembre 1911. Je n'ai pas pratiqué de fouilles; mais, depuis cette date, malgré mes visites fréquentes et l'examen du terrain le plus attentif, le plus minutieux, je n'ai jamais trouvé de haches ou de fragments de haches polies, alors que, dans une station de surface, également de la région, que j'ai découverte dernièrement, au nombre des premières pièces recueillies, je dois signaler deux haches polies, apportées sur le sol par la culture.

En outre, je n'ai pas trouvé le moindre tesson de poterie ancienne, pas de percuteurs et pas de métal!

En raison de ces considérations, des formes particulières de certaines lames, grattoirs et pointes, je pense que la station de La Condamine doit être classée au début du Néolithique et appartenir à l'industrie Tardenoisienne. MM. Couil et Taté ont bien voulu me confirmer cette attribution.

Cette industrie, inconnue jusqu'alors dans la région de Lons-le-Saunier, a été signalée par M. Piroutet à la station des Engoullirons ou de Morno, près Salins (1).

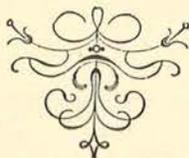
(1) *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, Paris, 1898.

M. WELTER (Metz). — La Lorraine annexée, pays si riche en sel, possède, sur les rives de la Seille qui baigne Salornnes, Marsal, sur l'étendue de plus de 20 kilomètres, l'étonnante industrie salicole antique, dite du Briquetage. Les auteurs anciens, surpris des immenses amas des débris de cette industrie, avaient admis qu'à l'époque romaine ces débris avaient eu pour but de consolider la nature marécageuse du sol. Ces débris comprennent, surtout, en une couche qui atteint par places jusqu'à 8 mètres d'épaisseur, des cônes tronqués, de terre cuite, d'un diamètre moyen de 0<sup>m</sup>065 au gros bout et d'une longueur de 0<sup>m</sup>12 à 0<sup>m</sup>28. La terre en est rouge et plus ou moins fortement cuite. Il apparaît, à première vue, que ces cônes sont formés d'une glaise, qui a été, avant la cuisson, pétrie abondamment avec des détritits végétaux, de paille, de roseaux, joncs ou herbes, lesquels, brûlés par la cuisson, rendaient la brique *poreuse*. Il suffisait donc que ces cônes fussent ou non chauffés avant d'être plongés dans la saumure, pour que l'eau arrivant à la surface s'y évaporât et séparât sur le cône les cristaux de sel.

La quantité énorme des cendres et débris, entremêlés de tessons de vases plus ou moins bien cuits, de l'époque hallstattienne et de La Tène, n'a pas été suffisamment étudiée encore; il faudra d'autres et dispendieuses fouilles pour bien élucider ce passionnant problème de la plus vaste industrie salicole préhistorique du monde jusqu'ici connue. Je renvoie les savants aux *Annuaire*s de notre Société lorraine d'Histoire et d'Archéologie.

M. Marcel BAUDOIN rapproche les faits ci-dessus, indiqués par M. Welter, des découvertes faites à Nalliers (Vendée), qu'il est en train d'étudier. — Il croit qu'il y eut là un ÉTABLISSEMENT SALICOLE, sur la côte atlantique, à l'époque *gauloise* (1) et peut-être même antérieurement.

(1) M. Marcel Baudouin a projeté, le lendemain soir, les objets trouvés à Nalliers [*Séance des Projections lumineuses*].



## **Station Néolithique des Granges-de-Nom (Ain).**

PAR M.

**l'abbé L.-M. BÉROUD (Mionnay, Ain).**

Comme contribution au Néolithique dans le Jura, je vous présente quelques haches polies, récoltées il y a environ 25 ans, aux Granges-de-Nom, hameau de la commune de Véria, non loin de Saint-Amour et au lieu dit : aux *Mottes*.

L'une d'elles, en jadéite, roche de provenance probablement asiatique, est particulièrement intéressante.

Au dire des habitants, cette localité en aurait aussi fourni un grand nombre d'autres, qui ont été dispersées ou abandonnées sur place.

Vers la même époque, nous avons, M. le Comte de Chaignon, M. V. Carron, de Saint-Amour, et moi, fait exécuter des fouilles au sein de l'une de ces *Mottes* constituées par un amoncellement assez régulier de pierrailles et de dalles calcaires; mais nos recherches ont été infructueuses.

Cependant, quelques années auparavant, l'une d'elles avait livré une sépulture humaine, avec divers objets en bronze, des bracelets et un collier en perles; mais tout a été dispersé.



## Le Néolithique Marseillais.

PAR

S. CLASTRIER (Marseille).

Bien que mes travaux personnels de Sculpture me tiennent éloigné de notre chère Préhistoire, je ne veux pas laisser passer ce nouveau Congrès sans y apporter ma modeste carte de visite, écornée au coin.

A part la trouvaille du bassin de carénage sous Saint-Victor, le Néolithique Marseillais connu à ce jour est nul. Je l'ai enfin rencontré, en bonne place, voici deux mois, dans mes fouilles de la rue des Phocéens (Voir A. F. A. S., Nîmes, 1912; Société Linnéenne Marseille, Bull. 1913). Les fouilles de la rue des Phocéens, pour

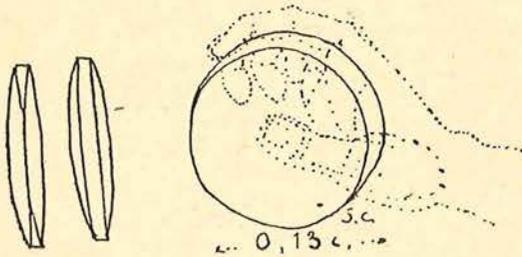


Fig. 1. — DISQUE rond, A MAIN, tranchant d'un côté. — Echelle : 1/6 grandeur.

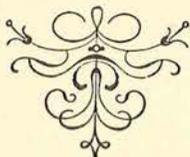
l'édification d'un groupe scolaire important, ont nécessité des fondations profondes, et c'est à 6 mètres de profondeur, sur l'argile vierge, que j'ai trouvé les documents suivants. Je passe sur la richesse de la couche de 5 mètres parcourue et bouleversée; la présente note ne vise que l'époque robenhausienne.

Un fort beau maillet à rainure centrale, pesant 7 kilg. 150 gr., ce qui le classe parmi les forts; long 0<sup>m</sup>25. Plusieurs disques ronds à *main*, tranchants d'un côté, et talon de préhension de l'autre (Figure 1). Une gouge prise dans un diaphyse d'os; long 0<sup>m</sup>12, large 0<sup>m</sup>025. Une coquille fossile roulée (Pecten), percée, diamètre 0<sup>m</sup>05; un percuteur; un fragment de vase. A remarquer que la poterie à faciès grecque indigène repose immédiatement sur les documents néolithiques.

Du reste, ce coin de Marseille est très curieux à connaître, étant donné qu'actuellement sa physionomie est complètement changée.

Sous Napoléon III on a rejeté la côte à plus de mille mètres au large, pour créer les bassins dits de la Joliette; mais jadis, au temps antique, il y avait un port et une calanque, dénommée de l'Ourse, le tout d'une assez belle étendue; et César en parle lors de son siège de Marseille en 52 avant J.-C. Entre le port naturel « le vieux Lacydon » si connu, et la modeste calanque de l'Ourse, la ville sur un mamelon, au midi, était posée; mais il semble que la renommée du Lacydon ait porté ombrage au port de l'Ourse; ce qui paraît contredire ici que « l'amitié des grands est un bienfait des Dieux » !

Au moyen âge, sa situation était prospère et il faisait partie de la ville épiscopale; mais sa place, en plein Nord, était mauvaise, surtout lorsque soufflait le mistral. C'est ce petit port, dont j'ai retrouvé, en plein Marseille moderne et sous ses rues, les rives et les falaises et à leur base les documents néolithiques mêlés à des charbons, des galets, des tessons roulés, coquillages, gravier et sable marin. Par mes notes et mes recherches, toute cette partie de la côte pourra être connue très exactement; et une fois de plus, là où il n'y a pas de texte, la Géologie, la Préhistoire et la Protohistoire en auront créé un.



## Les Silex du Médoc.

PAR

A. GUIGNABER, pharmacien (Pauillac, Gironde).

J'ai l'honneur de présenter au Congrès préhistorique une série de beaux silex du Médoc.

J'ai tenu à montrer la diversité de nature, de formes et de dimensions de ces *Haches* ou *Tranchets*, qui figurent dans ma collection et dans celle de M. Pierre Boule, clerk de notaire, à Pauillac.

Tous les silex présentés, ont été amenés à la surface du sol, soit par la charrue au moment des labours des vignes, soit par la pioche des terrassiers employés au défrichement. Tous ont été recueillis dans la commune de Pauillac-Médoc. La majeure partie comprend des silex polis, *haches* ou *tranchets*, deux bouts de lance, deux perçoirs très bien retouchés et une pointe de javelot, que M. Hue reconnaît pour du Grand-Pressigny.

Tous ces objets paraissent appartenir à l'époque du bronze qui est assez abondant dans notre région et assez varié en formes et dimensions. On pourrait, étant données la variété des silex utilisés, leurs formes et dimensions, penser que ces instruments ont été importés, tout comme l'était le bronze dont j'ai pu réunir de nombreux spécimens, haches, bracelets, bagues, etc. Quelques-uns trouvés isolés, mais la plupart provenant de cachettes dites de fondeur mais qui me paraîtraient mieux qualifiées sous la dénomination de cachettes de marchands.

J'ai pensé que les beaux silex, que j'ai eu l'honneur de vous présenter, doivent, comme le bronze, être objets d'importation.

Dans le canton de Pauillac (Gironde), existe un marais dit de Reysson, appartenant aux communes de Vertheuil et de Saint-Germain-d'Esteuil. Mon attention fut appelée sur ce point par M. Long, régisseur du château Reysson, qui, me sachant collectionneur, m'apporta plusieurs fragments de silex trouvés dans ce marais.

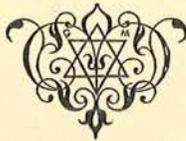
A ma première visite, je fus mis en présence d'un monticule artificiel, formé, en plein marais, par un apport considérable de

sable et de pierres; un mur bâti au mortier soutenait encore, en demi cercle, les parties Nord et Nord-est. Des chercheurs auraient, paraît-il, en plusieurs circonstances, bouleversé les matériaux formant cette Butte, dite Butte d'Estac; il n'était donc plus possible de procéder à une fouille sérieuse et d'en établir la statigraphie.

Je pus cependant retrouver une partie moins ravagée et constater la présence de plusieurs foyers superposés. Je pus recueillir une quantité d'ossements d'animaux, des tessons de poterie et quelques silex. Grâce à la compétence de mon excellent ami, notre collègue, M. Pagès-Allary, j'ai pu classer les tessons en Gaulois, Gallo-Romain et moyen âge. Tous les silex, lames, grattoirs, racloirs, scie et nucléi sont de l'époque paléolithique.

Ces documents offriront pour vous peu d'intérêt; mais j'ai cru néanmoins devoir vous les présenter, comme étant le résultat de mes premières recherches dans cette région et surtout aussi pour recevoir vos observations et les renseignements que, comme débutant en préhistoire, j'accepterai avec satisfaction.

Dans ma dernière visite au marais de Reysson, j'ai pu trouver un monument, connu dans le pays sous le nom de *Trace du Cheval Bayard*, situé dans la propriété de Doyac Chabannes, appartenant à M. Moreau, ancien maire de Saint-Seurin-de-Cadourne. Cet homme aimable s'est empressé de me fournir des renseignements précieux et m'a autorisé à fouiller dans sa propriété qui serait riche en monuments préhistoriques. Je me propose de présenter au prochain Congrès le résultat de ces travaux.



## Note sur l'emmanchement des Outils primitifs.

PAR

H. MICHEL (Besançon).

Les trouvailles d'armes plus ou moins complètes ou d'outils encore munis de leurs manches sont excessivement rares; et nous ne connaissons guère que les stations lacustres, qui aient pu, jusqu'à ce jour, fournir quelques exemples bien caractérisés, notamment sur le mode d'emmanchement des haches en pierre polie.

Si nous pouvons nous faire une idée assez exacte de ce qu'était l'industrie néolithique, il n'en est plus de même lorsque nous envisageons celle de l'époque antérieure et, faute de documents précis, nous en sommes réduits à formuler des hypothèses en raisonnant par analogie. Il arrive même, parfois, que les préhistoriens ne se mettent pas d'accord sur la véritable destination de tel ou tel instrument (hache, herminette, pioche, tranchet ou coup-de-poing) et au pis-aller, lui attribuent une désignation, *admise par l'usage*, qui le rattache à un type général.

La classification est faite, mais est-elle sûre et suffisante? Je ne le crois pas et j'estime qu'il conviendrait de faire, en outre, de sérieux essais de reconstitution des armes et des outils, afin de se rendre compte de la possibilité de l'emploi d'un silex donné à un usage défini. Je sais que plusieurs tentatives ont déjà été faites dans ce but et j'en fais aussi de mon côté; mais, en attendant que tous ces essais aient donné de bons résultats, je crois qu'il pourrait être utile d'établir un rapprochement entre l'outillage et l'armement ayant servi aux hommes préhistoriques et les armes et ustensiles encore employés de nos jours par des peuplades restées au début de la civilisation.

Un des premiers outils de l'homme a dû être le bâton à crochet obtenu en coupant un fourchon d'arbrisseau en A, B et C (*Fig. 1*). La pointe en était probablement durcie au feu; ce fut la première pioche, analogue à celle qui était faite en bois de cerf. Mais, le crochet s'usant assez rapidement en creusant le sol pour en extraire des racines ou pour le cultiver, l'homme eut l'idée de

l'armer d'un corps dur et capable de mieux résister à l'effort; comme il avait déjà trouvé le moyen de tailler un silex préhensible, en adaptant celui-ci au bois convenablement préparé à le recevoir il augmentait la durée de l'outil en même temps que la force du choc.

J'ai trouvé, chez des hommes très primitifs, chez les Pêcherais et Fuégiens, qui habitent les fjords et les îles des côtes occidentales de l'extrême Sud du continent américain, des erminettes ou piochons fabriqués sur ce principe. Après avoir été sectionnée

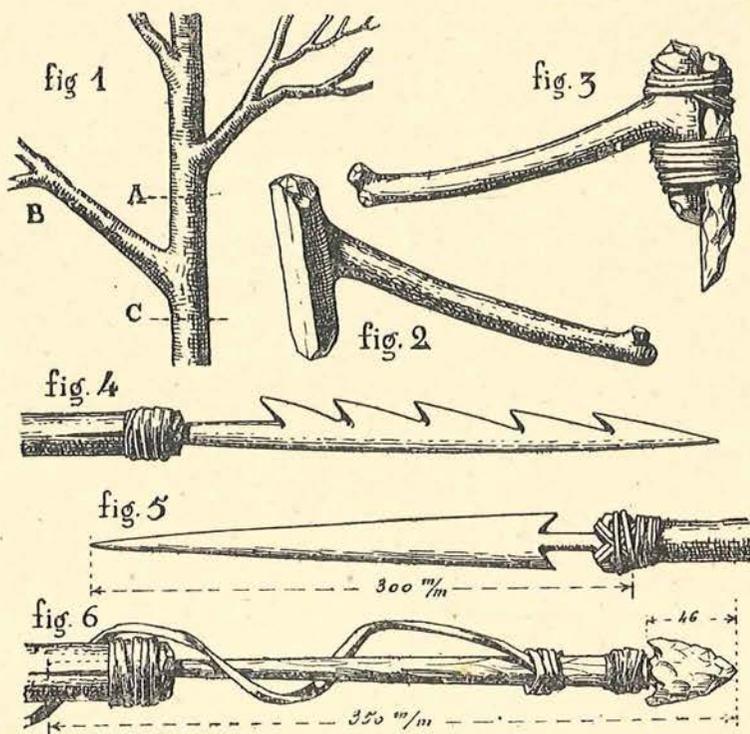


Fig. 1 à 6. — Mode d'emmanchement des Outils primitifs: Haches, Flèches, Harpons, Lames, etc. — Echelle: Variable avec les différents objets.

comme je viens de le dire, la partie du crochet (c'est-à-dire le tronçon de la branche même) avait été fendue par la moitié et suivant un plan perpendiculaire à la direction du manche (Fig. 2) et un silex façonné, — tantôt à la manière du coup-de-poing paléolithique, tantôt en hache affectant la forme amygdaloïde un peu allongée, — y était attaché au moyen de boyaux frais (ou, quelquefois, de lanières de cuir vert) qui en se desséchant, maintenaient le tout avec une extrême solidité (Fig. 3).

Une autre fois, dans le détroit de Magellan, j'ai revu le même outil pour lequel le silex taillé avait été remplacé par un morceau de fer, provenant d'un troc avec des marins de passage ou, encore, d'une épave de naufrage.

Cette manière de fixer un corps dur à un manche de bois n'est pas particulière aux misérables tribus des archipels chiliens et de la Terre de Feu ; je l'avais déjà remarquée chez les indiens Quichuas de la Cordillère des Andes. J'ai trouvé, en effet, dans les ruines précolombiennes de Hatun-Sausa (Pérou), des pierres taillées (granite et porphyre), affectant la même forme adoptée au Sud pour l'herminette.

Les indiens actuels se fabriquent encore aujourd'hui des pioches, houes et herminettes du même système ; mais ils ont remplacé avantagement la pierre par un morceau d'acier. C'est tout ce qu'ils ont voulu emprunter à l'outillage de l'agriculture moderne. Cela ne prouve-t-il pas un attachement profond à une tradition plus que millénaire ?

Le même procédé a été connu également des anciens égyptiens, comme il est facile de s'en rendre compte en examinant les peintures, bas-reliefs et collections d'objets provenant de fouilles faites dans la vallée du Nil.

En Océanie, on trouve fréquemment des *haches* polies emmanchées de telle sorte que le plan du tranchant est perpendiculaire à la direction du manche. Dans ce cas, la forme de la pierre ne diffère pas sensiblement de celle de la hache ordinaire. D'ailleurs, une herminette ou une pioche est toujours utilisable comme arme de guerre ou de chasse.

En explorant les canaux et fjords dont je viens de parler, j'ai remarqué aussi la façon dont les pointes de *harpons* étaient attachées à la hampe.

Le plus souvent, ces pointes sont faites d'un fragment de côte de baleine taillé avec beaucoup d'adresse et le type magdalénien, à base pointue et à une seule rangée de barbelures (*Fig. 4*) m'a paru être le plus répandu. Je possède une de ces pointes ayant une base à double biseau et qui est taillée en fer de lance à deux barbelures opposées (*Fig. 5*). Le biseau de la base entraine dans une fente faite à l'extrémité de la hampe et y était maintenu par une forte ligature en boyaux d'otarie.

Un troisième type, enfin, me paraît devoir attirer l'attention de nos collègues ; car le harpon a été fabriqué sous mes yeux (1). La

(1) Les autochtones de ces régions recueillent soigneusement les bouteilles, que les navigateurs jettent par dessus bord, et, avec une extraordinaire adresse, ils savent en détacher des éclats ou lames tranchantes, et y tailler des pointes de javelots ou de harpons.

pointe se compose de deux parties ; un silex blond détaché d'un nucléus et taillé par pression à l'aide d'un os dur ; ce silex, dont les barbelures sont dessinées par les deux encoches profondes qui accusent le pédoncule, est engagé dans une fente d'un morceau de bois conique et y est consolidé par une ligature de boyaux (Fig. 6). Le tout est enfoncé dans le canal médullaire d'une perche de trois mètres de longueur et arrêté par une autre ligature de boyaux qui joue le rôle de virole et empêche ainsi l'éclatement du bois de la hampe lorsque l'arme atteint le but.

L'étude de l'Ethnographie moderne présente, à mon avis, un grand intérêt pour les Préhistoriens. Elle permet, en effet, de constater que la mentalité et les besoins de l'homme n'ont pas trop varié avec les climats et qu'il en est résulté une analogie remarquable entre les diverses manifestations de son intelligence et les productions de son industrie, aussi bien quand celle-ci s'est exercée sur un même continent que sur des terres séparées par l'immensité des Océans.

M. Marcel BAUDOUIN rappelle, à ce propos, la communication qu'il a faite, en juillet 1913, à la S. P. F., sur l'emploi possible des *Haches polies* en Agriculture. — Il fait aussi connaître l'emploi du *verre de bouteilles*, qui, actuellement, remplace le silex et l'obsidienne en Océanie, etc.

M. H. MULLER demande à M. le D<sup>r</sup> M. Baudouin s'il a vu plusieurs de ces exemplaires de *Herses, avec dents en bois*, ressemblant à des *haches de pierre*. — Une seule ayant été vue, M. M. estime que le fait doit être considéré plutôt comme étant une *anomalie*, dont on ne peut tirer aucune conclusion utile.

Son interpellation est faite dans le simple but de préciser le fait indiqué par M. le D<sup>r</sup> M. Baudouin, afin qu'il n'y ait pas d'interprétation erronée par la suite. Pour lui, il se refuse à voir dans cette herse la survivance d'un geste, ayant consisté autrefois à confectionner une herse, armée de haches de pierre. On ne peut comparer cette herse moderne aux *Dépiquoirs*, armés de silex, qui se font encore en Asie-Mineure surtout ; et il est difficile de concevoir un Néolithique faisant servir des haches, longues à faire, à cet emploi, ou un cultivateur plus moderne réunissant assez de ces haches pour en armer une herse.

M. Marcel BAUDOUIN. — Je n'ai jamais confondu *Herse* et *Dépiquoir*. Je n'ai pas encore retrouvé d'autre modèle de Herse

de ce genre ; j'en rechercherai et je crois que j'en trouverai (1).

La réponse de M. Muller *n'est pas une preuve* ; ce n'est qu'un argument de sentiment. « Il ne croit pas... » — Très bien ! Mais, en matière de Science, cela ne suffit pas. Il faut des *raisons* que la Raison connaisse, et non pas des raisons que la Raison ne connaît pas.

(1) Depuis le Congrès de Lons, M. le Dr M. Baudouin a retrouvé, d'ailleurs, deux autres herses, presque analogues (*Bull. Soc. Préhist. France*, 1913, N° 10, p. 554 et 555) !

Prière de se rapporter à cet article, paru après le Congrès, pour la discussion *complète* de cette question.



## Un dernier mot sur l'Authenticité des Flèches du Charollais.

PAR

Félix SORGUES (Vitry-en-Charollais, S.-et-L.),

Ancien instituteur.

Au Congrès préhistorique de France, troisième session [Autun, 1907], M. Ch. Schleicher a présenté un très intéressant mémoire, dans lequel on lit (1) : « Nous ne ferons qu'effleurer la question de l'authenticité des flèches du Charollais; cette question a déjà fait couler beaucoup d'encre et des savants autorisés ont donné leur opinion à ce sujet, sans avoir, croyons-nous, fourni de solution absolument définitive. Il est, certes, très difficile de se prononcer, mais les objections faites jusqu'à ce jour ont pu être réfutées aisément... »

Et plus loin (2) : « La plupart des collections anciennes de la région ont été formées de pièces recueillies *in situ* par des personnes dignes de foi. Il faudrait donc admettre que d'habiles faussaires aient fabriqué depuis longtemps déjà, des quantités considérables de pointes de flèches de toute beauté, pour les semer le long de la Loire et de ses affluents et avoir créé ainsi des stations, à une époque où la science préhistorique n'avait encore que peu d'adeptes. Le silex semé, même en terre fertile, n'ayant pas la propriété de se reproduire tout seul, il faudrait en conclure qu'une ou plusieurs personnes, très désintéressées, aient consacré à ce travail aride une bonne partie de leur vie! Il faudrait admettre également que ces mêmes personnes aient eu des correspondants dans les divers pays du monde (Égypte, Algérie et Amérique du Sud, par exemple), pour y semer également, à pleins paniers, ces jolis silex, que l'on recueille de nos jours. Ce genre de travail peut se faire en petit dans certains gisements; mais il nous est difficile de croire que des industriels?... après un dur apprentissage, se soient

(1) Charles SCHLEICHER (de Paris). — Compte rendu de la 3<sup>e</sup> session d'Autun, 1907, p. 352.

(2) Charles SCHLEICHER (de Paris). — Compte rendu de la 3<sup>e</sup> session d'Autun, p. 357, 358 et 359.

livrés en grand à cette fabrication coûteuse de belles pièces, dans le seul but de mystifier leurs contemporains; cet exercice serait, convenons-en, par trop peu rémunérateur!

« On remarquera surtout que toutes les pièces des Planches 1, à 3 ont des retouches très régulières et très fines, couvrant presque entièrement la superficie de la flèche, sur les deux faces (ce qui doit constituer, à notre avis, un des signes les plus caractéristiques d'authenticité), tandis que les autres flèches ne sont retouchées que sur les bords et d'une façon grossière; de plus, leurs extrémités sont épaisses, les plans irréguliers; et l'on peut se demander comment de semblables pièces adaptées à une hampe, pourraient rendre les services que l'on était en droit d'attendre des pointes fines, régulières et acérées du Charollais si bien équilibrées et si aptes à être utilisées.

« Nous croyons avoir réuni, dans le présent travail, toutes les objections qui ont été faites à ce sujet de l'authenticité des pointes de flèches, nous avons groupé en regard de chacune d'elles, les réfutations présentées par des auteurs compétents, qui nous ont montré :

« 1° Qu'il ne fallait pas s'étonner outre mesure de la grande quantité de pointes recueillies, depuis cinquante ans dans la même région, vu que les terrains argileux, autrefois très humides de cette partie du Charollais, devaient être d'importants territoires de chasse, fréquentés par le gibier à plumes, — permanent ou de passage, — et que ces terrains n'ont été défrichés que récemment;

« 2° Que le manque de patine, sur la plupart des pièces, pouvait être attribuée à la composition argileuse du sol;

« 3° Que la plupart de ces flèches, malgré leur fragilité extrême, ont fort bien pu se conserver intactes jusqu'à nos jours, ayant été maintenues pendant des siècles dans des couches de terre végétale ou de tourbe;

« 4° Que l'on constate sur presque tous les autres silex taillés, trouvés dans la région, une très grande finesse dans les retouches (lames de Volgu, par exemple), et que le travail de l'ouvrier robenhausien atteint une perfection que les ouvriers modernes les plus habiles n'ont encore pu égaler;

« 5° Que toutes les formes, classiques ou non, des pointes de flèches du Charollais, se trouvent dans toutes les régions d'Europe, d'Afrique et d'Amérique, et que personne ne songe à contester l'authenticité des nombreuses pièces que l'on recueille journellement dans les régions éloignées de la France.

« La question de l'authenticité des pointes de flèches étant à l'ordre du jour de notre troisième Congrès préhistorique de France, j'ai voulu par quelques renseignements précis, puisés à

de bonnes sources, permettre aux collectionneurs de se mettre au courant de la question, sans avoir à rechercher, dans des publications rares, les observations formulées par les spécialistes de la question. »

C'est en résumé ce qu'ont écrit MM. Francis Pérot, Georges Bonnet, Adrien de Mortillet, sur l'authenticité des flèches du Charollais; mais tous les raisonnements les plus ingénieux, les plus subtils ne valent pas, en la matière, des observations, des remarques faites sur place.

Depuis plus de douze ans, il est question de pointes de flèches fausses et, pour mon compte, j'en ai entendu parler pendant plusieurs années sans pouvoir me résoudre à le croire. Il a bien fallu me rendre à l'évidence; et l'importance de la question explique pourquoi j'ai gardé le silence jusqu'à ce jour; j'ai voulu faire une enquête aussi complète que possible et pouvoir apporter des faits et des témoignages de personnes dignes de foi.

Je regarde comme un impérieux devoir envers mes collègues en préhistoire de dire, quoiqu'il puisse m'en coûter, l'exacte vérité et toute la vérité.

En 1872, pendant mon séjour à l'École normale de Mâcon, M. Arcelin, dans une Conférence faite sur ses récentes découvertes de Solutré, parlait de l'Homme préhistorique. Il montrait des dents de chevaux, des pointes de flèches, des grattoirs, etc... En 1874, j'étais nommé instituteur public à Vitry-en-Charollais et dès 1881, j'apprenais à mes élèves à reconnaître les silex taillés. En 1885, je possédais déjà un certain nombre de flèches qui m'avaient été données par mes élèves. Malheureusement, un chiffonnier est venu arrêter les élans de bonne volonté, en excitant la cupidité des gens. Il échangeait du fil, des aiguilles, du savon contre les silex taillés. Quelques années après, mes premiers donateurs sont devenus les agents du chiffonnier pour les silex. J'étais complètement oublié et ne pouvais augmenter ma collection que par ce que nous trouvions ma femme, mes enfants et moi.

Plus tard, ces agents, ne réalisant sans doute pas des bénéfices aussi grands qu'ils le désiraient, imaginèrent d'employer des procédés pour augmenter le nombre des pièces à vendre.

Vers 1907, je demandais à l'un d'eux de compléter ou de réparer des pointes de flèches dont l'extrémité était brisée; ce qui fut fait en ma présence, de bonne grâce et en peu de temps à l'aide d'une pointe d'acier. J'avais obtenu ce que je désirais depuis longtemps.

Le 7 novembre 1909, un habitant de Vitry, me racontait ce

qui suit : La fabrique de flèches de Vitry était dans sa plus grande production vers 1901. Deux voisins, qui ne pouvaient écouler tous leurs produits soit par eux-mêmes, soit par leurs frères, avaient intéressé à leur industrie quelques jeunes gens du voisinage. Pour ne pas éveiller la méfiance des acquéreurs, on profitait d'un orage, d'une pluie torrentielle, pour écouler les flèches quelques jours après. La production était si grande, qu'un jour il se trouvait en magasin 77 belles flèches à vendre. Une forte pluie étant survenue, tout le stock disparut bientôt dans les collections de Paray, de Digoïn et de Moulins.

Pour produire ces flèches, les ouvriers se servaient d'éclats qu'ils trouvaient soit chez les cultivateurs, soit chez M. X... Un éclat, valant un sou ou deux, sortait de leurs mains transformé en une belle flèche. Après fabrication ou réparation, les flèches étaient passées à l'huile, puis mises en terre pendant quelques jours. Il m'a même été affirmé que lorsque les éclats leur manquaient, ils en obtenaient par percussion.

Si je fais appel à mes souvenirs personnels, j'affirme avoir vu, en 1897, de nombreux petits éclats à la porte de la ferme occupée par les fabricants. Des flèches de forme à peu près identique étaient tout nouvellement fixées sur un carton appendu au mur de la chambre à coucher. Je n'en avais point de semblables dans ma collection ; elles étaient toutes à base large. A ce moment, je ne croyais pas que l'on pouvait fabriquer des pièces fausses, bien que cependant, des paroles, des conversations concernant cette fabrication, me fussent parvenues aux oreilles.

M. F. Pérot, dans *L'Homme préhistorique*, a écrit (1) : « Plus de 30.000 silex ouvrés, de toute nature, ont été ramassés sur le sol de cette partie de la Bourgogne (environs de Paray et de Digoïn). Ils sont aujourd'hui dispersés un peu partout. Mais, malgré la quantité de pièces retirées des champs, on en trouve encore.

« Voici le procédé employé par l'ami Dumont (de Paray), pour se procurer des flèches. A la suite d'un orage ou d'une forte averse survenue après les labourages, il se met en campagne, prend avec lui un ou deux hommes de ferme et chacun suit de son côté les sillons du champ. La journée ne produit jamais moins de 15 à 35 flèches à ailerons, car Dumont chasse le gibier qui lui plaît. Il ne se baisse que pour ramasser les flèches à ailerons abandonnant aux valets de ferme les flèches longues, que le paysans dénomment flèches moustériennes... »

(1) FRANCIS PÉROT. — *L'Homme préhistorique*, 1<sup>re</sup> année, n° 2, février 1903, p. 29.

Et, un peu plus loin, page 40 : « Comment donc un faussaire pourrait-il écouler ses flèches sur place, dans un pays où l'on en trouve tant. On ne connaît dans la contrée aucun ouvrier se livrant à cette industrie. De plus, un industriel eût travaillé pour vivre et non pour semer dans les champs le produit de son industrie. La supposition d'un atelier clandestin, fabriquant des flèches, est tellement absurde, qu'il nous a coûté d'être obligé d'en parler si longuement. »

Depuis 1882, j'ai parcouru très souvent avec les miens les lieux réputés contenant le plus de silex ouvrés, soit après une averse, soit après les gelées; jamais, au grand jamais, nous n'avons trouvé plus d'une flèche par excursion, et souvent point du tout. Je suis loin, certes, de mettre en doute la sincérité des paroles de M. Pérot; mais je ne puis m'empêcher de dire que lui et M. Dumont ont été mystifiés. On devine comment.

A la fin de ce même article, on lit, page 42 : « Dans le cas où nous n'aurions pas convaincu les plus sceptiques, nous leur disons ce que nous avons répété à bien des incrédules : Parcourez vous-mêmes le pays, faites comme nous avons fait; avec un ou deux laboureurs, il est facile d'explorer la contrée en peu de temps. Si les conditions de l'exploration sont favorables, l'on peut encore rapporter une ample moisson de flèches et de silex divers.

« Le pays est une mine pour ainsi dire inépuisable d'épaves laissées depuis des milliers d'années sur le sol qui les restitue aujourd'hui.

« D'une visite sur les lieux, on reviendra convaincu de l'authenticité si discutée de ces magnifiques pointes de flèches, véritables bijoux d'une industrie lointaine, exercée pendant de longs siècles par d'incontestables artistes. »

M. le Dr Subert (de Nevers), ayant sans doute lu l'article ci-dessus rappelé, est venu, avec un de ses amis, me trouver pour « faire une ample moisson de flèches ». A nous trois, après plus d'une heure de recherches, nous n'avons trouvé que quelques éclats sans valeur.

Peu de temps après, M. Adrien de Mortillet a obtenu le même résultat.

M. Pérot, dans *L'Homme préhistorique* (1), porte le nombre de flèches en ma possession à 1.000. Quatre ans après (2), toujours d'après lui, je n'en ai plus que 500. Il est encore au-dessus de la vérité, puisque je n'ai actuellement que 200 pointes à peu près

(1) Francis PÉROT. — *L'Homme préhistorique*, 1<sup>re</sup> année, n° 2, février 1903, p. 41.

(2) Francis PÉROT. — *Compte rendu du Congrès préhistorique d'Autun*, 1907, p. 382.

parfaites et cependant je n'en ai cédé en tout que quatre. Si M. Pérot a commis la même erreur à l'égard des autres collectionneurs, le nombre de flèches trouvées dans les environs de Paray et de Digoïn est loin d'atteindre 15 à 18.000.

Il y a des pièces fausses, c'est entendu; mais toutes ne le sont pas. Peut-on facilement distinguer les unes des autres? Je ne le crois pas. Les maîtres de la science anthropologique eux-mêmes s'y trompent. Le plus sûr, c'est de chercher les flèches soi-même ou de les acquérir des cultivateurs, sans aucun intermédiaire. Ce dernier, généralement, n'est pas un homme travaillant spécialement à reconstituer la Préhistoire; il ne vise qu'à réaliser de gros bénéfices. C'est ainsi qu'un intermédiaire parisien a vendu, m'a-t-on dit, 2.000 flèches comme provenant de ma collection.... Pourquoi cette indication fautive de provenance, si ce n'est pour donner de la valeur à sa marchandise?

Enfin, pour permettre la comparaison de flèches provenant de Vitry et appartenant à divers collectionneurs, je m'offre de soumettre à l'examen de mes collègues une douzaine de flèches, trouvées avant 1885, comme l'atteste la lettre de M. Arcelin, ancien Président de l'Académie de Mâcon, en date du 18 décembre 1885. Cette lettre est, on peut le dire, un certificat de l'authenticité de ces flèches, puisque à cette date il n'existait pas, que je sache, d'industrie lithique dans la commune de Vitry. Ces flèches, ainsi que beaucoup d'autres, m'ont été données *gratis pro Deo* par mes élèves.

Je puis aussi montrer des flèches dont la pointe a été refaite. Je ne possède pas de flèches entièrement fausses, ou si, parmi celles de ma collection il s'en trouve, je ne sais les reconnaître.

J'ai eu soin, dès le début, d'indiquer le nom de tous les donateurs, en y ajoutant le numéro du plan cadastral et la section du lieu de découverte; en sorte qu'actuellement je puis nommer les trente-quatre personnes qui ont contribué à établir ma collection.

On pourrait au besoin les questionner, leur demander des renseignements. Il serait à désirer que tous les détenteurs de pointes de flèches du Charollais voulussent bien en faire autant, sans crainte de déprécier leur collection. On pourrait ainsi établir une statistique exacte des pointes trouvées dans cette région et par suite éliminer les pièces fausses. Cette question pourrait être mise à l'étude du prochain Congrès préhistorique de France.

En résumé, ceux qui ont dit ou écrit qu'un grand nombre de flèches du Charollais étaient fausses ont malheureusement raison.

Les réfutations faites à ce sujet jusqu'à ce jour sont, à mon avis, peu convaincantes. Pour mon compte, je tenais à dire simplement, en toute sincérité, ce que j'avais vu et entendu.

M. MICHEL fait observer que l'étude de la falsification des silex a déjà été faite par Adrien de Mortillet et par feu le D<sup>r</sup> Paul Girod.

Ce dernier a, notamment, signalé le procédé, qui consiste à faire bouillir les pièces, récemment taillées, dans une lessive de potasse; le résultat de l'opération est un silicate de potasse, constituant une *patine* très solide et imitant assez bien celle qui se produit lentement dans le sol; mais il y a presque toujours, à la surface des pièces authentiques, certains indices, souvent microscopiques, qui sont inimitables et que tous les Préhistoriens devraient connaître.

M. L. COUTIL. — Diverses patines artificielles de silex sont connues. Je puis citer celle obtenue dans un liquide gras porté à l'ébullition, procédé pratiqué par un polisseur de haches de Manneville-sur-Risle (Eure); il avait soin de mettre macérer toutes les semaines dans son bouillon plusieurs haches qui, en plusieurs années avaient acquis une patine blanchâtre et brillante, mais grasse au toucher, à cause des matières grasses contenues dans le bouillon, et qui par suite décelaient une certaine supercherie. Un autre faussaire de Saint-Saëns (Seine-Inférieure) patinait ses silex à l'acide fluorhydrique: ce qui leur donnait un aspect blanc calcaire, mat, ou gris bleuté, également mat, et trahissant de loin l'œuvre d'un faussaire.

M. Marcel BAUDOIN. — Il faudrait liquider cette affaire des flèches du Charolais. — Je prie, pour cela, notre collègue de faire don à la S. P. F. d'une collection d'une douzaine de flèches, dont six AUTHENTIQUES, de types divers, *recueillies par lui-même* dans les *champs*; et six *fausses*, ou, tout au moins, TRAVAILLÉES DEVANT LUI, *par des hommes du pays*! — De cette façon, nous posséderions un étalon *ne varietur*, que nous pourrions étudier à loisir.



## Sur l'éclatement intentionnel des Disques et des Pointes de flèche, à l'Époque Néolithique.

PAR M. LE P<sup>r</sup>

J. BELLUCCI (Perugia, Italie).

Les observations de plusieurs paleoethnologues, Clément Quenel, Paul de Mortillet, Capitan et d'autres pour la France; Rutot pour la Belgique; J. Evans pour l'Angleterre; Pigorini, Colini, A. Taramelli, De Blasio et moi-même pour l'Italie, ont démontré qu'à l'époque néolithique on suivait, dans une grande extension du territoire de l'Europe, un rite funéraire, pour lequel on plaçait, dans les dolmens, dans les tertres tumulaires, et probablement aussi dans les bûchers, des armes ou des outils lithiques, après les avoir intentionnellement cassés ou éclatés.

Il résulte aussi de plusieurs observations assurées que ce rite était suivi selon deux formes différentes : 1° les objets lithiques fragmentés ou intentionnellement éclatés, étaient déposés, en toutes leurs parties résultantes, dans les sépultures; 2° après la fragmentation, on y déposait seulement un ou plusieurs fragments, en conservant ou en négligeant les autres. — Où et pourquoi? On n'a pas pu encore bien l'établir.

Les observations des paleoethnologues ont encore démontré que de préférence on fragmentait intentionnellement des armes, pour les mettre avec les cadavres ou avec les restes des cadavres. Très rarement on employait au même but les outils lithiques.

Mes recherches et mes observations sur les nombreux objets lithiques, recueillis dans les différentes parties de la province de Perugia (Italie), notamment dans le territoire voisin à cette ville, et aussi dans quelques sépultures, ont non seulement confirmé et étendu les conclusions formulées par les paleoethnologues italiens et étrangers, mais ont démontré aussi des faits particuliers, que, jusqu'à présent, je n'ai pas vu signalés dans la littérature scientifique.

Désirant faire connaître au Congrès ces cas particuliers, je diviserai mon argumentation en deux parties, correspondantes à deux sortes différentes d'armes lithiques: c'est-à-dire aux DISQUES et aux POINTES DE FLÈCHE, ayant la forme triangulaire avec pédoncule.

DISQUES.

On sait que les objets lithiques, qui, en raison de leur forme et contour, plus ou moins circulaire, sont désignés par les paleoethnologues sous le nom de DISQUES, furent employés par les hommes primitifs, à partir des premiers temps de l'époque paléolithique; leur emploi suivit encore pendant l'époque néolithique et particulièrement pendant le Néolithique intérieur.

Je regarde les DISQUES paléolithiques et néolithiques comme des armes de jet, lancés à la main, pendant la première époque; lancés avec la fronde pendant la seconde. Ainsi, lorsque la masse venait à se trouver réduite, on pouvait compenser l'effet offensif du tir, avec une vitesse plus considérable, en obtenant un résultat semblable par la même quantité de mouvement, soudainement arrêtée.

Les DISQUES paléolithiques présentent des caractères différents de ceux qui sont propres aux disques néolithiques; ces derniers se



Fig. 1. — DISQUE ENTIER (Néolithique).

font remarquer par une épaisseur plus faible du caillou ou de l'éclat, avec lequel ils furent formés; par un travail de petits éclats, employés en vue d'obtenir un contour tranchant et plus régulièrement circulaire, comme on peut le voir sur le Disque de la Fig. 1; enfin par un diamètre plus petit et une masse moins considérable.

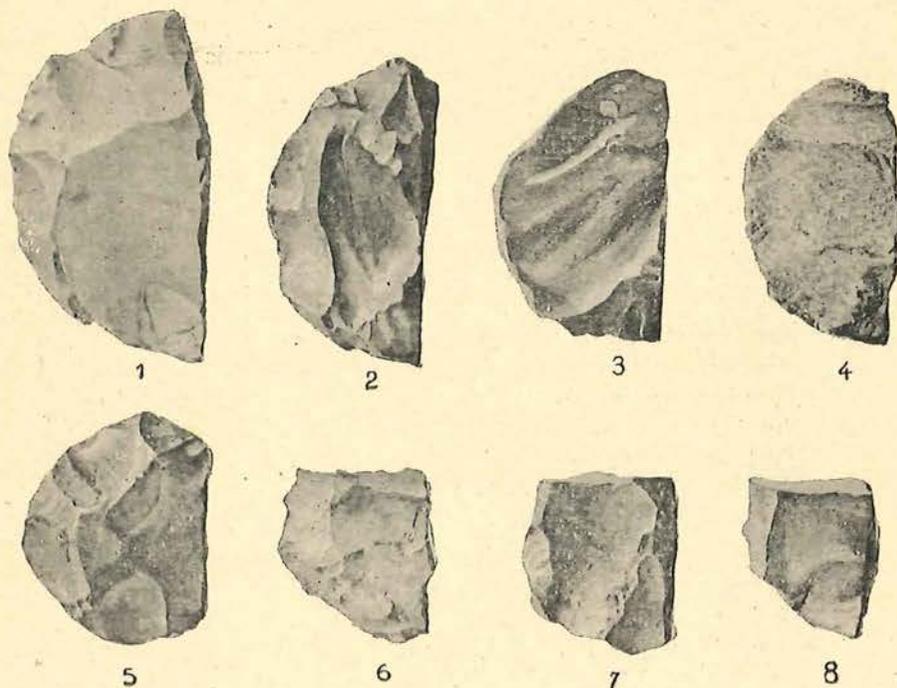
Mes recherches et observations sur les DISQUES recueillis dans les gisements

paléolithiques, provenant surtout des graviers quaternaires du Tibre et du Chiascio, son confluent, ont démontré que pas un exemplaire présente des caractères de fragmentations ou d'éclatement intentionnels, pratiqués après leur fabrication originale. — Mais, parmi les DISQUES très nombreux, recueillis dans les gisements, qui se rapportent au NÉOLITHIQUE INFÉRIEUR, cette fragmentation intentionnelle est très manifeste; et de là il résulte, qu'on devait l'obtenir en suivant des pensées invariables et fixées auparavant.

Je me permets de présenter au Congrès trois cartons, sur lesquels sont fixés soixante-quatre exemplaires de Disques fragmentés ou éclatés en différentes manières, en priant mes collègues de les

examiner, pour voir si mes déductions sont exactes et si je me trouve dans le vrai.

Le plus grand nombre des exemplaires démontre qu'on éclatait ordinairement les disques à moitié (1, 4, *Fig. 2*); mais quelquefois l'éclatement tenait plus d'un côté que de l'autre; et alors résiduait un disque réduit au  $\frac{3}{4}$  de la forme primitive (5, *Fig. 2*). Sont très



*Fig. 2.* — DISQUES, cassés et fragmentés à dessin.

rare les disques éclatés sur deux côtés opposés, et réduits ainsi à la seule partie centrale. On voit encore, par des exemples répétés, les parties périphériques éclatées: vrais segments, dérivés des disques circulaires; enfin ne sont pas rares les exemplaires qui représentent un éclatement du disque primitif en quatre fragments: ce qui démontre qu'on divisait encore en deux la moitié d'un disque précédemment obtenu; et on la divisait quelquefois si régulièrement que, du disque primitif, il résultait un vrai cadran (6, 8, *Fig. 2*).

On pourrait objecter que cette fragmentation, cet éclatement des

disques ne représentent que l'effet du hasard, comme par exemple le choc contre une roche dure ou le coup d'un percuteur maladroitement donné. Mais, comme les mêmes formes d'éclatement se présentent sur un nombre notable d'exemplaires, plus de deux cents cinquante, sur presque mille disques entiers, existants dans ma collection, il me semble que l'objection perd toute sa valeur.

L'examen attentif des disques fragmentés ou éclatés, démontre que, pour les rendre ainsi modifiés, on suivait les deux manières suivantes : ou on tenait les disques verticalement avec la gauche et on donnait un coup avec un percuteur, serré dans la droite ; ou on tenait les disques horizontalement et on donnait un coup sur la partie libre du disque. Dans ce dernier cas, on n'obtenait jamais une surface unie d'éclatement, mais des surfaces multiples, non uniformes, en raison des résistances variables que rencontrait la percussion.

Dans quel but éclatait-on intentionnellement les Disques en pierre ? Je ne puis donner à cet égard aucune réponse, car je n'ai rencontré jusqu'à présent aucun disque intentionnellement éclaté, en conditions valables pour m'informer sur les raisons de l'éclatement ; et je ne puis signaler de même les pensées des autres paléothnologues, car je n'ai trouvé enregistrée aucune indication sur l'éclatement intentionnel des Disques (1). Ainsi, on pourra mettre seulement en rapport la fragmentation et l'éclatement des disques avec les modifications semblables des autres objets lithiques, très suivies pendant l'époque néolithique ; et comme on a des preuves que cette fragmentation ou cet éclatement correspondait à la nécessité d'un rite funéraire, on pourra retenir, avec beaucoup de probabilité, que la fragmentation ou l'éclatement des disques correspondait à l'observance du même rite, introduit au commencement de l'époque néolithique.

#### POINTES DE FLÈCHE.

En décrivant en 1879 (2) les pointes de flèche, que j'avais alors recueillies dans le territoire de Perugia (Italie), j'eus l'occasion de noter que, parmi le nombre considérable de ces pointes, presque trois mille, existant dans ma collection, il y en avait plus

(1) Après ma communication au Congrès, M. le D<sup>r</sup> Ballet m'a dit qu'il avait autrefois signalé une forme d'éclatement des disques ; mais sa pensée ne fut alors suivie par les autres paléothnologues. — M. le D<sup>r</sup> Ballet se déclara depuis heureux de voir confirmée son opinion, non seulement par la communication de M. Bellucci, mais aussi par les nombreux documents qu'il a présentés au Congrès.

(2) *Arch. per l'Antrop. e la Etnol. Firenze*, vol. IX, p. 304.

de deux cents qui présentaient des éclatements postérieurs à leur première préparation.

L'examen attentif de ces pointes de flèche démontrait bien, que cet éclatement était non seulement intentionnel, mais présentait des caractères en contraste avec le procédé d'ajustement des armes et des outils lithiques, cassés accidentellement ou en conséquence de leur emploi, pour les rendre utilisables, après un nouveau travail.

Lorsque je publiai cette note, je ne possédais dans ma collection que des pointes de flèche intentionnellement éclatées, recueillies à la surface du sol (1); je ne pouvais alors que supposer le but de l'éclatement, sans pouvoir en assurer la raison déterminante. Et je fus porté à admettre, que je me trouvais en présence des témoins d'un rite, très probablement funéraire, comme quelques paleoethnologues français, en avaient déjà admis l'idée pour des haches polies, fragmentées intentionnellement.

De ce temps là à aujourd'hui, non seulement le nombre de mes pointes de flèche, éclatées intentionnellement, a considérablement augmenté, mais j'ai eu la circonstance favorable de voir confirmée la supposition premièrement formulée, pour expliquer l'éclatement intentionnel des pointes de flèche, recueillies à la surface du sol.

Tout près du village de Spina, commune de Marsciano, province de Perugia, les travaux de défrichement d'un terrain, jusqu'à ces derniers temps boisé, amenèrent la découverte d'une sépulture, qui, en raison du mobilier qu'elle présenta, dut être assignée à la période néolithique de l'âge de la pierre. Le cadavre inhumé se trouvait sur la terre nue, à une profondeur très faible de la surface du sol, seulement 0<sup>m</sup>40 (2). Le mobilier funéraire consistait en la partie inférieure d'un poignard en silex, cassé intentionnellement, placé à la droite du cadavre à la hauteur de la main; et de six pointes de flèche, en forme de triangle avec pédoncule, placées l'une après l'autre, à gauche du cadavre, presque à

(1) Après ce temps-là, j'ai eu à noter le même caractère d'éclatement intentionnel, non seulement sur les Disques, dont j'ai parlé auparavant, mais aussi sur d'autres formes de Pointes (lance, javelot); sur des poignards; sur des haches polies; sur quelques couteaux et sur quelques racloirs; en général, sur des formes lithiques différentes. — Mais, comme on l'a déjà vérifié ailleurs, j'ai dû aussi constater, dans le territoire de Perugia, que l'éclatement intentionnel, se rapportant à des armes ou de jet ou à la main, se présente relativement commun; tandis que celui qui se rapporte aux outils en pierre est très rare, on pourrait dire exceptionnel. — Ce fait démontre, selon moi, que les objets lithiques d'usage ordinaire pour les besoins de la vie n'étaient pas communément employés, pour correspondre au rite funéraire, auquel on devait consacrer particulièrement des armes.

(2) On a vérifié cette forme de tumulation aussi dans d'autres régions de l'Italie méridionale; mais le mobilier funéraire y était représenté seulement par des poignards, quelquefois cassés intentionnellement.

la hauteur de l'épaule. Ces pointes de flèche en silex montraient des éclatements intentionnels, tout à fait semblables à ceux des pointes, recueillies auparavant à la surface du sol. La présence du poignard et des pointes de flèche en silex, et l'absence des armes en cuivre pur, ou en bronze pauvre en étain, ne permirent d'attribuer cette tombe à la période énéolithique.

Avec la découverte de cette sépulture de Spina, l'éclatement intentionnel des armes lithiques de jet vint à acquérir son explication positive et permit d'établir que, parmi les rites funéraires, qu'on observait dans le territoire de Perugia, à l'époque néolithique (1), se trouvait aussi la déposition d'armes de jet, éclatées intentionnellement.

La sépulture néolithique de Spina dut sa conservation à la condition boisée de la région, qui empêcha, jusqu'à ces derniers temps, son bouleversement complet; on peut déduire ainsi, des conditions qu'elle a présentées, que les sépultures néolithiques devaient se trouver semblablement à une faible profondeur de la surface du sol, en raison non seulement de la difficulté, mais aussi de la non nécessité d'une excavation plus profonde. Et alors on peut bien admettre que là, où la surface du sol fût dès un temps immémorial, exposé à la corrosion des eaux ou destiné aux travaux agricoles, plusieurs tombes peuvent avoir été bouleversées, et le mobilier funéraire, comme les restes osseux des cadavres, durent ainsi s'éparpiller à la surface du sol.

On explique ainsi logiquement l'existence des pointes de flèche, éclatées intentionnellement, recueillies à la surface du sol, mélangées quelquefois au matériel lithique, qu'on employait encore pour les besoins de la vie. Egalement, on explique le nombre relativement considérable des pointes de flèche éclatées, en considérant que, comme pendant la vie, on devait porter sur soi-même plusieurs flèches armées dans la hampe, on en devait aussi déposer rituellement près du cadavre un nombre variable, mais toujours supérieur à un, comme on le vérifia dans la sépulture néolithique de Spina. Au contraire, les sauvages néolithiques devaient être armés ordinairement d'un seul poignard, étant très rares les circonstances connues que, dans les sépultures de ces temps-là, on ait trouvé deux poignards réunis.

Après avoir indiqué les faits d'un caractère général qui ont conduit à établir dans la Province de Perugia l'existence des pointes de flèches éclatées intentionnellement, je dois m'arrêter un peu sur les particularités qui présentent la forme de l'éclatement de

(1) Et probablement aussi dans la période suivante énéolithique.

ces flèches, qui n'est pas toujours semblable. En examinant un nombre notable de pointes de flèche, ayant la forme triangulaire avec pédoncule, intentionnellement éclatés, on voit bien que les Néolithiques suivaient des manières différentes pour les éclater; mais ils tâchaient néanmoins d'obtenir toujours le même but final, qui était celui de rendre inoffensives les pointes de flèches, de les désarmer, en voulant exprimer la pensée avec un seul mot.

Les différentes formes d'éclatement, représentées dans la figure 3, se résument comme ci-après:

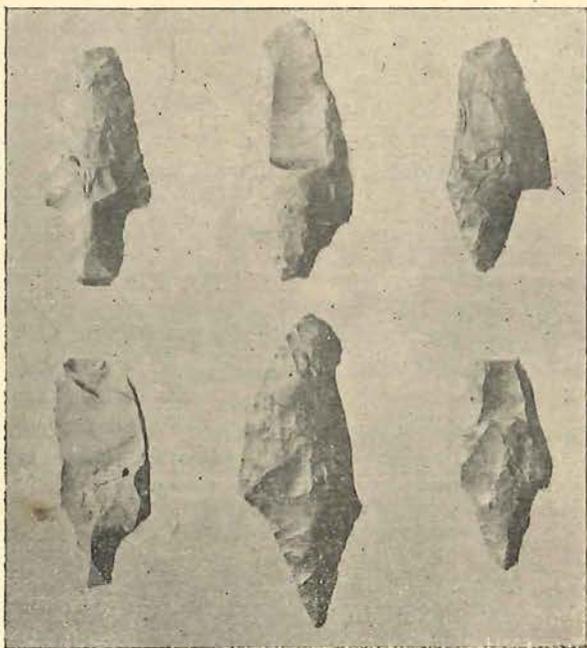


Fig. 3. — POINTES DE FLÈCHES cassées.

1° Eclatement transversal, normal à l'axe de la flèche, pratiqué à des hauteurs différentes;

2° Eclatement longitudinal, s'étendant à une ou à tous deux les surfaces des pointes de flèches;

3° Eclatement longitudinal, originé à la pointe, s'étendant à un ou à deux des côtés tranchants de la flèche;

4° Eclatement longitudinal, originé à la base du triangle, près du pédoncule, s'étendant à un ou à deux des côtés tranchants de la flèche;

5° Association de ces différentes formes d'éclatement; en particulier 1 : 2; — 1 : 2 : 3; — 1 : 2 : 4.

On voit ainsi, avec ces différentes formes d'éclatement intentionnel, qu'on atteignait le but désiré, qui était d'obtenir un simulateur inoffensif d'une pointe de flèche, en ôtant la pointe et les tranchants latéraux.

Chaque surface d'éclatement présente du reste, à son point de départ, la petite cavité conchoïdale, qui dénote sur l'éclat détaché l'existence d'un bulbe de percussion ou d'un relief correspondant. On ne peut, du reste, admettre que les différentes formes d'éclatement purent se vérifier, afin de régler avec un travail postérieur la forme des pointes de flèches abandonnées, cassées par hasard ou mal réussies, car on trouve des surfaces d'éclatement, transversal ou longitudinal, sur des pointes de flèche, qui démontrent, d'une manière plus évidente, une forme primitive tout à fait régulière et un travail très soigneusement accompli. On ne peut même douter que les différentes formes d'éclatement dérivent des circonstances accidentelles, car celles-ci n'auraient pu jamais représenter les mêmes caractères, isolés ou associés, sur un nombre très notable d'exemplaires. On peut se convaincre de cette conclusion, en examinant les trois cartons, que j'ai l'honneur de présenter au Congrès, sur lesquels sont fixés 96 exemplaires de pointes de flèche, bien démonstratifs et pour les caractères singuliers qu'ils présentent, et pour leur répétition.

M. Marcel BAUDOIN rappelle (1) nombre d'exemples de survivances, même à l'époque *moderne*, de ces coutumes préhistoriques, du *bris* symbolique des objets, et en particulier du *Bris des Pots* en Finistère, cité par Cambry (2).

M. le Baron DE LOE cite, comme exemple de continuité de cette pratique à l'époque barbare, la trouvaille, dans des sépultures franques, à Harmignies (Hainaut) et à Anderlecht (Brabant), de *demi-verres*. Dans chacun des cas, le *hanap* avait été brisé très nettement en deux parties égales dans le sens de la hauteur; et les débris *d'une moitié seulement* avaient été placés dans la tombe.

M. le D<sup>r</sup> BALLET rappelle qu'il a trouvé, dans les sablières de la

(1) Cet auteur, avec l'abbé F. Baudry, a démontré, par plusieurs articles, l'existence manifeste de cette continuité à l'époque gallo-romaine et au début du *Méovingien*, par l'étude du contenu des Puits funéraires de Vendée, de Touraine et d'ailleurs.

(2) Il a vu, récemment, dans un Banquet officiel, à Paris, des Médecins russes monter sur la table et *briser les coupes à champagne*, pour sceller une Alliance politique, connue de tout le monde!

Seine, de nombreux objets similaires, qu'il avait baptisés « demi-disques », et qu'il a ramassés depuis plus de vingt ans. Ces demi-disques avaient été sciés; et le D<sup>r</sup> Ballet est très heureux que sa manière de voir ait reçu la haute approbation de M. le P<sup>r</sup> Bellucci.

M. FEUVRIER (Dôle) rappelle qu'en fouillant un tumulus néolithique au Mont-Terrible (Lavam-les-Dôle) il a relevé deux haches, cassées intentionnellement près du crâne du squelette et à la partie supérieure du coffre où il se trouvait enfermé; il a constaté l'existence, sur 6 mètres carrés, d'une très grande quantité de petits morceaux de poterie.

Dans les fouilles de tumulus halstattien à Rainans, près de Dôle, il a été également relevé de nombreux petits fragments de poterie, répartis sur toute la surface.

Le rite funéraire de bris de vaisselle sur la tombe du défunt existait encore dans le Jura il y a cinquante ans. Dans l'Annuaire du Jura, Désiré Monnier signale que, dans la Bresse jurassienne, sur la fosse ouverte, on casse un vase, dans lequel mangeait le défunt.

M<sup>me</sup> B. CROVA ajoute qu'en Normandie, on fait suivre le cercueil d'une sorte de couronne en cire, posée sur un plateau que l'on appelle le sceau. Dans certaines paroisses, ce sceau est moulé sur un drap noir recouvrant un plateau de bois. Au moment de l'inhumation, le drap est secoué sur la tombe, de façon à parsemer le cercueil des débris de cire.

M. L. COUTIL. — Il est bien évident qu'un certain nombre de ces pointes de flèche ont été très habilement cassées, car, pour obtenir des fractions longitudinales, ce ne peut être un effet de hasard; on comprend la fracture de la pointe, plus ou moins oblique, des ailerons ou du pédoncule, c'est-à-dire des parties fragiles; mais, pour diviser la partie triangulaire en deux moitiés, il fallait une main exercée.



## Présentation d'un Lissoir Néolithique à poignée.

PAR

**Paul de GIVENCHY (Paris),**

Secrétaire de la Société Préhistorique française.

J'ai déjà vu, dans les Musées ou les Collections particulières, de ces outils que l'on désigne du nom vague et générique de *Lissoirs*; mais je n'en connais pas d'aussi grand que celui que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui au Congrès.

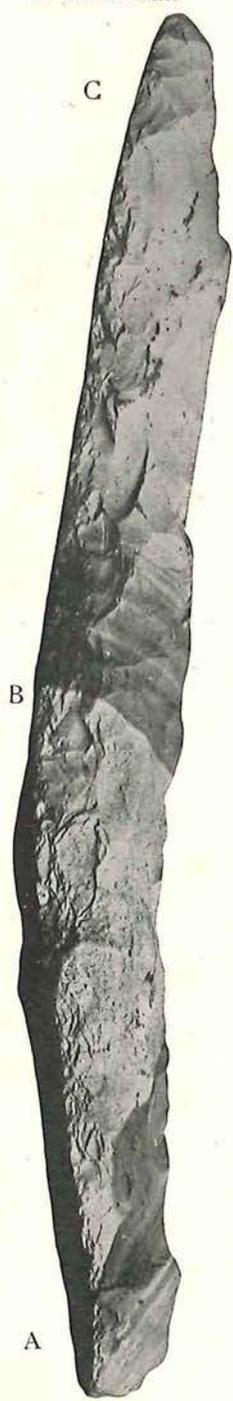
Ce long bâton de silex, qui mesure exactement 0<sup>m</sup>273 de longueur, et qui figure ici réduit d'un bon tiers, dans la Planche I, sous le N° 1, a été trouvé sur le territoire de Méru (Oise). Il a fait autrefois partie de la collection Denis, à Beauvais. Il est de couleur café au lait clair avec zones brunâtres.

On peut le considérer comme divisé en deux parties à peu près égales. La première section qui va de A à B, forme la partie prenante, celle que l'on tenait à la main, et le reste de l'outil, de B à C, constitue la partie active, c'est-à-dire le lissoir proprement dit.

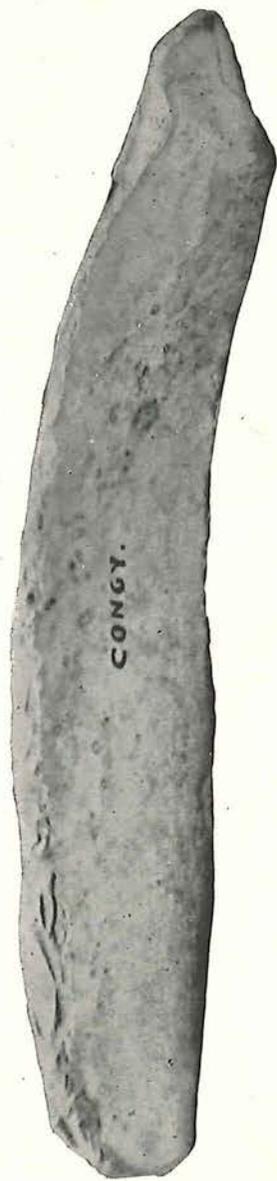
Cet outil qui est à section triangulaire, repose à plat sur une de ses faces. La photogravure, ici, ne fait pas voir cette face plate; l'arête rectiligne qui va de B à C la fait seulement soupçonner (1). Mais cette face, plus ou moins plate sur toute sa longueur, est beaucoup moins lisse du côté de la poignée; elle y est un peu fruste, offrant même par endroits, quelques très petites rugosités; et il n'est pas difficile de constater qu'aucun frottement ou polissage n'a eu lieu sur cette partie.

La seconde moitié de cette face, par conséquent la partie qui va de B à C, est au contraire très unie, très plate et très lisse, et les trois derniers centimètres de l'extrémité (je ne parle toujours bien entendu que de la partie reposant à plat), sont tellement usés et frottés, que cette extrémité en paraît même brillante. On peut dire

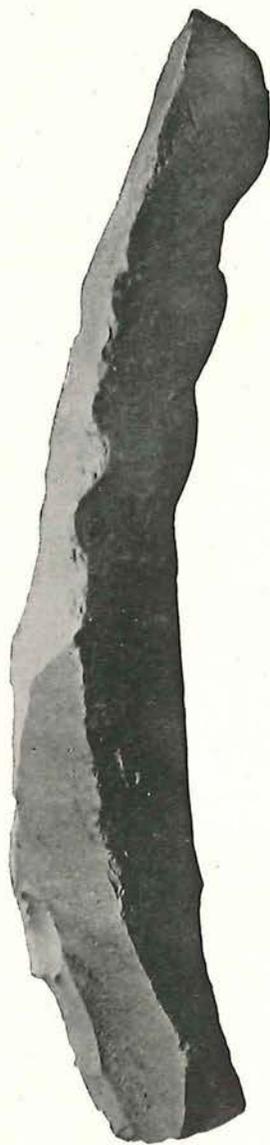
(1) Cette partie plate d'un lissoir est beaucoup plus visible sur le Lissoir n° 3 (Planche I) de M. Schmit.



I.



II.



III.

LISSEIRS NÉOLITHIQUES

que les derniers centimètres de l'extrémité de cet outil ont été absolument polis par frottement et usure.

Faut-il voir là un outil ayant servi à lisser la poterie ou à travailler des peaux ? Est-ce un instrument de potier ou de tanneur ?

Je ne saurais conclure, les avis étant encore trop partagés jusqu'ici. De plus, ces sortes d'instruments sont loin d'égaliser en nombre les classiques et ordinaires outils néolithiques. Par leur rareté même, ils nous incitent à la prudence, à ne pas conclure trop tôt sur leurs destinées primitives. Je me contente donc de le présenter comme étant un très bel exemplaire d'un outil, qui, tenu probablement à la main, a servi à..... frotter quelque chose ! — Et si l'objet en vaut la peine, je serais heureux d'en faire don à la Société Préhistorique Française pour ses collections.

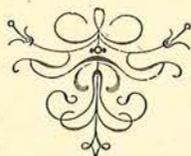
M. Emile SCHMIT (de Châlons-sur-Marne) mentionne qu'il a en sa possession deux objets semblables au lissoir à poignée, présenté par M. P. de Givenchy.

L'un deux, plus court que celui récolté à Méru, a été trouvé par M. Schmit dans une grotte effondrée à Congy (Marne). Il porte à chacune de ses extrémités arrondies, des traces d'usure, qui lui donnent un semblant de polissage. Il est représenté ici par le n° 2 (*Planche I*).

Cet instrument en silex couleur beige, a été trouvé en compagnie d'ossements humains, d'un collier en tuyaux de dentales, d'un fragment de bracelet, de texture schisteuse, de rondelles en craie tuffau percées d'un trou central, d'un grattoir et de nombreuses lames de couteaux, ou à tranchant transversal en silex.

Le deuxième exemplaire de M. Schmit, qui figure sous le N° 3 (*Planche I*), est en couleur cire jaune, comme les pièces du Grand Pressigny. Il a été donné à M. Schmit par M. l'Intendant Courtot et n'a pour toute légende que l'inscription suivante : *Mahé, Lavarac, Kelvezin, Carnac* (Février 1903).

L'outil N° 2, de Congy, est représenté de grandeur naturelle ; celui de Carnac (N° 3) est au  $\frac{3}{4}$  de la grandeur.



## Curieux Outils de l'époque néolithique en Auvergne.

PAR MM.

A. AYMAR et D<sup>r</sup> G. CHARVILHAT  
(Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme).

Grâce à une bienveillante intervention, qui s'est produite sur notre demande, et à la générosité des détenteurs, le Musée de Clermont-Ferrand va s'enrichir d'un certain nombre d'outils préhistoriques, provenant de la Station néolithique de Cébazat (Puy-de-Dôme). Cette station a déjà fait l'objet, au Congrès de l'A. F. A. S. (1), de plusieurs communications de la part du regretté D<sup>r</sup> Pommerol. — Aussi nous bornerons-nous à signaler quelques outils, paraissant plus particulièrement dignes, par leur intérêt, d'une description et d'une figuration spéciales.

*Hache marteau en corne de cerf.* — Cet instrument a été recueilli en même temps que les débris d'un squelette néolithique, et se trouvait tout près du crâne qui avait subi la trépanation (2).

Il présente: un talon, au contour arrondi, avec une face plane où les marques de percussion sont nombreuses (*Fig. 1 et 2*); une douille à forme ovale, pour le passage du manche; les diamètres du trou supérieur (0<sup>m</sup>05, 0<sup>m</sup>03) sont plus larges que ceux du trou inférieur (0<sup>m</sup>04,5, 0<sup>m</sup>02,5); on devait glisser des coins dans la plus grande ouverture pour consolider le manche; un tranchant, obtenu en sciant obliquement, sur une longueur de 0<sup>m</sup>05, l'extrémité d'une seule face.

Longueur totale de l'outil .....	0 <sup>m</sup> 180
Largeur : à la douille.....	0 <sup>m</sup> 053
— au tranchant.....	0 <sup>m</sup> 040
Epaisseur : à la douille.....	0 <sup>m</sup> 043
— au milieu.....	0 <sup>m</sup> 040

(1) Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Reims (1880); de la Rochelle (1882); de Grenoble (1885).

(2) *Bulletin historique scientifique de l'Auvergne*, Année 1894. — Ce crâne est également offert au Musée.

Épaisseur : à la naissance du biseau.....	0 <sup>m</sup> 032
— pour finir à moins d'un millim. au tranchant.	
Talon : Diamètre transversal.....	0 <sup>m</sup> 053
— Diamètre longitudinal.....	0 <sup>m</sup> 065
Poids : 240 grammes.	

Dans le milieu de la douille, un renflement, encore apparent, dénote que le trou a été percé suivant le mode de forage habituel, c'est-à-dire en creusant successivement de chaque côté.

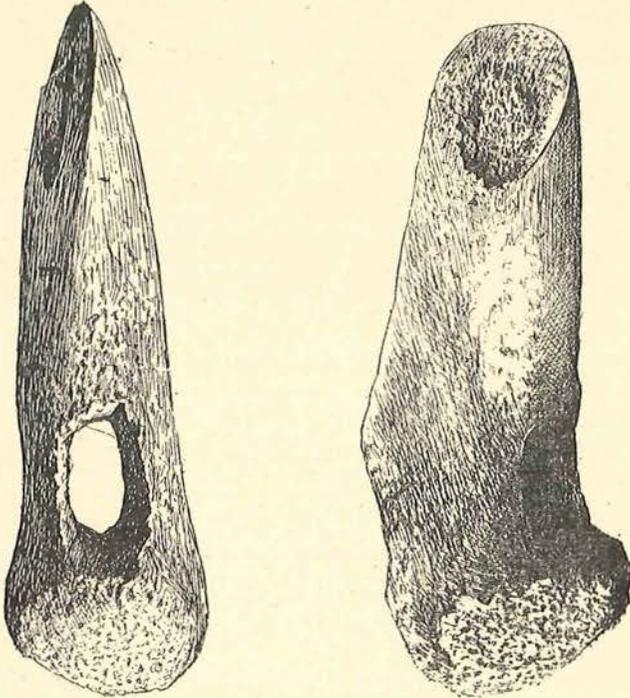


Fig. 1. — HACHE MARTEAU en Corne de Cerf.  
Vue de FACE. — Echelle: 1/2 Grandeur.

Fig. 2. — HACHE MARTEAU, en Corne de Cerf.  
Vue de PROFIL. — Echelle: 1/2 Grandeur.

La conservation de l'outil est aussi satisfaisante que possible. Néanmoins, son poids était plus lourd à l'origine, car la substance de la corne, surtout de la partie spongieuse du centre, est un peu décomposée. Une face est absolument lisse; l'autre, couverte de stries et de mâchures, a dû subir des chocs répétés.

Cet instrument pouvait être utilisé aussi bien comme arme de guerre que comme outil domestique. Par sa forme et son allure générale, il nous offre le type primitif des *haches-marteaux* du moyen âge.

*Pointe de lance.* — Cette pointe est malheureusement brisée à chaque extrémité. Elle est en silex marin et doit provenir de la Touraine, du *Grand Pressigny* sans doute. Les objets de cette provenance, communs en Auvergne, témoignent de l'extension des échanges à l'époque néolithique (*Fig. 3*).



*Fig. 3.* — POINTE DE LANCE.  
Echelle : 1/2 Grandeur.

La face inférieure est lisse, un peu courbe. La face supérieure est retouchée avec grand soin. Les retouches, très régulières, sont dirigées dans un même sens oblique et occupent toute la largeur de la pointe qui n'a aucune nervure centrale; elles forment des sillons peu profonds, des ondulations semblables à celles que le vent produit sur une surface liquide. Ce phénomène paraît résulter d'un procédé d'éclatement par pression. Les spécimens aussi bien réussis doivent être certainement très rares. Longueur : 0<sup>m</sup>103. Au milieu, largeur : 0<sup>m</sup>20; épaisseur : 0<sup>m</sup>03.

*Poinçon.* — Instrument en os, légèrement arqué, à faces aplaties, d'une longueur de 0<sup>m</sup>100, d'une épaisseur médiane de 0<sup>m</sup>008, se



*Fig. 4.* — POINÇON.  
Echelle : 1/2 Grandeur.

terminant en pointe très aiguë. Sur la face concave du manche, jusqu'à une distance de 0<sup>m</sup>04 de la pointe, existent des incisions ou encoches (douze à gauche; dix à droite) disposées symétriquement et affectant la forme de chevrons. Il ne s'agit pas ici de simples marques de chasse ou autres. Les incisions n'avaient pas non plus le rôle exclusif d'empêcher le glissement de la main. A côté du but utilitaire, apparaît, avec netteté, la recherche artistique. Nous sommes en présence d'un véritable mode d'ornementation, dont l'époque Magdalénienne nous fournit déjà des exemples (*Fig. 4*).

*Coupe en Poterie.* — Cette coupe, ou plutôt cette tasse, a été façonnée à la main; elle est en terre grossière, de couleur gris noirâtre, mal cuite, mélangée de grains de quartz. Sa forme est ronde,

les parois sont unies et les bords irrégulièrement circulaires. Le fond présente un plan qui permet de la poser en lui donnant un équilibre stable. Diamètre : 0<sup>m</sup>11, profondeur : 0<sup>m</sup>02,5. Tout près du bord, à 0<sup>m</sup>01,5, on a créé un petit bourrelet vertical en pinçant simplement la pâte. Son relief n'est que de 0<sup>m</sup>01 (Fig. 5).

A la base du bourrelet, on a percé un trou horizontal dont une partie, la moitié environ, pénètre dans la paroi de la coupe. Ce trou étroit, de 0<sup>m</sup>002,5 de diamètre, est destiné au passage d'un lien de suspension.

Son aspect évoque une figure schématisée, semblable aux figures des urnes de Troie, décrites par Schliemann. Il y a bien là un de ces premiers essais de suspension, visés par M. le Dr Guébbard dans son très remarquable travail sur l'*Anse funiculaire* (1).

A un autre point de vue, on ne peut manquer de signaler que la coupe de Cébazat offre un type primitif de la tasse dont se servent de nos jours les vigneronns de la Limagne d'Auvergne.

M. Marcel BAUDOUIN. — Les *Haches marteaux perforés*, en corne de cerf, ne sont pas très rares. On en a trouvé un dans la fameuse Sépulture de Belleville, à Vendrest ; il est dans les Collections de la S. P. F., encore en assez bon état. — Je connais des pièces semblables trouvées en Vendée et ailleurs, surtout dans les Palafittes (Chalain, etc.). Ce qui fait l'intérêt de ces pièces, c'est d'abord la certitude qu'on a qu'elles étaient *emmanchées*. Reste à savoir à quoi elles servaient, en réalité ? — Le mot Hache semble assez impropre en l'espèce, étant donné surtout que certaines sont très décorées.

(1) *Mémoires de la Société préhistorique Française*, Année 1912.

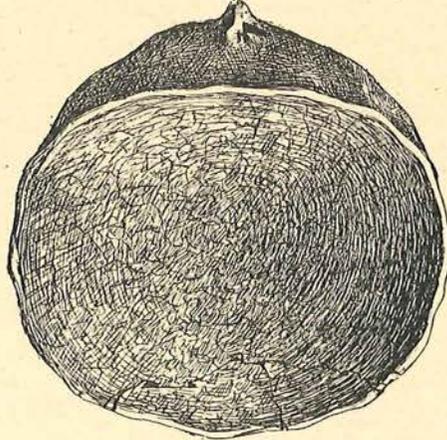


Fig. 5. — COUPE OU TASSE en POTERIE.  
Echelle : 1/2 Grandeur.



## Les Silex taillés du Grand-Pressigny en Vendée.

[2<sup>e</sup> Mémoire].

PAR M. LE D<sup>r</sup>

Marcel BAUDOUIN (Vendée).

A notre Congrès de 1910, à Tours (1), j'ai présenté un premier travail sur cette question, pour répondre au Vœu de la Commission, nommée dans le but d'exécuter une vaste *Enquête internationale* sur la Distribution de l'industrie du Grand-Pressigny dans l'Ouest de l'Europe.

J'apporte aujourd'hui, à notre Congrès de 1913, un second Mémoire, qui vient compléter le premier, en rappelant l'existence de documents anciennement récoltés, mais qui m'étaient encore inconnus il y a trois ans, et en faisant connaître des trouvailles nouvelles et même toute récentes.

Ce second inventaire ne fait d'ailleurs, comme on le verra, que confirmer absolument mes conclusions premières, s'appuyant alors sur près d'une centaine de pièces! — Je n'insiste pas, car on fera encore sûrement d'autres découvertes, que nous aurons à rappeler aussi ultérieurement. Mais la LOI DE DISTRIBUTION *est trouvée*; et il n'y a pas lieu ici d'y revenir à nouveau.

### I. — RÉPARTITION PAR VALLÉES.

Pour simplifier, je relate ici de suite les trouvailles par *Vallées*; ce qui facilitera singulièrement les comparaisons et les rapprochements, au point de vue des faits déjà connus.

#### I. — AFFLUENTS DE LA LOIRE.

##### 1<sup>o</sup> VALLÉE DE LA SÈVRE-NANTAISE [*Rive Gauche ou Ouest, dite Vendéenne*].

En partant de la source de cette rivière, nous avons à enregistrer les récentes découvertes suivantes.

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Les Silex taillés du Grand-Pressigny en Vendée*. — *VI<sup>e</sup> Congr. préh. de France*, Tours, 1910. Paris, 1911, p. 341-376, 28 Fig. Tiré à part, 1911, Paris, in-8°, 36 p., 28 Fig.

1° SAINT-MESMIN-LE-VIEUX. — 1° GRATTOIR *ovulaire*. — Silex jaune blond clair ; type La Bonnetière, un peu foncé. Superbe pièce. Elle a une extrémité plus épaisse, la rapprochant du Rabot. Grattoir *double*, avec retouches fines sur les côtés. — La Glamière (1), Saint-Mesmin-le-Vieux. Coll. D<sup>r</sup> E. Boismoreau (2).

2° *Partie centrale* d'un POIGNARD, important, *cassé* aux deux extrémités. Type La Claisière. Fragment : long de 0<sup>m</sup>110 ; large de 0<sup>m</sup>025 à 0<sup>m</sup>018 ; épais de 0<sup>m</sup>010. — Station La Glamière, Saint-Mesmin-le-Vieux. Coll. D<sup>r</sup> E. Boismoreau.

3° Base d'un POIGNARD, aplati, de coupe trapézoïdale (et non plus triangulaire). Silex type La Bonnetière. Partie cassée, retouchée en *pointe latérale*, et non médiane, pour remplacer la première. — Station La Glamière, Saint-Mesmin-le-Vieux. Coll. D<sup>r</sup> E. Boismoreau.

4° Pointe d'un POIGNARD, de coupe triangulaire. Silex type La Bonnetière, à points blancs. Longueur : 0<sup>m</sup>050 seulement. — Station La Glamière, Saint-Mesmin-le-Vieux. Collection D<sup>r</sup> E. Boismoreau.

2° TIFFAUGES. — COUTEAU. — Fragment de lame, utilisée comme COUTEAU. — Large de 0<sup>m</sup>035, longue de 0<sup>m</sup>050 seulement et épaisse de 0<sup>m</sup>005 ; à *Dos un peu* abattu. Type La Claisière. — Dans les Landes de La Châtelainé, entre Tiffauges et La Bruffière. Trouvé en 1892, en herborisant, par M. Philéas Rousseau (Simon-la-Vineuse).

3° LA BRUFFIÈRE [Canton de Montaigu]. — Deux petites POINTES DE FLÈCHES, néolithiques, ont été trouvées en cette commune (3), dans un champ, en face de l'École de *La Nerrière* (4), par M. Philéas Rousseau, instituteur. Collect. Ph. Rousseau.

a) La première a été récoltée en 1890. Elle est en silex du Grand-Pressigny [Silex *Jaune-Cire*, type de la Claisière]. Elle est *intacte* et bien conservée.

b) La seconde est en silex *noirâtre*, presque aussi noir que celui de Larcy, autre station des ateliers du Grand-Pressigny ; mais sa

(1) La Glamière est à l'ouest de Saint-Mesmin-le-Vieux, sur le flanc oriental des Collines de Gâtine.

(2) La Collection du D<sup>r</sup> E. Boismoreau (Saint-Mesmin-le-Vieux) renferme en outre un superbe POIGNARD, en silex du Grand-Pressigny, trouvé sur *Chêne-fin*, près du Puy-Roland (D.-S.), en déracinant un *chêne*. — Quoiqu'il dépende de la rive *vendéenne* de la Sèvre-Nantaise, nous ne faisons que le citer ici, en note, puisqu'il n'est pas de *Vendée*, pour ne pas troubler l'ordre de l'*Inventaire par Départements*, qu'établit la S. P. F. — Il est superbe et finement retouché ; il a 0<sup>m</sup>160 de long.

(3) A La Bruffière, on a trouvé d'autres pièces *néolithiques*, en d'autres points.

(4) *La Nerrière* est une ferme située à l'altitude de 90 mètres, à 800 mètres à l'Ouest de la Sèvre-Nantaise.

pointe est cassée. Malgré sa forme différente et la roche qui la constitue, je la considère également comme un objet apporté des célèbres stations d'Indre-et-Loire, en raison de sa facture. Ces deux pièces portent, en effet, en elles-mêmes, leur marque de fabrique; elles ont bien été importées.

1<sup>o</sup> *Flèche* [*Silex jaune cire*] (N<sup>o</sup> I). — Petite, de forme classique, admirablement taillée à l'aide de très fines retouches sur les deux bords et sur une face en particulier, elle représente le type des flèches en triangle équilatéral, à pédoncule court et large, et à deux barbelures un peu inclinées en bas. Elle pèse 3 gr. et a trois côtés égaux de 0<sup>m</sup>021. Son épaisseur, assez notable, est de 0<sup>m</sup>006. Le pédoncule mesure 0<sup>m</sup>007 de hauteur et a 0<sup>m</sup>008 de largeur de base environ; il est aminci à sa pointe. Les barbelures ne font une saillie latérale que de 0<sup>m</sup>006. La pièce a été fabriquée avec une grande lame d'éclatement d'un nucléus type du Pressigny, car, au centre de la face la plus plate, on retrouve cette face intacte, non retouchée (*Fig. 5*; N<sup>o</sup> VII). — Pièce entière.

2<sup>o</sup> *Flèche* [*Silex noirâtre*] (N<sup>o</sup> II). — Belle pièce, allongée, malheureusement cassée à la pointe. — C'est le type des flèches en triangle isocèle, à base nettement rétrécie, avec pédoncule et deux fines barbelures à la base. *Cassure*, ici accidentelle, à mon avis (*Fig. 5*; N<sup>o</sup> VIII).

Admirablement retouchée sur toute l'étendue de ses deux faces et ses bords, elle mesure, en hauteur, au niveau des deux côtés égaux (la pointe disparue par cassure étant supposée rétablie), 0<sup>m</sup>036, pour une base de 0<sup>m</sup>018. Autrement dit, cette base est moitié plus petite que les côtés: ce qui semble voulu. — L'épaisseur maximum est de 0<sup>m</sup>004 seulement. Le poids est de 3 gr. (1). Le pédoncule, qui a une base large de 0<sup>m</sup>008, a un sommet aigu, très bien retouché; il a une longueur de 0<sup>m</sup>010. Les barbelures, un peu inégales de forme et dimensions, ont leurs pointes légèrement dirigées en bas; l'une d'elles est plus aiguë que l'autre.

Cette pointe de flèche, en silex noirâtre, qui est, sinon originaire de Larcy même, du moins des gisements de silex analogues d'Indre-et-Loire ou de la Vienne, est sûrement un objet importé, car la Vendée ne possède pas une roche siliceuse de cet aspect.

## 2<sup>o</sup> VALLÉE DE LA MAINE.

1<sup>o</sup> MESNARD-LA-BAROTIÈRE. — Dans la Collection Chartron (Luçon), se trouve un *Silex*, qui doit être aussi l'un de ceux

(1) On remarquera que ces deux flèches ont même poids, malgré la différence de roche et de forme! — Cela semble voulu, et en rapport avec le rôle que devait jouer la « pointe », une fois montée sur la flèche.

connus jadis de l'abbé Ferd. Baudry, mais qui n'est pas avec les autres de la même localité, c'est-à-dire au Musée de la Roche-sur-Yon (Fig. 1).

Il s'agit d'un POIGNARD, trapu, court et cylindrique, absolument entier, en silex du Grand-Pressigny, type La Claisière.

Il est admirablement retouché sur tous ses bords, mais peu long. Il ne mesure que 0<sup>m</sup>140 de longueur, a 0<sup>m</sup>025 de largeur et 0<sup>m</sup>012 d'épaisseur.

Il est renflé à son centre, mais d'une façon peu marquée (Fig. 1).

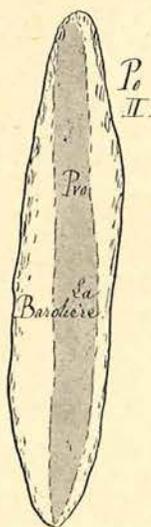


Fig. 1. — POIGNARD entier. — Mesnard-La-Barotière. — Echelle: 1/2 Grandeur. — Po, Face dorsale. — II, Bord droit. — Pro, Profil.



Fig. 2. — POINTE DE LANCE, intacte. — Forêt de Grasla (Les Brouzils, V.). — Echelle: 1/2 Grandeur. — Pro, Profil de la pièce. — L, partie retouchée de la pointe.

C'est là une des plus jolies pièces qui aient été trouvées en Vendée.—Vu les découvertes antérieures faites dans cette commune, il est probable qu'il a dû y avoir là une Station néolithique (d'une nature inconnue), qui reste à découvrir.

2° LES BROUZILS. — 1° Dans la Forêt de Grasla a été trouvée une admirable POINTE DE LANCE, entière, qui se trouve aussi dans la Collection de M. Chartron (Luçon, Vendée). Elle est en silex du type de La Bonnetière, c'est-à-dire blond pâle (Fig. 2).

Elle mesure 0<sup>m</sup>23 de long et 0<sup>m</sup>035 de large ; son épaisseur atteint à peine 0<sup>m</sup>010 à la base. La pointe, très élégante, est magnifiquement *retouchée*, au niveau des bords, sur une étendue de 0<sup>m</sup>070 (Fig. 2 ; L.).

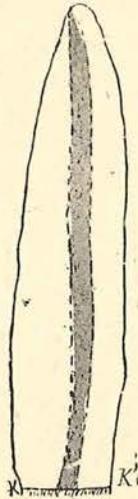


Fig. 3. — POINTE DE LANCE, cassée (Pointe). — Forêt de Grasla (Les Brouzils, V.). — Echelle: 1/2 Grandeur. — K K', Cassure. — Grisé, Profil.

La pièce est tout à fait comparable à la Pointe de Lance de l'Île d'Yeu, que j'ai décrite en 1910 (1).

2° Dans la Forêt de Grasla a été trouvée encore une autre POINTE DE LANCE; mais celle-ci est *cassée* et beaucoup moins belle. Elle se trouve dans la même collection (Fig. 3).

Elle est en silex de La Claisière; elle faisait partie de l'ancienne Collection Dugast-Matifeux.

Comme la précédente, elle pourrait bien provenir, soit d'une Sépulture, soit d'un Camp néolithique (2).

Le fragment en question mesure 0<sup>m</sup>125 de long jusqu'à la *cassure* (Fig. 3; K K') et 0<sup>m</sup>030 de largeur, pour une épaisseur de 0<sup>m</sup>06 seulement. — La *cassure* a pu être ici *intentionnelle* (type Pr Bellucci) (3).

## II. — VALLÉE DU JAUNAY [Ancien Fleuve].

1° GIVRAND. — La Collection Crochet (Saint-Gilles-sur-Vie) renfermait, en 1913, de cette commune :

a) Un débris de POIGNARD, *cassé* (Pointe), trouvé aux Aboires en 1913. Silex jaune cire. Longueur : 0<sup>m</sup>045; largeur : 0<sup>m</sup>018; épaisseur : 0<sup>m</sup>005. *Cassure* de nature incertaine.

b) Un COUTEAU, en silex jaune cire, trouvé en 1912, présentant un dos abattu et ayant l'aspect d'un Burin. Bulbe de percussion marqué. Longueur : 0<sup>m</sup>053; largeur : 0<sup>m</sup>033; épaisseur : 0<sup>m</sup>005.

c) Une autre pièce, très intéressante, provient de la même commune. Elle est en silex jaune cire, type La Claisière. Elle est très difficile à définir. Je la décrirai ultérieurement, car j'ai eu soin de la *mouler* et de la *photographier*, vu sa rareté.

(1) *Loc. cit.* [Voir p. 11 et 25, Fig. 8 et 26].

(2) Je crois, en effet, qu'il y a eu un *Camp néolithique* dans cette Forêt.

(3) Beaucoup des pointes de lance et de poignards de Vendée sont trouvés *cassés* ! — C'est souvent là un phénomène *voulu*, comme l'a prouvé M. le Pr Bellucci (Pérouse, Italie).

C'est une sorte de CISEAU-TRANCHET, dont un des bords seulement représente un *Couteau très émoussé*, l'autre étant arrondi et poli.

Le *Ciseau* est *poli* et le bord mousse du *Tranchet-Couteau* est *poli* également; mais le *Couteau* lui-même a été obtenu par deux grands éclats, voulus, exécutés avant le polissage; et, une fois le tranchant de ce couteau fabriqué, on l'a émoussé par un travail, qui a *poli* le tranchant.

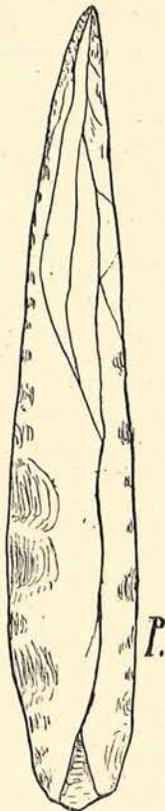
2° AIGUILLON-SUR-VIE. — Dans la même Collection de M. Crochet, nous avons vu, en 1913, une HACHE POLIE, *plate*, provenant de la ferme de *La Siffloire*, à l'Aiguillon-sur-Vie. Une des faces est nettement convexe, l'autre presque plate; pourtant il ne s'agit pas du type Herminette. — Mais nous étudierons à part, plus tard, les *Haches polies* du Grand-Pressigny.

### III. — VALLÉE DU BRANDEAU.

1° SAINT-JULIEN-DES-LANDES [Canton de la Mothe-Achard]. — Un magnifique POIGNARD, en silex jaune cire, trouvé le 13 octobre 1912, fait actuellement partie de la Collection de M. Poissonnet, à La Mothe-Achard. Il provient de *La Boilivière*, en Saint-Julien-des-Landes.

Cette pièce, absolument intacte, *entière*, de coupe *triangulaire*, comparable aux plus belles connues, a une extrémité *extrêmement* pointue et une base assez large. Il y a des retouches presque sur toute l'étendue des bords. Elle mesure 0<sup>m</sup>225 de longueur, pour une largeur maximum de 0<sup>m</sup>035. La pointe est assez fine (*Fig. 4*).

2° BRETIGNOLLES. — En 1913, la Collection Crochet (de Saint-Gilles-sur-Vie) s'était enrichie de deux GRATTOIRS, en silex du Grand-Pressigny, provenant de la ferme de *La Boutinière*, à Bretignolles.



*Fig. 4.* — POIGNARD intact. — Saint-Julien-des-Landes. — Echelle: 1/2 Grandeur. — P, Dos: Aspect triangulaire.

a) L'un est en silex jaune cire; ce n'est d'ailleurs qu'une sorte d'ébauche, dont une extrémité présente encore de l'écorce du silex. Longueur : 0<sup>m</sup>037; largeur : 0<sup>m</sup>025.

b) L'autre de ces Grattoirs est à *Encoche*. C'est une sorte de *Coche-Grattoir*, récoltée dans le « Champ du Cellier », à La Boutinière. Il est *jaune*; mais l'origine pressignyenne peut être discutée dans ce fait; et je n'y aurais pas insisté, si le précédent n'était pas typique.

IV. — VALLÉE DE L'AUZANCE.

1° SAINT-MARTIN-DE-BREM. — En 1913, la Collection Crochet (Saint-Gilles-sur-Vie) contenaient les nouvelles pièces suivantes, en silex du Grand-Pressigny.

3 *Flèches à pédoncule* [3 exemplaires de la ferme de La Bourdalière]; — une *Flèche en feuille de laurier* (La Bourdalière); — 2 débris de *Poignards* et un *Couteau*, en silex noir (Type Larcy), de

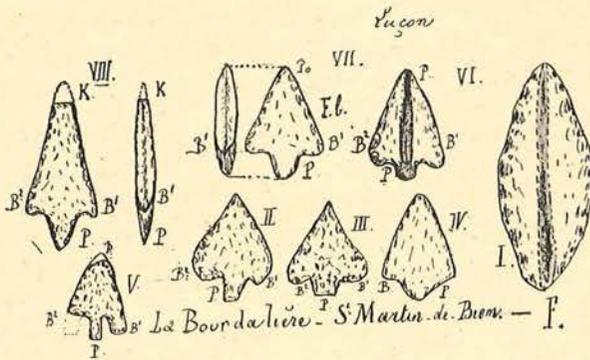


Fig. 5. — POINTES DE FLÈCHES [Silex du Grand-Pressigny]. — Echelle: 1/2 Grandeur. — P, Pédoncule; — B, B', B'', Barbelures; — K, Cassures; — Grisé, Profil; — F. b. face bombée; — F, face plate. — I à IV, Saint-Martin-de-Brem; — VII et VIII, La Bruffière — VI, Luçon. — V, Flèche, en silex local, Saint-Martin-de-Brem.

La Bourdalière; — un *Poignard* (La Nizandière); — 2 *Couteaux* (La Salibaudière); — une *Pointe de Lance* (Les Cambaudières); — un *Ciseau-grattoir* (La Primaudière); — une *Hache polie* [Type silex La Bonnetière] et un débris de *Hache polie* (La Routière), que nous décrirons ultérieurement.

A. *Gisement de La Bourdalière*. — Cette contrée a fourni beaucoup de pièces. Une Enceinte néolithique y est donc probable; mais elle reste inconnue.

1° *POINTE DE FLÈCHE en feuille de laurier*. — Trouvé dans les *Landes* de La Bourdalière. Silex jaune à veines noirâtres (probablement du type Larcy). Une des faces est à peine retouchée par le

bas et presque plate; l'autre est belle. Longueur : 0<sup>m</sup>060; largeur : 0<sup>m</sup>035; épaisseur : 0<sup>m</sup>003 (Fig. 5; N° I; grisé, Profil; F, Face).

2°-4° *Trois* POINTES DE FLÈCHES à pédoncule. — Silex très luisant, un peu jaspé, simulant celui de la Vienne (Fig. 5; N<sup>os</sup> II, III, IV).

5° *POINTE DE LANCE*. — De forme triangulaire, silex jaune cire, clair. Cassure près de la base.

L'arête de la face bombée (Dos) est polie, presque en son milieu,

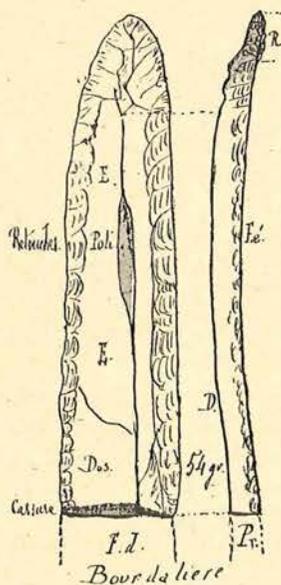


Fig. 6. — POINTE DE LANCE, cassée. — La Bourdalière (Saint-Martin-de-Brem). — Echelle: 1/2 Grandeur — F. d., face dorsale ou Dos à double éclat (E.); — R., retouches; — F. e., face d'éclatement; — Pr., Profil.



Fig. 7. — FOIGNARD, cassé. — La Niçandière (Saint-Martin-de-Brem). — Echelle: 1/2 Grandeur. — F. e., face d'éclatement; — F. d., face dorsale, à double éclat (E.); — Pr., Profil; — D., Dos.

sur une étendue de 0<sup>m</sup>035 de longueur et 0<sup>m</sup>004 de largeur (Fig. 6).

La pointe et les deux bords sont très bien retouchés. Lame un peu courbe, dont la pointe est retouchée, même sur la face plane (Fig. 6; R), sur une étendue de 0<sup>m</sup>010. Longueur : 0<sup>m</sup>130; largeur : 0<sup>m</sup>030; épaisseur : 0<sup>m</sup>017. Poids : 54 grammes. — Très belle pièce, malheureusement fracturée (Fig. 6), sans doute de façon voulue.

6° *Pointe de POIGNARD*, cassée. Silex jaune, type La Bonne-  
tière. Longueur : 0<sup>m</sup>045; largeur : 0<sup>m</sup>022.

7° COUTEAU. — Ebréchures; sur les deux tranchants; il a servi des deux côtés. Silex noir (Type Larcy). Longueur : 0<sup>m</sup>110; largeur : 0<sup>m</sup>027.

B. La Niçandière. — 1° POIGNARD, cassé également à la base, de façon voulue.

Silex jaune cire, type La Claisière. Longueur : 0<sup>m</sup>150; largeur : 0<sup>m</sup>033; épaisseur : 0<sup>m</sup>012. Très belle pièce, d'un poids de 68 gr., mais sans traces de polissage (Fig. 7). Retouches sur toute l'étendue des bords.

C. La Salibaudière. — 1° COUTEAU. — Silex blond, type La Bon-

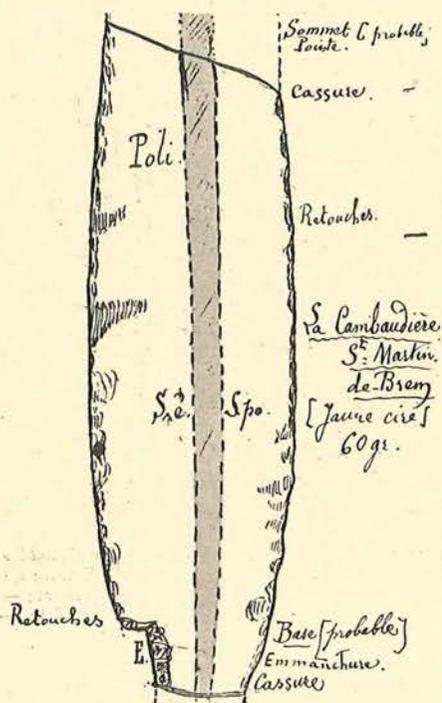


Fig. 8. — POINTE DE LANCE, cassée. — POLISSAGE. — Les Cambaudières (Saint-Martin-de-Brem). — Echelle : 1/2 Grandeur. — E, Entaille, voulue; — S. e., face d'éclatement; — S. po., face polie.

quelques retouches sur les deux bords (Fig. 8). La pièce entière devait avoir plus de 0<sup>m</sup>200 de long. Dimensions : longueur du débris : 0<sup>m</sup>140; largeur : 0<sup>m</sup>043; épaisseur : 0<sup>m</sup>005 seulement. Poids : 60 grammes.

A une extrémité, cassure oblique, paraissant voulue, correspondre à la pointe. A l'autre, autre cassure, douteuse; mais, avec, sur

netière. Un peu douteux comme origine. Longueur : 0<sup>m</sup>080; largeur : 0<sup>m</sup>020.

2° COUTEAU. — Entier. Silex jaune cire. Longueur : 0<sup>m</sup>070; largeur : 0<sup>m</sup>030.

D. Les Cambaudières. — POINTE DE LANCE, malheureusement cassée aux deux extrémités, mais des plus intéressantes! Elle est en silex jaune cire, du type de La Claisière. Elle a été trouvée en 1912. J'ai moulé au plâtre cette pièce, très rare pour la Vendée (Fig. 8). Sa face plate ou d'éclatement est nette et sans retouche.

La face taillée est ici COMPLÈTEMENT POLIE dans toute son étendue, ne laissant apparaître que

le côté, une sorte d'Entaille ou d'Echancrure voulue (Fig. 8; E.), à retouches, semblant avoir été faite pour faciliter l'emmanchure (1).

E. La Primaudière. — Très beau CISEAU-GRATTOIR, ressemblant à une moitié de Hache polie, fendue en deux. Silex jaune cire,

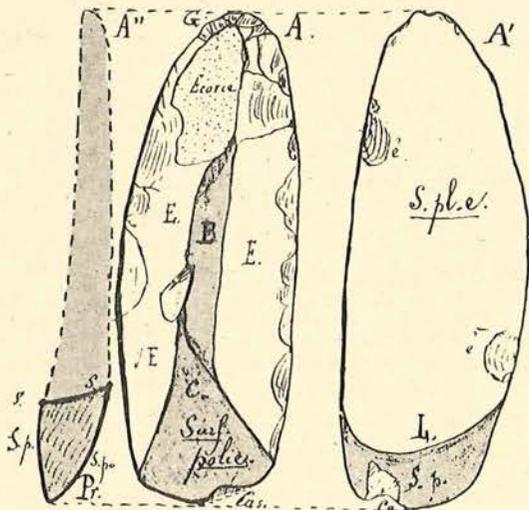


Fig. 9. — CISEAU-GRATTOIR. — La Primaudière (La Tonnelle) (1910) (Saint-Martin-de-Brem). — Silex du Grand-Pressigny (jaune cire). — Echelle : 2/3 Grandeur. — Légende : A', Face plate; — S, pl. e, Surface plane d'éclatement; — L, CISEAU; — S p., parties polies; — A, Face bombée ou dorsale; — C, CISEAU: surface triangulaire polie; — B, Angle poli; — E., Grands Eclats; — Cas, Cassure; — G., GRATTOIR; — A'' Profil; — Pr. Ciseau (poli); — S S, limite du Ciseau; — é, petits éclats.

type La Claisière, un peu pâle. Trouvé à La Tonnelle (2), de La Primaudière, au nord de la commune. J'ai tenu à mouler cette pièce très rare, découverte de 1910.

(1) ERRATA du Mémoire de 1910 pour Saint-Martin-de-Brem.

Fig. 10. — I. La Salibaudière (Réduction de 1/2, et non de 1/3). — II et III. La Mulnière et La Corde (Réduction de 1/3).

Fig. 11. — La Bourdalière (Réduction de 1/4).

Fig. 12. — La Crulière (Morgaillon) (Réduction de 1/2, et non de 1/4).

Fig. 13. — Lire : La Salibaudière (Saint-Martin-de-Brem), et non pas La Grouinière (Coëx).

Fig. 14. — La Crulière (Morgaillon) : Couteau; et non « Pointe de Poignard ». (Réduction de 1/4).

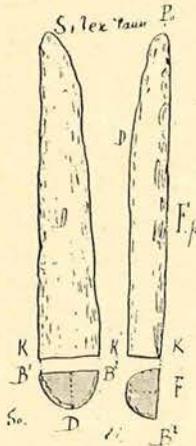
Fig. 15. — La Salibaudière (Réduction au 1/4).

Fig. 16. — I. La Grouinière (Coëx). — POINTE DE LANCE. Silex gris-noir foncé (Type Larcy en réalité). — II. La Bourdalière. Silex gris (Type La Bonnetière, en réalité). — III. Grattoir à Encoche. Silex jaune cire [même pièce que celle reproduite plus loin Fig. 20, par double emploi].

(2) Puisqu'il y a eu là une Tonnelle, c'est-à-dire un Vieux Moulin à vent, un Tumulus (et partant une Sépulture Néolithique) est probable.

C'est en réalité un *Tranchet-Ciseau*, avec *Grattoir*. En effet, la petite extrémité représente un *Grattoir* sur bout de lame, d'une largeur de 0<sup>m</sup>015. L'autre extrémité ressemble à une Herminette, *POLIE* sur les deux faces (*Fig. 9*).

La face d'éclatement ou plane de la pièce (*S. pl. e*), qui ne présente guère que deux éclats de taille (*e e'*), a été *polie* au niveau du tranchant, sous forme de *Lunule* (*L.*), qui présente une petite cassure ou ébréchure d'usage (*Ca*). Elle est un peu incurvée.



*Fig. 10.* — POIGNARD demi-cylindrique. — Simon-la-Vineuse [Coll. Ph. Rousseau]. — *Echelle*: 1/2 Grandeur. — *Légende*: F. p., face d'éclatement; — K K', Cassure; — F, Profil; — D, Dos; — B<sup>1</sup>, B<sup>2</sup>, D, plan de cassure; — Po, pointe.

La face *bombée*, bien retouchée, à dos médian, à grands éclats latéraux (*E*) et avec *écorce* près du *Grattoir* (*G*) (1), a été *polie* en forme de *Coin* ou de *Hache*, à une extrémité; cette surface est triangulaire, à sommet supérieur (*C.*); elle se poursuit sur la ligne de faite de la face bombée sous forme de bord (*B*), qui paraît avoir été aussi poli. Longueur: 0<sup>m</sup>100; largeur: 0<sup>m</sup>035; épaisseur: 0<sup>m</sup>018.

#### V. — VALLÉE DU LAY.

1° SIMON-LA-VINEUSE [Canton de Sainte-Hermine]. — *Extrémité de POIGNARD cassé*. — Cet objet a été

découvert dans un champ de La Limouzinière commune de Simon-la-Vineuse (2), sur les bords du Lay, par M. Ph. Rousseau, instituteur dans cette commune, qui ramassa tout près une dent de *Bovidé*, paraissant ancienne (3).

Ce qui fait son intérêt, c'est la roche qui le constitue: c'est, en effet, du silex jaune du Grand Pressigny, type La Claisière. Il s'agit donc d'un outil importé, à rapprocher de ceux trouvés dans le voisinage, en particulier à Mareuil-sur-le-Lay (4). La tech-

(1) A moins qu'il ne s'agisse d'une adaptation de ce bout, pour que la pièce soit bien en main.

(2) La *Limouzinière* se trouve au nord de la commune, en face Puymaufrais, sur le bord même de la rive gauche ou sud du Lay, non loin des Moulins David et de La Rochette, où l'on a trouvé du Paléolithique.

(3) A Simon-la-Vineuse existait probablement une *Station néolithique*, dont la nature reste indéterminée encore. — M. Ph. Rousseau y a trouvé, en effet, toute une série de pièces caractéristiques: un *grattoir*; un fragment de *lame* utilisée; un éclat [en silex *cacholonné*]; un gros éclat utilisé, en pseudo-hache [silex jaunâtre]; des *haches polies*, etc.

(4) D'ailleurs, non loin de là, vers l'Ouest, c'est-à-dire à quelques kilomètres en descendant le cours du Lay, on arrive au *Camp néolithique* le plus typique de la Vendée: *L'Ouche du Fort* (de Mareuil-sur-le-Lay)!

nique porte aussi sa marque de fabrique; c'est bien celle des ateliers d'Indre-et-Loire, si célèbres! La taille du silex est caractéristique; et, pour la Vendée, l'objet est à rapprocher de certaines pièces de Saint-Martin-de-Brem.

Ce débris pèse 15 grammes gr. Il mesure 0<sup>m</sup>082 de longueur, mais devait jadis être beaucoup plus long, puisqu'il est *cassé intentionnellement* presque en son milieu (Fig. 10; KK'). Sa largeur est 0<sup>m</sup>013 et son épaisseur de 0<sup>m</sup>008. Sa face *plate* (d'éclatement sur nucléus) ne présente aucun travail. La face bombée, très arrondie en *demi cercle*, est partout très bien *retouchée*, grâce à un travail très fin, tout à fait caractéristique (Fig. 10; D). Pas la moindre trace de polissage. — Ce devait être une arme de luxe.

2° MAREUIL-SUR-LE-LAY. — A) Nous avons d'abord à signaler deux nouvelles trouvailles de M. F. Mandin (de Mareuil-sur-le-Lay).

1° *Extrémité pointue d'un POIGNARD brisé.* — Silex jaune cire, très foncé. Trouvé, en 1912, dans le Camp néolithique de l'Ouche du Fort, à Mareuil-sur-le-Lay. Collection F. Mandin. Longueur: 0<sup>m</sup>067. Largeur maximum 0<sup>m</sup>025. — La *Cassure* est nette.

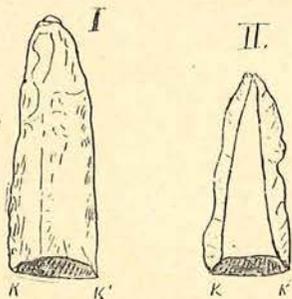


Fig. 11. — Deux POIGNARDS (Nos I et II), brisés. — Camp de l'Ouche du Fort (Mareuil-s.-le-Lay). — Echelle: 1/2 Grandeur. — K K', Cassures. [Collection Mandin].

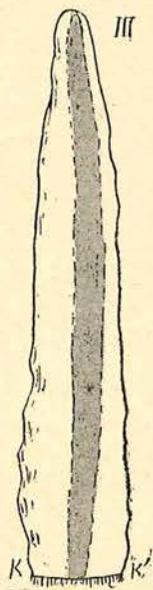


Fig. 12. — POIGNARD, brisé. — Ouche du Fort (Mareuil-sur-le-Lay) [Collection Chartron]. — Echelle: 1/2 Grandeur. — K, K', Cassure; — III, Pointe.

2° *Extrémité d'une pointe de POIGNARD.* — Silex jaune cire. Trouvé en 1912, dans le Camp néolithique de l'Ouche du Fort, à Mareuil-sur-le-Lay. Collection F. Mandin. *Cassure* très nette. *Lame* plus étalée et plus aplatie, par suite de l'ablation du long éclat. Longueur: 0<sup>m</sup>055; largeur: 0<sup>m</sup>020 (Fig. 11; I et II).

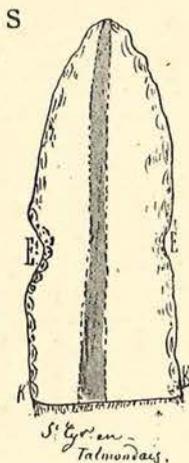
B) De plus, nous avons vu, dans la Collection de M. Chartron (Luçon), un beau POIGNARD, qui vient aussi de *Mareuil-sur-le-Lay*.

3° *Poignard cylindrique*. — Il est en silex, du type de La Bonne-  
tière, mais cassé; et il ne représente que la pointe. Il mesure 0<sup>m</sup>155  
de long jusqu'à la cassure, 0<sup>m</sup>035 de large et 0<sup>m</sup>0089 d'épaisseur.

Ces dimensions en font presque un cylindre (*Fig. 12*). C'est là  
une variété assez peu commune dans l'Ouest.

3° SAINT-CYR-EN-TALMONDAIS. — La Collection de M. Chartron  
(de Luçon) renferme une POINTE DE LANCE, cassée malheureusement,  
qui provient de Saint-Cyr-en-Talmondais même.

Elle est longue de 0<sup>m</sup>100 jusqu'à la cassure, large de 0<sup>m</sup>040,  
épaisse de 0<sup>m</sup>007 seulement. C'est  
du silex jaune cire, type La Claisière  
(*Fig. 13*).



*Fig. 13.* — POINTE DE LANCE A DEUX  
ENCOCHES. — Cassée. — Saint-Cyr-  
en-Talmondais. — Echelle : 1/2  
Grandeur. — K, K', Cassure; —  
E1, E2, Encoches.

Les bords de la partie qui persiste  
sont très bien *retouchés* sur toute leur  
étendue. Qui plus est, de chaque  
côté, se voient à 0<sup>m</sup>060 de la pointe  
même, deux *Encoches*, latérales, de  
0<sup>m</sup>015 × 0<sup>m</sup>005, qui semblent vou-  
lues et avoir été faites pour simuler  
une pointe de *flèche en feuille de lau-  
rier* (S, E<sup>1</sup>, E<sup>2</sup>).

On pourrait croire que ces enco-  
ches ont servi à fixer le silex sur son  
manche, à l'aide de fines courroies  
ou ligatures; mais cela est assez peu  
probable, car il y a des retouches au-  
dessous de ces encoches, retouches  
qu'il aurait été bien inutile de faire,  
si cette partie du silex était destinée à

disparaître dans l'intérieur du manche.

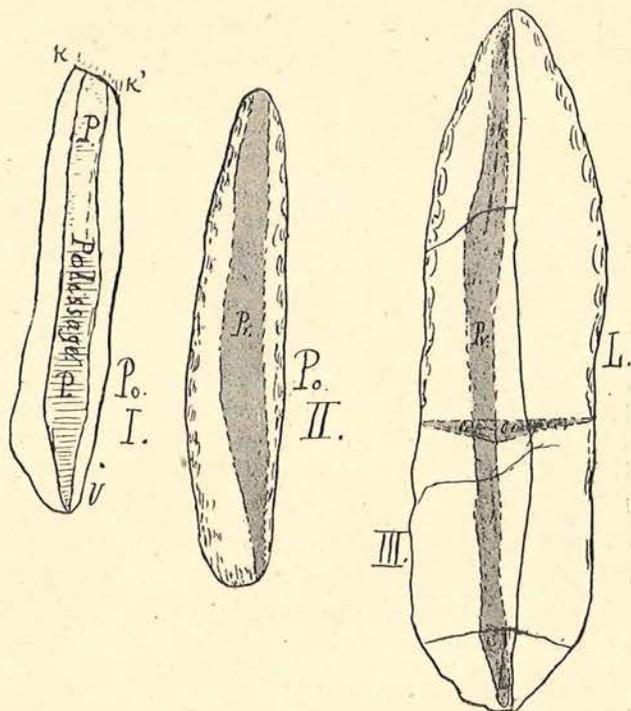
## VI. — VALLÉE DE LA SÈVRE NIORTAISE [*Kanentelos*].

1° LA CHATAIGNERAIE. — La Collection R. de Rochebrune  
(Saint-Cyr-en-Talmondais) renferme les *trois pièces*, qui jadis ont  
été trouvées à La Chataigneraie, d'après B. Fillon, que nous  
avons déjà indiquées en 1910, mais que nous n'avons pu retrou-  
ver qu'en 1912. — Ces *trois* objets, fort intéressants, doivent pro-  
venir d'un même *point* et *semblent avoir été trouvés ensemble*,  
peut-être dans une *Sépulture*! Elles sont bien en Pressigny, quoi  
qu'on ne l'ait pas reconnu tout d'abord (1).

(1) Voir M. BAUDOIN [*Loc. cit.*, 1910. — Tiré à part, p. 18].

1° La première est une *partie de POIGNARD, cassée à une extrémité, très usée à l'autre*, présentant un *dos plat*, manifestement *poli*! A ce point de vue, il s'agit donc d'une pièce rare (*Fig. 14; N° I*). Elle est en silex jaune cire. Longueur : 0<sup>m</sup>115; Largeur : 0<sup>m</sup>020; Epaisseur : 0<sup>m</sup>010. Poignard épais et trapu, en *Cylindre*. Pièce des plus intéressantes.

2° Un autre objet est aussi, sans doute, un *POIGNARD* du même type, en silex jaune cire du Grand-Pressigny. Il est *petit* et paraît *entier* : ce qui le fait ressembler à un *Retouchoir*. Longueur :



*Fig. 14 à 16. — POIGNARDS et POINTE DE LANCE. — La Châtaigneraie. — Echelle : 1/2 Grandeur. — I, Poignard cassé. — P, partie polie; — U, usure; — K K', cassure. — II, Poignard entier. — Pr., Profil; — Po., face dorsale. — III, Pointe de Lance. — L, Retouches; — Cu, Coupe transversale.*

0<sup>m</sup>130; Largeur : 0<sup>m</sup>025; Epaisseur : 0<sup>m</sup>012 (maximum). Belle pièce, très régulière de forme (*Fig. 15; N° II*).

3° La troisième pièce est une belle *POINTE DE LANCE, très étalée et très large*, taillée dans une magnifique lame, dont la coupe est triangulaire (Cu), mais en triangle très *aplati*. Elle présente de superbes retouches latérales (L), surtout vers sa pointe, quoique l'objet ne semble pas terminé (*Fig. 16; N° III*).

Elle est en silex *noirâtre*, plus ou moins analogue à celui de Larcy, à veines marquées, silex qui doit être originaire de la Vienne. Elle ressemble notablement à certaine pièce fruste de la Collection Chartron, qui est une simple *lame*, en silex local.

Ses dimensions sont les suivantes : Longueur : 0<sup>m</sup>180 ; Largeur maximum : 0<sup>m</sup>045 ; Épaisseur maximum à l'arête du dos : 0<sup>m</sup>010.

Une face est une face d'éclatement et absolument plane, à peine concave, même de haut en bas ; l'autre face est triangulaire, à ligne de faite un peu déviée d'un côté.



Fig 17. — POIGNARD, entier. — Mervent. — Echelle : 1/2 Grandeur. — Pr, Profil ; — S, Dos ; — P, Pointe ; — Po, Bord ; — I, Retouches.

2° MERVENT. — POIGNARD. — Pièce splendide, trouvée à Mervent ; elle se trouve dans la Collection de M. Chartron, le géologue bien connu de Luçon (Vendée). Elle doit provenir d'un Camp néolithique, qui paraît avoir existé en cette région (Fig. 17).

Poignard *entier* et typique, avec de splendides retouches ; il est un peu *ventru* au centre. Il est en silex jaune cire, type La Claisière. Il mesure 0<sup>m</sup>210 de long ; 0<sup>m</sup>035 de large et a une épaisseur de 0<sup>m</sup>010 environ.

### 3° LUÇON [Environs]. — VALLÉE DE LA SÈVRE NIORTAISE.

1° *Petite Flèche*, à pédoncule et à deux barbelures. Trouvée dans une carrière. — Silex de La Claisière (Jaune cire).

Cette flèche a été d'ailleurs signalée, en 1912, par mon excellent ami, M. Hue, dans son deuxième article (1) et dès 1910 par moi-

(1) Edmond HUE. — *Supplément à l'Enquête sur l'Industrie en Silex du Grand-Pressigny*. — VIII<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France, Angoulême, 1912. Paris, 1913, in-8° [Voir p. 534 et suiv.].

même. Elle n'est donc pas à compter à nouveau (1). Collection Chartron (Luçon) [Fig. 5; N° VI] (2).

VI. — VALLÉE DE LA SÈVRE NIORTAISE.

4° TRIAIZE. — La Collection Chartron (de Luçon) renferme une magnifique pièce, provenant de *Triaize*.

a) Je crois bien, sans pouvoir l'affirmer — M. Chartron ne sait pas qui l'a découverte — que ce n'est pas là la *lame* jadis citée par l'abbé F. Baudry (3).

b) Ce qui est certain, c'est qu'il s'agit d'un *POIGNARD* splendide, d'une forme très rare, à *ventre* et à *soie*, c'est-à-dire d'un silex très renflé à son centre, dont quelques rares exemplaires ont été déjà figurés [De Saint-Venant; etc]. — Il est intact et entier (Fig. 18).

Il est en un silex TRÈS CACHOLONNÉ, qui n'a aucun rapport, APPARENT, avec celui du Grand-Pressigny. Mais nous le citons cependant ici, car sa technique est absolument celle du bel atelier d'Indre-et-Loire! Quoiqu'en silex d'une nature paraissant particulière, étant donné la façon dont la pièce a été *fabriquée*, elle ne peut guère venir d'ailleurs. Aussi je crois devoir la mentionner dans cet inventaire.

On dirait un double poignard à deux pointes. En réalité, l'une d'elles devait s'enfoncer dans un manche et constituer une *soie*. Lon-



Fig. 18. — POIGNARD A VENTRE. Entier. — Triaize. — Echelle: 1,2 Grandeur. — Pro, Profil; — Po, Ventre; — I, Retouches.

(1) Mon excellent confrère de Luçon a signalé, pour sa Collection, quatre *Haches polies* en silex du Grand-Pressigny, sur lesquelles je reviendrai. — Il en indique trois pour *Chambretaud* [Cachette possible?] et une pour *Avrillé*. — Avec les trois de M. Crochet, cela fait au moins sept désormais. — Mais il a indiqué, en outre, deux *Haches taillées* (ou préparées pour le Polissage) et un *Nucléus*.

(2) Je n'en parle ici que parce que je reproduis la figure (Fig. 5; N° VI) de cette pièce, que j'ai vue depuis 1910.

(3) En effet, cette pièce (*Pointe de lance*?) avait 0<sup>m</sup>28 à 0<sup>m</sup>30, c'est-à-dire était une très longue *lame* du type du Grand-Pressigny! — Or la pièce de M. Chartron n'a que 0<sup>m</sup>16 de longueur.

gueur : 0<sup>m</sup>160; largeur au ventre : 0<sup>m</sup>037; au-dessous et au-dessus : 0<sup>m</sup>023; épaisseur : 0<sup>m</sup>010.

La taille est ici comparable à celle des plus beaux poignards Danois! Elle est donc de la fin du Néolithique et de ce qu'on a appelé l'*Omalien*.

## II. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

a) *Distribution géographique*. — Comme on le remarquera, ce second inventaire ne nous fournit, au point de vue Répartition des trouvailles en Vendée, aucune donnée bien nouvelle : pas même une nouvelle *Vallée* (Fig. 19)!

La Loi que nous avons établie en 1910 se vérifie donc à nouveau : Le transport des objets manufacturés en silex venant de la grande fabrique du centre de la France ne s'est fait que par *Eau* (La Loire et ses affluents) et par la *Mer* (Océan).

b) *Nombre des Objets*. — Comme nombre de pièces, nous avons à en ajouter aujourd'hui 37, aux 100 indiquées en 1910 [Au total donc : 137], dont voici la nature, sans parler des *Haches polies*, dont l'étude est réservée.

c) *Nature des objets*. — Trouvailles de 1910 à 1913 :

17 POIGNARDS :  $\left\{ \begin{array}{l} 5 \text{ Entiers : un, Mesnard-La-Barotière; un,} \\ \text{Saint-Julien-des-Landes; un, La Chataigneraie;} \\ \text{un, Mervent; un, Triaize. — Total : 5 pièces.} \\ 12 \text{ Cassés : 3, Saint-Mesmin; un, Givrand;} \\ 3, \text{Saint-Martin-de-Brem; un, Simon-la-Vi-} \\ \text{neuse; 3, Mareuil-sur-le-Lay; un, La Chatai-} \\ \text{gneraie. — Total : 12 pièces.} \end{array} \right.$

5 POINTES DE LANCE  $\left\{ \begin{array}{l} 2 \text{ Entières : une, Les Brouzils; une, La} \\ \text{Chataigneraie. — Total : 2 pièces.} \\ 3 \text{ Cassées : une, Les Brouzils; une, Saint-} \\ \text{Martin-de-Brem; une, Saint-Cyr-en-Talmon-} \\ \text{dais. — Total : 3 pièces.} \end{array} \right.$

3 GRATTOIRS ORDINAIRES : un, Saint-Mesmin; deux, Bretignolles.

6 POINTES DE FLÈCHES : 2, La Bruffière; 4, Saint-Martin-de-Brem.

2 CISEAUX et TRANCHETS : un, Givrand; un, Saint-Martin-de-Brem.

4 COUTEAUX : un, Tiffauges; un, Givrand; 2, Saint-Martin-de-Brem.

Ce qui domine, comme d'ordinaire, c'est le *Poignard*, c'est-à-



dire l'ARME de LUXE; et c'est le Poignard, *brisé*, de façon voulue dans la plupart des cas (Type Bellucci) (1).

Dans cet inventaire, nous voyons apparaître les *Couteaux*, dont nous n'avions pas d'exemple en 1910. — Or les exemplaires examinés sont très caractéristiques; et c'est une nouvelle catégorie d'OUTILS transportés, qu'il faut enregistrer ici.

D'autre part, les *Ciseaux*, dont nous ne connaissions en 1910 qu'une indication, sans d'ailleurs avoir vu la pièce, nous ont fourni des outils extrêmement intéressants, mais dont l'étude sera beaucoup mieux placée à côté de celle des *Haches polies* en silex du Pressigny.

d) *Polissage des Silex du Grand-Pressigny*. — M. J. Déchelette a écrit: « [A l'époque néolithique], on ne polissait ni les *couteaux*..., ni les *pointes... de lance*. » — Rectifiant dans une note cette affirmation, il ajoutait, mais d'après O. Montélius seulement (c'est-à-dire pour des objets du *Nord de l'Europe*): « Il peut arriver cependant que ces outils aient été *polis* en partie, mais jamais sur le *tranchant* » (2). Or, à l'époque où M. J. Déchelette rédigeait ces lignes, on connaissait pourtant en France des outils en silex du Grand-Pressigny [Pointes de lance, etc.], qui étaient *polis*, au moins sur une face, sinon sur le tranchant! M. de Saint-Venant avait, en effet, signalé le fait dès 1900 (3). Il y est revenu en 1910 (4).

Pour la Vendée, nous n'avions pas encore rencontré de pièces de cette sorte (elles sont si rares); mais, en 1912, nous avons eu la chance d'en découvrir trois: une dans la collection R. de Rochebrune et deux dans la collection Crochet (de Saint-Gilles-sur-Vie), sans parler des *Ciseaux* et des *Haches*.

Nous nous sommes empressé de les *mouler* immédiatement. La mieux polie n'est qu'un fragment de *pointe de lance* ou poignard; mais l'objet devait être très comparable au poignard scandinave, à *dos poli*, figuré par S. Muller(5), et reproduit par M. J. Déchelette lui-même (6).

(1) Un poignard cassé (Saint-Mesmin-le-Vieux) a été *retouché* ensuite. — Il ne s'agit donc pas là d'une *brisure, néolithique, rituelle* (Type Pr Bellucci), mais *industrielle*.

Sur les *cinq poignards* de la Sépulture sous Tumulus du Morgaillon [Loc. cit., 1910, p. 23, fig. 24], il n'y en avait que *deux de fracturés* intentionnellement sur *cinq*!

(2) *Manuel d'Arch. préh.*, t. I, p. 511.

(3) *Dissémination des Produits du Grand-Pressigny*. — Congr. int. d'Anthro. et Arch. préh., Paris, 1900, p. 280.

(4) *Congrès préh. de Tours*, 1910.

(5) *Syst. préh. en Danemark*, pl. X.

(6) *Loc. cit.*, 582, pl. 177 [2<sup>e</sup> objet à droite].

CONCLUSIONS. — Nous n'en avons donc qu'une nouvelle à apporter ici. C'est qu'il existe, en Vendée comme ailleurs, des *Pointes de lance* et des *Poignards*, du type du Grand-Pressigny, qui ont subi l'action du POLISSAGE.

Parfois même, de grandes lames entières ont été préparées ainsi : ce qui n'a rien d'extraordinaire, puisque nous savons que cette roche a servi à faire des *Ciseaux* et des *Haches*, parfaitement *polis*, dont on connaît désormais de magnifiques exemplaires, même en Vendée [Collections Chartron et Crochet, etc.].

